



HAL
open science

La famille de Bocsozel, de la fin du XIV^e siècle au début du XVI^e siècle. Crise et apogée d'une puissante famille noble

Jordan Granger

► To cite this version:

Jordan Granger. La famille de Bocsozel, de la fin du XIV^e siècle au début du XVI^e siècle. Crise et apogée d'une puissante famille noble. Histoire. 2022. dumas-03890412

HAL Id: dumas-03890412

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03890412>

Submitted on 8 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



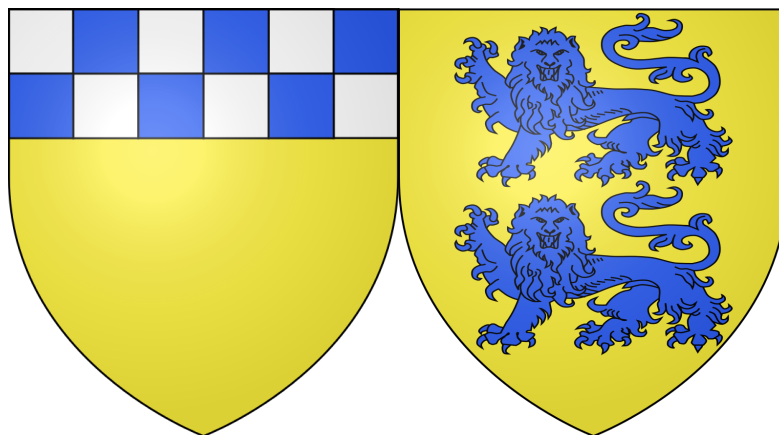
Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La famille de Bocsozel

Fin XIV^e siècle - début XVI^e siècle

La famille de Bocsozel de la fin du XIV^e siècle au début
du XVI^e siècle.

Crise et apogée d'une puissante famille noble.



©Wikipédia - Blason de Bocsozel à gauche, blason des Maubec à droite

2021 - 2022

Jordan GRANGER

Master 1 "Histoire cultures, politique, échanges internationaux"

Sous la direction d'Anne Lemonde

La famille de Bocsozel

Fin XIV^e siècle - début XVI^e siècle

La famille de Bocsozel de la fin du XIV^e siècle au début
du XVI^e siècle.

Crise et apogée d'une puissante famille noble.

Jordan GRANGER

Mémoire de Master réalisé sous la direction d'Anne Lemonde

Année universitaire

2021-2022

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussigné, GRANGER Jordan déclare sur l'honneur :

- être pleinement conscient que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;

- que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;

- que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;

- que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à Grenoble

Le 20 août 2022

Signature :

Remerciements

Je tiens avant tout à exprimer ma profonde reconnaissance envers Anne Lemonde, pour sa patience, sa grande bienveillance et son aide précieuse pendant le long processus qui a mené à la création de ce mémoire.

Je souhaite également remercier Annick Clavier qui, à travers nos nombreux échanges, m'a soigneusement orienté et soutenu au long de cette année.

Mes remerciements vont aussi à mes amis et ma famille qui m'ont soutenus cette année, et tout particulièrement à Steven qui m'a accompagné pendant de longues journées aux Archives ou aux différentes bibliothèques grenobloises. Enfin, merci à Marie pour son aide à toute épreuve durant cette année.

Pour finir ces remerciements, j'ai une attention toute particulière aux structures qui m'ont accueillies cette année telles que la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine de Grenoble, les Archives Départementales de l'Isère et le Département qui m'ont tous accompagnés dans la réalisation de ce travail.

INTRODUCTION

Descendante des comtes de Savoie, la famille de Bocsozel nous propose une histoire riche dès ses origines. Celles-ci se distinguent de celles du château de Bocsozel, dominant l'actuelle commune du Mottier, qui est déjà construit au début du XI^e siècle¹. On reconnaît un certain "*Armannus*" de Bocsozel également à la même période, mais sans certitude d'un lien avec la famille que nous traitons. Le lien entre le château et la famille n'est donc pas explicite. Pour une famille aussi ancienne, la généalogie n'est pas clairement définie et détaillée, et elle ne peut pas l'être.

Pendant cette période de délitement féodal issu de la décomposition du règne carolingien, les Bocsozel s'installent alors en Viennois et s'imposent comme des puissants seigneurs avec une grande assise territoriale. Cette assise nous est surtout connue via les dons qu'ils font au clergé, puisqu'il n'y a aucune trace qui nous confirme un ensemble. Cet ensemble divise les historiens qui se penchent sur le cas du Viennois : est-il en alleu, alors sans autres seigneurs que les Bocsozel, ou bien en fief rendable (de ce fait les Bocsozel doivent un hommage à un souverain). Par les liens familiaux que les Bocsozel ont avec les comtes de Savoie ainsi que les liens militaires futurs, il semble plus logique de considérer que la famille est déjà vassale du souverain savoyard à ses origines, ce qui correspond à son développement autour des pôles viennois de la famille de Savoie.

La famille est davantage connue des historiens, historiennes, érudits et passionnés de l'histoire locale par son rôle au sein des guerres qui opposent le comte de Savoie et le dauphin entre le XIII^e et le XIV^e siècle. Ils prennent une place majeure dans ces événements par l'implantation territoriale qu'ils ont. Placés dans l'enclave savoyarde qui s'étend (environ) de Maubec à Voiron, les Bocsozel détiennent plusieurs places fortes capitales pour la survie de cette enclave en plein Dauphiné (ou embryon de Dauphiné). La survie de la famille et son histoire vont donc être, pendant deux siècles, ponctuée par ces conflits avec lesquels ils vont parfois se hisser à des hautes sphères politiques (conseillers du dauphin, du comte) ou connaître certains retours violents de cette politique partagée entre deux souverains (comme la mort d'Aymon de Bocsozel, seigneur de Maubec, attaqué et assassiné dans son château de Maubec en 1301). Les Bocsozel font ainsi partie d'une classe d'importants seigneurs, participant aux croisades et organisant la paix ou participant à plusieurs combats dans l'espace dauphinois, leur influence est alors capitale entre les deux souverains.

Nous comprenons alors que cette influence repose sur les places fortes occupées. En dehors de Bocsozel, la famille détient un chapelet de fortifications entre Bocsozel et Maubec en possédant plusieurs maisons-fortes et châteaux, constituant les possessions de différentes branches. Son contrôle du mandement de Bocsozel, zone centrale de l'enclave savoyarde, les place comme une pièce importante de ces conflits. En plus de cette forte présence dans le mandement, une certaine dispersion s'observe. Ils occupent ainsi les alentours de Romans, de Saint-Pierre-d'Albigny, de Tolvon ou même Gières.

Ainsi, une partie de la famille n'a pas cette stratégie d'entre-deux seigneurs. La branche dite de Gières, qui apparaît sans lien avec les autres Bocsozel du mandement, est une fidèle alliée du dauphin depuis son implantation au XIII^e siècle.

¹ Selon Ferdinand Badin par exemple, le château serait souvent habité par Charles Constantin, petit-fils du roi Boson. On se situerait alors au X^e siècle.

Malgré des personnages illustres, il ne faut pas perdre de vue le fait que la seigneurie de Bocsozel perde son importance au début du XIII^e siècle et que la structure même de la famille repose sur un déséquilibre financier, l'année 1250 marquant un tournant. En 1275, la famille perd définitivement le mandement et la seigneurie de Bocsozel avec l'arrivée massive de la famille de Savoie qui évince les Bocsozel du lieu éponyme par l'achat des tours du bourg. Un nouvel élan est donné en direction du nord du Viennois pour la branche principale, à Maubec. Les autres branches, moins puissantes, restent principalement dans le mandement d'origine.

1355 marque une date importante pour le Viennois. Après le Transport du Dauphiné à la couronne française en 1349, le Traité de Paris de 1355 permet d'apporter la paix dans la région. L'enclave savoyarde en Dauphiné est échangée avec l'enclave dauphinoise du Faucigny en Savoie. Cependant, la famille montre quelques résistances puisqu'elle fait partie des destinataires d'une lettre de 1357 du comte de Savoie, rappelant à ses anciens vassaux de prêter hommage à leur nouveau souverain, le fils du roi de France. Selon Françoise Pellat, la famille de Bocsozel a fini ses beaux jours et ne peut espérer jouer à nouveau un rôle important. Toutefois, la possibilité que nous avons de faire une étude aussi vaste suppose le contraire.

Alors que nous désignons la famille comme l'une des familles les plus connues de la noblesse dauphinoise, peu de travaux visent ladite famille. On ne recense qu'un travail universitaire de 1967, écrit par Françoise Pellat sur les origines de la famille au Traité de Paris de 1355².

Les autres travaux que nous pouvons trouver après cette date sont soit des travaux publiés sur Internet, peu sourcés, soit des études menées par des associations³ qui ont des moyens limités⁴. Il faut alors se renseigner sur le début du XX^e siècle pour obtenir plus de productions sur les familles nobles du Dauphiné. On trouve un premier ouvrage fort intéressant, en quatre volumes, écrit par Ferdinand Badin, notaire à Champier. Ce dernier a copié plusieurs actes concernant de près ou de loin la famille de Bocsozel, de ses origines à leur disparition. Bien qu'il prenne certaines libertés avec les analyses d'actes, l'auteur reste rigoureux dans la copie qui permet d'avoir connaissance d'actes qui ne sont plus accessibles aujourd'hui⁵.

Ensuite, certaines monographies à partir du milieu du siècle constituent des approches particulières comme celles sur Maubec⁶ ou Champier⁷. Elles sont parfois riches d'informations tirées du terrain, ce que d'autres auteurs peuvent considérer comme moins

² F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bligny, Université Pierre-Mendès France, 1967

³ On peut citer pour la famille de Bocsozel deux associations dont le travail est fort intéressant : les Amis de Bocsozel, qui traitent plutôt du château qui existe encore sur la commune du Mottier, ainsi que le Groupe Histoire de Maubec en Dauphiné. La seconde association, avec laquelle j'ai pu échanger, travaille plus sur la branche principale après son installation à Maubec (1257). Une exposition sur le château de Maubec et ses occupants a été réalisée par cette même association.

⁴ Les adhérents n'étant pas chercheurs à plein temps, les productions effectuées prennent parfois énormément de temps.

⁵ Beaucoup d'actes étant à Lyon, Chambéry ou autres ont pu être utilisés dans mon travail grâce à son travail de copiste.

⁶ A. Comte, *Histoire de la Baronnie de Maubec*, Bosc Frères éditeurs, 1949.

⁷ G. Laurencin, *Histoire de Champier et de sa région*, Lyon, 1981

importants (André Comte, auteur à propos de Maubec, nous offre une prise de vue importante sur le relief maubelan). A l'inverse, ces monographies peuvent être perverties par l'amour que ces auteurs portent à leur lieu de vie : grossissant les traits héroïques d'un seigneur plus qu'il n'en faut.

Enfin, d'autres érudits et historiens locaux des siècles antérieurs ont pu produire quelques écrits sur la famille comme Pilot de Thorey, Rivoire de la Bâtie ou Guy Allard.

Nous ne pouvons que remarquer un certain déficit d'études universitaires sur les familles aristocratiques, puisque peu de travaux ressortent sur ce sujet. On peut surtout considérer les travaux d'Anne Lemonde sur la famille Allemand⁸ ou celle des Arces⁹, voire également les études de René Verdier sur les Claret¹⁰, qui nous permet une entrée par ce biais des structures dans les familles nobles. Toujours au sujet des Allemand, l'un des mémoires les plus intéressants sur l'aristocratie locale est celui de Laurent Brabant¹¹. Ils ne sont pas les seuls à aborder la question de l'aristocratie locale, mais les plus récents sur lesquels nous pouvons nous appuyer.

Contrairement à la production universitaire, les sources qui concernent les Bocsozel sont logiquement nombreuses. Le type des sources primaires consultées aux ADI (Archives Départementales de l'Isère) varie : testaments, dons d'offices, enquête ou même lettre d'excommunication. Ces écrits constituent des axes importants pour l'étude de la famille de Bocsozel au XV^e siècle. Malgré un long mémoire, de nouveaux travaux devraient permettre une mise en lumière complète sur la question.

Au sein des ADI, l'inventaire Marcellier est également un bon moyen d'entrer dans le sujet de l'aristocratie locale. Par ce biais, nous pouvons travailler avec plus de justesse géographique et chronologique. Ledit inventaire aborde principalement les questions territoriales (fortifications acquises, hommages, seigneuries possédées...).

Certaines sources n'ont pas été consultées dans les archives du département. Ferdinand Badin, notaire du début du XX^e siècle, met à disposition une compilation d'une partie des actes de la famille. Ce travail non exhaustif mais sérieux a permis de travailler avec des archives qui n'ont pu être trouvées dans les ADI ou dans n'importe quel autre centre d'archives (disparition de ladite source, destruction, consultation par Badin à Turin, Chambéry...). Ainsi, cette source secondaire est capitale pour traiter des Bocsozel.

Mais la période étudiée ne donne que très peu d'écrits concernant la famille de Bocsozel ou les familles nobles du mandement de la Côte-Saint-André. Pour l'étude des Bocsozel, nous allons prendre comme début la fin du XIV^e siècle, bien après que le Traité de Paris de 1355 déstabilise la stratégie diplomatique de la famille de Bocsozel. Nous ne pouvons nous limiter au début du XV^e siècle : nombreux sont les processus dont nous pouvons manquer le début en commençant si tard. Pour conclure notre période, nous nous

⁸ A. Lemonde, "Les Allemand et le Dauphin (XIII-XV^e siècle). Du lignage médiéval au lignage moderne, réflexion sur les recompositions de la noblesse à la fin du Moyen Âge" dans *Archives familiales et noblesse provinciale, Hommage à Yves Soulingeas*, Grenoble, 2006

⁹ A. Lemonde, "Prince, seigneurs et Eglise à la fin du Moyen Âge. Les enjeux du pouvoir autour du prieuré de Saint-Martin de Miséré (XIII^e-XV^e siècles)" dans *La Pierre et l'Écrit*, Grenoble, 2015

¹⁰ R. Verdier, *Entre Dauphiné & Comtat Venaissin : les Claret, un destin nobiliaire (XIV^e-XV^e siècle)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2009.

¹¹ L. Brabant, *Une famille noble en Dauphiné : les Allemand du XIII^e siècle aux années 1520*, TER sous la direction de Pierrette Paravy, Université Pierre-Mendès-France, 1997.

arrêtons au début du XVI^e siècle, au mariage de François de Bocsozel dit “le Châtelard” et Jeanne de Terrail (1525). Cette date nous permet de conclure notre période par le début d’un changement pour la famille, celui d’une famille avec une structure médiévale à une famille de l’époque moderne.

Cette amplitude temporelle nous permet alors d’observer au mieux les processus à l’œuvre dans le monde seigneurial et en Dauphiné. Même si le Moyen Âge s’arrête pour nous en 1492, notre analyse se poursuit afin d’observer la fin des transformations que le XV^e siècle crée dans la famille. Ainsi, nous évitons de trop nous avancer sur les autres changements qui se produisent à l’époque moderne dans la famille.

Nous nous plaçons ensuite à la fin du XIV^e siècle qui voit une crise importante se dérouler. Une grande crise économique qui voit certains lignages s’effondrer, une crise du monde seigneurial qui voit son modèle fortement ébranlé par la Peste Noire ainsi qu’une crise sécuritaire liée à la guerre de Cent Ans¹².

Au sein du Dauphiné, le dauphin (le fils du roi de France) ne se rend pas sur les lieux même, ce qui rend difficile le contrôle des nobles les plus puissants de la région. C’est notamment le cas pour une partie de la famille en cette fin de siècle. Le Dauphiné n’obtient un souverain présent en Dauphiné qu’à partir des années 1440, quand Louis (fils de Charles VII, futur Louis XI) prend en main la région.

La guerre de Cent Ans impacte le Dauphiné, mais celui-ci demeure à l’écart de la guerre civile. La bataille d’Anthon en 1430 marque cet impact sur la région.

Le XV^e siècle est un siècle de grand changement pour la famille, faisant naître de profondes inégalités entre les branches ou même les creusant. Le statut de la famille semble mis à mal après le Traité de Paris, le XV^e siècle est alors un siècle d’opportunité pour une famille en recomposition et en marge d’une crise seigneuriale intense.

Une première entrée aussi complète que possible doit être faite à propos de cette famille, d’un grand prestige localement puis à l’échelle du royaume de France. Dans le cadre d’une recherche limitée par le temps, nous allons essayer de faire une première approche dans la vaste famille de Bocsozel, vaste en taille et en possession. Nous essaierons de présenter au mieux la famille de Bocsozel dans notre période et son fonctionnement, tant au sein des branches qu’entre branches. Ensuite, l’observation de ses possessions s’impose pour comprendre l’envergure locale de la famille. Pour continuer, nous aborderons le rapport entre la famille et le Dauphiné à travers les liens avec ses vassaux et les familles nobles de la région, ainsi qu’aux diverses institutions présentes. Enfin, nous finirons sur le rapport entre les Bocsozel et le souverain, où nous présenterons les offices de la famille, leur place dans le royaume et la suite du roi.

¹² B. Bove, *Le temps de la guerre de 100 ans (1328-1453)*, Paris, 2009, op.cit

Partie I

Une organisation en différentes branches

A) Présentation et caractéristiques des branches

La famille de Bocsozel développe dès le XIII^e siècle, comme toute la noblesse médiévale, une multitude de branches. Le procédé reste le même qu'auparavant, résultant de l'éclatement des possessions au sein de la famille dans lequel certains cadets prennent une part d'un héritage important. Certaines branches sont déjà connues avant notre période et sont encore pour partie bien vivaces au XV^e siècle. Le processus d'éclatement se poursuit encore au XV^e siècle. Avant toute étude sur cette famille, il nous faut alors nous plonger dans ces branches avec leurs structures et leurs caractéristiques.

1) Les branches de la famille de Bocsozel

Suivant les auteurs qui ont déjà abordé la question¹³, on distingue pendant notre période plusieurs branches qui traversent le XV^e siècle. Selon Ferdinand Badin par exemple, certaines branches de notre époque sont subdivisées en d'autres sous-branches qui continuent d'exister plus ou moins longtemps sur le long terme. En parallèle, Françoise Pellat limite au nombre de sept les branches qui ont existé avant 1355, réfutant certaines hypothèses de Ferdinand Badin par la même occasion. Catégoriser ces individus par branches reste tout de même très récent : peu d'entre eux s'intitulent vraiment par rapport à la branche à laquelle on les attribue en 1903, 1967 ou dans notre travail. Néanmoins, l'organisation de la famille de Bocsozel correspond à d'autres caractéristiques que l'appellation des branches dans les sources.

En comparant ces deux auteurs et en visualisant ensuite la répartition des individus, nous pouvons compter avec certitude six branches au XV^e siècle, avec certaines modifications (extinction, quenouilles) après le Traité de Paris de 1355.

a) La branche de Maubec : suite et fin d'une branche prépondérante régionalement¹⁴

Commençons tout d'abord par la branche la plus connue de la famille de Bocsozel : la branche qui est installée à Maubec en Dauphiné. Cette branche est également la plus prestigieuse et la plus ancienne de la famille : elle descend des seigneurs (*domus*) de Bocsozel¹⁵, *Egidius* de Bocsozel étant le premier seigneur de Maubec en 1257¹⁶. L'histoire de leur implantation avant le traité de Paris de 1355¹⁷ étant connue, nous allons ici nous attacher à présenter la branche de Maubec au XV^e siècle, génération par génération.

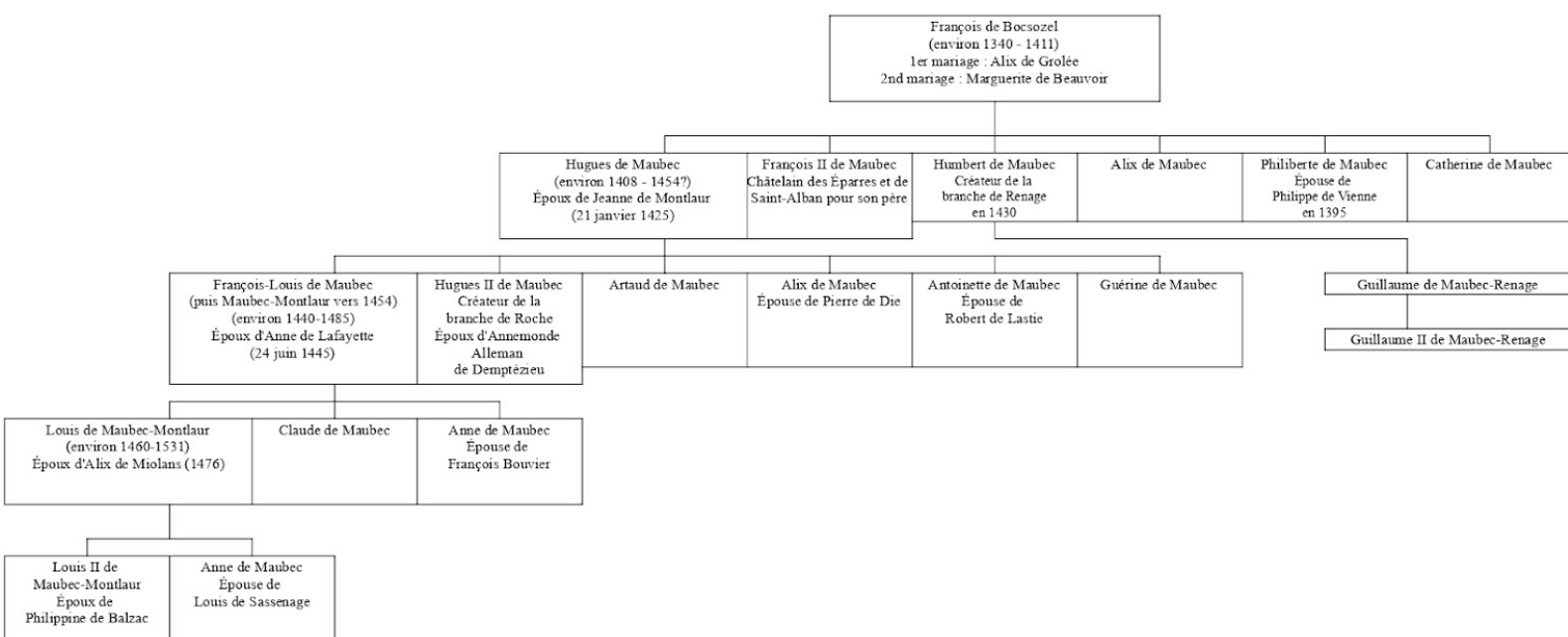
¹³ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 1 à 4)*, Grenoble, 1903 ainsi que F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bligny, Université Pierre-Mendès France, 1967

¹⁴ Tous les arbres généalogiques complets sont dans les annexes page 197

¹⁵ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bligny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p.88

¹⁶ Maubec est aujourd'hui dans le canton de l'Isle-D'abeau en Isère, et a un rôle de banlieue de Bourgoin-Jallieu. Il ne faut pas confondre Maubec en Dauphiné et Maubec en Vaucluse qui n'ont aucun rapport excepté leur nom.

¹⁷ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bligny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p.88 à 93



Généalogie 1 : Les branches de Maubec, Renage et Roche

Il nous est impossible de commencer la présentation génération par génération sans prendre le temps d'observer la fratrie qui apparaît dans les environs de 1355 à Maubec : Gilles (ou Gillet), François et Bermond de Bocsozel. Ce sont les enfants d'Hugues de Maubec (mort en 1355) : bien qu'il ne soit pas l'aîné, la suite de la branche va se concentrer autour de François (approximativement de 1340 à 1411). Alors que la branche de Maubec nous apparaît comme la branche la mieux documentée, on ne connaît pas bien les dates d'existence de ses frères : ils sont cités entre 1355 et 1377 (en ce qui concerne Bermond, les dates pour Gilles semblent plus resserrées). On connaît bien mieux son entourage par la suite : il épouse dans un premier temps Alix de Grolée de Neyrieu puis Marguerite de Beauvoir à la fin du XIV^e siècle. François engendre avec sa femme au total six enfants. Le premier est son héritier, Hugues de Maubec (qui vit environ de 1408 à 1454), le second est François qui ne laisse aucune trace. Le troisième enfant est Humbert de Maubec, il va en 1430 récupérer la châtelainie de Renage et ainsi créer sa branche. Le quatrième enfant est une fille, comme le sixième : ce sont Alix et Catherine. Difficile d'obtenir plus de sources concernant Catherine : on ne peut qu'affirmer que Catherine épouse Guigues de Montbel par la suite¹⁸. Le cinquième enfant est Philiberte de Maubec, épouse de Philippe de Vienne en 1395. Elle obtient le château et la terre de Châtonnay¹⁹ comme dot. En dehors de ce que Ferdinand Badin assume pour certains descendants, on connaît certaines personnes de la famille en orbite autour du seigneur, notamment un autre François de Bocsozel²⁰. Ce dernier est châtelain pour le seigneur de Maubec : on ne connaît pas le lien exact qu'il entretient avec le seigneur, mais il

¹⁸ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 1)*, Grenoble, 1903, p.220

¹⁹ Et, selon A.Comte, Saint-Jean-de-Bournay. A cause d'une absence de certitude, il est préférable de garder l'information de côté pour des vérifications futures.

²⁰ ADI B 3421, parchemin.

est possible que ce soit son fils que Badin a mal placé dans la chronologie, et serait ainsi né du premier mariage du seigneur de Maubec. Pour conclure à propos de François de Bocsozel, il est l'un des points majeurs de notre étude. Il se place à la charnière de deux siècles : le XIV^e siècle, où la présence savoyarde dans la région s'estompe et les Bocsozel doivent se ranger du côté delphinal sans ambiguïté, et le XV^e siècle qui marque un second essor pour la famille.

A la génération suivante, Hugues de Maubec, mineur lors de la mort de son père (en 1411, il devait avoir environ trois ans) et de sa mère (qui est morte entre 1411 et 1414²¹), épouse Jeanne de Montlaur (héritière de Louis de Montlaur²² et de Marguerite de Solignac) le 21 janvier 1425²³. Il a, comme son père, six enfants : François-Louis (son héritier), Hugues (qui crée sa propre branche : celle de Roche), Artaud, Alix (future épouse de Pierre de Die), Antoinette (future épouse de Robert de Lastie) et Guérine (aucune information). La génération d'Hugues de Maubec est marquée par des actions diamétralement opposées à son père : loin d'être le seigneur rebelle que son géniteur a été, il s'inscrit dans la collaboration sur la longue durée avec le pouvoir delphinal, participant même à la bataille d'Anthon en dirigeant sa propre aile²⁴.

Sous François-Louis de Maubec, il semble qu'aucun interrègne n'est à constater : il est seigneur vers 1454 (date de mort approximative d'Hugues) et est le premier de la lignée à mêler les noms de Maubec et de Montlaur (en 1454 puis affirmé en 1484²⁵). C'est à partir de ce moment que sera automatiquement ajouté Montlaur aux titres de la famille : pour certains auteurs²⁶, on considère ici la fin de la branche de Maubec et le début de celle de Montlaur. Il épouse le 24 juin 1445 la fille du maréchal de France, Anne de Lafayette. Il a alors trois enfants de cette union : Louis (son héritier), Claude et Anne. Claude ne reste pas en Dauphiné. Il est seigneur de Salézieu et Lugnets en Auvergne. Anne devient la femme de François Bouvier par la suite. Comme le reste des femmes de la branche, on ne peut pas suivre son parcours. La branche commence à prendre une importance telle qu'elle peut se projeter en dehors du Dauphiné. Ainsi certains enfants vont en Auvergne alors que François-Louis lui-même conteste les héritages de son côté maternel des Montlaur, créant ainsi une nouvelle dynamique d'expansion dans le Languedoc.

Le dernier seigneur de la branche de Maubec pour le XV^e siècle est Louis de Maubec-Montlaur, marié en 1476 à Alix de Miolans, fille de François, seigneur de Miolans en Savoie. De cette union naît Louis, héritier, et Anne, épouse de Louis de Sassenage, baron. Le règne de Louis est alors marqué par un sentiment d'intégration complète à la fin du siècle au royaume de France, ce qui pourrait sembler paradoxal compte tenu d'un mariage très savoyard. Les Maubec-Montlaur sont dans différentes structures importantes du royaume et du Dauphiné, et Louis parvient même à devenir chambellan du roi.

²¹ 1411 étant la cote précédente, traitant de la composition de l'hérité de François de Bocsozel, 1414 étant la date de l'hommage des tuteurs d'Hugues à la cote ADI B 4454.

²² Ou Montlor

²³ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, Grenoble, 1903, p.1

²⁴ Description de la bataille donnée par Guy Allard dans son *Nobiliaire de Dauphiné : ou Discours historique des familles nobles qui sont en cette province. Avec le blason de leurs armoiries* et repris par René Verdier dans *La bataille d'Anthon : Lyon et le Dauphiné restent français*, Grenoble, 2010, p.32

²⁵ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, Grenoble, 1903, p.7

²⁶ A. Comte, *Histoire de la Baronnie de Maubec*, Bosc Frères éditeurs, 1949.

Pour la branche de Maubec, quatre générations vont nous permettre d'essayer de répondre aux questions que pose la famille de Bocsozel au XV^e siècle. Par le biais, et celles des autres branches que nous verrons ultérieurement, nous allons prendre racine au sein du XIV^e siècle avec François de Bocsozel, pour cette branche, qui nous permet une meilleure connaissance de la branche pour notre période.

b) L'une des premières branches créées : la branche de Montgontier²⁷

Une autre branche particulièrement ancienne se dégage dans cette liste de six : la branche de Montgontier. Elle est fondée en 1269 par un Guichard avec comme base des biens à Sérézin (bien qu'il soit possible que ce soit Sérézin-du-Rhône²⁸ par la proximité géographique des biens de la branche principale au XIV^e siècle, il semble plus pertinent que ce soit Sérézin-de-la-Tour²⁹). Les similitudes avec la présentation de la branche de Maubec sont nombreuses : on compte quatre générations et la première nous oblige à nous plonger dans un premier temps au XIV^e siècle, ou au moins à sa seconde moitié pour faciliter la compréhension de la branche et de ses branches cousines.

Pour contextualiser, il nous faut donc parler de Guillaume de Bocsozel de Montgontier³⁰. Il est considéré par certains érudits locaux comme le seigneur par excellence de la région : un modèle parmi les Bocsozel. Pendant le XIV^e siècle (jusqu'aux alentours de 1380) il va incarner l'image d'un "grand seigneur"³¹ en enchaînant l'acquisition de plusieurs fortifications et en sauvant un parent d'une peine trop lourde pendant son procès, il se mobilise pour plaider en sa faveur. La branche de Montgontier continue avec deux de ses enfants : Jean et François de Bocsozel, et son autre fils Gaspard.

²⁷ Bien que nous l'utilisons dans notre travail, l'appellation "Montgontier" n'apparaît pas pertinente. Montgontier correspond à deux maisons-fortes : l'une à Champier et une autre à Gillonnay. Les deux apparaissent dans les possessions de cette branche : l'une au Moyen Âge/début époque Moderne et l'autre bien plus tard dans l'époque Moderne. L'appellation "Montgontier" correspond plutôt à la possession de Gillonnay et donc à la réalité plus tardive de la branche. On l'appelle plus souvent entre la fin du XV^e siècle et le XVI^e siècle "Châtelard".

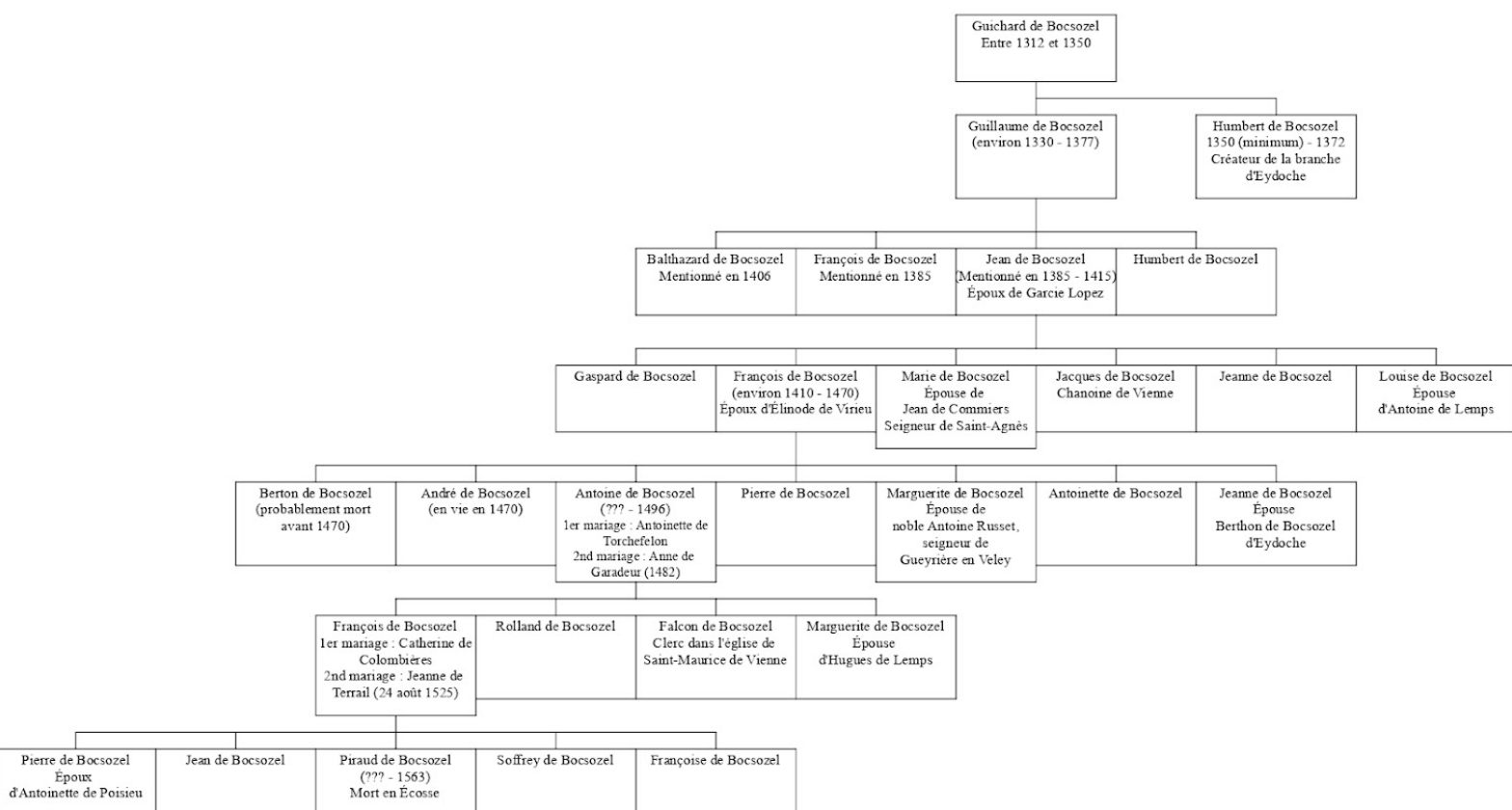
²⁸ Sérézin-du-Rhône fait parti du canton de Saint-Symphorien d'Ozon et de la banlieu lointaine de Lyon

²⁹ Sérézin-de-la-Tour fait parti du canton de Bourgoin-Jallieu, proche de Nivolas-Vermelle, ancienne possession des Bocsozel

³⁰ Le rajout "de Montgontier" n'est pas forcément mentionné dans les sources : il va être nommé "domus" de Montgontier mais par rapport au lieu et non la branche, comme le reste des branches sauf exceptions (Maubec, Eydoche)

³¹ G. Laurencin, *Histoire de Champier et de sa région*, Lyon, 1981, p.26

Généalogie 2 : La branche des Bocsozel de Montgontier



Jean et François de Bocsozel semblent être les seigneurs de Montgontier entre 1380³² et 1399³³. Les sources ne semblent pas montrer d'héritiers à François de Bocsozel, et la génération suivante va donc se baser sur la descendance de Jean de Bocsozel qui se marie à Garcie Copiez. De son mariage, les érudits locaux et les sources à propos de Jean semblent attester l'existence de six enfants issus de ce mariage : trois garçons et trois filles. Le premier est Gaspard de Bocsozel qui doit mourir jeune : bien qu'ainé, il n'accède pas au statut de seigneur ni à aucune autre assignation. Le second est François, héritier des biens de son père et que nous traiterons à la génération suivante : il naît selon Badin vers les années 1410. Viens ensuite Marie de Bocsozel, future épouse de Jean de Commiers, seigneur de Saint-Agnès³⁴, puis Jacques de Bocsozel qui devient chanoine de Vienne. Enfin, il reste deux filles : Jeanne, dont nous ne connaissons rien, et Louise, épouse d'Antoine de Lemps. On comprend, après avoir vu les différents enfants et sans entrer dans les détails des possessions, le caractère local et dauphinois de la branche. Les lieux cités sont locaux pour la branche

³² ADI B 2648 : hommage de Jean et François pour les possessions de la branche : Montgontier, le Châtelard et le bourg du Colombier ainsi que d'autres droits. Copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 1 à 4)*, Grenoble, 1903, p.155

³³ ADI B 4454 : hommage par Jean, seul, qualifié de *domus* de Montgontier. Consultée avec le résumé d'Auguste Prud'homme dans *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919 tome 4. Partiellement copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, Grenoble, 1903, p.154.

³⁴ Commune aujourd'hui limitrophe aux Adrets, dans le massif de Belledonne à proximité de Grenoble

(Vienne, Lemps, Saint-Agnès) et constituent une première approche géographique de la branche de Montgontier et de son réseau. Au-delà de cette approche locale, le contexte du royaume est à mettre en parallèle : on ne sait pas exactement à quel moment Jean a commencé à apparaître dans les sources (d'où la seule date que nous pouvons affirmer : les environs de 1380 et son hommage conjoint avec son frère) mais nous pouvons suivre Guy Allard pour connaître la fin de Jean. Selon le compilateur, Jean fait partie des troupes dauphinoises d'Azincourt en 1415 : il pourrait bien que Jean soit mort de l'affrontement, soit pendant ce dernier ou des conséquences du combat.

A la génération suivante, François de Bocsozel (environ 1410 jusqu'aux alentours des dates de son testament, 1470) épouse Élinode de Virieu, fille de Joffroy de Virieu seigneur de Pupetières et d'une partie de Clermont. Ensemble, ils ont sept enfants. Comme à la génération précédente, l'aîné n'est pas l'héritier. Berton, le premier enfant, meurt avant 1470³⁵ mais les deux suivants sont les héritiers puisqu'ils apparaissent dans ce document de 1470. André et Antoine sont donc les héritiers de François en 1470. Les quatre autres enfants sont assez méconnus des historiens et compilateurs : Pierre, Marguerite, Antoinette et Jeanne. On ne connaît le parcours que de deux des filles présentes : Marguerite est épouse de noble Antoine Russet, seigneur de "Gueyrière en Veley"³⁶ et Jeanne de Bocsozel est mariée à Berthon de Bocsozel d'Eydoche. Ces mariages ont lieu bien avant 1470. André de Bocsozel, second enfant du couple, ne reste pas longtemps l'héritier : il meurt peu après son père.

On peut alors considérer Antoine de Bocsozel comme le représentant de la génération suivante. Il fait deux mariages : son premier mariage est avec Antoinette de Torchefelon (probablement autour de 1470 puisque le document mentionne son installation) puis en 1482 avec Anne de Garadeur. Il est difficile de connaître sa date de naissance mais sa date de mort est communiquée par plusieurs érudits et auteurs³⁷. Il meurt en 1496 à Rome, en suivant le roi dans les Guerres d'Italie. Sa femme est veuve pendant un certain moment : elle achète elle-même une maison forte, mettant en avant le caractère indirect de la succession, son fils doit être mineur et donc né récemment par rapport à sa date de mort. Ce fils, l'héritier, est François, aîné du couple. Son cadet est Rolland, mourant à Fontarabie au service du roi. Le troisième enfant est tout aussi mystérieux que le précédent du fait que peu de sources le concernent : Falcon intègre jeune dans les ordres de l'église de Saint-Maurice de Vienne mais meurt rapidement. On ne constate qu'une fille issue du couple : Marguerite, épouse d'Hugues de Lemps. Cette génération permet de constater, comme à Maubec, un décalage d'intérêt : l'intérêt local est toujours présent mais le service auprès du roi attire de plus en plus la famille.

La dernière génération étudiée est donc représentée par François de Bocsozel, fils d'Antoine et époux de Catherine de Colombière avant de devenir veuf avant 1525. Il se remarie le 24 août 1525 avec la fille d'un compagnon d'armes de son père et de lui-même en Italie, Jeanne de Terrail, fille du chevalier Bayard. Cinq enfants naissent de cette union : Pierre (époux d'Antoinette de Poisieu), Jean (aucune information), Soffrey (le dernier) et le

³⁵ Archives de M.Morin-Pons, *Dauphiné -La Côte-Saint-André , Nantoin, Champier, Eydoche, Saint-Hilaire & Gillonnay- Protocoles de IV notaires... Avril 1470 - avril 1471, f°19 à 96* copié par F.Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel tome 3*, Grenoble, 1903, p.178

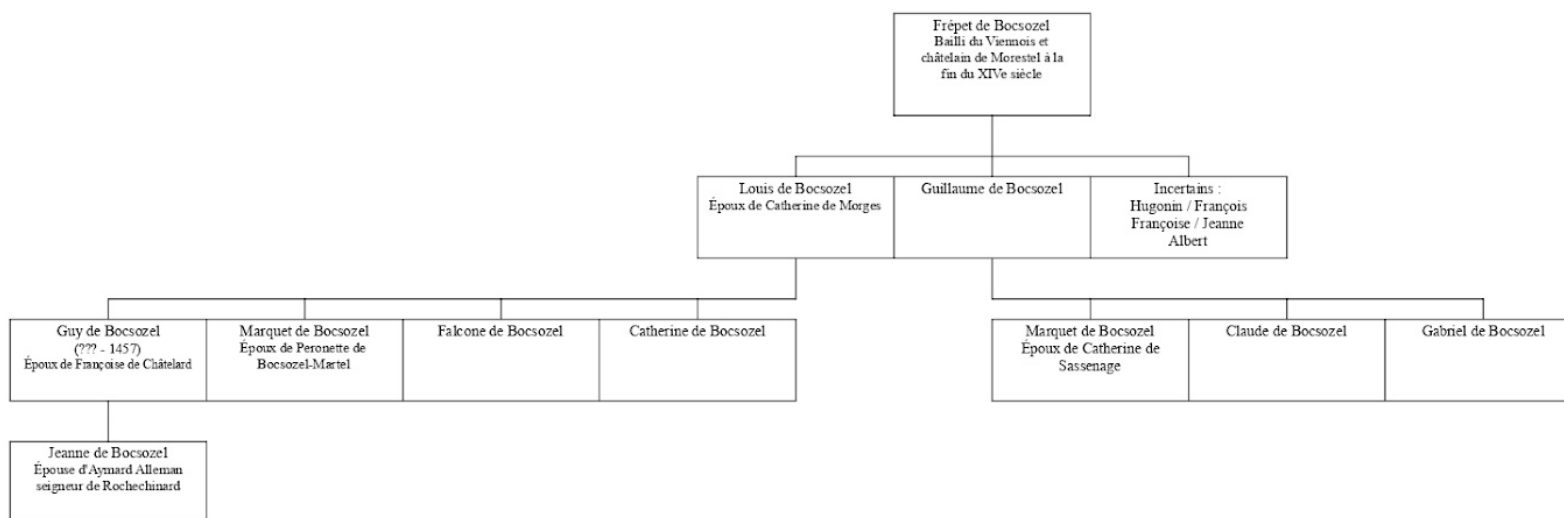
³⁶ La localisation, non retrouvée encore, est donnée par Ferdinand Badin. Il faut partir du principe qu'ils sont en Velay.

³⁷ Notamment G.Laurencin, F.Badin et G.Allard

plus important des garçons Piraud de Bocsozel, aussi nommé Châtelard (en référence à sa maison-forte). Il est l'un des Bocsozel les plus connus de l'histoire : il serait l'amant de Marie Stuart, qui le ferait décapiter en Écosse en 1563 pour avoir été aperçu dans sa chambre par la reine. Le couple a également une fille, Françoise, pour laquelle nous ne disposons pas d'informations.

Une certaine différence se fait sentir par rapport à Maubec : nous n'avons presque pas d'informations sur les cadets et benjamins qui ne deviennent pas les héritiers de la branche. Cette différence est liée à la puissance de la branche : d'une branche puissante régionalement, avec des vues sur des offices et des territoires importants en dehors du Dauphiné, nous passons ici à une branche un peu plus locale durant tout le siècle, son importance se montrant à la fin toute fin du XV^e siècle par rapport à Maubec.

c) Une lointaine branche : celle de Belmont



Généalogie 3 : La branche de Belmont et de Belmont-Écluse

Son nom peut être remis en cause : on peut la nommer “de Belmont” jusqu’à sa fin pendant le XV^e siècle, ou bien mettre en avant la complexité de sa structure en la nommant “Belmont-Écluse” à partir de la moitié du XIV^e siècle. Nous pourrions plutôt considérer une fracture au sein de cette branche à la deuxième génération du XV^e siècle, ce qui contraint l’utilisation de l’emploi de ces deux qualificatifs, l’un qui est uniquement de Belmont et l’autre étant de Belmont-Écluse. Dans les deux cas, cette branche n’est reliée aux deux précédentes par des liens encore inconnus : la branche de Belmont est créée sous Hugues de Bocsozel, fils de Jacques de Bocsozel seigneur de Gières, dans la seconde partie du XIII^e siècle³⁸. Les origines de la branche de Gières, étant déjà floues, ne permettent pas d’éclaircir celles de la branche de Belmont : il sont installés dès la fin du XII^e siècle à Gières mais leur lien exact avec la branche de Bocsozel pose soucis³⁹. Par son importance moindre, la branche

³⁸ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*... p.114,1967

³⁹ Idem, p.92 - 100

de Belmont déchoit durant la seconde moitié du XIV^e siècle et au début du XV^e siècle, si bien qu'il est difficile de bien la situer chronologiquement.

Pour connaître au mieux cette branche, il nous convient de l'observer à travers plusieurs générations comme celle de Frépet (ou Jacques) de Bocsozel : ce dernier vit dans la seconde moitié du XIV^e siècle, il est bailli du Viennois et châtelain de Morestel à la fin de ce siècle (ce qui nous permet de le placer chronologiquement). On ne connaît pas son épouse, cependant nous connaissons sa descendance. Avec sûreté, nous pouvons citer Louis et Guillaume de Bocsozel, ses deux héritiers. Avec moins d'assurance, d'autres enfants sur lesquels nous avons peu d'informations sont mis en avant par Badin : Hugonin, Françoise, Albert, François et Jeanne de Bocsozel complètent la liste. A partir de lui, la branche se divise donc en deux parties représentées par Louis et Guillaume qui obtiennent différentes seigneuries et châtelainies de son héritage.

Louis n'est pas seigneur de Belmont mais d'Éclose : d'où la possible appellation de branche de Belmont-Éclose. Il va alors évoluer en parallèle de son frère Guillaume : sa descendance est plus longue que celle de son frère, c'est pour cela que nous étudions dans un premier temps celle de Guillaume. Nous ne connaissons donc pas l'épouse de Guillaume mais, encore une fois, seulement ses trois enfants : Marquet de Bocsozel épouse Catherine de Sassenage au début du siècle, Claude de Bocsozel ainsi que Gabriel qui n'ont pas de descendance. Ils sont les propriétaires de Belmont qui est cependant vendu en 1458, marquant la fin de cette partie de la branche (qu'on peut considérer "de Belmont" comparée à celle de son frère aîné Louis qui pourrait être considérée comme "Belmont-Éclose" par son implantation).

Bien qu'on connaisse peu la branche de Guillaume, la descendance de Louis de Bocsozel semble plus étoffée. Il est marié à Catherine de Morges⁴⁰ et a quatre enfants que nous ne connaissons que très peu, du moins pour la moitié d'entre eux : Guy est l'héritier, que nous traiterons ensuite. Vient après Marquet de Bocsozel, qui épouse Peronette (ou Feronette) de Bocsozel-Martel pendant la première partie du XV^e siècle. Les deux filles sont moins connues : Falcone et Catherine sont peut-être mortes avant la possibilité de les marier, expliquant leur absence par la suite dans les sources. Ici également, la division règne sur les biens pour les héritiers : Guy et Marquet se partagent le patrimoine de la famille, Marquet n'ayant pas d'enfants, il instaure son cousin (selon Badin, il est possible que ce soit son oncle ou un descendant de ce dernier) héritier en 1417.

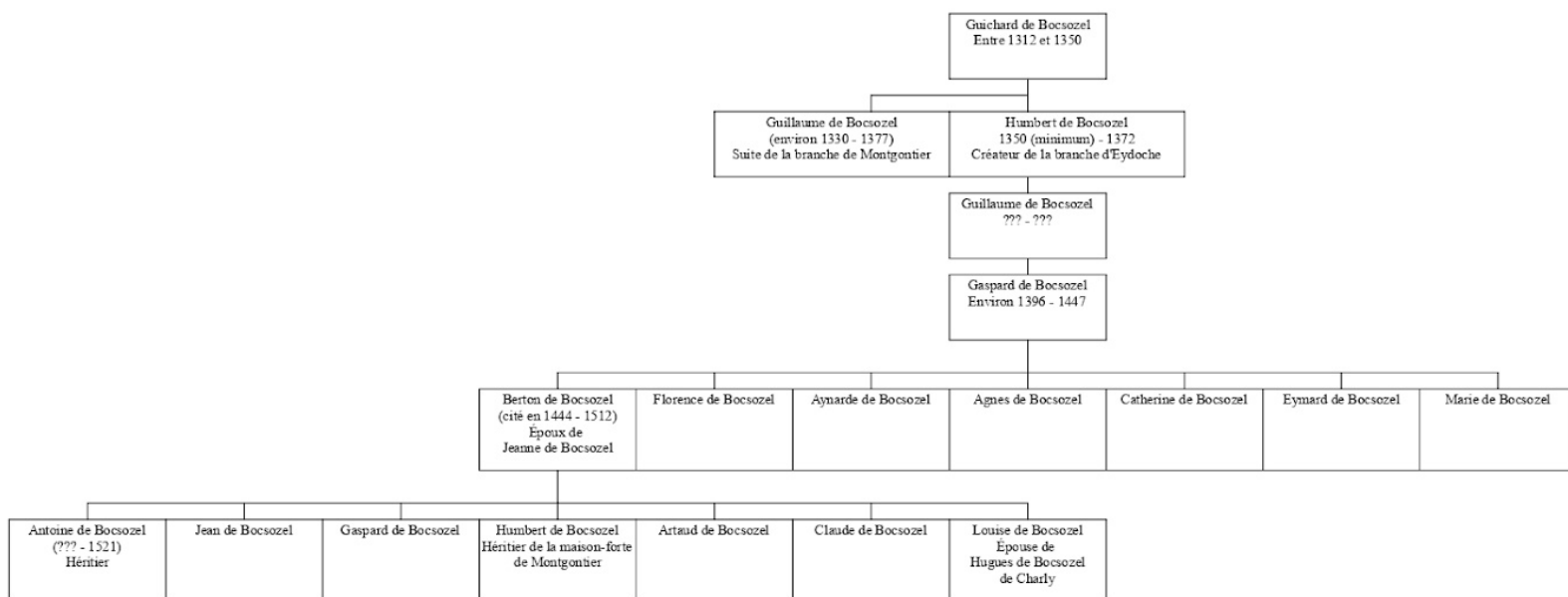
La dernière génération de la branche de Belmont-Éclose repose sur Guy de Bocsozel, qui se marie avec Françoise de Châtelard et n'obtient qu'une fille : Jeanne. La branche tombe alors en quenouille : aucun héritier mâle n'assure la continuité et Jeanne épouse Aymard Allemand, seigneur de Rochechinard. Ils ont, entre autres, Annemonde Allemand de Demptézieu comme fille qui épouse Hugues de Maubec, fils d'Hugues de Maubec, pendant la première moitié du XV^e siècle.

La branche de Belmont a une situation complexe : par sa position reculée et son importance réduite par rapport aux autres branches, elle semble en retrait dans les sources. De cette façon, elle nous paraît plus vague dans sa chronologie : il est difficile de connaître exactement les seigneurs des autres branches en activité parallèlement à celle-ci. Cependant,

⁴⁰ Qui semble être une ville neuve sur les bords nord du Lac Léman.

certaines indices nous permettent de savoir que la branche de Belmont s'éteint vers les années 1460 : la mort de Guy de Bocsozel en 1457 et la vente de la maison-forte de Belmont par son cousin semblent sonner la fin pour la branche, dont les individus meurent sans laisser de trace (par destruction de leur testament, perte ou autre).

d) L'apparition récente de la branche d'Eydoche



Généalogie 4 : La branche des Bocsozel d'Eydoche

La branche d'Eydoche possède une origine étroitement liée à l'existence de la branche de Montgontier. L'héritage de Guichard de Bocsozel de Montgontier en est la cause : un fils de son second mariage, Humbert, est émancipé par son père qui lui donne également la maison-forte d'Eydoche ainsi que d'autres possessions et droits⁴¹ en 1359. Cet individu disparaît avant la fin du siècle puisque c'est son petit-fils Gaspard qui prend la suite dans ses possessions⁴², le fils de Guillaume. La branche émerge alors après le Traité de Paris de 1355 : Guichard de Bocsozel, implanté dans le mandement de la Côte-Saint-André, est également l'ancêtre de cette branche, commun aux Montgontier. Ces branches sont donc cousines, avec les mêmes racines.

Gaspard de Bocsozel est mentionné depuis 1396 (au minimum) et nous retrouvons son testament en 1447 : il est probable, selon Ferdinand Badin qui compile les écrits de Guy Allard, que ce Gaspard de Bocsozel trouve la mort en 1465 à la bataille de Montlhéry. Il faut cependant toujours être prudent puisqu'ils traitent que d'un Gaspard, sans plus d'informations sur sa situation : d'Eydoche ou non, ses possessions etc... En revanche, nous connaissons un

⁴¹ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bligny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p.100

⁴² ADI B 4454 : hommage de Gaspard de Bocsozel le 13 février 1399 pour les maisons-fortes d'Eydoche. Consultée avec le résumé d'Auguste Prud'homme dans *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919 tome 4. Partiellement copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 4)*, Grenoble, 1903, p.193

peu plus ce Gaspard de Bocsozel d'Eydoche. Il se marie à Marguerite de Paladru à la fin du XIV^e siècle, et ils donnent naissance ensemble à sept enfants. Le premier est l'héritier de Gaspard : Berthon de Bocsozel d'Eydoche, que nous traitons ensuite. Avec comme possible raison l'apparition nouvelle de la branche, il est difficile de savoir exactement le parcours des autres enfants du couple seigneurial. Toutefois, nous connaissons leurs prénoms : Florence, Aynarde, Agnes, Catherine, Eymard et Marie.

Berthon de Bocsozel d'Eydoche⁴³ est cité dès 1444 : aucune information ne peut nous donner l'exacte date de sa naissance. Pilot de Thorey dans son inventaire⁴⁴ nous fait pourtant parvenir une date de mort du seigneur d'Eydoche qui serait en 1512. Il est marié à Jeanne de Bocsozel, fille de François de Bocsozel de Montgontier et d'Elinode de Virieu. On connaît un peu mieux l'existence de leurs enfants : Antoine, l'aîné, est l'héritier de Berthon que nous traitons ensuite. Jean et Gaspard, les deux suivants, ne laissent pas de traces : aucun acte n'a été retrouvé avec eux comme acteurs, comme le cinquième et le sixième enfant de Berthon et Jeanne, Artaud et Claude. Humbert de Bocsozel d'Eydoche, quatrième enfant du couple, est encore en vie à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle : il est l'auteur d'une vente de maison-forte. Enfant, Louise de Bocsozel est mariée à Hugues de Bocsozel de Charly, fils d'Anthoine de Bocsozel.

On ne connaît Antoine que par rapport à son père : c'est son lieutenant et héritier, mais on ne connaît pas ses fréquentations et son entourage. En effet, son épouse et ses enfants ne sont pas connus. Il est possible qu'il meurt avant, puisqu'on ne garde de lui que son testament du 27 août 1521 fait à Eydoche, l'hypothèse peut être mise en avant sans être confirmée pour le moment.

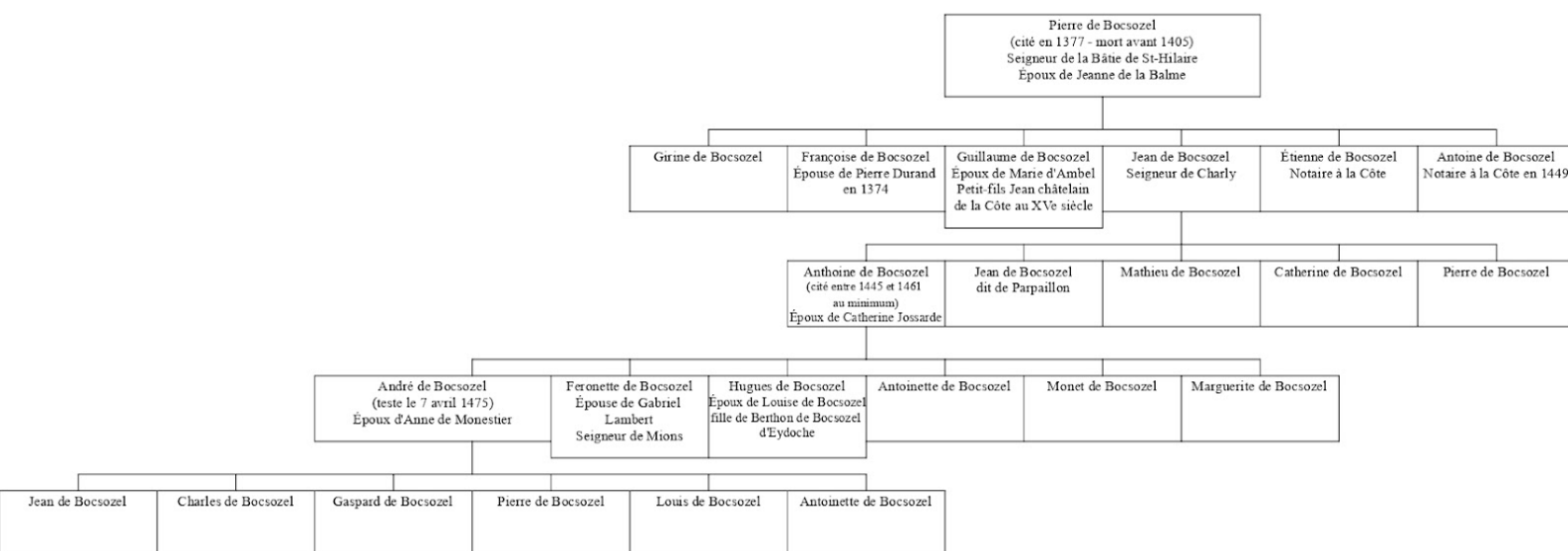
La branche d'Eydoche, bien que récente et foncièrement solide, nous présente un spectre limité de sa structure : on connaît les noms des enfants ainsi que les héritiers, mais certaines données sont manquantes pour une présentation complète, comme l'épouse d'Antoine (ou l'absence de cette dernière).

e) Une branche avec deux centres géographiques : la branche de Charly ou La Bâtie-Gillonay et de Charly

C'est une branche qui apparaît probablement avant le Traité de Paris de 1355 : Françoise Pellat la référence comme "Muriels-La Bâtie Gillonnay", l'implantation lyonnaise n'est pas encore effectuée puisqu'elle se déroule pendant le XV^e siècle. Elle commence selon la même auteure en 1287 avec l'installation du chevalier Humbert de Bocsozel aux commandes du château de Muriels et d'autres possessions en Viennois. La branche semble se transformer progressivement afin d'obtenir la version que nous avons au XV^e siècle, avec les mêmes implantations viennoises qui permet de nommer la branche. Selon Badin, que Françoise Pellat contredit, Humbert de Bocsozel serait le frère d'Egidius de Bocsozel, premier seigneur de Maubec, laissant imaginer une division entre les territoires de Bocsozel du nord (Maubec) et du sud (Gillonay et les alentours de Bocsozel) et un lien fort entre les deux branches. Cette hypothèse n'est pas vérifiée.

⁴³ Nous avons la certitude qu'à plusieurs reprises l'adjectif "d'Eydoche" est ajouté à son nom.

⁴⁴ E. Pilot de Thorey, *Catalogue des acte du dauphin Louis II devenu roi de France Louis XI relatifs à l'administration du Dauphiné*, Grenoble, 1899, p.464



Généalogie 5 : la branche de Bocsozel-Charly

Pour traiter plus facilement du XV^e siècle, il est toujours bon d'exposer le seigneur qui est à la charnière entre le XIV^e et le XV^e siècle. Dans le cadre de la branche de Charly, ce seigneur est Pierre de Bocsozel, cité au minimum dès 1377 et meurt avant 1405. Il est l'époux de Jeanne de la Balme, et leurs enfants sont mieux documentés que les branches précédemment exposées, sauf exceptions parmi les enfants. L'aînée en est un : Girine, ne nous laisse pas de traces. Françoise de Bocsozel apparaît uniquement via son mariage avec Pierre Durand en 1374, idem pour Guillaume de Bocsozel qui épouse Marie d'Ambel : Badin ne rapporte d'eux que la vie de leur petit-fils Jean qui devient châtelain de la Côte-Saint-André au XV^e siècle. Jean, le suivant, n'est pas l'héritier du couple et part dans le Lyonnais pour obtenir certaines possessions. Enfin, deux notaires concluent la liste d'enfants du couple : Étienne et Antoine.

Du fait d'une succession particulière, il nous faut continuer à la génération suivante avec Jean de Bocsozel. On ne connaît pas sa femme, mais ses cinq enfants nous permettent de comprendre le chemin de la succession : Antoine est l'héritier, et rassemble les biens de la génération précédente en Viennois et en Lyonnais, Jean fils de Jean est également l'héritier de son père, créant une sorte de division des biens. Enfin, les autres enfants ne sont connus que par leur prénom : Mathieu, Catherine et Pierre.

Antoine de Bocsozel, cité assurément entre 1445 et 1461 environ, constitue alors la suite du lignage : il se marie à Catherine Jossarde et nous connaissons le parcours de la moitié de leurs enfants. André, l'aîné, est l'héritier des biens de la branche. Feronette (ou Peronette) est l'épouse de Gabriel Lambert, le seigneur de Mions et son petit-frère, Hugues, l'époux de Louise de Bocsozel, fille de Berthon. Pour conclure cette génération, les trois derniers enfants sont comme pour la génération précédente, c'est-à-dire inconnus en dehors de leurs prénoms : Antoinette, Monet et Marguerite.

Pour conclure le lignage uni, c'est avec André que nous terminons. Nous ne connaissons rien de sa date de naissance, même approximativement. Nous ne pouvons que savoir la date où il fait son testament, c'est-à-dire le 7 avril 1475. Sa femme est Anne de Monestier, il ont six enfants ensemble : Jean, Charles, Gaspard, Pierre, Louis et Antoinette. La succession, complexe après André, divise le territoire de la branche entre ses enfants.

En résumé, il est compliqué d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur cette branche : avoir deux centres géographiques pendant le XV^e siècle ne simplifie pas notre tâche contemporaine, puisqu'avec la dispersion des propriétés se dispersent également les actes et sources qui nous permettent de mieux connaître la famille, ses enfants et leurs parcours. Nous arrivons malgré tout à établir un lignage intéressant, se déstabilisant sur les successions.

f) Les branches moins documentées : Martel, Renage, Roche

Il est difficile de classer ces dernières correctement : elles ont soit une période d'existence très courte, remettant en cause cette appellation de "branche" entière, ou bien on ne connaît pas leur origine. Le premier cas correspond aux caractéristiques des Bocsozel qui se sont déplacés à Roche ou Renage⁴⁵ alors que la branche de Martel conviendrait au cas second.

La branche de Renage est créée en 1430, lorsque Humbert de Maubec, fils de François, récupère la châellenie de Renage à son compte. A partir de ce moment, et jusqu'à l'année 1490 au minimum, cette branche de "Maubec-Renage" est à la tête de la même châellenie. A chaque génération, nous n'arrivons pas à connaître l'identité de l'épouse ni des autres enfants que les héritiers. Humbert a deux enfants : Guillaume et Aymar, ce sera l'aîné Guillaume qui continue la branche avec un autre héritier qui s'appelle Guillaume. Avoir plus de données sur la branche nous permettrait ainsi de soulever plusieurs questions à son propos : on ne peut pas avancer plus que ce qui est présenté, la branche se finissant peut-être à Guillaume IInd de Maubec-Renage.

Également issue de la branche de Maubec, la branche de Roche est encore plus éphémère. Il faut revoir la seconde génération au XV^e siècle pour la branche de Maubec : Hugues, fils d'Hugues, mari d'Annemonde Allemand de Dempézieu fille de Jeanne de Bocsozel de Belmont, devient seigneur de Roche et crée une branche qui s'éteint à sa mort, faute de descendants.

Enfin, une branche bien plus intrigante et qui paraît plus fournie en détails se glisse dans l'analyse. Cette branche, celle de Martel, n'est détaillée que par Badin : dans les sources recopiées par le notaire, on constate bien un "Martel" ajouté aux individus de cette branche. On n'en connaît pas l'origine : Françoise Pellat, qui a travaillé sur les origines de la famille de Bocsozel, ne mentionne pas cette branche. Au XV^e siècle, elle ne nous laisse que deux générations.

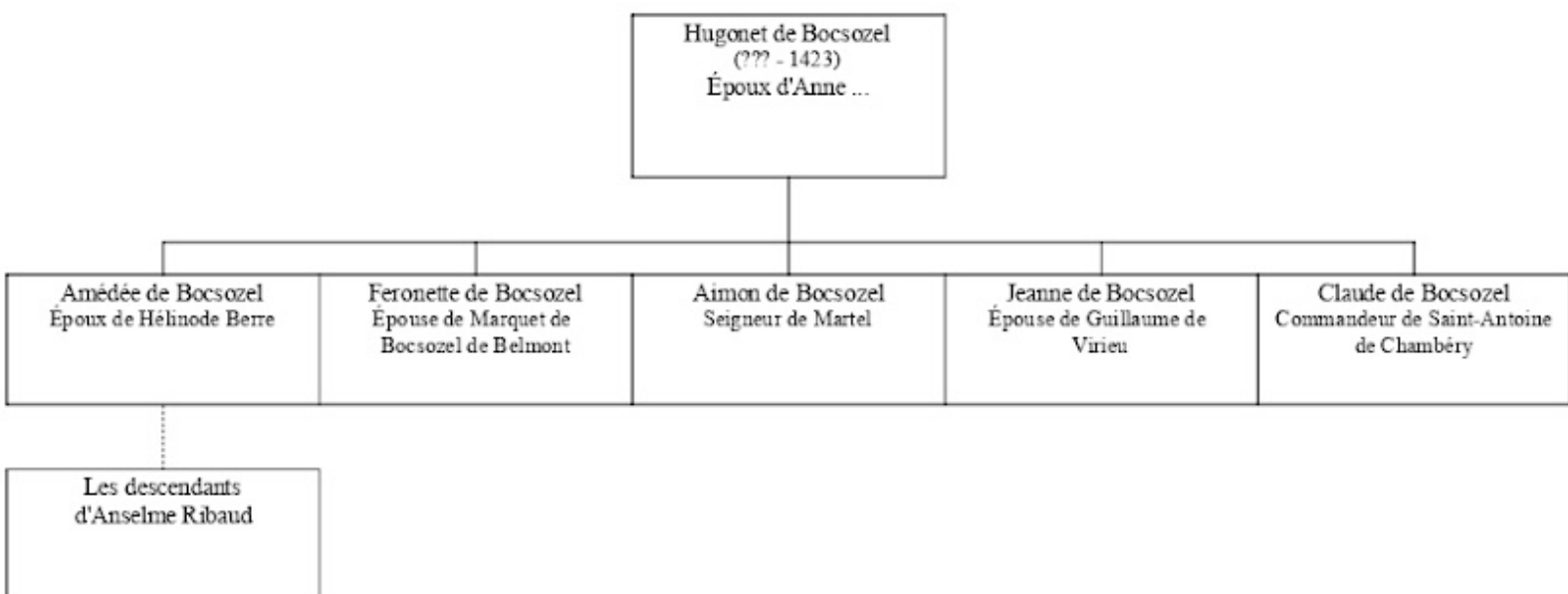
La première, représentée par Hugonet de Bocsozel (mort en 1423), met en avant plusieurs enfants nés de l'union avec une Anne (son nom n'a pas été retrouvé, ni par Badin, ni par mes soins). Ces enfants comportent Amédée, l'héritier, Feronette (ou Peronette), Aimon (seigneur de Martel), Jeanne (épouse de Guillet ou Guillaume de Virieu) ainsi que Claude,

⁴⁵ Pour ces deux branches, se reporter à la généalogie de Maubec.

Commandeur de Saint-Antoine de Chambéry. A cette génération, les détails sont nombreux pour les enfants : on peut donc mettre en avant que la branche soit connue, peut-être pas en nombre dans les archives iséroises mais peut-être, selon son implantation⁴⁶, d'autres archives détiennent les nombreux détails que cette branche nous réserve.

A la seconde génération du XV^e siècle, cette branche disparaît : Amédée de Bocsozel, héritier de Hugonet, mari de Hélinode Berre, meurt sans descendants, ses biens allant aux descendants d'Anselme Ribaud⁴⁷.

Puisqu'il est si compliqué d'en obtenir des données exactes, ces branches (ou sous-branches) diffèrent des autres, plus étoffées dans les connaissances généalogiques ou avec une longévité incomparable. Il faut tout de fois les aborder comme ce qu'elles sont : une partie de la famille de Bocsozel, moins connue mais autant utile pour connaître le fonctionnement et le parcours de la famille au XV^e siècle. Elles ne sont pourtant pas les seules branches partiellement inconnues : certains individus ne sont pas connus dans la chronologie comme les généalogies montrent. Ainsi, ces personnages pourtant mentionnés par des érudits locaux ne sont connus que par leur nom et leur généalogie.



Généalogie 6 : La branche de Bocsozel-Martel

La famille de Bocsozel est sans conteste l'une des plus anciennes familles de la noblesse dauphinoise. Les branches montrent parfaitement les intérêts et les exemples multiples qu'une famille aussi ancienne peut nous offrir. Pour connaître la famille de Bocsozel, citer les individus qui constituent cette entité ne suffit pas, ce qui est évident. Il faut donc se porter sur d'autres analyses en mettant en avant des exemples plus détaillés.

⁴⁶ Correspondant aujourd'hui à l'Ain, la Savoie.

⁴⁷ ADI B 2627, Copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, Grenoble, 1903, p.79

2) Comment appeler la famille de Bocsozel ? Les titres et qualificatifs de la famille

En raison du statut de la famille de Bocsozel, il convient d'observer la façon dont ils sont présentés dans les écrits qui concernent la famille : nous pouvons, dans ce cadre, nous intéresser à l'étude des titres de la famille et les adjectifs qualifiant les individus dans différents actes. En prenant en compte cette étude, nous pourrions ainsi mieux mesurer l'importance de la famille au XV^e siècle et ainsi constater l'évolution que connaît la famille pendant cette période par rapport au constat de Françoise Pellat sur la famille de Bocsozel en 1355.

a) "Noble", "chevalier", "écuyer" : les qualificatifs d'une strate

- La famille de Bocsozel, une famille noble

Il est important de saisir les concepts de chacune de ces notions. Il semble que nous devons les distinguer en les analysant en amont. Aucune hiérarchie n'est à mettre en avant parmi ces trois notions : elles apparaissent sur l'ensemble de la famille, sans distinction vis-à-vis des branches. Ces titres ne laissent aucun doute sur la famille : elle est dans sa globalité un plein membre de la noblesse, tous ses membres font partie de la noblesse locale (dépendant des branches : noblesse dauphinoise, savoyarde...). Toutefois, nous pouvons nous interroger sur l'utilisation de ces différents qualificatifs qui apparaissent dans nos sources pour traiter certains membres de la famille.

Nous pouvons déjà formuler ce qui nous permet d'affirmer la noblesse des Bocsozel : la noblesse est un statut qui se passe par le sang, on affirme ce qui a déjà été mis en avant précédemment, que la famille de Bocsozel est dans son intégralité noble. Ce statut est un héritage, tant matériel (avec les fortifications par exemple) qu'immatériel (sang, nom...), et fait figurer parmi ce statut certaines interdictions également : on note surtout l'impossibilité de travailler, puisque le noble se doit d'être rentier de sa terre, selon les principes de Thomas d'Aquin il est également interdit de se livrer au négoce, mettant dos à dos nobles et marchands.

Ce terme de noble est donc courant parmi la famille de Bocsozel : on le voit à chaque acte où un membre de la famille prend part, quelle que soit la branche. Dans la branche de Maubec, à chaque génération, les seigneurs sont mentionnés comme nobles. En 1411 à la mort de François⁴⁸, en 1414 avec l'hommage d'Hugues encore mineur⁴⁹, en 1484 avec un arrêt du parlement de Paris pour François-Louis⁵⁰ ou encore l'hommage pour la seigneurie de Maubec par Louis de Maubec-Montlaur⁵¹. Bien que la branche de Maubec soit radicalement

⁴⁸ ADI B 3421, parchemin

⁴⁹ ADI B 4454, consultée avec le résumé d'Auguste Prud'homme dans *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919 tome 4. Partiellement copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, Grenoble, 1903, p.3. Cote reprise en partie par les fiches du Département de l'Isère traitant des différents sites ayant appartenus aux de Maubec : Serpaize, Montfort etc...

⁵⁰ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, Grenoble, 1903, p.7

⁵¹ ADI B 2652 copié par F. Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, Grenoble, 1903, p.12

différente des autres branches par leur puissance, elle constitue un bon exemple de ces nombreux rappels qui sont faits pour montrer la qualité des individus au sein de la famille. Le terme est d'usage fréquent au sein de la famille : on le voit souvent, durant toute notre période et sur tous les Bocsozel consultés du XV^e siècle.

Il est pourtant assez compliqué de faire correspondre cette idée de la noblesse avec la noblesse que nous observons parmi pour les Bocsozel. En effet, qu'en est-il de la partie notariale de la famille de Bocsozel par exemple, qui exerce un métier tout en étant considérés comme nobles ? Cette question peut se poser sur certains descendants de la branche de Charly qui porte en son sein deux notaires (au minimum) à la seconde génération du XV^e siècle : Étienne et Antoine de Bocsozel, notaires vers la moitié du XV^e siècle. Se questionner sur cette définition ne remet pas en cause leur noblesse mais plutôt la définition de la noblesse qui ne semble pas être en accord avec ces individus décrits comme nobles parmi les actes : ils peuvent être notaires et nobles, mais l'appui financier apporté par ce métier met en avant des individus loins du sommet de la hiérarchie nobiliaire.

Dans un second temps, nous avons aussi la trace de multiples échanges et ventes de la part des membres de la famille de Bocsozel dans le mandement de la Côte-Saint-André, où les seigneurs vont parfois directement faire ce qu'on pourrait qualifier de "négoce" avec d'autres acteurs. Amédée de Bocsozel-Martel et sa femme Hélinode Berre en 1400⁵² vendent par exemple à Jean de la Côte une émine de froment de cens annuel : est-ce un manquement à leur devoir noble ? On ne considère pas ces transactions comme du commerce. Il faut y voir un seigneur vivant de ses terres. Ces définitions de la noblesse par Philippe Contamine ou Joseph Morsel ne peuvent peut-être pas se calquer sur toute la noblesse : ces échanges commerciaux vont de pair avec les échanges culturels ou patrimoniaux, constituant des alliés durables par ces voies. Ou bien la richesse des branches est mise en question : la branche de Maubec et son seigneur n'apparaissent pas dans des ventes telles.

Nous pouvons donc penser à une différence de puissance : cette définition de la noblesse ne correspond pas à tous les nobles de la famille de Bocsozel, mais uniquement à son "élite" qui réside dans la branche de Maubec. Nous pouvons sûrement conclure sur une définition qui ne vise qu'une strate particulière de la noblesse, sans prendre en compte la petite noblesse qui ne peut entrer dans la case de cette définition. Une partie de la définition qui reste universelle semble la question de l'héritage qui permet la transmission mais aussi l'enrichissement de l'individu.

- Le titre de chevalier : une rareté dans la famille ?

	Chevaliers	Écuyers / damoiseaux	Noble et puissant
Maubec	- François de Bocsozel (1340 - 1411) - Louis de	X	- François de Bocsozel (1340 - 1411) - Louis de

⁵² ADI B 3408 f°86

	Maubec-Montlaur (1460 - 1531)		Maubec-Montlaur (1460 - 1531)
Montgontier	- Jean de Bocsozel (1380 - 1415) - Antoine de Bocsozel (??? - 1496)	X	- Antoine de Bocsozel (??? - 1496)
Belmont	- Frépet de Bocsozel (seconde moitié du XIV ^e siècle)	X	X
Charly	- André de Bocsozel (1475)		- André de Bocsozel (1475)
Eydoche	X	- Berthon de Bocsozel (1444 - 1512)	- Berthon de Bocsozel (1444 - 1512) - Antoine de Bocsozel (mort en 1521)
Martel	X	X	X
Renage	X	- Guillaume I ^{er} de Maubec-Renage (1444)	X

Fig. 1 : Les titres au sein de la famille de Bocsozel

Qu'en est-il des deux autres termes, écuyer et chevalier ? Il est certain que les deux sont nobles : ils sont parfois ensemble pour la description d'un membre de la famille de Bocsozel, c'est-à-dire que nous pouvons être l'un et l'autre en même temps. François de Bocsozel, seigneur de Maubec, est d'ailleurs présenté ainsi lors de la composition de son hérité en 1411⁵³ : chevalier et noble. Le chevalier doit néanmoins être adoubé : cet adoubement et sa cérémonie ont un certain coût que tous les nobles ne peuvent assurer, ce titre reste alors à une certaine élite uniquement. Le terme d'écuyer est plus trouble : J.Morsel considère l'usage d'écuyer comme réservé au milieu aristocratique, notamment dans l'Empire Germanique, où ce terme rentre en contradiction avec le chevalier qui est adoubé. Ce dernier est assez rare dans la famille de Bocsozel : un seul individu est recensé, Guillaume de Maubec-Renage I^{er}. Ainsi nous pouvons nous recentrer sur le terme de chevalier maintenant qu'il est distingué de celui d'écuyer.

Les Bocsozel sont, avant les différentes implantations seigneuriales et castrales, une famille de chevaliers établis au XI^e siècle dans le Viennois⁵⁴. Elle fait alors partie de

⁵³ ADI B 3421, parchemin

⁵⁴ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bigny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p.9

l'ancienne noblesse dauphinoise. Certains Bocsozel sont pourtant encore qualifiés de "chevalier" au XV^e siècle après une baisse de la fréquence de l'apparition de ce titre dans la famille, possiblement à cause du coût de la cérémonie ou de l'armement selon F.Pellat. On retrouve en tout six chevaliers dans la famille, répartis en quatre branches : Maubec, Montgontier, Charly et Belmont. Avant de traiter au cas par cas ces individus, tâchons d'aborder la question par branche. Les quatre branches mentionnées comptent parmi les branches les plus anciennes de la famille au XV^e siècle. On trouve ainsi Maubec (créée en 1257), Montgontier (1269), Belmont (seconde partie du XIII^e siècle) et Charly (1287). La présence des uniques chevaliers au sein des Bocsozel dans ces branches témoignent probablement d'un statut particulier de ces branches parmi les autres : leur ancienneté ajoutée, on peut penser à une mise en avant symbolique au sein de la famille. La symbolique n'est pourtant pas un critère : comme indiqué précédemment, l'adoubement est constitué d'une cérémonie et d'un armement coûteux pour l'individu, il semble que la symbolique que ces branches héritent par rapport aux branches plus récentes semble être à considérer sur un plan financier. Or, parmi ces branches les plus anciennes, on retrouve celle de Belmont qui paraît connaître des problèmes financiers à la fin du XIV^e et au début du XV^e siècle.

En conséquence, il est mieux d'observer l'individu dans ce cadre. A Maubec, deux chevaliers sont relevés : François de Bocsozel (1340-1411 environ) ainsi que son arrière-petit-fils Louis de Maubec-Montlaur (1460-1531 environ). Le premier est connu pour ses nombreux coups de force dans la région durant la seconde moitié du XIV^e siècle et témoigne d'un patrimoine foncier important malgré des sanctions issues de son procès d'entre 1370 et 1380. Il affiche tout de même le titre de *miles* à travers deux documents : les aveux et dénombremements pour les châteaux de Maubec, des Éparres, de Saint-Alban, Montfort et Serpaize (1396)⁵⁵ ainsi que la composition de son hérité en 1411⁵⁶. Effectivement, selon Guy Allard⁵⁷, il accompagne en 1366 Amédée VI en Turquie dans une croisade qui consiste à sauver un parent du Comte Vert, Jean V Paléologue. Selon le même auteur, il combat les chevaliers teutoniques en Prusse en 1370. Dans ce laps de quatre ans, il attaque le pouvoir delphinal avec deux attaques que les érudits locaux connaissent bien : le guet-apens de la Maladière en 1369, plusieurs pillages de la Commanderie de Vaulx (en 1363, 1368 et 1370)⁵⁸ ainsi qu'une attaque du marché de Bourgoin en 1370 où il piétine les étendards dauphinois. Être chevalier repose donc sur deux points qui sont la richesse et le prestige : son arrière-petit-fils, Louis, dispose également de ces deux points, jouissant d'une certaine fortune issue de sa Baronnie et des autres possessions, toujours aussi nombreuses, mais également des beaux mariages organisés par son père ou pour lui-même (sa mère étant la fille du maréchal de France et sa femme la fille du baron de Miolans en Savoie). Nous pouvons même ajouter une dimension guerrière à son titre : il participe à la guerre folle dans le camp de Charles d'Orléans. Difficile d'affirmer que cet aspect guerrier peut ne pas être pris en compte : nous ne disposons pas des informations nécessaires pour mettre en avant l'attribution de ce titre de chevalier avant les événements guerriers de François ou Louis.

⁵⁵ ADI B 2655, document n°19, f°1 à 20

⁵⁶ ADI B 3421, parchemin

⁵⁷ G. Allard, *Dictionnaire du Dauphiné*, Grenoble, impression de 1864, tome 2 p 438,

⁵⁸ Idem, avec réserve.

Par conséquent, il nous faut observer d'autres branches, comme celle de Montgontier. Nous trouvons dans cette branche, comme à Maubec, deux chevaliers : Jean de Bocsozel (cité depuis 1380 au minimum, mort probablement en 1415) et Antoine de Bocsozel (mort en 1496). Jean est le fils de Guillaume de Bocsozel de Montgontier, l'un des ancêtres les plus importants de la branche par ses aventures diverses. En observant attentivement les agissements de Guillaume, à travers ses nombreux achats et dépenses (maisons-fortes, aide à son parent...) on pourrait assurer l'assise économique que cette branche possède. Il ne serait donc pas faux d'avancer qu'à l'aube du XV^e siècle la branche de Montgontier soit suffisamment imposante financièrement pour que Jean devienne chevalier.

On pourrait également penser, en plus de l'aspect financier qui est doit être présent pour devenir chevalier, que ce titre revient à Jean par les actions de son père ? Ce serait difficile à affirmer puisque François de Bocsozel, son frère, n'est pas qualifié comme tel. Ce titre est personnel et non héréditaire, la transmission ne s'effectue ni par le sang, ni par le nom. Seul l'argument financier domine, sinon François le fils de Jean serait également chevalier. Ce titre doit être une attribution militaire dans ce cas puisque de Maubec à Montgontier, les critères ne diffèrent point.

Antoine de Bocsozel, son petit-fils, est également chevalier. François, fils de Jean et père d'Antoine, ne l'est pas. Nous pouvons alors affirmer que le titre ne suit pas la famille, n'est pas dans l'héritage de l'individu. L'approche économique se corse, il est difficile d'affirmer la bonne fortune de la branche de Montgontier entre 1470 (mort de François) et 1496 (mort d'Antoine). Ce qui nous intéresse le plus avec Antoine reste la question que nous avons en suspens : l'attribut militaire du chevalier. Alors que son grand-père meurt à Azincourt, Antoine meurt à Rome en 1496 en pleine Guerre d'Italie, suivant le roi de France Charles VIII.

Au sein de la branche de Charly, à la dernière génération du XV^e siècle, André de Bocsozel (testament effectué le 7 avril 1475) est le seul de sa branche à obtenir le titre de chevalier. D'un point de vue économique, ceci nous indique une branche qui monte en puissance durant notre période : son importance est sans cesse accrue à travers les générations. Dans le cas d'André, la dimension guerrière n'est pas présente : elle est sûrement remplacée par d'autres attributs. Cet attribut pourrait être seigneurial : l'accumulation des possessions sous le règne de son père et le sien est incomparable pour le lignage. Mais il ne semble pas être suffisant pour considérer un titre aussi important : pour André, la dimension économique seule entre en compte pour son titre de chevalier acquis.

A Belmont pendant la seconde moitié du XIV^e siècle, les conditions sont les mêmes mais le contexte est différent : un siècle sépare André de Bocsozel-Charly (mentionné en 1475) et Frépet (ou Jacques) de Bocsozel de Belmont (fin XIV^e siècle), seul chevalier de la branche pendant notre période. Alors que nous ne sommes plus dans le même siècle, il est possible que les modalités changent : l'accession à la chevalerie relève peut-être d'une cérémonie moins coûteuse au XIV^e siècle qu'elle ne l'est au XV^e siècle. Beaucoup d'autres données nous échappent sur cet ancêtre de la branche de Belmont : ses liens avec la Savoie pour connaître l'obtention de son titre par exemple, son ascendance, sa participation guerrière etc...

Pour conclure sur la chevalerie parmi les Bocsozel, il semble capital de comprendre que c'est un titre rare au sein de la famille : les moyens d'accession sont limités à

l'adoubement, qui est une cérémonie chère, et parfois au rôle de la branche localement. Françoise Pellat observe déjà après 1200 un adoubement de plus en plus tardif dans la vie d'un noble. A travers ce prisme, les six chevaliers de Bocsozel représentés dans le tableau entre la fin du XIV^e et la fin du XV^e semblent soumis à ce même schéma : un adoubement tardif, lié à l'accumulation de richesse obligatoire pour organiser la cérémonie. Il est compliqué d'établir un profil type, si l'on questionne la relation avec le souverain par exemple, ce titre ne semble pas avoir d'importance : François de Bocsozel de Maubec devient chevalier avec de mauvais rapports avec le pouvoir delphinal.

- Écuyer : une utilisation centrée sur une branche à cause de son statut ?

Alors que les deux premiers titres évoqués (noble, chevalier) connaissent des études approfondies et sont mieux documentées à toutes les échelles, même localement, l'apparition du terme "écuyer" pour un seul individu de la famille crée une certaine différence avec la branche de Renage.

Il n'apparaît que pour Guillaume de Maubec-Renage (il vit aux alentours de la moitié du XV^e siècle), châtelain et mistral de Beaucroissant vers 1446. Plusieurs définitions peuvent entrer en compte pour Guillaume : est-ce un rang aristocratique qui lui est donné plus jeune en attendant d'être chevalier ou est-ce plutôt une question de charges données par son souverain ? Dans le premier cas, ça pourrait induire qu'une autre partie de la famille soit considérée comme chevalier, modifiant la rareté du titre au sein de la famille. Dans le cas second, cela mettrait en avant un lien étroit entre pouvoir delphinal et famille de Bocsozel, que nous traiterons par la suite.

D'autres titres sont trouvés pour définir qu'une personne au sein de la famille sur l'époque étudiée, c'est ainsi que nous observons dans la branche d'Eydoche Berthon qui est considéré comme "damoiseau".

b) "Noble et puissant" : une élite au sein des Bocsozel ?

- Qui est "noble et puissant" au sein des Bocsozel ?

On trouve, au XV^e siècle, six membres de la famille de Bocsozel qui ont un complément à "noble" lorsqu'on parle de ces individus dans les sources. Ils sont répartis parmi quatre branches : Maubec, Montgontier, Charly et Eydoche. Les branches que nous allons traiter sont quasiment identiques aux branches traitées précédemment pour les chevaliers : seule Belmont n'y figure plus, remplacée par Eydoche. Nous allons donc reprendre les données du tableau précédent pour les exemples mentionnés.

Parmi les Maubec, les deux détenteurs de ce qualificatif de "puissant" sont François de Bocsozel, le *miles* que nous traitons dans la partie précédente au sujet des chevaliers, ainsi que son fils Hugues de Maubec, supposément premier baron de Maubec.

Pour la branche de Montgontier, on retrouve aussi le même individu traité pour la partie sur les chevaliers : Antoine de Bocsozel. Il en est de même pour la branche de Charly avec André de Bocsozel.

Enfin, à Eydoche, nous retrouvons les deux derniers nobles en question. Le premier cas chronologique est particulier puisqu'il diffère des précédents. Berthon de Bocsozel (cité dès 1444 et mort en 1512) est indiqué comme "noble et assez puissant"⁵⁹ : bien que l'adverbe "assez" réduise la supposée importance de Berthon par rapport aux autres nobles présentés, il convient de l'ajouter dans notre analyse. Le second, Antoine de Bocsozel fils de Berthon, est présenté comme "noble et puissant" au sein du même document que Berthon : le fils est donc considéré comme plus puissant que son père.

- L'apparition de cet adjectif

Il n'est pas rare de retrouver cette appellation dans les testaments, ou des actes attestant leur mort, de certains seigneurs présentés. Le fait de retrouver ces appellations autour de la mort ne dévalue en rien la valeur de ces derniers : on trouve dans la composition de l'hérité de François de Bocsozel en 1411⁶⁰ lorsqu'on présente le défunt seigneur, mais aussi dans le testament d'André de Bocsozel de Charly⁶¹. On pourrait penser que cette utilisation sert uniquement à honorer un homme mort : ce titre, par son importance, doit être utilisé au préalable dans la vie du noble. Il est donc probable que le fait de relever ce titre à la mort de l'individu ne correspond pas qu'à un hommage mais à un marqueur social de cet individu.

Une autre façon de découvrir cet adjectif semble se trouver dans les enquêtes menées contre les personnes en question : alors que cette façon paraît inattendue par rapport aux testaments par exemple, c'est ainsi que nous pouvons découvrir l'attribution de cet adjectif à Berthon et Antoine de Bocsozel. L'intérêt de cette enquête en deux ouvrages est grand puisqu'elle décrit les deux nobles selon les titres que les auteurs connaissent. Bien qu'ils recueillent des témoignages contre les agissements de ces deux parents, ils prennent ainsi le temps de bien les qualifier.

Les deux derniers cas sont plus variés pour les sources. Antoine de Bocsozel de Montgontier est qualifié ainsi dans les dons qu'adresse la famille de sa femme au couple seigneurial. Le premier don consulté qui nous indique ce titre est réalisé le 23 janvier 1486, entre Jeanne de Garadeur et Antoine de Bocsozel et sa femme Anne ; le second le 21 mai 1496 où le frère d'Anne, Guillaume, adresse un don à la veuve d'Antoine, toujours qualifié de "noble et puissant". Enfin, Hugues de Maubec est souvent considéré ainsi, les exemples sont nombreux : des chartes de franchises au testament.

Enfin, nous devons nous rendre compte de l'utilité de découvrir l'acte en question. On constate que la moitié des individus semblent considérés "puissants" après leur mort, or une autre partie prouve que l'utilisation de cet adjectif peut être faite du vivant même. L'affirmation de cet ajout confirme que la noblesse est largement divisée, même au sein des Bocsozel, puisqu'avec ces critères trois groupes semblent apparaître : les nobles et

⁵⁹ ADI B 3182, premier cahier, f°3

⁶⁰ ADI B 3421, parchemin

⁶¹ ADR E 2239 f°43

puissants, nobles et assez puissants puis les nobles. Cet adjectif, capital pour comprendre les individus forts de la période de notre analyse, ne repose donc pas uniquement sur la mort de l'individu pour l'utiliser.

- La récompense d'un acte guerrier ?

Comme traité à propos de la chevalerie, le titre pourrait avoir une attention particulière pour les nobles guerriers. Dans ce cas, quelles différences avec un *miles*/chevalier ? Dans un premier temps, le titre de chevalier est payant par rapport à l'adjectif "puissant" collé au statut nobiliaire dans les sources : ce dernier ne constitue pas qu'un indicateur de puissance foncière. S'il n'est pas payant, les déductions obtenues pour le titre de chevalier précédemment peuvent mieux se vérifier. Ainsi, il n'est probablement pas faux d'avancer une récompense guerrière avec ce titre.

François de Bocsozel, premier individu que nous observons arborer ce titre en 1411, possède un lourd passé guerrier en Dauphiné et en Europe selon Allard. Chronologiquement, et avec peu de détails sourcés sur ces excursions, François de Bocsozel part avec Amédée VI de Savoie en Turquie et dans la région des Balkans. Dans un premier temps, si l'on suit l'itinéraire du Comte Vert, François se rend dans la région pour ce qu'on peut considérer comme une croisade contre les Bulgares puis les Turcs afin de prendre Gallipoli. Dans un second temps, cette troupe secoure Jean V Paléologue, empereur byzantin et cousin d'Amédée VI. Après cette aventure à l'échelle européenne, François revient en Dauphiné et effectue deux coups de force entre 1366 et 1370 contre les institutions delphinales comme mis en avant précédemment : plusieurs pillages de la Commanderie de Vaulx (en 1363, 1368 et 1370)⁶² ainsi que le guet-apens de la Maladière en 1369 attaquant les bergusiens⁶³, citoyens ennemis des maubelans depuis les conflits delphino-savoyards. Cette seconde attaque se double en 1370 d'une attaque directe à Bourgoin : pour contester les obligations de vassal envers le dauphin auquel le seigneur de Maubec doit se plier, il attaque le marché bergusien, le pille et déshonore les bannières delphinales. Guy Allard raconte également des supposés combats la même année en Prussie contre les chevaliers teutoniques, ce qui n'est pas confirmé. Ce qui est confirmé est la légende obscure autour de François de Bocsozel à cause de ces nombreuses incursions et attaques, faisant de lui un tyran et un seigneur brutal parmi l'historiographie locale (André Comte, André Norraz...). Nous pouvons en déduire qu'avec sa réputation, l'ampleur et la richesse de ses possessions, François est un seigneur craint : peut-être que la précision d'un seigneur "noble et puissant" après sa mort constitue un hommage à cet individu guerrier et inscrire François à la place qu'il doit occuper au sein de la noblesse. Le fait que ce soit inscrit par des individus des institutions delphinales⁶⁴ n'est pas anormal : la paix règne entre les deux partis depuis 1380, date de fin du procès de François.

Son fils, Hugues de Maubec, est également un modèle de guerrier qui peut expliquer l'apparition de ce titre parmi les nombreux autres obtenus par le fils de François. Il nous est compliqué de nier le lien entre ce titre et les actions militaires puisqu'il se distingue lors de la

⁶² Toujours avec réserve : G.Allard

⁶³ Habitants de Bourgoin

⁶⁴ Antoine de Poisieu, auteur de la composition de l'héritage de François après sa mort en 1411, est à la tête d'une commission créée par le gouverneur du Dauphiné.

bataille d'Anthon, où il aurait dirigé selon Comte⁶⁵ 600 hommes (l'aile droite de l'arrière-ban selon René Verdier⁶⁶) pour la défense et aurait alors brillamment réussi sa tâche pour le Dauphiné. En effet, on ne constate pas ce titre avant 1430 : dans son hommage en tant que mineur en 1414⁶⁷ ou par la suite dans les années 1420⁶⁸.

Par la suite, on ne retrouve plus dans les sources ces adjectifs pour la famille de Maubec : on trouve pourtant encore des nobles guerriers, comme Louis de Maubec-Montlaur (vivant entre environ 1460 et 1524) qui participe à la Guerre Folle pour Charles d'Orléans, avec un office de chambellan auprès du roi par la suite. Il acquiert également des terres pour le compte de sa famille : un seigneur et surtout baron qui agrandit son patrimoine ne suffit peut-être pas non plus pour acquérir ce titre, ou alors l'intérêt de ces guerres est moins grand que celles de François et Hugues.

En 1494, on considère que les Guerres d'Italie commencent. Parmi la noblesse, la mobilisation fait ses effets : certains membres de la famille de Bocsozel prennent part à la conquête comme dans la branche de Montgontier, avec Antoine de Bocsozel. Ce dernier, en vie depuis 1450 au minimum, meurt pendant ces Guerres d'Italie (1496) à Rome où il est enterré. Avec les mêmes idées que pour Hugues de Maubec, on peut penser qu'Antoine est appelé ainsi par rapport à son engagement militaire pour le roi de France. Pourtant, on observe qu'en 1486, le 23 janvier, il est noté "noble et puissant" lors du don présenté, sans traces d'autres engagements militaires avant les Guerres d'Italie. L'attribut guerrier n'est donc pas l'unique déterminant à obtenir l'honneur d'être considéré comme un puissant noble : d'autres données sont à prendre en compte dans la famille de Bocsozel.

- Admettre la puissance d'un noble ?

Nous devons alors chercher d'autres raisons à l'apparition de ce titre chez certains individus. L'accumulation de richesses, la percée rapide d'un noble peut être l'origine de l'obtention de cet honneur : c'est ce que nous pouvons observer dans la vie d'Antoine de Bocsozel de Montgontier ou même André de Bocsozel-Charly.

Parmi les six "nobles et puissants" de la famille de Bocsozel au XV^e siècle, seulement deux sont assurés de figurer comme des nobles guerriers comme cités précédemment. Antoine de Bocsozel de Montgontier est bien plus controversé : le seul engagement militaire découvert est celui des Guerres d'Italie, de 1494 à sa mort en 1496. Il est pourtant "noble et puissant" précédemment. On peut donc penser à d'autres voies permettant cet honneur : une prise d'importance qui détonne par rapport à la génération précédente dans la branche. Dans ce cadre-là, Antoine de Bocsozel réunit rapidement après la mort de son père (1470) les possessions de la branche, sa richesse s'accroissant probablement avec l'obtention de ce

⁶⁵ A.Comte, *Histoire de la Baronnie de Maubec*, Bosc Frères éditeurs, p.44, 1949.

⁶⁶ R.Verdier, *La bataille d'Anthon (1430), Lyon et le Dauphiné restent français*, Presse Universitaire de Grenoble, 2018, p.32

⁶⁷ ADI B 4454, consultée avec le résumé d'Auguste Prud'homme dans *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919 tome 4. Partiellement copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 1 à 4)*, Grenoble, 1903, p.3. Cote reprise en partie par les fiches du Département de l'Isère sur plusieurs sites détenus par les Maubec : Serpaize, Montfort etc...

⁶⁸ ADI B 2631, copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, Grenoble, 1903, p.4

territoire uni. Idem pour la branche de Charly, où André de Bocsozel obtient toutes les possessions de la branche. De plus, ces individus, en ayant le titre de chevalier, démontrent une certaine richesse par rapport à leur prédécesseur. Nous nous trouvons probablement devant deux individus qui représentent ce qu'on pourrait appeler "l'âge d'or" de leur branche en termes économiques et de prestige.

Il en serait de même à Eydoche, où Berthon de Bocsozel devient "seigneur d'Eydoche" et non seulement des maisons-fortes mentionnées comme son père Gaspard l'est. Il n'est pourtant jamais décrit comme chevalier, mais seulement damoiseau, nous faisant alors douter sur la richesse de la branche : peut-être qu'on se trouve face à un cas similaire aux chevaliers de Gières que Françoise Pellat étudie dans la famille où on accède au rang de chevalier lorsqu'on peut investir dans la cérémonie. Berthon serait alors un noble intermédiaire, en passe d'être important économiquement, comme témoigne l'adverbe "assez" dans la composition de son titre : Berthon est "noble et assez puissant". Cette construction paraît ainsi plus dynamique puisque son père n'a aucun titre particulier en dehors de "seigneur" ou "noble". Berthon est donc plus important régionalement que son père : pas encore assez riche pour devenir chevalier et seulement "puissant" plutôt que "assez puissant".

Cette prise d'importance, territoriale et économique, suffirait alors à combler le fossé avec les nobles qui obtiennent cette importance militairement. Nous pouvons également observer ce titre d'un autre angle, comme une récompense par le souverain envers un sujet loyal ou ses descendants : on peut ainsi analyser la prise d'importance de Berthon, son fils Antoine, mais également Antoine de Bocsozel de Montgontier.

- Un statut purement symbolique ou une simple récompense

Ce statut pourrait permettre ainsi de récompenser le bon noble selon le pouvoir en place : ces trois individus, contenus entre 1463 et 1496, sont peut-être la cible d'une récompense pour une bonne intégration dans la sphère française.

Nous pourrions alors comparer cet accès à la récompense guerrière : François de Bocsozel n'est pas récompensé pour son intégration au nouveau pouvoir mais à son engagement militaire. Dans un second temps, son fils Hugues de Maubec pourrait être ainsi récompensé de façon hybride : sa participation militaire (Anthon) et donc son intégration pour la défense du Dauphiné contre (entre autres) l'ancien souverain de Maubec, le comte de Savoie. Dans le cas des seigneurs que nous allons étudiés (Antoine d'Eydoche, son père Berthon et leur cousin Antoine de Montgontier), le militaire n'est pas une condition pour être considéré comme un grand noble.

A Champier, avec la branche de Montgontier, Antoine de Bocsozel semble être en lien avec le royaume de France malgré un certain flou sur ses actions. Rolland, son second fils, est engagé auprès du roi de France : on ne sait pas quand, mais il semble faire partie de l'expédition de 1521 à Fontarabie pour la capture du château, où il trouve la mort. Les liens de la branche, et donc d'Antoine, avec le pouvoir français et ses intentions italiennes sont connus, c'est ce que la mort d'Antoine et de Rolland prouve. Néanmoins, ces liens ont forcément dû être antérieur à leur date de mort, ce qui nous pousse à croire qu'ils obtiennent ce respect de "noble et puissant" par plusieurs aspects : une dimension économique (prise

d'ampleur locale), militaire (Antoine est un chevalier, engagé dans les conflits italiens et ses fils aussi) et politique (les liens antérieurs avec la France sont encore à prouver mais cette distinction doit venir de son souverain ou de ses relais), comme une sorte de récompense pour les services rendus par le seigneur et/ou sa famille ?

Ces trois dimensions peuvent se retrouver à Eydoche avec avec Gaspard de Bocsozel, père de Berthon. Ce dernier participe à la bataille d'Azincourt et meurt au combat. Cet argument semble plus approprié à une dimension politique où Berthon reçoit les honneurs d'un père mort au combat et une preuve d'intéressement aux affaires royales. Nous pouvons également compter sur cette dimension pour Antoine et Berthon : ce sont les individus de la famille qui participent le plus à l'administration de la province via différents offices locaux (châtelains, capitaines) mais aussi centraux, ce qui peut donner un avantage certain pour l'obtention de ces titres. On peut également faire rentrer ces deux individus dans le même cadre qu'Antoine de Bocsozel de Montgontier : la dimension économique avec Berthon de Bocsozel qui peut presque accéder au rang de chevalier, du fait d'un fort investissement local et une accumulation de propriété qui met la branche d'Eydoche à un niveau similaire de celle de Montgontier localement. Puis une dimension militaire assez relative pour cette branche qui n'a pas de trace de bataille ou de réelle participation militaire : cette dimension est plus faible, avec des actes qui restent assez locaux pour les deux individus ciblés.

Avec cette marque visible d'importance, on récompense particulièrement une branche et ses services. De cette façon, on marque la qualité de l'individu mais aussi de sa famille. Pour nous, on observe mieux les branches et individus qui sont étroitement liés aux institutions delphinales et leur façon d'évoluer. Ce titre, alors indicateur de l'importance de la personne, relève beaucoup de détails : sa richesse, son importance au sein de sa branche, son importance dans la région et les liens qu'il possède avec le souverain, la cour et les relais de sa puissance.

c) Les seigneurs parmi les Bocsozel : une majorité ?

- Un point commun pour toute la famille

Le rôle de seigneur est en effet celui que nous pouvons le mieux observer dans la famille de Bocsozel : la plupart des membres étudiés dans notre cas ont ce statut. De famille de chevaliers à leur apparition, ils deviennent des seigneurs qui s'implantent durablement dans le paysage delphino-savoyard.

Chaque branche existe par ce titre : c'est ce qui permet un revenu stable et continu, ce qui induit qu'aucune branche ne peut exister sans ce titre. Pourtant, ils ne sont pas tous égaux sur leur rôle de seigneur : certains seigneurs, comme ceux de Maubec, ont des droits importants sur leurs seigneuries et le revendique comme avec la justice. Cet exercice de la justice pose souci entre François de Maubec et son souverain dès 1369⁶⁹, puisqu'après son embuscade, il revendique qu'aucune personne de Bourgoin ne puisse contredire son exercice de la haute et basse justice avec des menaces pour les seigneurs et vassaux qui lui résisteraient.

⁶⁹ A.Comte, *Histoire de la Baronnie de Maubec*, Bosc Frères éditeurs, p. 50, 1949.

On constate ainsi une différence notable avec les autres seigneurs de la famille : les actes à propos de l'administration de leur seigneurie. Seuls des actes sur Maubec ont été retrouvés à propos de la gestion du territoire même, comme pour la défense du territoire : les habitants doivent participer à la défense⁷⁰ : contribution monétaire, services de guet et escarguet... Il ne faut pas non plus oublier la défense interne : les seigneurs se doivent de réguler leur propre justice. Comme nous pouvons le constater, nous nous basons beaucoup sur la branche de Maubec : une grande partie des sources sont occupées par cette branche qui est principale dans les régions et produit, de fait, énormément de documents dont ce mémoire. Il nous apprend également les droits que ces seigneurs possèdent à Maubec. On voit que ce n'est que des droits personnels comme le vingtain, le "civerage", les corvées ainsi que le "gelinage" (fixé à une poule par an)⁷¹ : aucun droit universel.

On comprend avec l'omniprésence de Maubec au sein des sources que la seigneurie (puis Baronnie) est une grande productrice de chartes de franchises et actes pour réguler la violence (par exemple). On met davantage de force dans ces secteurs que les autres seigneurs de la famille, ce qui nous montre une différence de rang entre ces seigneurs. Cette différence de rang entre seigneurs implique une différence de rang parmi les seigneuries et châtelainies détenues par la famille : ils ont donc bien comme point commun le fait d'être seigneur, mais ils ne sont pas égaux dans ce titre, avec des différences nettes entre individus.

- Sont-ils tous seigneurs ?

Nommés par leur fonction, ces individus sont les mieux visibles à travers les sources : ils sont les plus grands producteurs et acteurs d'actes. On trouve au XV^e siècle un total de vingt-et-un seigneurs dans la famille sur presque cents individus issus des branches aînées sur la même période : environ un cinquième de la famille devient seigneur. Cette famille d'origine féodale a de grandes réserves en terre, les a depuis longtemps et cette possession perdure.

Nous connaissons néanmoins d'autres membres de la famille de Bocsozel qui ne sont pas seigneurs : ils sont majoritaires, mais minoritaires dans les sources, invisibilisant tout Bocsozel qui n'est pas à la tête directe d'une seigneurie. De ce fait, on a une impression d'impossibilité de vivre dignement en dehors de ce titre de seigneur : à chaque branche et chaque génération son exemple. A Maubec par exemple, le fils de François de Bocsozel, que nous appellerons François II de Bocsozel⁷² est le châtelain de son père. Il constitue, au début du XV^e siècle, une exception parmi les enfants du couple seigneurial dans notre démonstration puisque nous pouvons mieux suivre son parcours de vie, tant pour ses offices que ses possessions personnelles.

Il faut cependant faire attention à éviter la généralisation : bien que les seigneurs aient cette force de constituer, faire partie des actes et surtout être bien traçables, certains seigneurs

⁷⁰ Copie de F.Badin de *Mémoire pour les communautés composant la Baronnie de Maubec contre messire Louis Gabriel Flanelli de Maserany de la Valette, marquis de Maubec, seigneur desdits lieux et autres places*, 1779

⁷¹ A.Comte, *Histoire de la Baronnie de Maubec*, Bosc Frères éditeurs, p 68, 1949.

⁷² Pour des soucis de compréhension, il convient de rajouter un numéro à présent pour mieux identifier l'individu. Ce numéro n'inclut pas la potentielle existence d'individus avec le même prénom dans la même branche aux siècles passés.

se développent d'une façon radicalement différente. De ce fait, on perd leur trace, même au sein des branches les plus connues comme à Maubec. Le fils d'Hugues de Maubec (1408-1454 environ), nommé Hugues II de Maubec, devient le fondateur de la branche de Roche. Ce dernier, faute d'héritier, crée de ce fait une branche éphémère : les traces de ce seigneur ne sont pas aussi visibles que celles de son père ou de son frère aîné, François-Louis. D'autres exemples similaires sont à noter comme pour la branche de Belmont, où à la succession de Frépet de Bocsozel la branche se fragmente en deux parties : Louis (branche de Belmont-Éclose, qui n'est plus réellement à Belmont) et Guillaume (de Belmont). Le second, Guillaume, est relativement connu, surtout pour l'action de son fils : vendre les possessions de la branche à Berthon de Bocsozel d'Eydoche en 1458.

Il convient alors de mettre en perspective ce titre au sein de la famille de Bocsozel. La famille est connue, pendant notre période et la période antérieure, pour ses nombreuses possessions seigneuriales. La tendance se poursuit pendant notre siècle pour ce titre de seigneur. Mais il nous faut garder en tête ces contre-exemples qui montrent des seigneurs largement représentés dans les sources, mettant de côté d'autres Bocsozel qui n'ont pas le rang nécessaire pour apparaître, même s'ils sont seigneurs.

d) Le rang de baron à Maubec, son importance et ses enjeux

- Une date d'accession encore incertaine

Voilà le titre qui pose, encore aujourd'hui, autant de problèmes aux historiens qu'il n'était prestigieux pour le Dauphiné médiéval. Aucune source connue n'affirme clairement la date et la raison pour laquelle la seigneurie de Maubec devient la Baronnie de Maubec autour des années 1430. Plusieurs idées, hypothèses et légendes entourent donc ce titre pour la branche principale. Il faut prendre en compte, dans un premier, que cette date n'est qu'indicative de ce qu'on peut trouver parmi l'historiographie des Bocsozel de Maubec. Hugues de Maubec, seigneur de 1411 jusqu'à maximum 1454, n'est pas indiqué régulièrement "baron" comme son fils François-Louis pourrait l'être par la suite. Pourtant, il est probable que l'attribution du rang de Baronnie pour Maubec intervienne durant son règne. Impossible d'être exact quant à la transformation de seigneurie à Baronnie de Maubec, mais nous pouvons affirmer avec certitude l'obtention avant la moitié du XV^e siècle, où François-Louis est nommé "baron" lors de son accession au pouvoir. Ce n'est donc que par déduction que nous pouvons procéder, il s'agit forcément d'un événement sous le règne de Hugues qui mène à ce titre. Cet événement semble rassembler les érudits qui se sont posés la question : la bataille d'Anthon, en 1430.

- Rallier les Maubec à la cause française et dauphinoise

La question peut donc se poser : pourquoi on pense alors à Hugues de Maubec comme premier baron ? Son règne s'étend de la mort de son père François en 1411⁷³ (il est encore

⁷³ ADI B 3421, parchemin

incapable de gouverner à cet âge, il a environ 3 ans à ce moment⁷⁴) jusqu'à maximum 1454 (date à laquelle on sait que son fils, François-Louis, prends la suite⁷⁵).

Durant son règne, l'enjeu d'une conquête du Dauphiné par le Prince d'Orange et le Comte de Savoie est un sujet préoccupant : on se pose logiquement la question de la place des Maubec dans ce conflit. Elle est d'autant plus pertinente à se poser en observant les agissements de François de Bocsozel, père d'Hugues, qui est encore très proche des souverains savoyards à la fin du XIV^e siècle. Il partirait selon Guy Allard en Turquie avec Amédée VI en 1366, après s'être opposé dès son premier hommage au pouvoir delphinal en insultant le dauphin⁷⁶ et ainsi de suite : le fils pourrait alors continuer les actes du père. A l'inverse, on l'observe prendre part à la bataille d'Anthon en 1430 et même diriger une importante part des troupes⁷⁷. C'est ici qu'on met en avant l'hypothèse la plus développée encore aujourd'hui : on aurait offert avant, on aurait promis pour après, ou bien les actes d'Hugues sur le champ de bataille auraient été si grandiose que la récompense semble être l'érection de Maubec en Baronnie suite à cet évènement. Ce n'est, comme présenté précédemment, qu'une idée déjà développée par plusieurs historiens sur ce sujet comme André Comte en 1949 voire déjà esquissée par Ferdinand Badin en 1903. La théorie fait sens puisqu'elle offre aux barons de Maubec une place rêvée dans l'aristocratie dauphinoise. Cette place ne se retrouve pas du côté savoyard : le rang de "baron" en Dauphiné n'a pas son équivalence en Savoie, ce qui semble être une opportunité idéale pour Hugues. Ainsi s'enclenche un rapprochement progressif entre le souverain et le seigneur de Maubec en créant la Baronnie de Maubec.

Pour finir, apportons un contre-argument à cette hypothèse. Nous ne pouvons que nous baser sur les agissements de François pour déduire ce dilemme Savoie/Dauphiné pour Hugues. Or, nous devons nous dresser contre une histoire locale parfois fantasmée⁷⁸ au XV^e siècle : des liens savoyards sont confirmés dans les possessions de Maubec, mais les liens directs entre Hugues et la Savoie ne sont pas établis.

- L'utilité de ce titre pour la branche : un grand prestige

Trois mandements constituent la Baronnie : le mandement de Maubec (regroupant entre autres les paroisses de Maubec, Chèzeneuve, Four, Domarin...), les Éparres (avec les paroisses comprises entre Vermelle et Badinières) ainsi que celui de Saint-Alban. Le centre de cette Baronnie reste le même que le centre de la seigneurie, c'est-à-dire le château des Roches à Maubec. Certaines terres quittent rapidement la Baronnie comme la seigneurie de Roche, qui va être détachée au cours de la succession d'Hugues de Maubec (appelé dès maintenant Hugues II de Maubec, afin de ne pas le confondre avec son grand-père).

⁷⁴ Pour les hommages de la cote ADI B 4454, on constate le fait qu'il est mineur et orphelin (l'hommage est passé par son tuteur et sa tutrice : Aymar de Beauvoir et Guigone de Virieu, sa tante et son cousin). F.Badin pense qu'il naît vers 1408

⁷⁵ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, p.6, Grenoble, 1903

⁷⁶ A.Comte, *Histoire de la Baronnie de Maubec*, Bosc Frères éditeurs, p 59, 1949.

⁷⁷ Guy Allard dans son *Nobiliaire de Dauphiné : ou Discours historique des familles nobles qui sont en cette province. Avec le blason de leurs armoiries*, 1671, p.56

⁷⁸ Certaines monographies, comme celle d'André Comte sur Maubec, peuvent parfois mettre plus d'éléments de sympathie savoyarde au XV^e siècle pour Maubec qu'il n'en a réellement eu.

Bien au-delà de la terre, le baron a un rôle significativement plus important qu'un seigneur. Pourtant, cette prise de prestige correspondant à un âge d'or pour Maubec ne s'accompagne pas d'une prise de pouvoir plus importante au niveau territorial : les territoires de Maubec sont rassemblés dès 1414 sous Hugues de Maubec et ne s'agrandissent pas par la suite. Probablement, après les agissements de François de Bocsozel pendant le siècle précédent, les Maubec ont tout intérêt à minimiser leur impact local et ce nouveau rang de baron correspond à une diminution voire même un terme aux revendications d'autonomie et de volonté de regagner plus de pouvoirs de la part de ces seigneurs. Ce rang musèle sûrement cette noblesse : les traces de contestation aussi féroce qu'on a pu assister avec François s'estompent.

Néanmoins, le territoire de la Baronnie n'a rien à envier aux autres Baronnies : elle fait environ quatorze kilomètres de long sur douze de largeur, s'étend entre Badinières et Saint-Alban avec des territoires de la famille pouvant continuer jusqu'au nord de Vienne au minimum (certaines possessions n'apparaissent peut-être pas dans les sources, comme les anciennes possessions de François à Vaulx-en-Velin et Villeurbanne par exemple).

Ce rang reste dans la famille jusqu'à la fin de la branche de Maubec au XVI^e siècle, lorsqu'elle tombe en quenouille.

Avec les titres précédemment vus, nous pouvons commencer à avoir un bon aperçu sur la situation de la famille de Bocsozel en Dauphiné pendant notre période. Il faut également s'appliquer à rentrer dans un détail important pour l'étude d'une famille : les prénoms et les surnoms, souvent indicateurs d'une orientation politique et dynastique.

3) Les prénoms et surnoms au sein de la famille de Bocsozel

a) Les prénoms récurrents

Pour étudier dans les meilleures conditions une famille, l'approche par les prénoms semble une évidence. Cette approche permet d'obtenir beaucoup de données qui complètent les analyses diverses sur le sujet. Les différentes études sur les Bocsozel depuis les origines de la famille au Traité de Paris de 1355 nous offrent un excellent moyen de comparaison entre les Bocsozel de deux périodes différentes.

	Garçons	Filles
<u>5 fois ou plus</u>	Jean (6) - Gaspard (5) - Pierre (5) - Louis (5) - François (5)	///
<u>4 fois</u>	Antoine - Claude - Guillaume	Jeanne - Claude (intersexe) - Catherine - Antoinette
<u>3 fois</u>	Hugues	Marguerite - Françoise

<u>2 fois</u>	André - Berthon - Aymar/Eymard - Artaud - Jacques - Marquet - Humbert	Louise - Marie - Feronette (ou Peronette) - Anne
<u>1 fois</u>	Gabriel - Albert - Hugonin - Soffrey - Piraud - Aimon - Amédée - Hugonet - Charles - Monet - Mathieu - Étienne - Falcon - Guy - Rolland - François-Louis	Agnès - Aynarde - Florence - Girine - Falcone - Guérine - Philiberte - Alix

Fig. 2 : Les prénoms de la famille de Bocsozel à de la fin du XIV^e siècle à la fin du XV^e siècle

Le tableau ci-dessus offre un échantillon des prénoms trouvés dans la famille de Bocsozel : sont comptabilisés les enfants des couples seigneuriaux de la famille, ce qui permet une meilleure observation dans la famille dans son ensemble. Globalement, on constate une différence entre garçons et filles : plus de garçons sont nés dans la famille de Bocsozel au XV^e siècle (ou plus sont comptabilisés). La quantité de prénoms féminins est donc quantitativement inférieure aux prénoms masculins. On trouve dans le tableau 72 individus masculins contre 38 féminins, en prenant en compte une certaine marge d'erreur : certains bébés morts-nés ne sont pas forcément recensés et le prénom "Claude" par exemple se retrouve tant pour un garçon qu'une fille dans la famille, ce qui fausse légèrement les résultats.

Des prénoms sont récurrents dans la famille : Jean, Gaspard, Pierre... Ces derniers montrent une succession familiale des prénoms, avec des réutilisations fréquentes au sein de la branche ou des branches voisines/cousines. Plusieurs prénoms ne sont trouvés qu'en une seule occurrence : connaître la raison semble complexe, nous pouvons toutefois penser à une évolution de la famille durant le XV^e siècle, avec l'apparition au sein de la famille de prénoms qui ne sont pas courants ou non utilisés dans les siècles passés (Rolland, Soffrey...).

- Une rupture post-1355?

Alors que la famille de Bocsozel se trouve prise entre alliances savoyardes et dauphinoises, le Traité de Paris semble mettre de l'ordre en 1355 entre les deux partis : les Bocsozel, par leur implantation territoriale, deviennent théoriquement dauphinois et français. De ce fait, plusieurs changements sont constatés, et les prénoms ne font pas exception.

Avant le traité de Paris de 1355, Françoise Pellat explique que la femme apporte de sa famille les prénoms qui sont repris ensuite pour les enfants issus de cette union. Cette façon de procéder semble se perdre au XV^e siècle : la famille n'a pas de prénom qui fait penser à elle directement, les influences antérieures étant diverses. Nous observons cependant des prénoms qui reviennent de manière régulière dans la famille, comme le tableau le montre.

Cependant, la femme ne semble plus être porteuse de nouveaux prénoms. Pour les enfants de la branche de Maubec, sur deux générations de la seconde moitié du XV^e siècle, cette idée prend sens. Les enfants de François-Louis de Maubec-Montlaur s'appellent Louis, Claude et Anne. Ils sont également les enfants d'Anne de Lafayette, femme de François-Louis. A la génération suivante, les enfants de Louis de Maubec-Montlaur et Alix de Miolans (de Savoie, avec des prénoms marqués) se nomment Louis et Anne. L'étude du tableau ci-dessus montre que les prénoms se répètent dans les autres branches entre génération : la femme n'a plus cette spécialité d'importer des prénoms de sa famille. Les causes peuvent être diverses : l'appartenance d'un prénom à une famille est moins courant pendant notre période, on peut aussi imaginer que chaque enfant (aîné, benjamin, cadet) peut avoir un prénom particulier suivant sa place, ce que nous traiterons ensuite.

Également, Françoise Pellat fait plusieurs observations pour les prénoms présents dans la famille⁷⁹ : les prénoms sont proches de ce qu'on pourrait trouver chez les Humbertiens, ce qui induit une étroite liaison entre la famille de Savoie et les Bocsozel. Ce lien périclité au XIV^e siècle et le XV^e siècle ne fait pas d'exceptions. On retrouve, parmi les prénoms fortement utilisés précédemment dans la famille, certains prénoms qui ressortent : Humbert, Alix, Aimon, Aymard. Or, ces quatre prénoms se trouvent dans une quantité minime pendant notre période : deux Humbert, deux Aymard, les deux autres prénoms étant uniques au XV^e siècle dans les familles seigneuriales. On assiste ensuite à une utilisation plus fréquente des prénoms delphinaux.

Ainsi les prénoms suivent le cours de l'existence des Bocsozel : l'éloignement savoyard, avec certaines exceptions et persévérance. Parmi ces exceptions, on peut signaler au début du XV^e siècle le prénom "Humbert" à Maubec par exemple, fils de François de Bocsozel. Nous pouvons imaginer qu'il entre dans une volonté de se raccrocher, d'une certaine façon, à ce passé savoyard pour François ou même à son actualité puisqu'il fréquente encore le comte de Savoie à la fin du XIV^e siècle par exemple. On peut aussi préférer une origine familiale : son grand-père se nomme Humbert, l'utilisation peut être imaginée d'une autre façon que politique et uniquement familiale.

D'une autre façon, on peut aussi admettre que ce prénom, d'origine humbertienne, a pris racine au sein de la famille. Il ne serait plus "exclusif" à la famille comtale. De cette façon, on peut expliquer son utilisation à Eydoche pendant la seconde moitié du XV^e siècle : l'héritage de la famille est matériel (fortification, terres...) mais on observe alors un héritage immatériel comme les prénoms. Ce n'est qu'une inspiration humbertienne qui s'est intégré à la famille de Bocsozel avec des utilisations fréquentes entre le XII^e et le XIV^e siècle.

- Des prénoms nouveaux, d'une influence française ?

Plusieurs prénoms sont rares dans les siècles précédents pour la famille. Ainsi, des prénoms tels que Louis, François ou même dans une moindre mesure Charles s'ajoutent à une liste de prénoms qui fait, avant 1355, référence aux liens entre les Bocsozel et la famille de Savoie. Il est ainsi fortement probable qu'après le Traité de Paris de 1355, la noblesse locale reprends les codes du nouveau souverain et sa famille : bien qu'il peut avoir certaines

⁷⁹ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*... p.28, 1967

tensions entre le souverain et les Bocsozel au début (comme le montre si bien l'exemple de François de Bocsozel), les codes repris montrent une volonté d'intégration dans ce nouveau système. On assiste alors à une multiplication des prénoms français dans la famille.

Le second prénom qui fait une grande apparition dans la famille est "Louis", d'où l'hypothèse d'un lien, probablement d'une copie des prénoms avec la famille royale française : la grande partie des "Louis" et "Louise" (sept individus au total) de Bocsozel sont des individus nés après la moitié du XV^e siècle (six individus), pouvant induire une possible volonté de proximité des prénoms avec le dauphin.

Cette idée serait ainsi soutenue par l'idée d'un souverain puissant et marquant (Louis II, futur Louis XI). D'un autre côté, difficile de faire tenir cette idée avec le prénom "Charles", bien plus rare au sein de la famille (un seul individu), ce qui rentre à contre-courant avec l'idée d'une copie de la famille royale : Charles est le prénom le plus utilisé pour le roi de France au XV^e siècle (un Charles est sur le trône de France de 1364 à 1461, puis 1483 à 1498). Difficile aussi de faire entrer "François" dans ce cadre, le premier roi de France s'appelant François étant en 1515. Ces prénoms sont pourtant soit nouveaux (François, Charles) soit rares (Louis) parmi les Bocsozel avant le XV^e siècle : la copie du souverain pour le prénom Louis paraît logique, tandis qu'une inspiration des aristocrates français pour le prénom "François", l'un des plus utilisés par la famille au XV^e siècle, demande à être confirmé.

- Les prénoms d'inspiration biblique

Pour conclure le sujet de ces prénoms récurrents à l'échelle familiale, il faut traiter brièvement des nombreuses inspirations bibliques pour les prénoms de la famille de Bocsozel.

Ces références apparaissent comme normales au sein d'une famille membre de la noblesse : la religion fait partie intégrante de leur devoir, et les prénoms des enfants des seigneurs prouvent le devoir de ces nobles. Ces prénoms apparaissent pourtant rarement dans la famille, mais au minimum à chaque génération : Jean, Gaspard, Pierre sont des prénoms fréquents à travers les générations et les branches. On assiste bien à la démonstration de noble parfaitement intégré à ce monde spirituel, les prénoms étant un excellent moyen de le prouver. D'autres prénoms, des nouveaux ou des éphémères dans la famille, sont visibles par le même moyen : Gabriel, Mathieu ou même Étienne. On cherche sûrement de nouveaux horizons pour les prénoms, l'utilisation de nouveaux permet le renouvellement de ce vivier que les générations suivantes doivent puiser au sein : ces derniers ne seront pourtant pas réutilisés au XV^e siècle.

b) Des différences par branche ?

- Les prénoms par branche

Dans la branche de Maubec, alors que les femmes amènent dans les périodes passées des prénoms qui sont propres à leur famille⁸⁰, il semble que les mélanges précédents modifient ces critères. Néanmoins, on peut déjà observer que les prénoms sont réutilisés de générations en générations : François de Bocsozel et Alix de Grolée ont une fille qui se nomme Alix, un garçon François, à la génération suivante Hugues a un enfant nommé Hugues également et un autre François-Louis et même Alix. Plusieurs prénoms vont alors être repris, non pas pour marquer l'appartenance à une famille élargie par des prénoms similaires mais plutôt pour marquer une descendance directe : Hugues fils d'Hugues, François fils de François...

Et ce phénomène continue même jusqu'à la fin de notre période : François-Louis de Maubec-Montlaur a trois enfants : Louis, Claude et Anne. Son fils aîné Louis, baron de Maubec, a lui deux enfants : Louis et Anne. Les prénoms sont de moins en moins variés, pour plusieurs raisons : les deux derniers barons étudiés (François-Louis et Louis) ont de moins en moins d'enfants (deux pour Louis alors que François au début du siècle en a six par exemple) mais également les prénoms des mères se répètent aussi : sur les cinq femmes des seigneurs et barons de Maubec, nous apercevons deux Alix, une Anne, Jeanne et Marguerite. Ces prénoms vont alors se répéter pour les filles (quatre d'entre elles).

Les réutilisations sont fréquentes, et servent même un discours politique pour certains : François de Bocsozel a un fils qu'il nomme Humbert, comme son grand-père qui recapture le château des Roches au début du XIV^e siècle contre les troupes du châtelain de Bourgoin et autres dauphinois, il marque alors un attachement aux prénoms Humbertiens bien que ces années sont lointaines. On peut noter également le seul cas de prénom composé dans la famille à Maubec, avec François-Louis.

Génération du seigneur et de ses enfants	Garçons	Filles
1 ^{ère} génération	François (2), Hugues, Humbert	Alix, Philiberte, Catherine
2 ^{ème} génération	Hugues, François-Louis, Arthaud	Alix, Antoinette, Guérine
3 ^{ème} génération	Louis, Claude	Anne
4 ^{ème} génération	Louis	Anne

Fig. 3 : Les prénoms des Maubec

Les cas présentés à Maubec se répètent souvent dans les autres branches : on trouve régulièrement des réemplois de ces prénoms génération par génération.

⁸⁰ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)...* p.28, 1967

Génération du seigneur et de ses enfants	Garçons	Filles
1 ^{ère} génération	Jean, Gaspard, François (2), Jacques	Marie, Jeanne, Louise
2 ^{ème} génération	Berton, André, Antoine, Pierre	Marguerite, Antoinette, Jeanne
3 ^{ème} génération	François, Rolland, Falcon	Marguerite
4 ^{ème} génération	Pierre, Jean, Piraud, Soffrey	Françoise

Fig. 4 : Les prénoms des Bocsozel de Montgontier

On constate pour la branche de Montgontier des faits similaires à Maubec : des réutilisations (François, Jean) mais restent limitées à deux cas comme dans la branche principale. Or, la différence réside dans la variété ici puisqu'on trouve dix-huit prénoms différents par rapport aux treize de Maubec. Il convient de comprendre la différence démographique des deux zones : la branche de Montgontier est plus prolifique que celle de Maubec, en résulte alors une grande variété de prénoms.

On y retrouve également des prénoms assez rares dans la famille : Falcon, Piraud, Soffrey sont les principaux. Certains prénoms se répètent toutefois avec d'autres branches. Si on prend l'exemple précédent, Maubec et Montgontier se partagent peu de prénoms : François pour le côté masculin est l'exemple unique. Cela nous permet de comprendre un éloignement entre la branche de Maubec et celles du mandement de la Côte qui, nous verrons dans nos exemples suivants, tendent à se ressembler localement.

Le fait de retrouver autant le prénom "François" dans les deux localités ne peut nous permettre d'imaginer un lien entre les deux branches au XV^e siècle, mais on peut imaginer l'utilisation d'un prénom qui se répand de plus en plus devenant l'un des plus utilisés dans la famille en général.

Génération du seigneur et de ses enfants	Garçons	Filles
1 ^{ère} génération	Gaspard, Berthon, Eymard	Florence, Aynarde, Agnes, Catherine, Marie
2 ^{ème} génération	Antoine, Jean, Gaspard, Humbert, Artaud	Claude, Louise

Fig. 5 : Les prénoms des Bocsozel d'Eydoche

Avant de traiter de la branche d'Eydoche, il faut se rappeler de l'inexactitude des prénoms accordés aux enfants dans notre analyse parfois : Claude par exemple pose problème dans cette étude, puisqu'on ne peut connaître le sexe de l'enfant et en faire une étude plus profonde.

Passé ce détail, d'autres constats doivent être faits. Bien que la différence entre filles et garçons dans la branche reste quasiment égale à la branche de Maubec, la similitude se trouve aussi dans le nombre de prénoms différents (quatorze ici, treize à Maubec). Rien ne peut donc nous faire penser à une branche nouvelle au sein de la famille, tant les similitudes à travers ces données sont nombreuses avec la branche la plus ancienne de la famille.

Mais les prénoms trouvés à Eydoche et à Montgontier nous permettent d'observer des individus proches et étroitement liés. On retrouve plusieurs fois le prénom "Gaspard", "Berthon" (avec ou sans la lettre h), "Antoine" ou "Jean" pour le masculin. Dans les prénoms masculins, idem avec "Marie" ou "Louise". Ces prénoms se retrouvent donc souvent entre ces deux branches, mais elles ne sont pas les seules.

Le prénom "Gaspard" est celui qui est le plus utilisé, par le fondateur de la branche et son petit-fils. On peut penser à l'utilisation d'un prénom dans la durée ici également, comme François ou Hugues à Maubec, ou Jean et François à Montgontier.

Génération du seigneur et de ses enfants	Garçons	Filles
1 ^{ère} génération	Jacques (Frépet), Louis, Guillaume, Hugonin, Albert, François	Françoise, Jeanne
2 ^{ème} génération	Guy, Marquet	Falcone, Catherine
3 ^{ème} génération	///	Jeanne

Fig. 6 : Les prénoms des Bocsozel de Belmont

Par sa chronologie particulière, la branche de Belmont ne peut être mise dans les mêmes cases que ses (très) lointaines branches cousines

On remarque des prénoms qui ne sont utilisés que par la branche, et parfois régulièrement depuis les origines de sa branche aînée, celle de Gières éteinte au XIV^e siècle. Dans cette catégorie, on observe le prénom "Frépet", qui semble pouvoir être rapporté au prénom "Jacques" par plusieurs érudits et auteurs⁸¹, ou "Marquet" qui paraît exclusif à la branche et fréquemment utilisé depuis le début du XIV^e siècle⁸² à Belmont. D'autres prénoms

⁸¹ Françoise Pellat elle-même en traitant de la famille de Gières ou même Ferdinand Badin.

⁸² F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bigny, Université Pierre-Mendès France, p.115, 1967

moins courants sont signalés : Guy, Falcone (comme à Montgontier) ou même Hugonin apparaissent rarement ou jamais dans le reste de la famille.

L'étude de cette branche permet presque une affirmation d'une géographie des prénoms : les prénoms fréquents de cette branche ne sont pas les mêmes que ceux de Maubec ou des branches du mandement de la Côte-Saint-André. De même pour sa démographie, où les filles sont largement minoritaires parmi les enfants de la branche avec seulement quatre individus dont trois prénoms différents, créant une certaine ironie par la fin de la branche en quenouille, à défaut d'héritier mâle.

Génération du seigneur et de ses enfants	Garçons	Filles
1 ^{ère} génération	Pierre, Guillaume, Jean, Étienne, Antoine	Girine, Françoise
2 ^{ème} génération	Anthoine, Jean, Mathieu, Pierre	Catherine
3 ^{ème} génération	André, Hugues, Monet	Feronette (ou Peronette), Antoinette, Marguerite
4 ^{ème} génération	Jean, Charles, Gaspard, Pierre, Louis	Antoinette

Fig. 7 : Les prénoms de la branche de Charly, dernière branche du mandement de la Côte

Troisième branche de la famille de Bocsozel avec celle de Montgontier et d'Eydoche qui se situe au sein du mandement de la Côte-Saint-André, la branche de Charly nous offre un large ensemble de prénoms à analyser.

On observe logiquement deux prénoms qui se répètent souvent au XV^e siècle : Jean et Pierre. Ces deux prénoms, venant des racines pieuses de la famille, se trouvent chacun en trois exemplaires : cette branche utilise majoritairement ces deux prénoms par rapport à l'ensemble de la famille (six Jean au total au XV^e siècle, cinq Pierre). Ces prénoms ne sont pourtant pas utilisés de manière récurrente sur les générations. On retrouve Pierre dans notre première et seconde génération, puis la dernière du siècle : idem pour le prénom Jean. Le prénom Jean semble être trouvé de manière plus large dans la famille : il n'est pas particulier à la branche de Saint-Hilaire et Charly. A l'inverse, Pierre est un prénom largement utilisé dans cette branche, si l'on suppose donc que la branche de Charly est la suite logique de celle de Saint-Hilaire, puisqu'il se retrouve déjà à la fin du XIII^e siècle. Déjà à ce moment le prénom est utilisé : un premier Pierre, fils de Burnon, est le dernier membre de la famille de Bocsozel à détenir une tour à Bocsozel même.

D'autres prénoms moins courants s'ajoutent en parallèle : Étienne, Monet, Charles et Mathieu sont rares dans la famille de Bocsozel, comme expliqué dans l'introduction de notre

argument. Pour les prénoms féminins, d'autres prénoms peu ou pas trouvés autre part sont repérés. Girine ou Feronette sont rarement retrouvés autre part. Ainsi, on doute également du prénom "Feronette", qui pourrait être "Peronette" plutôt.

L'intérêt de l'étude de cette branche repose sur le lien des prénoms avec Montgontier et Eydoche. Plusieurs prénoms se retrouvent ainsi, qui ne sont pas autant répandu : quatre Gaspard (deux à Eydoche, un pour les autres) sur les cinq de la famille sont entre ces trois branches, les cinq Pierre (trois à Charly, deux à Montgontier) tout comme les quatre Antoine de la famille (deux pour Charly, un pour les autres).

Cet ensemble crée une sorte de noyau de prénoms pour ces trois branches. Ce ne sont pas les seuls : André (Montgontier et Charly), Françoise (idem), Marguerite (idem), Antoinette (idem) , Marie et Louise (Montgontier et Eydoche) ainsi que Catherine (Charly et Eydoche) sont partagés par deux de ces trois branches à chaque fois. Cet assortiment semblable pour ces branches géographiquement proches nous permet de réfléchir sur les liens que les branches ont entre elles, et la preuve de bouclages consanguins peut confirmer ces liens de sang et de noms.

Génération du seigneur et de ses enfants	Garçons	Filles
1 ^{ère} génération	Hugonet, Amédée, Aimon, Claude	Feronette (ou Peronette), Jeanne
2 ^{ème} génération	///	///

Fig. 8 : Les prénoms de la branche de Martel

L'échantillon est bien mince par rapport au reste de la famille : Amédée, dernier seigneur de Martel, meurt sans descendance dans la première partie du XV^e siècle, ce qui nous laisse un ensemble réduit.

Néanmoins, sa taille ne réduit pas l'intérêt à leur porter. Alors que la branche de Martel reste mystérieuse, nous ne connaissons ni son apparition ou des implantations exactes, ses prénoms nous permettent de développer une certitude sur ses liaisons encore savoyardes avec des prénoms tels que "Amédée" ou "Aimon" qui, comme "Humbert", révèle une réelle inspiration savoyarde.

Comme réfléchi précédemment, quatre pôles s'établissent : Maubec, avec des influences diverses dû à leur position régionale et leur éloignement des autres branches (géographiquement et dans les liens). Belmont, puisant ses prénoms dans les racines de la branche de Gières avec une continuité jusqu'à leur disparition, prouvant un éloignement conséquent des liens originaux (lié à l'incertitude de la branche de Gières et les liens de sang avec les autres). Ensuite on peut mettre de côté la branche de Martel, encore dans un axe savoyard, nous pouvons considérer son évolution comme une continuité de la famille qui

évoluait ainsi avant 1355. Puis nous pouvons enfin mettre en avant le bloc du mandement de la Côte, avec Montgontier/Eydoche et Charly, des branches proches géographiquement mais également par les liens du sang (avec des cas de bouclages consanguins que nous traitons ensuite).

- Un reste humberdien

“Amédée”, “Aimon” ou “Humbert” sont des prénoms relativement peu courants dans la famille de Bocsozel. En effet, on ne trouve qu’un Amédée, un Aimon et deux Humbert. Ces prénoms font partie d’un héritage plus ancien de la famille, c’est la marque visible d’un lien fort avec la famille de Savoie depuis les origines de la famille de Bocsozel.

Ces prénoms sont, entre la fin du XIV^e et le début du XV^e siècle, bien réduits par rapport aux siècles précédents. Ils le sont tant en nombre qu’en représentation : parmi ces quatre prénoms, seul “Amédée” est le prénom d’un seigneur sur cent-cinquante ans. Même du côté féminin, on trouve certains prénoms qui ne sont plus autant répandus, rappelant un passé encore récent. On peut alors y classer les prénoms “Alix” ou “Aynarde”, beaucoup plus utilisés avant la fin du XIV^e siècle, et seulement utilisés une fois.

L’utilisation de ces prénoms est donc exceptionnelle et est à remarquer. Alors que nous avons traité le cas du prénom “Humbert”, probable preuve d’un attachement fort par François de Bocsozel de Maubec au passé savoyard et d’une installation de ce prénom dans les normes de la famille à Eydoche, “Amédée” paraît différent. Il est un prénom inutilisé par la famille de Bocsozel avant cet individu. De 1343 à 1440, tous les comtes et ducs de Savoie sont appelés “Amédée” : Amédée de Bocsozel a été nommé ainsi sciemment, ce qui souligne non seulement un reste de ces racines savoyardes mais également une tournure politique particulière. Ce reste humberdien n’est pas que symbolique pour la branche de Martel. Bien que ces utilisations restent marginales, elles permettent de conserver une trace des siècles antérieurs. L’influence savoyarde dans la famille est remplacée en moins d’un siècle par l’influence française. Toutefois, la famille n’est pas une entité unique puisque chaque branche a sa particularité : la branche de Martel se démarque particulièrement avec une forte concentration de prénoms d’origine savoyarde. La majeure partie des prénoms humberdiens sont concentrés dans cette branche qui se pose comme la continuité dans la famille de Bocsozel avant 1355.

- Un prénom pour des membres spécifiques de la famille ?

Une certaine “hiérarchie” des prénoms peut parfois être mise en place, facilitant même notre travail contemporain. Ces prénoms sont alors attribués à des membres précis de la descendance : un à l’aîné, un autre au cadet etc... sur toutes les générations. Ce fonctionnement peut être observé chez certaines familles de l’aristocratie européenne.

Dans la famille de Bocsozel, difficile de reconnaître la place d’un individu par son prénom : on peut penser que les prénoms importants de la famille (François, Jean) ne sont pas utilisés pour les cadets. Mais, hormis ce détail qu’on peut connaître avec une vue d’ensemble, impossible au sein de la famille de Bocsozel d’identifier un prénom à un membre.

On observe cependant au sein de la branche de Maubec des répétitions précises de certains prénoms. Dans la première partie du XV^e siècle par exemple, “Hugues” est spécialement utilisé par l’aîné sur deux générations : le fils de François de Bocsozel et repris par Hugues pour son fils. “Hugues” n’est peut-être pas le prénom fait pour l’aîné, il peut être repris pour un hommage puisque c’est le prénom du père de François de Bocsozel (mort dans les années 1350). Connaître la raison exacte de son utilisation n’est bien évidemment pas possible, mais il paraît plus probable que ce soit lié à l’hommage de ce seigneur de Maubec, décédé avant le Traité de Paris de 1355. Françoise Pellat met en avant pour les Bocsozel du XIV^e siècle et antérieur un système d’utilisation du nom du grand-père maternel pour nommer un enfant : la tradition perdure peut-être jusqu’à Hugues I^{er} de Maubec, qui réutilise le prénom du grand-père paternel.

Autre phénomène identique à Maubec, avec les enfants de François-Louis de Maubec-Montlaur et Anne de Lafayette pendant la seconde partie du XV^e siècle (entre 1460 et 1480). Leurs enfants se nomment Louis (aîné mâle), Claude et Anne (cadette). A la génération suivante, donc pour les enfants de Louis de Maubec–Montlaur et Alix de Miolans, les enfants se nomment Louis pour l’aîné et Anne pour la cadette. Cette répétition de prénom ne paraît pas aussi simple que le premier cas : ici les deux prénoms sont les mêmes pour le premier garçon et la première fille de la fratrie. Encore une fois, les affirmations nous manquent, mais pas les idées. On peut penser dans un premier temps à un mimétisme politique avec la famille royale française, dans une période où Louis de France prend de l’importance en France et Dauphiné. Dans un second temps, on peut imaginer un emprunt à la famille de Montlaur, permettant une assimilation avec la branche maternelle de François-Louis et un rapprochement pour des intérêts divers (insertion dans les testaments etc...). La seconde idée ne colle pas aux prénoms de la famille du Languedoc, ces prénoms étant peu utilisés.

Qu’en est-il des autres branches de la famille de Bocsozel ? Peu voire pas de répétitions telles dans les branches importantes. Cependant, la branche de Renage semble adopter cette stratégie : sur deux générations, l’héritier et l’aîné est nommé “Guillaume”. Mais en dehors des exemples cités, les prénoms qui reviennent ne semblent pas correspondre au rôle de l’enfant dans la famille : des répétitions dans les prénoms, certes, mais pas systématiquement comme mis en avant précédemment.

c) Les surnoms : rareté ou manque d’informations ?

- L’unique exemple : Parpaillon

On en retrouve en petite quantité dans la famille de Bocsozel : rares sont les Bocsozel possédant un surnom, et les actes n’en font que très rarement la présentation. On observe notamment une branche qui hérite d’un surnom depuis les alentours de 1405 : la branche de Charly. Selon Badin, la branche commence à avoir dans l’intégralité le surnom de “Parpaillon” à partir de la descendance de Pierre de Bocsozel (observé dès les alentours de 1377 minimum jusqu’à sa mort, avant 1405). Ses enfants ont déjà le surnom : Antoine et Jean sont surnommés comme tels. A la génération suivante, on observe surtout Jean qui est

surnommé ainsi⁸³. Cette distinction semble continuer jusqu'à la séparation du territoire de la branche après la succession d'André : en 1484, Jean de Bocsozel dit Parpaillon et Antoine de Bocsozel dit Parpaillon se retrouvent avec d'autres Bocsozel mentionnés au nombre des nobles de Châbons⁸⁴. Aucune source ne montre l'origine de ce surnom ni sa signification, en tout cas il semble être utile pour différencier la branche des autres dans le mandement de la Côte : les prénoms étant similaires aux branches cousines (Jean, André, Antoine, Pierre...), le surnom permet la différenciation. Il ne nous est pas possible actuellement de nous avancer sur la volonté de les différencier ou non.

Selon Albert Dauzat, "Parpaillon" pourrait être compris comme un personnage léger, volage⁸⁵ : aucune affirmation étymologique sûre pour la région n'a pu être étudiée.

- Un vide

En termes de surnoms, la famille de Bocsozel est face à un vide : aucun autre surnom n'est connu, ou suffisamment utilisé pour l'être.

On ne peut que supposer d'autres surnoms, comme "Frépet" à Belmont qui remplace le prénom "Jacques". Ainsi, il est difficile de dégager plus d'éléments par rapport aux surnoms dans la famille. Même dans les analyses sur la famille par d'autres auteurs, comme Pellat ou Badin, les surnoms ne sont pas abordés. Nous pouvons conclure sur une inexistence de ces derniers en dehors de la branche de Charly.

4) Le seigneur comme chef de la branche

Pour chaque branche, on peut penser en voyant les actions de ces individus à une volonté commune et unique du lignage. Pour insuffler cette initiative, il faut alors une tête pensante, une figure de proue pour permettre les stratégies familiales. Il semble alors, par les actes consultés, que les seigneurs sont à chaque fois les chefs de leur branche : le seigneur/baron de Maubec dirige sa famille, celui de Montgontier également. Mais dans les faits, qu'est-ce que c'est d'être le chef de sa branche ?

a) Organiser l'entourage

Savoir gérer l'entourage constitue un enjeu majeur : il faut se constituer receveur des possibles autres membres de la famille (au sein de la branche ou non) mais également se porter vers l'avenir en préparant l'héritier (ou les héritiers) à recevoir le patrimoine. Le seigneur va alors organiser son entourage : choisir l'héritier, préparer son futur territoire pour ce dernier...

⁸³ ADI B 2651 , document n°15, pièce unique

⁸⁴ Trouvé et copié par Badin dans le fond d'archive de Morin-Pons, *Moulinet, Répertoire généalogique*, 1er volume dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel tome 3* , p 43 , Grenoble, 1903

⁸⁵ A. Dauzat, *Dictionnaire Étymologique des Noms de Famille et Prénoms de France*, Paris, 1951, p.486

- Un choix de l'héritier ?

Au sein d'un lignage, d'une dynastie, d'une branche⁸⁶, la personne qui recevra l'honneur de récupérer les possessions de la famille n'est pas forcément issue d'un choix ou d'une logique qui se répète. Ce choix peut porter sur plusieurs personnes dans un souci d'égalité, ou même pour ne pas trop favoriser un individu, ou bien il peut largement favoriser une personne pour la mettre sur le devant des autres possibles héritiers. D'une certaine façon, le choix est donc fait, et nous pouvons constater les façons dont la famille de Bocsozel procède aux seins des branches à travers certaines successions.

Le principe d'une succession par la primogéniture mâle (l'aîné mâle est prioritaire) domine dans la branche de Maubec au XV^e siècle, alors qu'elle ne l'est pas au siècle précédent. De manière chronologique, nous allons ensemble détailler le choix lors de la succession au sein de la branche. Lorsque François de Bocsozel devient, pendant la seconde moitié du XV^e siècle (avant 1377) le seigneur de Maubec, ce n'est pas par héritage de son père Hugues. L'héritage de son père Hugues est divisé en trois : le noyau de la branche pour *Egidius* (Gilles), la partie nord pour François et une partie indéterminée pour Bermond. Gilles semble mourir entre 1355 et 1377 donc, et François obtenir le noyau du lignage à ce moment. La succession ne montre pas un héritier choisi en priorité, mais trois fils qui héritent de leur père. Au XV^e siècle, à partir de la descendance de François, un changement s'opère.

Rare sont les successions où l'héritier ne détient pas l'intégralité des possessions du lignage : Hugues, fils de François, obtient (presque) toutes les possessions. Seule une châtelainie est détachée par Humbert (Renage). Une stratégie familiale se déclare, avec un héritier choisi, qui obtient la quasi-intégralité de l'héritage territorial.

Idem à la succession d'Hugues avec François-Louis qui obtient l'intégralité des possessions sauf Roche, laissé à son frère Hugues.

A la génération suivante, Louis l'aîné obtient aussi l'ensemble des territoires de la famille.

Le choix passe ainsi par cette primogéniture mâle : les autres enfants sont mariés, émancipés, éloignés (parfois) du seigneur de Maubec. Alors qu'on pense au début de cette primogéniture mâle au XV^e siècle, l'exemple de la succession d'Hugues de Maubec vers 1355 paraît déroger à la règle : François n'est pas seigneur de Maubec, ni l'aîné, et prends de l'importance uniquement en obtenant ces attributs à la mort de Gilles. Il se peut que ce système soit mis en place plus tôt, sans date exacte.

L'héritier choisi n'est donc pas l'héritier de toutes les possessions de la branche mais de l'autorité sur la branche : le seigneur de Maubec détient cette dernière.

Père	Enfants mâles	Héritier principal	Seigneur de toutes les possessions ensuite
Hugues I ^{er}	Gilles, François,	Aucun : le	François

⁸⁶ Pour faciliter la compréhension, se reporter aux annexes qui correspondent à la généalogie des branches.

	Bermond	patrimoine est partagé	
François	Hugues, François, Humbert	Hugues	Hugues
Hugues	François-Louis, Hugues, Arthaud	François-Louis	François-Louis
François-Louis	Louis, Claude	Louis	Louis

Fig. 9 : Modèle de succession dans le lignage de Maubec

A Champier, au sein de la branche de Montgontier, le système diffère de celui de Maubec. Au XIV^e siècle, pour l'héritage de Guillaume de Bocsozel-Montgontier, on sait déjà par rapport à la création de la branche d'Eydoche que la primogéniture mâle n'est pas forcément respectée : Jean et François de Bocsozel prêtent hommage ensemble pour les mêmes possessions en 1385⁸⁷ alors que Humbert est, dans un premier temps, détenteur d'Eydoche après une émancipation puis son fils Gaspard prend la suite à sa mort. Les mâles sont, comme à Maubec, les détenteurs des possessions : la mise en place d'une succession préférable à l'aîné n'est pas adoptée.

Alors que François de Bocsozel, fils de Jean, hérite seul des possessions, il convient d'apporter plus d'informations pour cette génération. Son oncle François est mort entre 1385 et 1399⁸⁸, son père Jean est donc le seul détenteur de l'héritage de Montgontier. Il a deux frères Gaspard, son aîné, qui meurt avant 1415 (mort de Jean) et Jacques qui devient chanoine de Vienne. François n'est donc pas choisi : il est le seul mâle restant. S'ils n'étaient pas morts, ses frères auraient sûrement pu avoir une partie de l'héritage puisque c'est le système opérant pour la succession que son père a eu (détaillé précédemment) et que ses enfants ont aussi.

On ne retient qu'Antoine de Bocsozel, fils de François, comme héritier de Montgontier. Or, dans le testament de François, les détails montrent que la succession est différente. Berton, enfant aîné de François de Bocsozel et Elinode de Virieu, meurt avant 1470 : il n'est pas mentionné dans le testament de son père, comme Pierre (quatrième garçon du couple). Il ne reste que Antoine et André de Bocsozel comme héritiers mâles possibles. Les possessions sont donc divisées de manière égale entre les deux frères.

A la mort d'Antoine de Bocsozel, un seul homme devient seigneur : François II de Bocsozel-Montgontier. Il a pourtant deux frères : Rolland, qui meurt au service du roi, et Falcon qui meurt jeune après être rentré dans l'église de Saint-Maurice de Vienne. Rolland

⁸⁷ ADI B 2648 : hommage de Jean et François pour les possessions de la branche : Montgontier, le Châtelard et le bourg du Colombier ainsi que d'autres droits. Copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, Grenoble, 1903, p.155

⁸⁸ ADI B 4454 : hommage par Jean, seul, qualifié de *domus* de Montgontier. consultée avec le résumé d'Auguste Prud'homme dans *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919 tome 4. Partiellement copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, Grenoble, 1903, p.154.

n'entre pas dans l'héritage, mais le système de partage est pourtant le même. Rolland est probablement éjecté par son rôle ou office auprès du roi (les textes consultés sont flous sur sa position).

La succession se déroule de la même façon au siècle suivant entre Pierre, Jean, Piraud et Soffrey, où les possessions sont partagées.

Père	Enfants mâles	Héritier principal	Seigneur de toutes les possessions ensuite
Guillaume	François, Jean, ???	François et Jean	Jean (mort de François)
Jean	Gaspard, François, Jacques	François	François
François	Berton, André, Antoine, Pierre	André et Antoine	Antoine
Antoine	François, Rolland, Falcon	François II	François II

Fig. 10 : Modèle de succession dans la branche de Montgontier

Alors que deux modèles se dessinent, les autres branches vont adhérer à l'un ou l'autre. Comme le système de partage de Montgontier, Belmont se retrouve au cœur de succession complexe à évaluer. A chaque génération, les territoires sont divisés équitablement entre les héritiers mâles et également à une femme en fin de lignage. L'exemple de la succession de Louis de Bocsozel au début du XV^e siècle fait office d'un exemple large pour cette branche, tant les successions se ressemblent. Louis de Bocsozel et Catherine de Morges ont quatre enfants ensemble : Guy, Marquet, Falcone et Catherine. Les deux filles sont écartées de la succession. Guy et Marquet vont alors se partager les seigneuries et châtelainies que la branche détient.

La branche d'Eydoche semble aussi suivre ce système. Il est compliqué, sans trouver le testament de Gaspard de Bocsozel, de savoir si la première génération du XV^e siècle au sein de cette branche compose avec ce système de partage. En effet, Gaspard de Bocsozel et Marguerite de Paladru n'ont que deux fils : Berthon, l'aîné, et Eymard. Eymard ne peut pas être retrouvé dans d'autres écrits que ceux de Ferdinand Badin : on peut ainsi douter de son espérance de vie ou de son existence même. Berthon se retrouve seul héritier. Or, lors de sa propre succession, un partage s'opère entre (au minimum) ses fils Antoine, Humbert et Artaud qui récupèrent les différentes fortifications de son père. On peut donc favoriser l'idée d'une succession qui divise le patrimoine plutôt qu'une primogéniture mâle qui se fragmente

à la mort de Berthon : ils sont les cousins de la branche de Montgontier et agissent probablement d'une façon similaire dans les testaments où leurs cousins doivent également être présents.

Ce partage, qui semble équitable, au sein de ces branches paraît être une donnée importante des héritages au sein des branches plus modestes (comparé à Maubec) et qui se trouvent dans le mandement de la Côte en majorité. Dans ce cadre, la branche de Charly s'installe parmi les lignages cousins. A la succession d'Anthoine de Bocsozel, entre 1461 et 1475, les possessions se retrouvent intégralement entre les mains de son fils aîné André de Bocsozel, alors qu'il a deux frères : Hugues et Monet. Monet n'est plus mentionné en dehors des documents et copies de Ferdinand Badin alors que Hugues semble mis de côté, installé à Gillonnay avec Louise de Bocsozel, fille de Berthon. Alors que la succession paraît être orientée vers un partage, Anthoine a visiblement œuvré à assurer une succession unique pour son fils. A la génération d'André, on retrouve le cas de la branche d'Eydoche où les possessions sont "équitablement" divisées entre les différents enfants, dans ce cas : Jean, Charles, Gaspard, Pierre, Louis et Antoinette.

Par un manque de donnée conséquent pour les branches moins connues et/ou éphémères (Renage, Roche, Martel), il nous est impossible de traiter d'une manière exacte la conception qu'ils se font d'un héritier : une approche hypothétique ne serait que superflue, alors que leur position géographique ou leur prospérité peut nous faire penser à une orientation vers un partage plus général entre héritiers. Avec ce choix, la préparation de l'héritier est capitale pour le seigneur : avec un héritier prévu ou non, ce dernier doit être prêt pour sa tâche.

- Une préparation du territoire pour l'héritier

En connaissant quelle personne hérite, le seigneur peut ainsi commencer à préparer la succession comme il se doit pour éviter tout inconvénient qui pourrait mettre en péril la suite de la famille.

Cette succession est censée être préparée par le seigneur en place, et donc les détails ne doivent pas poser de problèmes au dernier moment, lorsque le seigneur meurt. Cette logique n'est quasiment jamais respectée : les enjeux sont parfois trop importants pour laisser le cours se poursuivre normalement, l'héritier peut être encore trop jeune... Mais il résulte malgré tout de la part des seigneurs une volonté d'une transmission sans soucis, ce qui contraint une préparation du prétendant.

François de Bocsozel, seigneur de Maubec, apparaît clairement comme un seigneur soucieux de l'avenir de sa seigneurie. C'est dans cet esprit qu'en 1377⁸⁹, il échange avec son frère Bermond des droits permettant d'assurer une domination pour son futur enfant (qui ne naîtra que trente ans plus tard environ). Il abandonne alors des revenus et des cens qu'il percevait à Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, Bermond donne à François tous ses droits de succession à Maubec ainsi que d'autres rentes pour assurer la pérennité de la branche aînée. Il

⁸⁹ Le "Moniteur de Bourgoin", *Glanes Historiques* rapporté par F.Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 1)*, Grenoble, 1903, p.203

faut également replacer le contexte : leur frère aîné vient de mourir, ce qui laisse la seigneurie de Maubec sans seigneur avant de régler cette question. Il est pourtant bien indiqué que François prépare la terre pour son enfant, on pourrait donc supposer que l'avenir de la seigneurie qu'il prépare n'est pas uniquement pour ce dernier mais essaie d'assurer pour lui une emprise suffisamment forte, sans division. Pour contraster cette préparation, il est bon de mettre en avant qu'il prépare "une" succession, "d'un" héritier et non un héritier en particulier : il pense au bien de sa famille, de son ensemble territorial, mais pas directement à la préparation d'une personne pour prendre sa place.

D'autres exemples font varier cette version d'une transmission des terres au sein des Bocsozel. En regardant du côté de la branche de Montgontier, la préparation est différente. Dans le testament de François de Bocsozel-Montgontier⁹⁰ écrit le 18 avril 1470⁹¹, il instaure ses deux fils comme héritiers universels : Antoine et André de Bocsozel. Ces derniers ont des "égales parts entre eux". Alors qu'André est l'aîné d'Antoine, André ne reçoit aucune compensation supplémentaire par rapport à son frère qui reçoit pour son mariage "toute son hérédité des Charpennes [un lieu-dit au village de Portes-les-Bonnevaux aujourd'hui, anciennement Nantoin] avec 400 florins d'or et un verger situé au-dessous des murailles de la maison-forte dite des Charpennes". La préparation de l'héritier est donc différente à 17 kilomètres de Maubec : la seigneurie est donc coupée en part égale à la mort du seigneur mais un des deux héritiers reçoit plus que son aîné. Plusieurs possibilités : André a reçu d'autres parts dans la seigneurie précédemment, et pour éviter un rapport de force déséquilibré pour l'un des héritiers il faut donner davantage à Antoine. Autre possibilité : Antoine, par un parcours déjà intéressant dans la noblesse dauphinoise (il se distingue notamment dans un tournoi à Romans en 1450⁹²), mérite d'avoir autant voire plus que son aîné. Dans tous les cas, un parti est pris : François, le père, choisit de mettre en place une division égale de sa seigneurie plutôt que d'opter pour une division par châtellenie comme on pourrait assister dans des territoires plus grands comme à Maubec. Ses possessions sont rapprochées : le contact entre ses deux héritiers est alors récurrent et ne semble pas poser de problème à ce moment et par la suite. Le seigneur connaît ses terres et ses caractéristiques, et semble préparer les héritiers à faire gestion commune ou, au pire, avec le moins de désaccord possible.

- Une préparation politique de l'héritier

Alors que les territoires nous procurent des visions complexes dans les sources à travers les différents transferts, un autre héritage pour l'héritier semble résulter d'un don différent qu'une terre.

C'est le cas des offices qui, bien qu'ils ne soient pas forcément transmissibles, se retrouvent parfois entre plusieurs générations par un héritage des liens avec le souverain ou

⁹⁰ Il n'est pas mentionné comme tel : j'ajoute le "-Montgontier" pour éviter toute confusion avec le précédent François de Bocsozel, seigneur de Maubec, mort avant 1411.

⁹¹ Archives de M.Morin-Pons, *Dauphiné -La Côte-Saint-André, Nantoin, Champier, Eydoche, Saint-Hilaire & Gillonnay- Protocoles de IV notaires... Avril 1470 - avril 1471, f°19 à 96* copié par F.Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel tome 3*, p.178, Grenoble, 1903

⁹² F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, Grenoble, 1903, p.198

avec les autres élites locales qui permettent d'instaurer sur plusieurs années une même famille aux commandes. Pour plusieurs châtelainies et capitaineries, la passation d'offices centraux reste assez marginale dans la famille : le souverain, notamment Louis II dans plusieurs cas, tient à éviter une hégémonie trop forte de ses vassaux sur certaines terres. Cependant, en tenant à remercier les services de la famille et certains de ces membres, on peut observer certaines brèches à cette volonté à travers la branche de Renage, de Martel et d'Eydoche.

Commençons alors par la branche de Renage. On ne connaît que trois seigneurs, comme père, fils et petit-fils : Humbert, Guillaume I^{er} et Guillaume II. Parmi ces trois seigneurs, deux vont occuper une place de choix dans une châtelainie proche de leur implantation : Beaucroissant. Dans un premier temps, Guillaume de Maubec I^{er} devient châtelain et mistral de Beaucroissant en 1446⁹³. Il semble, par leur puissante implantation ou leur service remarquable envers le souverain, que cette tâche est gardée par la branche de Maubec-Renage jusqu'à la fin du siècle (pas forcément de manière continue) puisqu'un autre Guillaume de Maubec-Renage, que nous nommerons Guillaume II, est également intitulé châtelain et mistral de Beaucroissant dès 1490 : nous ne savons malheureusement pas la fin de l'occupation de ce poste ou même la fin de cette branche. Dans cet espace riche, par sa foire qui procure notamment un passage régulier et marchand, un rôle de mistral/châtelain est enviable : il montre la confiance du souverain pour une tâche aussi prestigieuse que pour cette châtelainie. Néanmoins, l'absence de plus d'informations sur cette partie des Bocsozel montre une action quasiment invisible à nos yeux : qu'en est-il des prérogatives militaires pour ces châtelains de Beaucroissant dans notre siècle ? Quelle gestion de cette si importante foire ? Par manque de sources, nous ne pouvons malheureusement pas aller plus loin dans le raisonnement.

Un autre exemple semblable pour la famille de Bocsozel : la branche de Martel. Cette branche peu connue lors des travaux sur la famille, est implantée dans le Bugey. Parmi le peu de connaissance que nous avons sur la branche, les choses les plus faciles à trouver dans les actes sont certaines possessions et certains offices occupés. Ces informations sont issues des copies que Ferdinand Badin fait des relevés de Rivoire de la Bâtie sur les actes des archives de Turin.

On sait que Amédée de Bocsozel est par exemple châtelain pour le comte de Savoie entre 1451 et 1472 pour les châtelainies de Cordon (aujourd'hui en Haute-Savoie dans le canton de Sallanches) et de Saint-Genis⁹⁴. Ce que nous savons également c'est que son grand-père Humbert de Bocsozel a également ces offices dans les années précédentes⁹⁵. Ces deux exemples permettent de faire apparaître une double réception de l'héritage : pas la terre mais aussi par les offices et donc les relations avec le souverain (comte de Savoie ou dauphin/roi-dauphin). Les offices, malgré le manque de connaissance supplémentaire sur ces deux exemples, semblent créer un héritage plus simplifié que les transferts de territoires : aucune division n'est constatée, et on peut surtout mettre en cause le fait que le lien humain

⁹³ ADI Inventaire de la Chambre des Comptes, Saint-Marcellin f°207

⁹⁴ Il semble probable que ce soit Saint-Genis-Pouilly, aujourd'hui à la frontière suisse dans le canton de Saint-Genis-Pouilly.

⁹⁵ Malgré toutes les informations rapportées par les deux historiens cités, les dates ne sont parfois pas inscrites comme pour les offices d'Humbert.

transmis n'est pas comparable à la terre qui peut l'être. Si l'on accumule également l'honneur de l'ancêtre qui a effectué un bon service, le souverain conserve un lien précieux avec les descendants auxquels il peut confier la même tâche.

Cette simple idée se confirme avec un exemple plus connu, celui de la branche d'Eydoche entre Berthon de Bocsozel et son fils Antoine. C'est réellement avec ces deux individus que nous pouvons assister à la préparation d'un héritier pour prendre la relève de Berthon. Pour commencer, il faut savoir que Berthon, dans sa carrière, a occupé plusieurs postes : capitaine de la Côte-Saint-André⁹⁶, de Romans⁹⁷, de Saint-Lattier⁹⁸, de Saint-Nazaire en Royans⁹⁹ mais également Maître des Eaux et Forêts du Dauphiné. Antoine de Bocsozel, à sa mort, aura eu une carrière composée de l'office de châtelain et capitaine de Saint-Lattier (et non "Saint-Hilaire" comme dans la *Gallia Regia*, qui est aujourd'hui une commune à proximité mais qui ne correspond pas aux comptes rendus par Antoine) et uniquement de cet office selon la *Gallia Regia*, mais il faut également ajouter qu'il est identifié comme châtelain-capitaine de "Montclaro"¹⁰⁰. Deux offices se recoupent entre le père et le fils, l'office local de châtelain-capitaine de Saint-Lattier. Cette châtelainie, et nous reviendrons dessus plus tard, est une châtelainie riche de terre et de péage. Cette châtelainie est donc entre 1461 et 1468 dans les mains de son châtelain Berthon jusqu'à 1468 où il est remplacé¹⁰¹ par Richard Vauchis, trompette de Louis XI. Pourtant, l'office revient parmi les Bocsozel en 1476 et plus spécifiquement dans les mains d'Antoine de Bocsozel, fils de Berthon, par un acte envoyé par Louis XI depuis Lyon le 18 mai 1476¹⁰². Cette lettre patente contient donc l'assignation d'Antoine à ce poste suite aux bons services rendus par le seigneur du Châtelard d'Eydoche. Mais cette nomination fait suite à un travail étroit de Berthon de Bocsozel qui instaure Antoine comme son lieutenant depuis environ 1463, date à laquelle ils sont tout les deux poursuivis en Gapençais pour "extorcions"¹⁰³ ou abus de pouvoir selon la population locale. Il faut donc mettre en avant ce poste proche de son père qu'Antoine bénéficie : son père ayant une charge centrale permettant un accès à la cour dauphinoise puis royale, il bénéficie alors de ce ruissellement qui le propulse par la suite à son poste. Ainsi, avant d'hériter des terres d'Eydoche (Berthon ne meurt qu'en 1512 selon Pilot de Thorey), Antoine hérite d'une autre façon de son père : par ses bons liens avec Louis XI¹⁰⁴, il hérite des charges. L'entièreté des charges ne réside pas dans cette transmission : plusieurs châtelainies semblent partir des offices des Bocsozel d'Eydoche. Pourtant, il semble selon la lettre patente qui officie la prise de charge par Antoine de la châtelainie de Saint-Lattier qu'elle comprend à présent plusieurs autres châtelainies comme Saint-Nazaire en Royans (les comptes de châtelainies sont liés¹⁰⁵).

⁹⁶ Aux alentours de 1462 ou uniquement en 1462

⁹⁷ *Idem*

⁹⁸ Entre 1461 et 1468

⁹⁹ Entre 1461 et 1493

¹⁰⁰ ADI B 3182, second cahier, f°2

¹⁰¹ ADI B 3276, f°118

¹⁰² ADI B 3276, f°262

¹⁰³ ADI B 3182, premier cahier, f°1

¹⁰⁴ Berthon, ayant un office central, doit probablement avoir un lien avec la cour delphinale de Louis : son fils est intégré par ce biais.

¹⁰⁵ ADI 8 B 493 et 494

- Les gages du seigneur auprès de la famille : orienter la famille dans le religieux

Le seigneur a en charge, pour sa famille, divers secteurs importants pour le fonctionnement des branches. Religieux et administratif, ces domaines contraignent le seigneur à une certaine polyvalence. Le domaine militaire l'est également, il ne sera pourtant pas traité ici : une plus grande variété d'exemples militaires met en avant une défense des sujets directement plutôt que sa famille.

L'organisation de la religion par branche se retrouve dans l'organisation de l'entourage du seigneur. Certains enfants font leur entrée au sein de certains établissements sous l'impulsion de leur père. Toutes les branches ont, probablement, un membre qui entre dans un ordre. Or, nous n'observons pas systématiquement ce schéma.

Au sein de la branche principale, celle de Maubec, aucun enfant des couples seigneuriaux du XV^e siècle n'entre dans un ordre : pourtant au moins un membre l'est au XV^e siècle. Parmi la compilation d'actes que Badin crée sur la famille de Bocsozel, on observe en 1496 un Michel de Bocsozel, prêtre de l'église de Vienne, qui est présent à une donation passée le 27 août entre Louis de Maubec-Montlaur et Louis de Montmaur. Pierre de Bocsozel, seigneur de la maison-forte de Domarin ("Donmarin") est également présent : tout porte à croire que la branche de Maubec est regroupée pour cette donation, Michel doit être l'un des leurs. On n'observe pourtant aucun Michel dans les enfants des couples seigneuriaux de Maubec : il est probablement un cousin de Louis de Maubec-Montlaur.

La famille convoite dès ses débuts des places prestigieuses au sein de l'Église, qu'elle obtient. Au XV^e siècle, seule la branche de Martel perpétue cette stratégie avec Claude de Bocsozel qui est commandeur de l'ordre de Saint-Antoine de Chambéry (poste occupé par des ancêtres au début du XIV^e siècle). Il est le seul Bocsozel à obtenir un poste aussi important au sein de l'Église, mais ses traces au sein des archives iséroises sont minces : il faudrait plutôt se renseigner du côté savoyard afin d'obtenir plus d'informations sur les agissements de la branche. Nous connaissons son statut par les dons qu'il fait au reste de sa famille, à sa soeur Jeanne par exemple¹⁰⁶ ou la vente d'une propriété tenue avec son frère à Cessieu¹⁰⁷.

Les derniers exemples connus se trouvent dans la branche de Montgontier, à la première et troisième génération du XV^e siècle. Jacques de Bocsozel, fils de Jean, est chanoine de Vienne au début du XV^e siècle. À la génération suivante, aucun descendant ne devient clerc : il semble pourtant qu'un individu au minimum par génération devait rejoindre la cléricature dans les siècles passés¹⁰⁸. Ensuite, c'est Falcon de Bocsozel, fils d'Antoine, qui entre jeune dans l'église de Saint-Maurice de Vienne. Dans les deux cas, on obtient peu de détails à leurs propos.

¹⁰⁶ Ferdinand Badin fait de la copie de Guy Allard qui fait de la copie des actes trouvés à propos de la seigneurie de Blancville : certaines informations ont pu être erronées, mal copiées ou mal traduites.

¹⁰⁷ A. Dénier, "Histoire des Châteaux de La Tour-Du-Pin et de la région" dans la *Revue Évocations*, AD38, 1948, p.48

¹⁰⁸ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bigny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p.41 à 53

L'entrée dans les ordres par un enfant ne suffit pas à assurer une gestion parfaite de la religion dans la branche : le seigneur fait des dons à l'Église. Ces dons sont le plus souvent à sa mort, inscrits dans les testaments des seigneurs. Une raréfaction des dons à l'Église du vivant est constatée, alors que Françoise Pellat constate l'inverse à leurs origines. Le don ne repose plus sur la même dynamique : le don à la mort permet son salut et le salut de ses ancêtres à un moment précis, les dons spontanés étant un gouffre financier au XIII^e siècle et ensuite. C'est surtout à travers le testament de François de Bocsozel-Montgontier, établi le 18 août 1470, que nous allons pouvoir observer ces dons. Il va donner pour le luminaire de plusieurs églises locales (Notre-Dame du Mont de Champier, de Flachères et de Nantoin) deux gros pour celle de Champier, un pour les autres, pour le luminaire. Les dons continuent avec une émine de froment pour les confréries de Champier et de Nantoin et s'arrêtent ainsi : le reste sont des transactions avec les différents acteurs des environs de Champier, pour assurer la paix de son âme et entretenir sa mémoire, célébrer son anniversaire... Les dons qui sont faits nous permettent de comprendre un glissement de l'objet de ces dons : on ne donne plus des terres, mais surtout leur produit (blé, froment) et de la liquidité. Le changement entre le XIII^e et le XV^e siècle repose sur les possessions de l'Église : ils sont déjà bien installés dans la région, avec un territoire qui s'agrandit au fur et à mesure que celui des seigneurs diminue. Pour éviter une balance trop défavorable, la stratégie de don des Bocsozel change et donne le résultat de ce testament.

Nous pouvons aussi traiter des hommages qui sont, d'une certaine façon, des liens que les pères donnent aux fils pour traiter avec le seigneur : nous en traiterons avec les possessions. Le seigneur a donc un rôle double, de seigneur et de père. Il doit ainsi alterner entre deux façons de gérer son entourage : diriger et développer.

b) Organiser les possessions

- Des remous lors des successions ?

On ne peut éviter un exemple fortement intéressant au sein de la famille de Bocsozel : l'héritage au sein de la branche de Belmont qui apparaît complexe au début du XV^e siècle jusqu'à sa disparition.

Le seigneur y joue un rôle encore déterminant : aucune frixion mais des divisions et des ventes internes qui mettent la branche dans une situation complexe avant de tomber en quenouille. Déjà dans la seconde moitié du XIV^e siècle, la branche de Belmont recevait les terres de la châtellenie d'Éclose de la part de sa branche aînée : la branche de Gières. Cette branche s'éteint après 1357, date à laquelle Jacques de Bocsozel vend sa seigneurie à Aynard de Roussillon (seigneur de Serrières) et y abandonne ses droits contre une contrepartie¹⁰⁹. Bien que Frépet obtienne beaucoup d'enfants, la succession entre lui et son petit-fils Guy est semée d'embûches diverses. Dans un premier temps, il faut remettre en contexte ce que Frépet possède : la châtellenie d'Éclose donc, le château de Montmartin à

¹⁰⁹ ADI B 4175 recopié par Ferdinand Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel tome 2*, p.90 - 110, Grenoble, 1903

Biol (dans le canton du Grand-Lemps aujourd'hui), une autre bâtie de Saint-Hilaire de la Côte ainsi que Belmont.

Une première division s'opère entre l'aîné et le cadet de Frépet : Louis obtient une plus vaste partie des terres, avec la châtelainie d'Éclose, le château de Montmartin et Saint-Hilaire alors que son frère Guillaume garde le berceau de la branche, c'est-à-dire Belmont. Aucun changement par la suite n'est à constater : les seigneuries restent dans les mains des deux frères sans rixes apparentes. On peut même penser à une paix dans la branche, aucune raison visible de remettre en question le testament du défunt Frépet de Bocsozel.

A la génération suivante, une autre division se fait du côté de Louis de Bocsozel : Guy, son fils aîné, hérite dans un premier temps d'Éclose et sa châtelainie alors que Montmartin revient entre les mains de Marquet. En 1417¹¹⁰, un Guillaume de Bocsozel hommage la maison-forte après avoir hérité de son cousin Marquet (qui hommage quelques années plus tôt cette même maison-forte, celle de Montflorencin comme dit précédemment). Ici le seigneur n'a plus vraiment de poids : les héritages transfèrent plusieurs fois dans un laps de temps très court les possessions de la branche.

Guy de Bocsozel, fils de Louis, obtenant donc Éclose, parvient à la (probable) mort de son frère à récupérer le château de Montmartin (Biol). Mettre en avant ce croisement des différentes successions permet de voir une structure dense par branche : les possessions sont transférées, en un demi-siècle, régulièrement au sein de la branche. Ces transferts sont dus au manque de descendants mâles, ou de descendants tout courts parfois (Guy de Bocsozel donne ses biens à son unique fille et non un cousin), mais surtout à la condition de cette branche qui reste beaucoup plus restreinte localement : peu de possessions qui permettent d'avoir une réelle influence et puissance dans la région, un manque de passage sur cette partie de ce qu'on peut appeler les Terres Froides... La préparation de l'héritier semble alors plus complexe dans ces situations à Belmont : il ne semble pas forcément choisi et préparé en tant que tel. L'héritage entre Marquet et Guillaume, cousins selon Ferdinand Badin, entre 1414 et 1417 met en avant une branche où les héritiers n'ont pas le même statut qu'à Maubec ou Montgontier, pour ne citer qu'eux : le seigneur ne semble pas "chef" de la branche. Autre transfert non évoqué : la vente de Belmont en 1458 à Berthon de Bocsozel d'Eydoche¹¹¹ par Claude de Bocsozel, petit-fils de Frépet de Bocsozel, choisissant alors un héritier dans le cercle de la famille lointaine.

Alors que Belmont constitue un bon exemple, la famille de Bocsozel offre d'autres cas particuliers dans des successions exceptionnelles. C'est aussi le cas pour la branche de Martel qui, aux alentours des années 1420, Amédée de Bocsozel-Martel meurt sans descendant. Les détails sont réglés vite et simplement dans les sources disponibles : Amédée note les enfants d'un "Anselme Ribaud" héritiers de ses biens. L'absence de contestation de la part du reste de la famille de Bocsozel présente une branche isolée du reste, et remet en question l'idée d'une succession troublée : ce n'est pas parce qu'un enfant aîné du couple n'hérite pas de l'intégralité des possessions du seigneur que la succession est problématique.

¹¹⁰ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel tome 2*, p.162, Grenoble, 1903

¹¹¹ Nous pouvons ici nous permettre de rajouter la provenance de la branche sans peur de détonner avec la façon dont les contemporains s'expriment sur cette branche : dans les actes, la branche d'Eydoche est bien mise en avant comme "d'Eydoche", probablement pour éviter la confusion avec des branches proches géographiquement ou dans les prénoms comme à Montgontier

Situation identique à la fin du XV^e siècle (testament d'André de Bocsozel en 1475) pour la branche de Charly où cette fois-ci les enfants du seigneur se partagent l'intégralité des possessions : la succession n'est pas troublée, mais diffère de ce que l'on peut trouver habituellement.

- La gestion des ventes et achats

Les ventes ne semblent pas passer par un avis général de la famille ou de la branche en sa totalité : ces affaires paraissent plus individuelles qu'avant, le seigneur en ressort alors avec plus de prérogatives sur ces questions. Les ventes passées et les achats effectués dépendent ainsi d'une seule personne, sans forcément l'obtention d'autres avis.

Les ventes de fortifications sont extrêmement rares dans la famille de Bocsozel : on n'en recense que deux, et ce sont uniquement des opérations intra-familiales. De ce fait, nous les étudierons par la suite.

Les ventes qui restent sont des ventes de terres, droits, rentes... Ces ventes, au moins dans les sources visibles, sont majoritairement faites par le seigneur/chef de branche, tout comme les achats. Dès le début du siècle étudié, le 27 novembre 1400, on sait qu'Amédée de Bocsozel seigneur de Martel (et d'une partie du châtelard de Cessieu) vend à Jean de la Côte une émine de froment de cens annuel¹¹² (sa femme Hélinode Berre est également mentionnée dans l'acte). Ces ventes sont diverses comme dit précédemment et les exemples sont en tout genre. Amédée, faisant partie de la seule branche encore en rapport étroit avec la Savoie et le Dauphiné en même temps, commence à vendre des biens qu'il a dans l'espace dauphinois pour se focaliser sur ses intérêts savoyards. Ainsi, ces stratégies d'achats et ventes nous orientent sur les vues des branches et leurs intérêts.

On peut, par exemple, continuer l'analyse des intérêts de la branche de Martel par une autre vente importante en Dauphiné : le Châtelard de Cessieu. Amédée et Claude de Bocsozel, tous deux frères, vendent la maison-forte le 3 janvier 1402 à Jean de Torchefelon (alors châtelain de la Tour-Du-Pin) ainsi que les différentes terres qui en dépendent et y cèdent leurs hommages. Le seigneur, chef de la branche, oriente très clairement la branche dans une direction unique : celle de Martel étant d'abandonner des territoires dauphinois et même dans le Bugey¹¹³ pour se focaliser sur les possessions savoyardes et leurs liens avec le comte.

Dans la branche d'Eydoche, les transactions sont biens plus documentées et apparaissent plus simplement que dans la branche voisine de Montgontier : Gaspard de Bocsozel vend en 1428 des droits divers dans les mandements de Nerpol, Varacieu et St Étienne de St Geoirs à Humbert de Grolée¹¹⁴. Ce qu'il faut surtout retenir en voyant autant de seigneurs vendre et acheter, est qu'il semble plus logique que ce soit par eux que ces transactions passent : ils sont les détenteurs des terres, en ont plus que leurs frères et soeurs

¹¹² ADI B 3408, f°86

¹¹³ Ferdinand Badin recense plusieurs ventes par Amédée de Bocsozel comme Champagnier-en-Bugey en 1434. On ne sait pas grand chose de plus sur les Martel avec un travail depuis les ADI. Guy Allard recueille des informations via les archives de la seigneurie de Blancville selon Badin

¹¹⁴ ADI B 2982, résumé par Auguste Prud'homme dans *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919, tome 2

cadets, ils ont la liquidité et tout ce qui est nécessaire pour se procurer ce qu'ils veulent. Bien évidemment, des problèmes financiers peuvent être à l'origine de branches plus timides à acquérir des maisons-fortes, châteaux ou terres (la branche de Belmont par exemple, acquérant ses possessions par héritage de la famille lointaine uniquement), mais le seigneur a toujours une plus grande visibilité pour ces ventes et achats.

Un autre détail peut venir perturber ce qui a été dit : en 1484, un certain Arthaud de Bocsozel, noble et vice-châtelain, vend les blés de La Côte-Saint-André et de Pommiers¹¹⁵ (aujourd'hui Pommiers-de-Beaurepaire). Il n'est pas seigneur : comme indiqué dans l'acte, il n'est que vice-châtelain. Cette vente entre alors dans un autre contexte : il agit ici dans l'intérêt des lieux où son office est attaché, il n'est donc pas le seul exemple dans la famille puisque les exemples de Bocsozel qui ont un office pleuvent (Antoine de Bocsozel d'Eydoche, son père Berthon...) et ont les mêmes prérogatives dont la vente des productions. De ce fait, la gestion des possessions ne s'applique pas qu'aux possessions de la famille en termes de terres : ces possessions sont aussi les offices, et cette gestion en fait partie. Ainsi, on retrouve une grande quantité de transactions dans les comptes de châtelaineries de ces châtelains et vice-châtelains.

Il faut également prendre en compte le destinataire de ces ventes : en reprenant les exemples précédents, on retrouve pour les ventes pour le compte de la famille trois acteurs. Ces trois acteurs (Humbert de Grolée, Jean de la Côte et Jean de Torchefelon) sont des individus variés : le premier est un grand officier du royaume de France, le second est un bourgeois et le dernier est un noble local avec un office local. Ils ne négocient donc pas avec n'importe quelle personne : les acteurs présents sont fortunés, les entités vendues doivent donc avoir une certaine valeur pour ces membres de la famille de Bocsozel. Les ventes réalisées sont probablement un bon moyen pour échapper aux dettes (Gaspard de Bocsozel d'Eydoche) ou réinvestir dans des lieux plus intéressants (pour la branche de Martel) et la bonne fortune de ces acheteurs montre que les liens par le seigneur pour ces ventes ne sont pas faibles : les accords divers au sein de la famille avec Humbert de Grolée (comme la vente de Châtonnay par Philiberte de Maubec en 1432) nous font penser à ce que nous relevions précédemment. La noblesse des Bocsozel n'est pas à douter, l'implantation des branches et leur variété montrent dans une vaste partie des cas des seigneurs/chefs de branche puissants et qui sont en liaison avec des acteurs majeurs de la région par leurs ventes et leurs achats. Ces relations expliquant la puissance du seigneur montrent également son importance au sein de la branche : il n'est pas le seul à communiquer avec l'extérieur de la famille (nous en reparlerons plus tard), mais il a des relations privilégiées avec ces membres importants du Dauphiné que d'autres membres n'ont pas, en raison de la différence d'importance.

- Transmettre sans vendre : recevoir et organiser les dons

Le seigneur est l'acteur capital dans ces transactions. Il ne faut pourtant pas oublier, à propos des possessions, quelque chose qui était très important dans les siècles précédents et

¹¹⁵ ADI B 4384, résumé par Auguste Prud'homme dans *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919, tome 4

qui nous permettent de suivre l'évolution de la famille entre le XII^e et le XIV^e siècle¹¹⁶ : les dons. Leur nombre est bien réduit par rapport aux siècles passés : ils se dirigent moins vers les institutions religieuses (sauf pour les testaments), et la tendance est à une grande conservation des possessions de la famille.

Les dons même de terre ou de fortifications sont rares : le seigneur n'en donne que très rarement de son vivant. Malgré tout, on a certains exemples dans la famille de Bocsozel dans le cadre de ces dons d'un seigneur à un autre membre, mais surtout l'inverse.

D'abord, penchons-nous sur la fin de la branche de Belmont pour premier exemple. Après le mariage de sa fille unique, Guy de Bocsozel, seigneur d'Éclose et de Saint-Hilaire, fait don à sa fille de la seigneurie d'Éclose le 20 janvier 1449¹¹⁷. Ce don n'est pas la dot : la dot est le château de Montmartin, à Biol, que Jeanne possède donc déjà. Son père complète alors le patrimoine de sa fille unique rapidement en y ajoutant Éclose. Le seigneur va alors adopter une stratégie différente par rapport à ce que nous avons pu voir précédemment : l'héritière est préparée à prendre un pouvoir différemment que si c'était un héritage de mâle à mâle. On retrouve une préparation d'une branche tombée en quenouille : la fille doit alors se préparer à continuer une autre famille et non plus la branche de Bocsozel de Belmont, ainsi les territoires de la famille se retrouve pour le compte de Jeanne et de son mari Aymard Allemand, seigneur de Rochechinard¹¹⁸. Ce don ne peut prouver entièrement la liberté d'agir du seigneur : il est seul, et sa fille n'a pas de frères ou de sœurs. Ainsi, la liberté d'agir est forcément large car personne ne peut directement contester l'héritage, ces terres venant d'un autre héritage (de la branche de Gières, éteinte au siècle précédent).

D'autres dons du même ordre sont faits dans la famille. Plusieurs le sont dans la branche de Martel, mais les sources n'en sont pas sûres¹¹⁹ en totalité. On commence par l'exemple de 1431 et le don par Claude de Bocsozel (fils d'Hugonet de Bocsozel) à Jeanne de Bocsozel, fille d'Hugonet de Bocsozel et femme de Guillaume de Virieu, de la terre de Champagnier dans le Bugey¹²⁰. Ces divers dons font exceptions dans ce que nous relevions précédemment : Claude n'est pas le seigneur, il est commandeur de Saint-Antoine de Chambéry et demeure à Saint-Genis en Savoie. Il n'est pas non plus l'aîné : son héritage est donc donné à sa sœur Jeanne qui est l'épouse de Guillaume de Virieu de Pupetières. Il semble que ce don rentre dans le contexte d'un membre de la famille qui est entré dans un ordre : ces terres doivent bénéficier à quelqu'un, et le probable mariage (récent dans ce cas) de sa sœur offre l'opportunité à Claude d'enrichir ce dernier (sans être toutefois appelé "dot"). Pourtant, Amédée récupère par la suite (en moins de trois ans) ces possessions. Plusieurs hypothèses alors : Jeanne les a rétrocédées après la perte de son mari ? Guillaume de Virieu les rétrocède à la mort de Jeanne ? Amédée, chef de branche, récupère peut-être *de facto* ces terres ? La dernière hypothèse semble la moins probable : Guillaume, le mari de Jeanne, vient d'une

¹¹⁶ Le mémoire de Françoise Pellat en 1967 permet merveilleusement bien de suivre les actions et intérêts de la famille de Bocsozel de leur origine à 1355 par ces dons, le plus souvent à l'Église et qui permet une première cartographie de leurs possessions.

¹¹⁷ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, Grenoble, 1903, p.197

¹¹⁸ Rochechinard est aujourd'hui en Drôme, à proximité de Saint-Nazaire-en-Royans dans le canton de Vercors-Monts du Matin

¹¹⁹ Ferdinand Badin fait de la copie de Guy Allard qui fait de la copie des actes trouvés à propos de la seigneurie de Blancville : certaines informations ont pu être erronées, mal copiées ou mal traduites.

¹²⁰ C'est la terre vendue ensuite en 1434 par Amédée de Bocsozel, fils aîné de Hugonet

grande famille de la noblesse dauphinoise, il ne se laisserait pas passer devant par Amédée. Le don revient quand même à Amédée avant 1434 (alors que le don est effectué en 1431). Bien que le don ne soit pas fait par le seigneur, il lui revient, confirmant une position sans égal dans la famille.

Ces dons se font donc le plus souvent via la famille : les possessions, le plus possible, sont contraintes à rester dans la famille pour ne pas lui faire du tort. D'où la position importante du seigneur : il doit être là pour qu'aucune fuite des possessions ne se fasse. Ainsi, la famille préserve un territoire suffisant pour sa survie.

- Les frèrèches : une gestion commune ou une dislocation ?

On peut se demander, après avoir vu la gestion de l'héritage au sein des branches, si le système de frèrèche qui est utilisé par les Bocsozel au XII^e et XIII^e siècle trouve un écho dans la famille du XV^e siècle.

Ce système se caractérise, si l'on recherche une définition, à une gestion des biens par couples de frères ou de sœurs. Par ce fait, la gestion est axée sur la famille : aucune décision n'est faite sans l'autre partie. Ce système permet pour les Bocsozel, avant l'année 1250, de préserver leurs terres des possibles dislocations (via les dots, mariages, héritages, dons à l'Église...). Françoise Pellat observe deux endroits où la frèrèche est un système qui fonctionne assez longtemps pour être recensé : à Bocsozel même et dans la branche de Châbons (qui tiennent tout ce qu'ils ont en hommage pour le comte de Savoie, à Châbons, Saint-Hilaire-de-la-Côte, la Côte-Saint-André, Bocsozel, Longechenal, Gillonnay). Le système est assez répandu dans la famille avant l'année 1250, qui est un tournant pour les Bocsozel (activement d'une volonté d'extension vers le nord du Dauphiné comme Maubec).

Il convient de voir si lesdites frèrèches sont utilisées pendant notre période, après avoir pris conscience de la dislocation du précédent patrimoine et, peut-être, la volonté d'une solidification des possessions. Dans les faits, la famille de Bocsozel semble continuer le chemin qui a été tracé post-1355. L'héritage paternel n'est pas administré en commun comme les Bocsozel le font avant 1250, ce que Pellat qualifie de "pot commun" est toujours valable au XV^e siècle : les enfants se servent et remettent très rarement les terres et domaines qu'ils ont pris. C'est déjà ce qui a permis la création d'une multitude de branches et c'est ce qui crée à Maubec deux autres branches également : le "pot commun" de Maubec qui réunit à la mort de François la châtellenie de Renage et celle de Roche va alors permettre à la génération suivante de sortir ces deux dernières de l'escarcelle des seigneurs de Maubec et créer deux branches indépendantes de fait.

Il est important de revenir sur ces points bien que ce soit quelques siècles après les dernières gestions en frèrèche : la division des terres entre les enfants peut poser des questions sur leur gestion. La tendance à la dislocation ne s'arrête pas : le territoire des Bocsozel est sans cesse divisé depuis 1250 et la tendance continue (exemple de la succession de Belmont où les deux pôles sont divisés entre les deux seuls héritiers de Louis de Bocsozel : Guy et Marquet, et bien d'autres exemples dans la famille, tant dans la branche de Charly que Montgontier). Il ne faut pas néanmoins négliger le retour de ces terres : dans certains cas, les terres retournent dans les mains d'un seul descendant. On trouve également ces exemples de partout : François de Maubec, en 1395, hommage le château de Maubec, les Éparres,

Serpaize, Saint-Alban, Montfort alors qu'il n'était seigneur que de Formont (ou Montfort), Serpaize et la Val-D'Illins¹²¹ en 1355.

Une autre branche, un autre exemple : pour celle de Montgontier, François de Bocsozel-Montgontier sépare ses possessions en deux parts "égales" en 1470¹²². Ses deux enfants, André et Antoine, reçoivent chacun les parts qui leur reviennent : Antoine reçoit alors la maison-forte du Châtelard et celle des Charpennes. Par élimination, André doit¹²³ recevoir la maison-forte de Montbuffet¹²⁴ et de Montgontier. Nous ne trouvons également pas les hommages d'Antoine par la suite mais il est probable qu'il récupère le reste des possessions puisque son fils François de Bocsozel est lui-même seigneur du Châtelard (héritage de son père), de Montgontier (celui d'André) et d'autres localités.

Nous pouvons continuer cette liste pendant plusieurs pages, avec des exemples divers puisque comme montré, ces divisions sont la norme de ce que Françoise Pellat commence à relever chez les Bocsozel dès 1250. Ces dislocations sont générationnelles : elles peuvent se recoller par la suite à la mort précoce du détenteur des terres "mineures" de la seigneurie. Bien que nous pouvons nous poser des questions quant à des gestions communes de terres, ce système reste très marginal voir disparu à l'aube du XV^e siècle dans le Dauphiné (la frêrèche semble se développer beaucoup plus dans le sud de la France dès le XIV^e et le XV^e à l'inverse).

5) La mort d'un seigneur : un événement limité à la branche ?

La mort d'un individu est l'une des meilleures manières d'observer les liens dans les familles nobles. Les testaments, à défaut d'avoir le descriptif complet de l'enterrement, nous aiguillent sur la présence des membres de la branche : on peut savoir si les morts sont des événements rassembleurs dans la famille et également l'organisation des branches par rapport aux sépultures.

a) Le rassemblement de la branche

- Aucune certitude sur les présences

Les cérémonies sont un bon prisme pour observer le rassemblement familial et connaître l'organisation des familles : est-ce que toutes les branches assistent à tous les enterrements ? Il est bien difficile de connaître exactement les présences aux enterrements : on retrouve des testaments (donc des témoins du testaments, des exécuteurs testamentaires...) mais pas des actes de présence des témoins de la cérémonie. Pourtant, il semble suffisant pour connaître ou non la portée d'une cérémonie sur la branche.

¹²¹ Ces localités sont dans le nord actuel de l'Isère, basées autour de Vienne. Plus d'informations seront données au B) pour les localités exactes

¹²² Archives de M.Morin-Pons, *Dauphiné -La Côte-Saint-André, Nantoin, Champier, Eydoche, Saint-Hilaire & Gillonnay- Protocoles de IV notaires... Avril 1470 - avril 1471, f°19 à 96* copié par F.Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel tome 3*, p.178, Grenoble, 1903

¹²³ Aucun hommage d'André n'a été retrouvé

¹²⁴ Il existe encore, dans les collines boisées de Porte-des-Bonnevaux, un lieu-dit "Grand Taillis Mont Buffet" qui est peut-être le bois attaché à la maison-forte

On peut alors penser que la mort du seigneur attire les habitants de sa seigneurie. Beaucoup viennent pleurer leur seigneur mort, mais surtout une partie d'entre eux (surtout ceux qui sont proches du défunt seigneur) viennent entendre l'annonce du testament. Au delà des legs et dons à vocation religieuse, ce regroupement doit être composé, en prenant l'exemple de François de Bocsozel-Montgontier (qui meurt vers 1470) de : sa femme, ses enfants et sa famille étendue (gendres par exemple) dans un premier temps. On doute de la présence des enfants trop éloignés géographiquement comme pourrait l'être sa fille Marguerite de Bocsozel, mariée à noble Antoine Russet qui est seigneur de Gueyrière en Velay¹²⁵ dans le Massif Central. Son déplacement est donc probable mais pas autant que ses enfants qui sont à proximité, bien qu'elle reçoive 80 florins d'or.

- Les testaments et leurs acteurs : une présence à la mort aussi ?

On observe ensuite des membres de sa branche cousine (Eydoche) avec Gaspard, fils de Berthon de Bocsozel, recevant des prés à Nantoin, également Berthon en tant que mari d'une de ses filles et exécuteur testamentaire. On peut également ajouter certains et certaines servantes qui sont nommées : Antoinette, femme de Berthon Mergaron de Champier obtient de son testament une maison avec deux sêterées situé à Nantoin plus un verger. En dehors de sa famille et d'une partie de ses vassaux, on pense bien qu'une partie de la noblesse locale se déplace : Jean de Virieu, le seigneur de Bizannes ainsi que Louis et Humbert Luppé. En continuant nos hypothèses à partir du testament, on peut penser que ces témoins du testament se déplacent au même titre que les autres vassaux pour l'enterrement. On nomme ainsi d'autres individus : Jean Fabre, domestique de noble Falcon de Buffevent, et d'autres témoins "requis et appelés" comme Jean Mayencon, Jean Tevenin, Laurent Vernoud, Pierre Vernoud, Henri Vernoud et Antoine Clert.

Comme dit précédemment, nous ne disposons pas de sources pouvant assurer la présence de quelconque personne aux enterrements. On pense tout de même, par leur statut notamment, que les seigneurs et nobles locaux sont présents dans ces moments comme dans les mariages et autres cérémonies : ça fait partie des devoirs du noble, et ces cérémonies locales restent des excellents moyens de garder le lien avec le reste des familles de la région. Dans le mandement de la Côte-Saint-André, on peut donc supposer que la mort de François de Bocsozel a attiré plusieurs nobles du mandement et du mandement voisin de Bizannes : les branches des Bocsozel locales (Eydoche, Charly) et peut-être même celle de Maubec¹²⁶, on peut aussi penser à d'autres familles nobles en contact régulier avec la branche comme les Virieu de Pupetières, les Buffevent, les Torchefelon, les Lemps... Rien ne nous affirme cependant la présence des personnes du testament au moment de la cérémonie : nous ne pouvons que supposer avec ces testaments, à défaut d'avoir les sources qui nous orientent vers les personnes présentes.

¹²⁵ La localisation, non retrouvée encore, est donnée par Ferdinand Badin. Il faut partir du principe qu'ils sont en Velay.

¹²⁶ En plus de leur ancien lien de parenté, ils ont au XIV^e siècle un lien d'hommage pour la maison-forte de Montgontier

Ainsi, un rapprochement lignager est complètement envisageable dans ces moments-là, notamment dans le cadre d'un changement de seigneur : le réseau familial se met en place, et nous en traiterons plus tard.

- L'exemple de François de Bocsozel de Maubec : un rassemblement familial étroit

A la mort de François de Bocsozel de Maubec en 1411, une composition de son hérité (selon Auguste Prud'homme qui inventorie les archives iséroises) est faite par Antoine de Poisieu¹²⁷. Ce document est fortement utile pour comprendre l'état et les personnes qui sont présentes pour organiser la succession de François : on ne connaît pas les acteurs de la cérémonie encore une fois, mais de la séquence d'après pour la gestion des possessions.

Les individus présents sont sûrement les plus importants dans l'entourage du seigneur, et les témoins à chaque arrêt d'Antoine de Poisieu et de son fils nous permettent d'observer des témoins qui s'ajoutent à des acteurs déjà nombreux. La mort du seigneur fait couler beaucoup d'encre et génère quantité de déplacement dans le mandement de Maubec et les autres adjacents. On retrouve comme témoins récurrents Guichard Brunel et François de Bocsozel fils, qui sont tous deux châtelains du défunt : Guichard est châtelain de Maubec alors que François est châtelain des châteaux des Éparres et de Saint-Alban. Ils sont les représentants du défunt envers le pouvoir delphinal incarné par Antoine de Poisieu et Perronnay, son fils, pour les châteaux qui leur ont été confiés. Les différentes visites d'Antoine et Perronnay dans les châteaux dépendants du défunt seigneur de Maubec mettent en avant d'autres membres récurrents de l'entourage de François de Bocsozel comme un certain Butaben, valet, qui apparaît comme témoin dans quatre châteaux (dont Saint-Alban).

Excepté François de Bocsozel et Marguerite de Beauvoir, aucun autre membre de l'entourage familial de François de Bocsozel (père) n'est présent : on sait pourtant que son fils Humbert est encore en vie en 1430. On peut alors conclure sur une absence politique de l'entourage direct du seigneur. Dans sa mort, avec la cérémonie, l'entourage familial est convoqué et répond présent. Or, nous n'avons de sa mort que cette sorte de testament politique où Antoine de Poisieu fait le tour des possessions du défunt pour y faire flotter la bannière delphinale. Il semble logique que la branche n'apparaisse pas directement.

D'autres membres de la famille de Bocsozel apparaissent, mais il semble que ce sont des membres d'autres branches que nous traiterons par la suite. Ce document met surtout en avant les présences politiques autour du défunt : les envoyés delphinaux, ses châtelains, sa veuve, ses habitants sont les acteurs de cette gestion des possessions seigneuriales après la mort du détenteur.

	Nobles présents	Suite des nobles présente	Non-nobles	Membre de la famille de Bocsozel

¹²⁷ ADI B 3421, parchemin

François (Maubec)	Guichard Brunel	Aubert (charretier de Marguerite)	Audinet Azard	François (fils) Hugues (fils) Marguerite (femme) Antoine (???)
François (Montgontier)	Jean de Virieu Louis de Luppé Humbert de Luppé	Antoinette (sa servante)	??? (probablement des individus du village de Champier)	Berthon (exécuteur testamentaire) Antoine (fils) André (fils) Elinode (femme)

Fig. 11 : Présence aux enterrements des seigneurs de Maubec et de Montgontier
(présentation non-exhaustive)

b) Une même sépulture ?

Dans ce cadre, on peut donc se demander si les Bocsozel maintiennent une conscience de famille : beaucoup de ses membres apprécient utiliser l'image des Bocsozel lorsqu'ils semblent un peu plus "unis" et puissants entre le XII^e et le XIV^e siècle (comme François de Bocsozel, seigneur de Maubec qui s'attache à cette image pour revendiquer une certaine autonomie de sa seigneurie). Avec cette pensée, il faut donc voir si ces membres optent pour des projets de convergence des branches avec notamment, la possibilité d'une seule sépulture ?

Bien évidemment, la question n'est pas posée et n'a donc pas de suite : bien qu'ils se rattachent à un idéal de leur ancienne puissance et de son unité, les différentes branches optent pour des sépultures par branche (même les branches dérivées d'autres branches ont leur propre sépulture comme Renage ou Eydoche, qui dérivent respectivement de Maubec et de Montgontier).

Trois sépultures sont avérées parmi les branches que nous avons : Maubec, Montgontier, Eydoche. Les autres n'ont pas mention d'un lieu commun pour le moment, puisqu'il manque certaines informations (notamment des testaments) pour répondre à leur question. Néanmoins, par leur éloignement géographique, on peut penser que toutes les branches ont leur propre sépulture.

- La sépulture de Maubec

La sépulture des seigneurs de Maubec se situe, logiquement, à Maubec. Or, nous ne connaissons pas avant 1465 le lieu exact de leur sépulture. Nous savons toutefois qu'ils sont enterrés à Maubec. Il se peut que ce soit une église qui est présente avant la construction, en 1465, du couvent de Paterno (ou Paternos, traduisible en "Notre Père") qui recueille les

corps des seigneurs défunts dès sa construction. Ce couvent est situé au sud de la résidence du baron, le Château des Roches, et reçoit dès sa construction l'ordre des Dominicains. Ce couvent recouvre une ancienne chapelle qui est sous le vocable de Marie de Poype : cette dernière est fondée par les prédécesseurs du seigneur de Maubec, et paraît être la précédente sépulture des seigneurs. A la construction est ajoutée une maison pour loger les religieux¹²⁸.

Cette construction n'est pas l'œuvre de Louis de Maubec-Montlaur : s'ajoute à lui Pierre Azard, notaire de Maubec et issu d'une famille proche des seigneurs¹²⁹, qui dote également le couvent de différentes terres du mandement de Maubec et de Saint-Alban pour sa vie quotidienne. Sa construction est, pour le seigneur, d'une importance capitale pour ses ancêtres : le personnel prie pour le repos de l'âme des donateurs et de leurs successeurs.

A partir de ce moment, tous les seigneurs de Maubec sont enterrés ici même si le notaire joue un rôle important dans la construction (en impulsant en 1472 la transformation en couvent). On retient le seigneur comme unique fondateur et protecteur de cet édifice. Une légende racontée par André Comte relate la découverte de l'abbé Mitifiot dans les années 1900 : lors de la restauration de l'église, des squelettes assis sur les sièges de bois avec un chapelet à la main auraient été trouvés sous la chapelle. Selon l'abbé (qui est de très bonne foi et accompagné par d'autres gens de bonne foi selon l'auteur), ce serait les restes des seigneurs de Maubec. Cette histoire fantasmée est à prendre avec énormément de recul et la véracité reste douteuse. Malgré ce mythe, c'est bien dans ce lieu que les seigneurs de Maubec, sans aucun doute, sont enterrés après 1465 (donc deux ou trois seigneurs issus des Bocsozel : François-Louis de Maubec-Montlaur, son fils Louis le constructeur puis son propre fils Louis).

- La sépulture de Montgontier

Dans les autres mandements et branches, la certitude n'est pas présente sur le lieu exact : à Montgontier, si l'on reprend le testament de François, la sépulture se trouve dans le cimetière de Champier avec un tombeau spécifique. Le problème de Champier étant que l'église a changé de place (trop petite, l'ancienne église est détruite et une nouvelle construite en 1842 à quelques mètres¹³⁰).

Le cimetière entoure aujourd'hui le côté est de l'église : il semble donc que ce cimetière n'a pas dû être trop déplacé¹³¹ par rapport au cimetière médiéval. Ainsi, aucun édifice n'est construit pour la sépulture des Bocsozel de Montgontier : on peut l'expliquer par un probable manque de liquidité pour permettre une telle construction, ou peut-être un isolement du village ? Cette seconde hypothèse ne semble pas valable : Champier est, au Moyen Âge du moins, un endroit fréquenté (sa situation en "cuvette" des deux collines à l'ouest et est oblige son passage pour rejoindre Grenoble dans un sens et Lyon dans l'autre). La branche de Montgontier, en tout cas, ne peut visiblement pas se permettre comme celle de

¹²⁸ A.Comte, *Histoire de la Baronnie de Maubec*, Bosc Frères éditeurs, p 112 à 117, 1949.

¹²⁹ Un de ses ancêtres, Audinet, est lieutenant du châtelain de Maubec en 1411 (ADI B 3421, parchemin).

¹³⁰ G. Laurencin, *Histoire de Champier et de sa région*, Lyon, 1981, p.45 - 51

¹³¹ L'ancienne église est actuellement l'emplacement du parking devant la nouvelle église : à l'est devait déjà s'étendre le cimetière que l'église pénètre depuis 1842.

Maubec un investissement particulier : la branche de Maubec même ne peut se le permettre sans l'aide du notaire Azard.

Après visite du cimetière de Champier et renseignement sur la monographie de Champier par Gaston Laurencin, aucune trace de sépulture de Bocsozel n'est constatée dans le cimetière actuel de Champier : la révolution française a pu effacer l'héritage médiéval du village, comme c'est le cas pour la maison-forte dite du Châtelard sur la colline ouest.

- La sépulture d'Eydoche

La situation est similaire entre Champier et Eydoche, où Antoine de Bocsozel dans son second testament le 27 août 1521¹³² demande à être enterré avec ses ancêtres à Eydoche même : il semble, par manque de plus d'informations par les actes ou même dans les édifices présents à Eydoche, que ce soit un enterrement dans le cimetière avec un tombeau particulier comme ce qu'il se fait à moins de cinq kilomètres à Champier. Comme pour la branche de Montgontier, les restes de la branche ne sont plus présents aujourd'hui dans le cimetière, bien trop récents.

- Une sépulture pour les autres branches ?

Les branches n'ont donc pas de tombeau de Bocsozel où toute la famille est réunie, ce n'est donc pas pour autant que ces dernières ne se rassemblent pas ou ne se copient pas comme montré précédemment : l'influence entre Eydoche et Montgontier semble fort par leur proximité évidente.

La question des autres branches est importante : où sont enterrés les seigneurs de Charly, Belmont, Martel ou même Renage et Roche ? Aucune certitude n'est donnée par les actes trouvés : il n'est pas impossible pour les branches en dehors du Dauphiné que leurs sépultures soient étrangères au mandement de la Côte (Martel en Bugey, Charly en Lyonnais). Pour les autres, il est possible qu'on suive un schéma similaire à Eydoche ou Montgontier en raison d'une assise économique incomparable à Maubec : l'absence d'aide extérieure empêche ces branches au XV^e siècle de bâtir un lieu pour leur sépulture.

Le monestier de Bocsozel, fondé au début du XII^e siècle par Guillaume (*Guillinus*) de Bocsozel, n'est pas utilisé par la famille comme tombeau familial : il convient de se questionner sur une utilisation des branches locales sur ce lieu pourtant lié à la famille. Nous ne pouvons pourtant pas traiter davantage sur ce sujet par défaut de sources en rapport au site et à la famille durant notre période.

	Sépulture particulière	Sépulture dans le cimetière local	Rien n'est affirmé
Maubec	Couvent de Paternoze (1465)		

¹³² F.Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel tome 4*, p.219, Grenoble, 1903

Montgontier		Cimetière de Champier	
Eydoche		Cimetière d'Eydoche	
Martel			X
Belmont			X
Charly			X

Fig. 12 : Les sépultures de la famille

B) Le sort des autres enfants

Alors que les différentes analyses mises en avant dans mes premières lignes traitent des seigneurs au sein des branches (induisant une focalisation sur les seigneurs en devenir également), il ne faut pas oublier qu'ils ne sont que très rarement des enfants uniques. Il nous convient alors de voir le traitement des autres enfants issus du couple seigneurial. Bien qu'il soit plus simple de suivre, dans nos sources, l'histoire du seigneur et de son héritier (bien que ce soit difficile dans certains cas), cela devient bien compliqué de connaître l'exact devenir des frères et sœurs de l'héritier¹³³.

1) Mariages et dots des filles

Les mariages constituent un axe majeur à entretenir et préparer pour le seigneur et la famille. Il est l'un des meilleurs outils pour former ou fortifier des alliances avec d'autres familles. Dans ce point, nous allons surtout traiter du mariage sous l'approche du seigneur et de la famille : la façon de choisir et qui est aux commandes, puis la mariée au sein de la famille avant de terminer sur la mort de l'époux ou de l'épouse. Nous traiterons par la suite les alliances régionales issues de ces mariages.

La question de la personne qui choisit reste importante : le seigneur semble encore avoir un rôle à jouer pour créer un rapprochement ou en solidifier un. Le choix de la personne tend à être plus compliqué à expliquer : nous traiterons plus largement de ce sujet par la suite, mais il convient de voir ce que le seigneur cherche pour sa branche.

a) Le choix du marié

¹³³ Du moins avec l'approche que nous pouvons avoir : en effet, il faudrait beaucoup plus de temps pour pouvoir chercher à travers les autres archives départementales des familles alliées au Bocsozel pour connaître la suite des filles mariées par exemple.

- Le choix extérieur mais local

Dans cette étude, la branche de Maubec a du mal à être analysée autrement qu'au prisme d'une implantation régionale plus qu'à travers le choix d'un seigneur : les enjeux sont plus importants puisqu'on parle d'une Baronnie du Dauphiné, d'un territoire plus vaste. La branche de Maubec est donc traitée ultérieurement, en même temps des alliances de la famille.

Le seigneur compose donc ces mariages par rapport à plusieurs critères : alliance actuelle avec la famille, alliance possible avec la famille, opportunité d'accumuler les terres sur plusieurs générations... Il doit paraître logique que ces mariages, pour une famille de la noblesse locale, soient également locaux. Pourtant, ce point varie dans la famille.

Dans la branche de Charly dans un premier temps, Feronette de Bocsozel, fille d'Anthoine de Bocsozel, se marie à Gabriel Lambert seigneur de Mions. Mions est une seigneurie à moins de 17 kilomètres de Charly-en-Lyonnais. Bien que ce soit un espace hors Dauphiné, il faut voir une entreprise locale : on inspire à consolider ce qu'on a localement (alliances, terres...) plutôt que de s'étendre en dehors de son périmètre. Pourtant, dans les autres mariages que nous connaissons pour la branche au XV^e siècle, on peut relever Guillaume, le fils de Pierre de Bocsozel. Ce dernier épouse Marie d'Ambel : cette localité se trouve à l'ouest des Écrins, au sud de l'actuel département de l'Isère alors que la branche de Charly s'oriente plutôt vers le nord de ce dernier avec des positionnements dans le mandement de la Côte-Saint-André et également en Lyonnais. Ce mariage casse ce qu'on a pu dire ou qu'on peut penser sur des mariages qui s'inscrivent dans une stratégie très locale. Néanmoins, aux générations suivantes, la branche de Charly montre son ambiguïté : installée sur deux espaces (dauphinois dans le mandement de la Côte et lyonnais), les enfants d'Anthoine de Bocsozel (cité entre 1445 et minimum 1461) se marient avec des nobles issus du milieu lyonnais et viennois. Feronette de Bocsozel épouse par exemple Gabriel Lambert, seigneur de Mions (à moins de 17 kilomètres de Charly-en-Lyonnais, aujourd'hui dans la banlieue sud lyonnaise) et son frère Hugues épouse Louise de Bocsozel, fille de Berthon de Bocsozel d'Eydoche. Ainsi, on a une impression de consolidation de ces implantations diverses par le mariage : il est possible par exemple que nous n'ayons pas toutes les informations sur la branche, et que le mariage entre Guillaume de Bocsozel et Marie d'Ambel soit lié à des possessions dans cette partie du Dauphiné (ou inversement, il faudrait alors en savoir plus sur cette famille d'Ambel).

D'autres relations restent plus locales : dans la branche de Montgontier par exemple, sur deux générations différentes, deux membres épousent des personnes de la famille de Lemps¹³⁴ comme Louise, fille de Jean de Bocsozel (mentionné entre 1380 et 1415 au minimum) qui se marie à Antoine de Lemps, et sa grande-nièce Marguerite de Bocsozel fille d'Antoine de Bocsozel (meurt en 1496) qui se marie à Hugues de Lemps. On peut également citer à la dernière génération sur laquelle nous travaillons que Pierre, fils de François de Bocsozel, épouse Antoinette de Poisieu¹³⁵. Toujours dans l'espace dauphinois, on constate

¹³⁴ Probablement basés au Grand-Lemps, ils ont à la fin du siècle diverses possessions dont à Châbons

¹³⁵ Famille noble connue en Dauphiné, elle est en plein essor à la fin du siècle et surtout au XVI^e

également un mariage entre Marie, fille de Jean de Bocsozel, et Jean de Commiers seigneur de Saint-Agnés¹³⁶.

En fonction des mariages observés, on peut encore se faire une idée de la puissance de chaque branche dans la famille. Avec des mariages uniquement locaux, on peut penser que le rayonnement de la branche n'est pas aussi important que celui des branches semblables à Maubec, avec des mariées venant parfois du Languedoc. Toutes les branches ont des mariages locaux, mais toutes les branches n'ont pas de mariages extérieurs à leur mandement ou au Dauphiné.

- Le bouclage consanguin

Un autre critère rapproche également ces individus : le sang. Pour continuer une occupation des terres toujours au profit de la famille de Bocsozel, la tendance tend à s'orienter vers des bouclages consanguins comme nous retrouvons dans une grande quantité de famille noble, de la région¹³⁷ ou non.

Cette consanguinité ne se retrouve pas dans toutes les branches : Maubec et Renage ne semblent pas pratiquer cette dernière. Parmi le reste des branches, ceci induit que ces dernières pratiquent le bouclage consanguin : Montgontier, Charly, Martel, Belmont et Eydoche.

Nous allons commencer par Eydoche puisqu'elle relie deux autres branches par ce bouclage : celle de Montgontier et celle de Charly alors que la branche de Martel relie Belmont. A Eydoche, ce bouclage consanguin tourne autour de la génération de Berthon de Bocsozel (entre 1444 et 1512 environ) : il se marie à Jeanne de Bocsozel, fille de François de Bocsozel de Montgontier et Elinode de Virieu. C'est donc sa cousine : elle est l'arrière-arrière-petite-fille de Guichard de Bocsozel de Montgontier et Berthon est son arrière-arrière-petit-fils, ils sont donc cousins au 4^{ème} degré. Il est extrêmement probable, et nous le verrons par la suite, que ce bouclage soit surtout mis en place pour sceller une alliance durable entre deux branches très proches géographiquement mais aussi par les liens de parenté (ils ont le même ancêtre : Guichard de Bocsozel). Les disputes possibles sont réduites : bien que les terres se chevauchent, les deux familles, par cette union, réduisent les tensions liées à la terre. Ce système est en effet souvent utilisé de cette façon : il permet de réduire les points de tensions proches ou même de favoriser le maintien de certaines terres. De cette façon, les deux branches se retrouvent beaucoup plus proches pour réunir les terres de l'une ou de l'autre. L'objectif des deux seigneurs (François de Bocsozel, seigneur de Montgontier et de Berthon, seigneur d'Eydoche) est la conclusion d'une alliance visible comparé à la génération précédente, probablement encore touchée par le partage des terres de Guichard de Bocsozel. Nous en parlerons plus tard, mais cette alliance est plus que probable : plusieurs transactions sont effectuées comme les ventes en 1446 de plusieurs terres à Champier par François pour Berthon.

¹³⁶ Commune aujourd'hui limitrophe aux Adrets, dans le massif de Belledonne à proximité de Grenoble

¹³⁷ A. Lemonde , "Les Allemand et le Dauphin (XIII-XVème siècle). Du lignage médiéval au lignage moderne, réflexion sur les recompositions de la noblesse à la fin du Moyen Âge" dans *Archives familiales et noblesse provinciale, Hommage à Yves Soulingeas*, Grenoble, 2006, p.6

Un autre mariage consanguin touche directement Berthon et doit, dans une certaine mesure, avoir les mêmes inspirations que le mariage qu'il a eu avec Jeanne : le mariage de sa fille Louise de Bocsozel avec Hugues de Bocsozel, fils d'Anthoine de Bocsozel seigneur de Charly. Bien que cet Hugues ne devienne pas seigneur, Berthon assure l'alliance avec Anthoine qui cherche aussi à assurer son ancrage viennois (alors qu'il a également un ancrage lyonnais). Cette opportunité semble parfaite pour les deux parents (qui sont cousins mais à des degrés beaucoup plus éloignés).

Enfin, un dernier mariage consanguin est repéré dans les sources mais pas auprès de la branche d'Eydoche : ce dernier réunit les branches de Martel et de Belmont. On voit un rapprochement avec l'enfant de Louis de Bocsozel, Marquet de Bocsozel (futur seigneur de Montmartin) qui épouse Peronette de Bocsozel-Martel. Géographiquement, le mariage est difficile à comprendre : la branche de Martel semble avoir des appuis en Bugey, Savoie et peut voir rien dans le Viennois. Il faut peut-être voire ici plus loin dans l'analyse que la géographie et c'est ce que nous verrons dans la prochaine partie.

À des degrés de consanguinité semblable, on retrouve non pas le seigneur de Maubec mais son fils. Le second fils d'Hugues de Maubec, du nom d'Hugues, est marié à Annemonde Allemand de Demptézieu. Cette Annemonde est la fille de Jeanne de Bocsozel, or Ferdinand Badin précise qu'elle vient de la branche d'Eydoche : aucune Jeanne n'est connue à Eydoche, et encore moins liée avec un Allemand. La personne qui se rapproche le plus de ce profil serait Jeanne de Bocsozel, fille de Guy seigneur d'Éclose, de Montmartin et de Saint-Hilaire. Cette union se déroulerait ainsi dans la première moitié du XV^e siècle et une fille se mariant avec le fils d'Hugues (qui vit de 1408 à 1454 environ) pourrait être probable¹³⁸.

b) Dot monétaire, dot territoriale

- Acteurs de la dot

Toute la famille de Bocsozel ne laisse de traces de dot au XV^e siècle : seuls les plus importants changements constatés dans leurs possessions sont bien connus.

A Maubec, le cas de la dot de Philiberte de Maubec (fin XIV^e siècle, le mariage étant en 1395) nous permet de comprendre le fonctionnement familial : son père François de Bocsozel, seigneur de Maubec, la dote d'un château et plusieurs terres. D'autres filles sont nées de l'union de François et de Marguerite de Beauvoir, nommées Alix et Catherine de Bocsozel. Nous n'avons pas d'informations sur leurs dots respectives : on sait que ce n'est pas des châteaux ou des maisons-fortes qui sont données en dot.

La dimension familiale de la dot tend donc à se retrouver être une affaire qu'entre les seigneurs, dans ce que nous pouvons lire du moins. En effet, plusieurs personnes entrent en compte dans le "chemin" que parcourt la dot : les témoins de l'établissement de la dot, les fidéjusseurs pour le bon paiement de cette dernière et les autres fidéjusseurs qui observent la bonne restitution en cas de mort du mari. De ce fait, la dot est une affaire familiale mais peut devenir aussi une affaire locale voire régionale, selon le nombre et l'importance des autres

¹³⁸ Pour en être certain, il faudrait voir les liens au sein des Allemand entre les seigneurs de Demptézieu et de Rochechinard.

nobles impliqués dans ces actes. Un mariage en dehors de la famille nous fait penser à cette vaste implication. C'est celui entre Louis Blanc et Catherine de Soliers¹³⁹, le 18 mars 1412, où on trouve parmi les fidéjusseurs du paiement de la dot puis de sa restitution plusieurs membres de la famille de Bocsozel. Dans la première partie, on trouve ainsi Hugues de Maubec, François de Maubec, Jean de Bocsozel alors que parmi les fidéjusseurs de la restitution de la dot on ne trouve que Étienne de Bocsozel.

Ainsi, si l'on peut avoir accès aux différents actes pour les dots de la famille de Bocsozel, les acteurs contenus dans ces derniers peuvent être similaires à ceux qu'on trouve aux enterrements et constitution des testaments : la famille proche (dans la branche), la famille éloignée (si on se situe parmi les branches du mandement de la Côte), les nobles locaux et autres alliés de la famille... Le seigneur semble encore détenir un pouvoir important sur cet aspect : il négocie et dote sa famille.

- Une norme au XV^e siècle : la dot monétaire

La dot, au sein de la famille, ne semble plus être considérée avec le même attention que dans les siècles passés. Dans un premier temps, il semble que seul le seigneur prend part à la dot. Par exemple, il l'augmente à sa mort comme François¹⁴⁰, seigneur de Montgontier, qui augmente la dot de plusieurs de ses filles dans son testament. Il lègue ainsi à Jeanne, épouse de Berthon de Bocsozel d'Eydoche, cent écus d'or supplémentaires à sa dot, 80 à son autre fille Marguerite qui se situe en Velay.

On suppose donc, en dépit de plus d'informations, que toutes les filles de Maubec obtiennent des dots équivalentes (avec de la liquidité supplémentaire vu l'importance de la Baronnie de Maubec) à ce que les femmes de la branche de Montgontier peuvent recevoir (dans les alentours de milles florins d'or pour un mariage important et prestigieux comme entre François de Bocsozel-Montgontier et Elinode de Virieu). Bien que des exceptions existent, impossible d'en affirmer le contraire sans des informations plus détaillées sur l'ensemble des dots de la famille.

La dot en liquidité paraît banale dans notre contexte : les dots constituent un indice fiable de la puissance d'un lignage, ce qui induirait une analyse similaire aux Allemand vis-à-vis des dots¹⁴¹. On la retrouve donc dans les dots de Montgontier pendant notre période, mais le seul contre-exemple possible réside à Maubec au début du siècle : impossible, sans retrouver les autres dots de la famille, de connaître les différences de perspective sur ce thème. On peut néanmoins supposer une ressemblance, encore une fois, pour les branches proches géographiquement ou limitées financièrement. Les similarités entre branches déjà observées jusqu'à présent nous permettent d'avancer des organisations similaires pour des branches qui sont séparées par peu d'espaces.

¹³⁹ G. Allard, *Nobiliaire de Dauphiné : ou Discours historique des familles nobles qui sont en cette province. Avec le blason de leurs armoiries*, Grenoble, Tome 1 p.391, 1671

¹⁴⁰ Archives de M.Morin-Pons, *Dauphiné -La Côte-Saint-André , Nantoin, Champier, Eydoche, Saint-Hilaire & Gillonnay- Protocoles de IV notaires... Avril 1470 - avril 1471, f°19 à 96* copié par F.Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel tome 3*, p.178, Grenoble, 1903

¹⁴¹ A. Lemonde, "Les Allemand et le Dauphin (XIII-XV^eme siècle). Du lignage médiéval au lignage moderne, réflexion sur les recompositions de la noblesse à la fin du Moyen Âge" dans *Archives familiales et noblesse provinciale, Hommage à Yves Soulingeas*, Grenoble, 2006, p.3

- L'exception : Philiberte de Maubec

Dans la branche de Maubec, seule Philiberte de Maubec, fille de François, obtient une dot aussi importante en terre. A titre de comparaison, Anne de Bocsozel, arrière-arrière-petite-fille de François (fille de Louis de Maubec-Montlaur) épouse pourtant Louis de Sassenage, baron et n'obtient pas à la fin du siècle de dot en terre pour un mariage qui nous paraît bien plus prestigieux.

Philiberte de Maubec se marie en 1395 avec Philippe de Vienne, fils de Philippe de Vienne, à Maubec¹⁴². Philippe est chevalier de l'ordre de France et provient du diocèse de Besançon¹⁴³. On garde peu de traces du mariage mais on sait le lieu de célébration (le château des Roches, noyau des seigneurs de Maubec), et surtout la dot. La dot se constitue du château de Châtonnay ainsi que ses possessions mais également, si on en croit André Comte, Saint-Jean-de-Bournay. Philiberte et Philippe obtiennent alors la seule ville des seigneurs de Maubec. On connaît également la suite de cette possession. On sait par exemple que cette dot ne revient plus par la suite dans l'escarcelle des Bocsozel : elle se retrouve bien dans certains hommages d'Hugues dans les années qui suivent comme en 1414¹⁴⁴ avant de se trouver sans seigneur au même moment, laissant Philiberte veuve¹⁴⁵ (12 juillet 1414). Comme aucune trace n'est laissée, il est probable que ce double hommage autour de Châtonnay mette en avant une division de la châtellenie, au moins temporaire : les terres sont retournées au seigneur de Maubec à la mort de Philippe de Vienne alors que le château a pu être gardé par Philiberte pour l'occuper. Cette occupation dure jusqu'à sa vente en 1432 à Humbert de Grolée¹⁴⁶.

Châtonnay constitue néanmoins le seul exemple qu'on peut trouver dans la famille concernant une dot en terre. Les autres dots sont, dans la quasi-totalité, des sommes que le seigneur s'attache à faire grossir. Il faut également noter qu'on retrouve de moins en moins de membres de la famille qui s'engagent à doter une fille qui n'est pas la sienne.

Un autre exemple peut ressembler à ces créations de dot en possessions : Jeanne de Bocsozel, fille de Guy de Bocsozel de la branche de Belmont. Sa dot lors de son mariage avec Aymard Allemand est notamment composée du château de Montmartin (à Biol) et des possessions qui sont avec ce dernier : la fille unique est alors plus dotée que les autres exemples que nous pourrions voir dans la famille. Dans ce cas, la création de la dot ne nous intéresse peu : Jeanne est fille unique d'une branche qui n'a plus d'autres descendants qu'elle, la dot est presque contrainte pour ne pas voir ce groupement de possession se déliter et avoir une fille avec un mauvais mariage.

¹⁴² A.Comte, *Histoire de la Baronnie de Maubec*, Bosc Frères éditeurs, p.90, 1949.

¹⁴³ G. Rivoire de La Bâtie, *Armorial de Dauphiné contenant les armoiries figurées de toutes les familles nobles et notables de cette province accompagnées de notices généalogiques complétant les nobiliaires de Chorier et de Guy Allard*, Lyon, 1867

¹⁴⁴ ADI B 4454, consultée avec le résumé d'Auguste Prud'homme dans *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919 tome 4. Partiellement copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, Grenoble, 1903, p.3. Cote reprise en partie par les fiches du Département de l'Isère sur plusieurs sites détenus par les Maubec : Serpaize, Montfort etc...

¹⁴⁵ *Idem*

¹⁴⁶ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, p.4, Grenoble, 1903

- Suite de la dot

A la mort d'un époux, plusieurs choses peuvent se passer pour le futur de la dot : elle peut rester dans la famille qui l'a accueillie, la retourner dans la famille de l'épouse (si l'époux meurt). Dans certains cas donc, la dot permet à une famille d'acquérir plus de propriétés. C'est notamment le cas de la branche de Montgontier qui, via le mariage d'un cadet, hériter à la fin du XV^e siècle d'une nouvelle maison-forte : la Bâtie Charlier de Saint-Hilaire-de-la-Côte, rejoignant alors un ensemble déjà dense de maisons-fortes dans le mandement de la Côte. La dot ne constitue pas qu'une voie pour obtenir des alliances prestigieuses par ces mariages (avec d'autres familles importantes comme les Virieu pour les Montgontier ou avec d'autres barons pour les Maubec). Ce mariage se déroule entre 1450 et 1470 environ¹⁴⁷, entre Pierre de Bocsozel (fils de François de Bocsozel-Montgontier, cadet) et Pernelle de Buffevent. Ce mariage n'apporte pas la maison-forte directement : on suppose son intégration à ce moment-là puisque François de Bocsozel, petit-fils du François mentionné, est par la suite nommé dès 1496 seigneur de ladite maison-forte de Charlieu.

Dans ce cas, la dot ne retrouve pas la famille de la mariée, probablement par un manque de personne pour la recevoir (Pernelle est probablement fille unique héritière des Buffevent).

Dans une autre partie des cas, la mariée peut jouir librement des biens ou de la fortune qui constituent sa dot. C'est donc le cas, toujours unique et intéressant, de Philiberte de Maubec qui voit son époux mourir avant 1414 et qui profite de sa dot jusqu'en 1432 et sa vente à Humbert de Grolée. Il faut toutefois prendre en compte que le reste des dots, composé de liquidité, permet une suite de vie confortable pour la mariée.

La qualité de la dot est donc un investissement en cas de mort du mari : la veuve peut continuer une vie supposément digne. De cette façon, elle peut aussi profiter à sa descendance : les enfants peuvent récupérer la somme de base ou même de propriétés. C'est le cas encore à Montgontier où Anne de Garadeur¹⁴⁸ achète à Humbert de Bocsozel d'Eydoche, fils de Berthon, la maison-forte de Montgontier¹⁴⁹. La vente de l'héritage d'Humbert à Anne ne fait pas de doute : c'est après la mort de son mari (1496) et sa dot doit lui revenir approximativement au même moment. Avec la somme, elle parvient donc à acheter cette propriété qui doit lui servir de domicile et de rente non-monétaire. On aperçoit donc ses héritiers avec cette maison-forte : la dot permet encore après la mort du seigneur et/ou de sa femme un apport conséquent à la famille et de solidifier leur base.

Elle peut néanmoins ne servir qu'à la personne de la mariée et non la famille qui accueille la mariée : lors de la mort d'André de Bocsozel de la branche de Charly¹⁵⁰, sa veuve Anne de Monestier se remarie à Humbert de Varey (seigneur de Belmont). Elle récupère alors la dot qui a été donnée à André pour pouvoir s'en servir par la suite selon les modalités déjà présentées. Enfin, comme précédemment expliqué, cette dot n'est pas fixe : elle peut être amplifiée par la mort du mari (qui peut la gonfler dans son testament) ou d'un membre de sa famille (*idem*).

¹⁴⁷ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, p.179, Grenoble, 1903

¹⁴⁸ Seconde femme d'Antoine de Bocsozel de la branche de Montgontier

¹⁴⁹ Bien que la branche basée à Champier possède son nom, elle est honorée du début du XV^e siècle jusqu'à 1496, moment où François de Bocsozel devient seigneur.

¹⁵⁰ Peu après 1475

c) La fin du mariage : l'organisation sans le conjoint

Alors que nous avons peu de sources sur les charges de la mariée dans les seigneuries, on peut plus facilement suivre ces dernières une fois que le conjoint est mort, bien que certaines exceptions existent dans la famille¹⁵¹. Les veuves et veufs ne restent pas forcément passifs non plus : si le temps le permet, un nouveau conjoint peut arriver. On perd alors la trace de ces femmes qui ne sont pas nommées Bocsozel et nous voyons, dans le cas opposé, des seconds mariages se passer dans les rangs de la famille.

- La mort d'un conjoint...

Dans le cas où le seigneur vient à mourir en premier, on connaît assez peu les actions des femmes par la suite. En traitant chronologiquement et par branche, on peut déjà faire certaines observations.

En 1411, à la mort du seigneur de Maubec François de Bocsozel¹⁵², la tutrice du pupil Hugues de Maubec est présente dans le château de Maubec : Marguerite de Beauvoir, la seconde femme de François, est laissée seule. Pourtant, on apprend que les vassaux de François sont auprès de la veuve : ses châtelains du nom de François de Bocsozel (son fils, châtelain des châteaux des Éparres et de Saint-Alban) ainsi que Guichard Brunel veillent sur elle. L'objectif du récit mis en avant par Antoine de Poisieu ne nous permet pas d'en connaître plus sur l'état de Marguerite et ses occupations. On n'en saura pas plus : les tuteurs d'Hugues, en 1414, rendent hommage pour les territoires du nouveau seigneur de Maubec alors mineur. Marguerite de Beauvoir ne rend pas l'hommage en 1414 : elle est morte entre 1411 et 1414. Cet exemple ne permet de savoir que l'image de la veuve, dans le château principal du mandement et remplie de tristesse entourée de ses vassaux dévoués.

Du côté de la branche de Montgontier, beaucoup de choses restent similaires, notamment sur le niveau de détail que nous accordent les sources. Dans son testament de 1470, François de Bocsozel reconnaît dans un premier temps avoir reçu la dot d'Elinode de Virieu et garantit une terre ("son grand pré situé sous la maison-forte du Châtelard¹⁵³ et sur une partie de la forêt de Montbuffet") pour la restitution de cette dot de mille florins d'or. Il ajoute à cette dot cent florins d'or hypothéqués sur ses biens. Le testament nous renseigne peut-être mieux sur la situation de sa veuve plutôt qu'un récit au sujet de la rédibilité qui a été faite à Maubec : on comprend que cet héritage doit lui permettre de continuer de vivre une vie noble. De plus, on ne constate pas de remariage de la part d'Elinode : elle est probablement restée à Champier jusqu'à sa mort dans l'une des maisons-fortes de la branche (entre le Châtelard, les Charpenes, Montbuffet ou Montgontier). Elle n'apparaît plus ensuite dans les sources consultées.

¹⁵¹ Hélinode Berre, femme d'Amédée de Bocsozel-Martel, apparaît dans plusieurs actes de vente de la part du seigneur : sa place au sein du couple semble plus importante que les autres femmes de la famille de Bocsozel qui apparaissent plus rarement au sein des transactions.

¹⁵² ADI B 3421, parchemin

¹⁵³ Ce qui correspond probablement aujourd'hui à l'emplacement de l'actuel Châtelard et le collège

L'autre exemple de Montgontier est à la génération suivante : la veuve d'Antoine de Bocsozel, mort en 1496 à Rome en pleine campagne d'Italie, dispose d'un héritage équivalent. Anne de Garadeur a le même train de vie qu'Elinode de Virieu apparemment : elle continue de vivre noblement puisqu'elle jouit des dons de sa famille¹⁵⁴. A travers son exemple, on constate que ces femmes qui restent en vie obtiennent une partie de leur dot, qui permet un certain entretien de la seigneurie et de continuer une vie noble.

- ... et l'arrivée d'un nouveau conjoint

Malgré l'importance des Bocsozel en Dauphiné, on a du mal à connaître par la suite le chemin de ces femmes qui n'apparaissent pas ou peu dans nos sources. On connaît un seul remariage parmi ces femmes de seigneur : Anne de Monestier, femme d'André de Bocsozel-Charly, qui se remarie à Humbert de Varey seigneur de Belmont (après 1475).

Parmi les seigneurs de la famille de Bocsozel, on voit beaucoup plus de remariage. Déjà François de Bocsozel, seigneur de Maubec, se marie dans un premier temps à Alix de Grolée puis à Marguerite de Beauvoir à la fin du XIV^e siècle : il n'a aucun enfant de sa première femme, un remariage ayant lieu après la probable mort de cette dernière. Les deux autres exemples sont à Champier, avec la branche de Montgontier, où Antoine de Bocsozel (qui vit entre les années 1430 et 1496) se marie d'abord avec Antoinette de Torchefelon puis change en 1482 pour se marier à Anne de Garadeur. Encore ici, les sources sont muettes : il semble peut-être préférable de suggérer la mort précoce d'Antoinette, puisqu'un divorce aurait forcément créé plus de remous au sein de la branche. Idem pour son fils François, qui est avec Catherine de la Colombière et Jeanne de Terrail en second mariage. Dans plusieurs histoires racontées¹⁵⁵ sur la fille du chevalier Bayard, François est montré comme veuf : le remariage est donc dû à la mort de sa première femme.

2) Vers une remise en question de sa noblesse ?

Les aînés comme les autres enfants du seigneur sont confrontés à plusieurs problèmes de succession notamment autour des concepts de passation de cette noblesse, donc par le sang. La légitimité de ces héritiers se voit bousculer ou à approuver : ce sont des cas qui arrivent notamment à Montgontier pour certains héritiers au titre seigneurial où une bonne entente avec un frère qui confirme la noblesse de l'individu est crucial.

a) Une vie moins "noble" pour les autres enfants ?

- Des enfants moins visibles

La légitimité de l'héritier et des autres enfants tient sur certains détails cruciaux pour s'imposer. Ces détails tournent surtout autour de la définition de la noblesse : les enfants

¹⁵⁴ Via les dons déjà abordés à la page 62.

¹⁵⁵ Des monographies aux tentatives de biographies ou de récits, il semble que la source reste Rivoire de la Bâtie pour cette information.

doivent être issu du mariage entre le seigneur et sa femme, et aspirer à une vie noble (pas de revenu par le travail ou le marchandage par exemple).

Cette légitimité parmi la famille de Bocsozel semble poser peu de problème : aucun enfant n'est déshérité, absents des testaments du seigneur... Néanmoins, les enfants du couple seigneurial n'ont pas la même représentation à travers les sources consultées. L'héritier, le futur seigneur prends beaucoup d'espace dans ces dernières : probablement issu d'une vision téléologique, on ne voit que son parcours, de son premier tournoi à sa mort¹⁵⁶. On peut ainsi traiter ce problème : un traitement à posteriori de ces actes, qui ressortent plus facilement aux yeux des personnes qui traitent le sujet des sources du Dauphiné en général ou uniquement des Bocsozel (Auguste Prudhomme dans son inventaire les résumant avec un texte mettant en avant plutôt ces personnages qu'on retrouve souvent, Ferdinand Badin qui compile les sources des Bocsozel ne se focalise que sur les seigneurs et invisibilise le reste par exemple) ou un traitement contemporain, où les pères organisant leur succession vont délibérément mettre en avant l'héritier (ou les héritiers) voulus. Difficile de trancher la question : les deux sont valables et ne nous aident pas à avoir une vue entière de la famille de Bocsozel.

- La vie d'un cadet : une vie médiocre ?

On peut néanmoins affirmer un traitement spécial pour l'héritier que nous avons déjà essayé de mettre en avant, mais il faut aussi traiter des utilisations de ces enfants : l'enfant le plus vieux encore vivant est souvent l'héritier, mais les autres enfants ont un rôle tout aussi différent qui ne les met pas autant en avant que l'aîné. On peut également mettre en avant la question des filles : elles ne disparaissent pas forcément de nos sources mais, comme expliqué, sont rarement associées aux actes (des exceptions existent comme déjà mentionnées) ou sont envoyées en mariage dans d'autres régions ce qui les font disparaître des sources locales. De plus, comme beaucoup d'autres familles nobles, les Bocsozel excluent des héritages les filles dotées ce qui les effacent complètement au bout d'un moment (excepté dans le cas de la mort de François de Bocsozel-Montgontier et ses dons à ses filles). Le cas des filles reste alors plus simple à expliquer par ce biais¹⁵⁷. Les garçons ont des traitements plus divers : certains entrent dans le clergé, d'autres au service du roi ou de la province, et d'autres héritent de terres suffisamment riches pour soit créer une branche soit continuer un train de vie noble sans demeures imposantes.

Il ne faut pas se tromper toutefois : il n'est pas question de perdre son titre de noble, ce n'est pas possible et les autres enfants ont toujours une vie noble. Ils l'ont toujours puisqu'en rentrant dans le clergé, ils restent par naissance noble même si leur tâche est différente. On observe peu de clercs parmi la descendance des seigneurs : on en compte trois pour toutes les branches pour le XV^e siècle ce qui témoigne une grande perte d'intérêt par la famille de ces postes qu'ils ont tant occupés du XIII^e au XIV^e siècle en Dauphiné et en

¹⁵⁶ On pourrait ainsi suivre la vie unique du seigneur de cette façon : Antoine de Bocsozel de Montgontier a une vie parfaitement sauvegardée grâce aux nombreux actes qui entourent sa vie.

¹⁵⁷ Il ne faut pas mettre de côté l'entrée dans les ordres pour les filles mais aucune fille d'un seigneur de la famille de Bocsozel n'entre dans les ordres au XV^e siècle.

Savoie¹⁵⁸, alors qu'ils ont pu atteindre des hautes sphères de pouvoir par ce biais. Un membre de la famille possède un poste d'importance en étant fils de seigneur pendant notre période : Claude de Bocsozel, fils d'Hugonet de Bocsozel seigneur de Martel est commandeur de Saint-Antoine de Chambéry, qui est un poste occupé par un ancêtre et qui leur a permis d'être proche du comte de Savoie au début du XIV^e siècle et d'intégrer le rang de conseiller. Les autres membres sont chanoine de Vienne (Jacques, fils de Jean de Bocsozel de Montgontier) ou en cours d'apprentissage (Falcon, fils d'Antoine de Bocsozel de Montgontier, meurt jeune) : il semble que peu de branche (2) se préoccupent d'occuper ces postes mais que ce soit les mêmes endroits qui sont visés.

Cependant, la perte d'intérêt des seigneurs se fait ressentir pour cette voie et les fils sont plutôt orientés vers d'autres possibilités comme le service du roi ou de la province. De cette façon, ils ont une plus grande influence territoriale et bénéficient de plus de liquidités par ce moyen. Ils sont minimums sept à obtenir un office au XV^e siècle. Si on enlève les seigneurs et leurs successeurs, on trouve uniquement un enfant de seigneur qui rentre au service du roi (un certain Rolland, fils d'Antoine de Bocsozel de Montgontier et mourant à Fontarabie). Il faut donc voir l'intérêt grimpeant de ces offices par rapport à l'entrée dans le clergé : la voie semble posséder bien plus de qualité auprès du souverain, à un point où même les seigneurs eux-mêmes se rangent dans ces offices.

Enfin, d'autres enfants obtiennent des terres pour continuer leur vie. Certains obtiennent des fortifications et des terres suffisamment riches et créent selon F.Badin des nouvelles branches : ce serait le cas à Renage et à Roche. Ces terres sont issues des possessions des seigneurs de Maubec et permettent à ses nouveaux propriétaires une vie différente de ce qu'on a exposé : ce sont eux-même des seigneurs avec une puissance plus faible que leur frère, créant parfois un lien de vassalité.

b) Les preuves de noblesse

- Le problème d'une branche ?

La branche de Montgontier permet plusieurs exemples intéressants dans le cadre de l'étude de la famille. Pour les successions, la branche nous permet également d'observer des actes que nous ne retrouvons que rarement dans les autres branches de la famille : les preuves de noblesse.

On en retrouve notamment deux pour le nouveau seigneur à chaque fois : pour Jean de Bocsozel, seigneur du Châtelard, de Montgontier et co-seigneur de la maison-forte de Montbuffet avec son frère François. Le second individu est son fils François, seigneur des mêmes endroits que son père hormis Montbuffet qu'il ne partage plus et d'une nouvelle maison-forte, celle des Charpennes.

Ces preuves de noblesse ne sont apparues publiquement qu'à Champier pour la branche de Montgontier. La question de la cause nous parvient naturellement : que se passe-t-il au sein de la branche pour affirmer le besoin de ces preuves de noblesse ? La

¹⁵⁸ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bliigny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p.41 à 53

question reste sans réponse immédiate. Il est possible que la branche connaisse des cas d'adultère qui remettent en question la noblesse d'une personne, ou peut-être certains testaments d'ancêtres sont remis en cause, d'où la nécessité d'assurer que le seigneur est noble. Ces preuves ne peuvent être faites pour être sûr que le seigneur en devenir est noble : selon Guy Pape, c'est la terre qui donne la noblesse au détenteur et non l'inverse. La question d'une noblesse du seigneur n'entre pas dans cette réflexion.

La cause d'une focalisation sur la branche de Montgontier pour ces preuves de noblesse ne trouve aucune réponse certaine : trop d'éléments manquent pour permettre un haut niveau de détail par rapport à ces preuves de noblesse. Néanmoins, on constate que cette "mode" ne se répand pas dans les autres branches comme les autres systèmes ont pu l'être : ce n'est donc pas par rapport à leurs ancêtres, puisque la branche d'Eydoche (cousine) n'en est pas inquiétée. Il faut probablement se tourner vers l'individu et non la branche : ça ne touche que les deux premières générations du XV^e siècle, indiquant un problème non récurrent. L'hypothèse de l'adultère est possible.

- Une aide fraternelle pour la famille

Leurs preuves de noblesse sont respectivement faites en 1406 et en 1426¹⁵⁹. Dans les deux cas, c'est un frère qui reconnaît la noblesse de l'intéressé : en 1406 pour Jean, son frère Balthazar de Bocsozel déclare qu'il est frère de Jean et bien fils de Guillaume. En 1426, le frère aîné de François Gaspard qualifie son frère de noble relativement à son statut à lui : s'il est noble et qu'ils sont du même père, forcément son frère l'est également.

Ces preuves de noblesse apparaissent sans contexte parmi les sources pour ces deux générations. Il semble, de plus, que ça ne touche pas l'aîné (donc l'héritier probable) mais plutôt le cadet de la famille¹⁶⁰. La noblesse de la branche de Montgontier peut être remise en question au début du siècle, au moins pour certains enfants de cette branche. On peut notamment supposer un souci interne avec l'apparition de bâtards qui ne sont pas recensés dans les actes sauf, encore une fois, dans certains testaments comme celui de François de cette même branche. On constate qu'il donne à sa mort dix écus d'or à noble Jean, qualifié comme son bâtard. Plusieurs doutes ont dû naître parmi la branche et le besoin de mettre en avant les vrais héritiers a dû se poser.

Néanmoins, on ne constate pas plus de mouvements de ce genre pour les générations suivantes : Antoine de Bocsozel, fils de François, n'a pas d'acte de preuve de noblesse connu. Une autre hypothèse peut entrer en compte : la concurrence locale avec la branche d'Eydoche. En effet, cette dernière branche est en plein essor au cours de notre siècle d'étude et il pourrait, après s'être mêlée aux Montgontier qu'elle essaie de se tailler une plus grande part dans la région par diverses contestations. De la même façon, on observe Berthon de Bocsozel, qui semble insuffler cet élan pour sa branche d'Eydoche, contester l'héritage de la branche de Belmont en 1457, à la mort de Guy de Bocsozel, dernier représentant mâle de la branche. Il ne conteste pas le testament de Guy, qui est récent, mais plutôt celui de son père

¹⁵⁹ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel tome 3*, p.159, Grenoble, 1903

¹⁶⁰ Cette absence de source peut également venir d'une autre raison qu'une absence : on a peut-être gardé les sources concernant le seigneur, peut-être que ces autres actes existent mais n'ont pas encore été trouvés.

qui est mort une trentaine d'années avant (Louis de Bocsozel)¹⁶¹. Par cet exemple, on peut donc penser à des remises en causes fréquentes et incessantes entre chaque seigneur de la branche de Montgontier. De plus, cela pourrait confirmer les liens entre ces deux branches, que nous élucidons dans notre prochaine partie : on commence à voir des alliances se créer, rejoignant les précédents propos sur le bouclage consanguin¹⁶² qui nous permettent de penser que la branche d'Eydoche essaie de s'immiscer dans les successions de Montgontier, ou au minimum d'en perturber le bon déroulement.

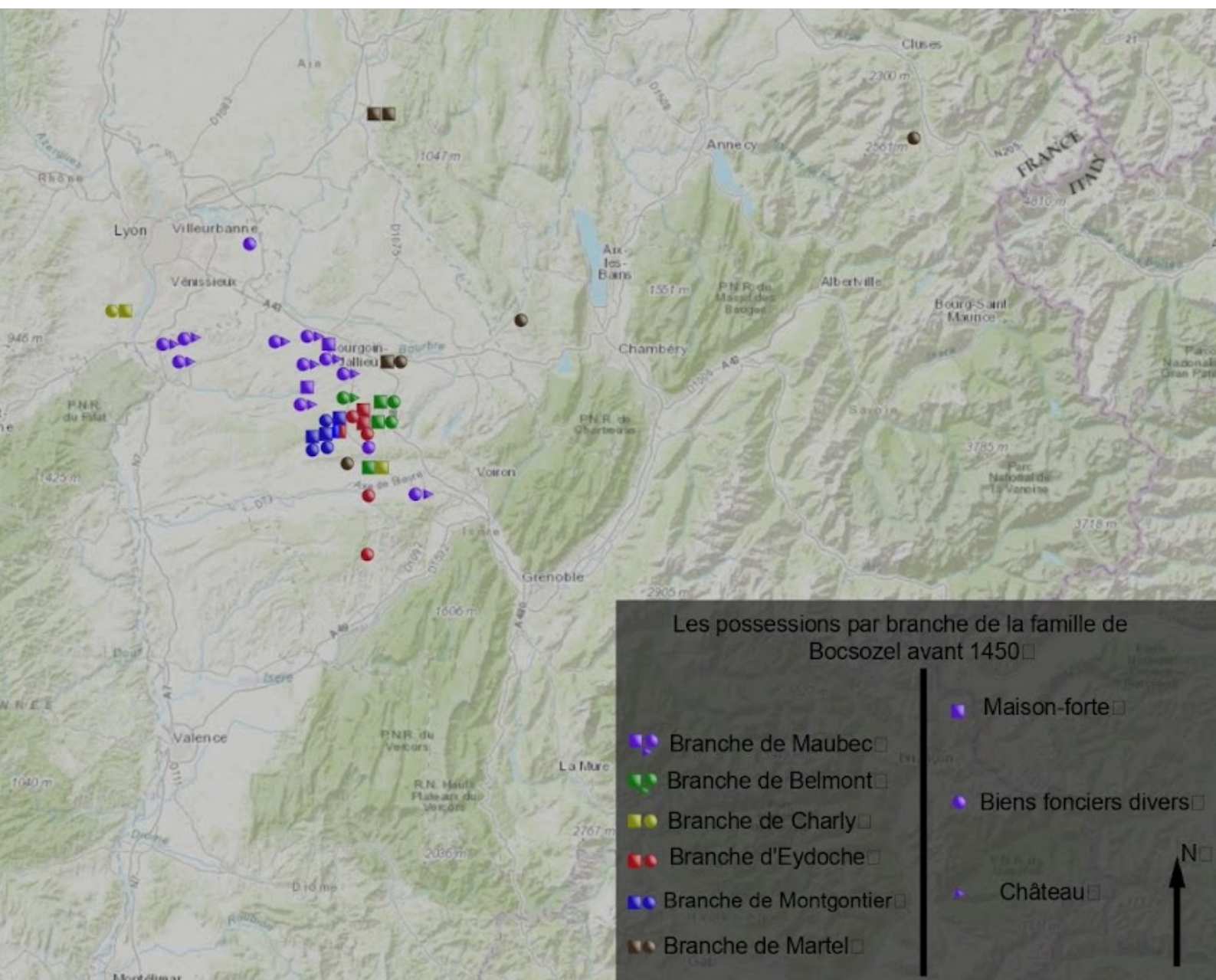
¹⁶¹ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, Grenoble, 1903, p.190

¹⁶² Se référer à la page 83.

Partie II

Le territoire de la famille de Bocsozel

A) Cartographie d'ensemble



Carte 1 : Carte des possessions des branches de la famille de Bocsozel entre 1399 et 1450

A l'aube du XV^e siècle, la famille de Bocsozel apparaît comme une famille affaiblie politiquement par le traité de Paris, condamnée à jouer un rôle secondaire dans le Dauphiné¹⁶³. Ce constat est à première vue faux : les différentes branches de la famille de Bocsozel, installées pour la plupart dans le mandement de la Côte (anciennement appelé mandement de Bocsozel), conservent une assise territoriale très importante. Dans la carte présentée, une grande majorité des fortifications et possessions de la famille sont inscrites. Il faut cependant prendre en compte l'absence de données sur certaines possessions que la

¹⁶³ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bliigny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p.162

famille peut posséder mais que nous ne pouvons pas vérifier, faute de sources (disparues, perdues...).

On constate donc l'ampleur de la famille à l'échelle du Viennois¹⁶⁴: elle se concentre autour d'un point, celui du mandement précédemment cité, malgré une dispersion des intérêts. La famille semble particulièrement prêter attention à resserrer ses possessions. Certaines branches portent moins d'attention à ces intérêts : les branches de Charly ou de Martel possèdent, pour leur importance, des possessions très éloignées les unes des autres.

La famille, bien que divisée en différentes branches, paraît à première vue cohabiter à beaucoup d'endroits. Les possessions emboîtées nous permettent d'imaginer le développement de la famille autour d'intérêts restreints.

Aucune branche ne s'étend au sud pendant notre période de 1399 à 1450¹⁶⁵ : les volontés de ces seigneurs semblent se stabiliser autour des points précédemment évoqués et vers le nord, c'est-à-dire vers Lyon plutôt que Grenoble.

La famille est surtout connue localement pour ses nombreuses fortifications détenues. On compte onze châteaux et environ seize maisons-fortes : une marge d'erreur doit être comptée, certains châteaux sont parfois indiqués comme maisons-fortes et inversement (notamment pour la branche de Belmont). Les fortifications sont alors les données les plus représentées sur la carte par rapport aux autres biens divers.

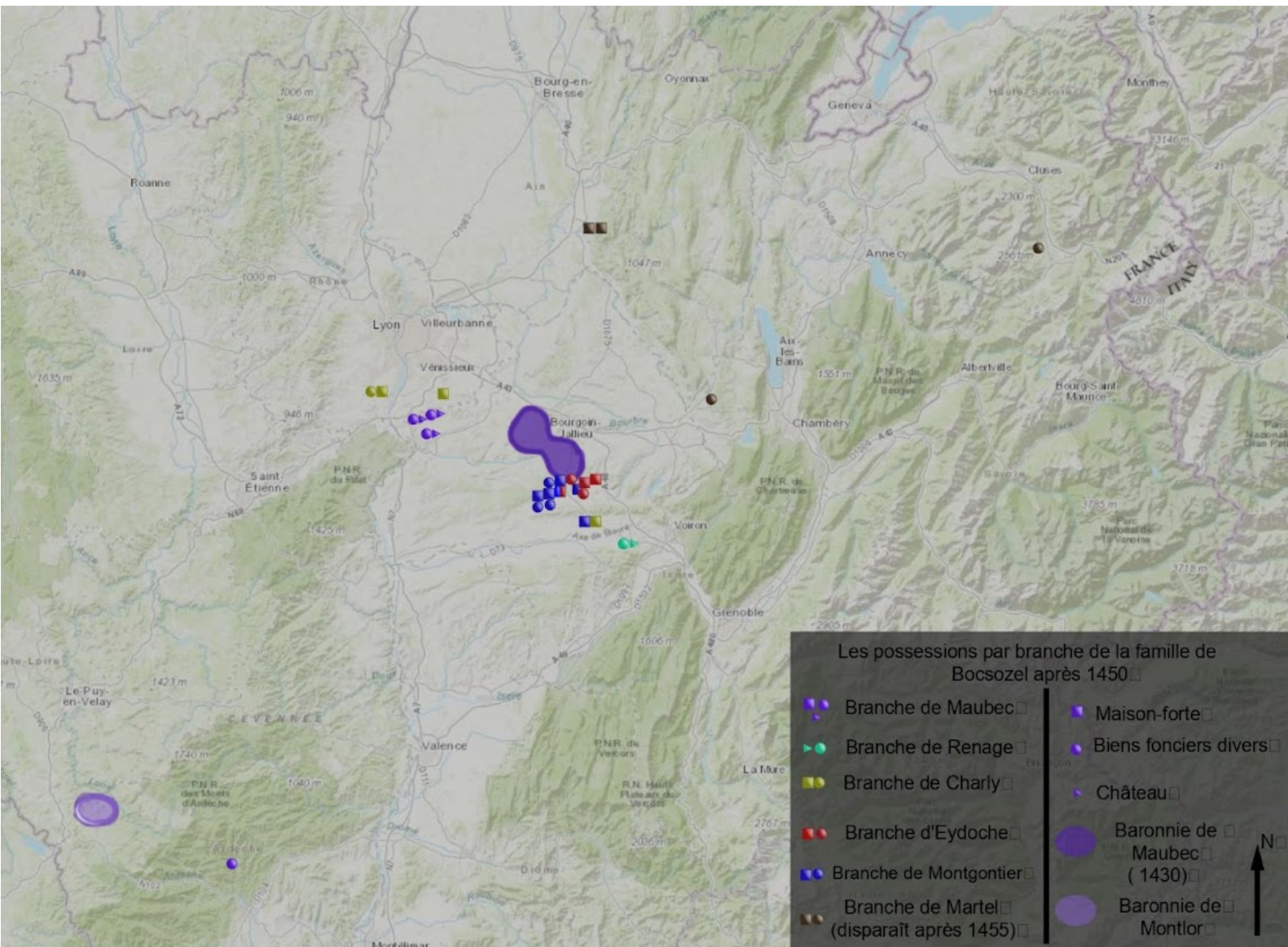
Une logique se dégage de l'organisation, avec au minimum une terre qui est assortie à la fortification pour permettre l'entretien local des hommes, du seigneur et du site. On constate trois exceptions : la maison-forte de Meyrieu pour la branche de Maubec, et les deux maisons-fortes de Saint-Hilaire-de-la-Côte pour les branches de Belmont et de Charly.

Aucun changement dans le territoire familial depuis 1355 puisque nous assistons à la même répartition qu'avant le Traité de Paris, autour du mandement de la Côte et de Maubec. Peu de terres sont en dehors des limites du Dauphiné¹⁶⁶. Le plus intéressant pour notre étude serait dès à présent de comparer avec l'évolution de la famille à la fin du XV^e siècle.

¹⁶⁴ Ou Bas-Dauphiné

¹⁶⁵ Période définie arbitrairement, permettant d'avoir une comparaison à des moments précis.

¹⁶⁶ Et encore moins le sont en dehors des limites de l'actuel département de l'Isère.



Carte 2 : Carte des possessions des branches de la famille de Bocsozel entre 1450 et le début du XVI^e siècle

Le premier constat à faire est par rapport à la branche de Maubec. Ses nombreuses possessions au sein du mandement de Maubec et des autres mandements adjacents (les Éparres et Saint-Alban de Roche) sont intégrées depuis (environ) 1430 à la Baronnie de Maubec. Sa taille et son étendue sont détaillées dans la partie précédente à propos de cette dernière. Certaines possessions n'intègrent pas la Baronnie, du fait notamment de l'éloignement des possessions suivantes : Serpaize, Montfort et la Villette, qui sont au nord de Vienne.

La branche de Maubec s'étend également en dehors du Dauphiné et en direction du sud, dans l'actuelle Ardèche, comparée au mouvement en direction de Lyon qui semblait être continué pendant la première partie du siècle.

La branche de Belmont s'éteint à la moitié du siècle : le dernier seigneur de la branche donne ses derniers biens à sa fille en 1449. Elle n'est donc plus représentée sur la carte.

Une nouvelle branche voit alors le jour en 1430 et est exposée ici : la branche de Renage. Elle prend alors la châtellenie que la branche de Maubec détenait. C'est donc une multiplication de branches mais aussi une disparition qui s'amorce ici entre Belmont et Martel (entre 1455 et 1472) qui disparaissent.

Un affaiblissement commence à apparaître dans la famille : certaines branches disparaissent et des branches éphémères (Renage, Roche) apparaissent. En parallèle, les branches les plus anciennes n'acquièrent pas ou peu de nouvelles terres, ce qui peut nous faire penser justement à cet affaiblissement général de la famille.

La famille conserve cependant la quasi-totalité de ses possessions, en dehors de la perte de la branche de Belmont et de la création de branches par des cadets. L'évolution ici consiste à un regroupement des possessions (comme Maubec et sa baronnie) ou une stabilisation de ces dernières (comme pour la branche de Montgontier, qui n'acquiert qu'une maison-forte).

B) L'organisation territoriale de la famille

Depuis les origines de la famille, on note une implantation vaste dans l'ancienne enclave savoyarde en Dauphiné : même après l'intégration de cet espace au royaume de France, les Bocsozel gardent une forte implantation dans cette région et la grande majorité de leur territoire s'y trouve encore au XV^e siècle. Les seigneuries contrôlées par la famille ne sont pas toutes égales ou équivalentes : les terres ne sont pas économiquement les mêmes, et les différentes branches ont des possessions qui souffrent de grands écarts de richesse.

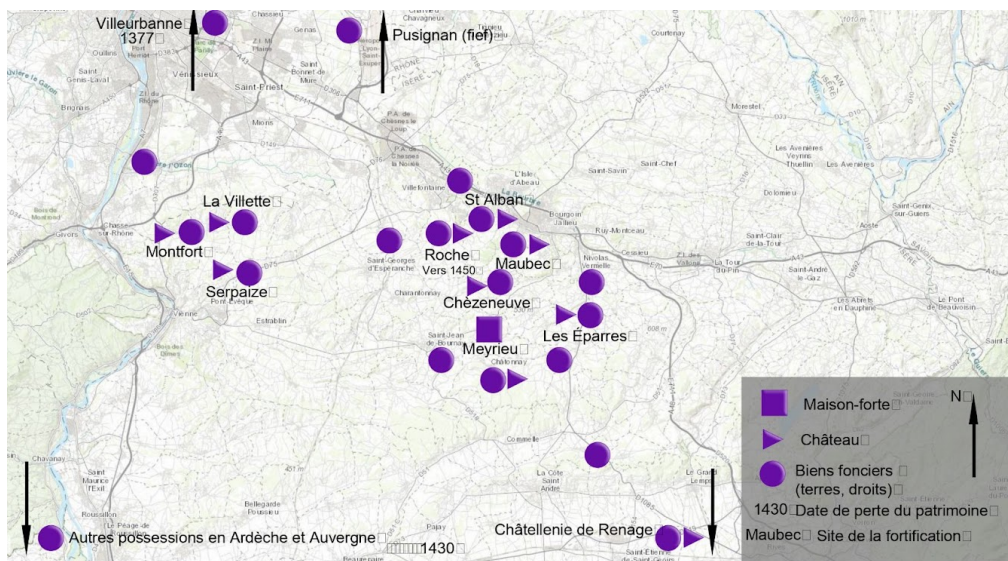
Nous allons traiter des possessions par branche : dans un premier temps, nous verrons les possessions de la branche de Maubec et les supposées possessions des branches qui en découlent (Renage et Roche). Ensuite, par ordre d'ancienneté et d'importance, nous traiterons l'occupation de la branche de Montgontier qui reste dans le mandement de la Côte-Saint-André. Par la suite, nous aborderons l'une des branches qui disparaît dans le XV^e siècle : la branche de Belmont (ou Belmont-Écluse). Nous finirons par les possessions de la branche d'Eydoche qui s'implante à la fin du XIV^e siècle dans le village qui porte le même nom aujourd'hui puis les deux branches qui ont des possessions extra-dauphinoises : Martel et Charly.

1) Les seigneurs de Maubec

La branche de Maubec est la plus riche et la plus prestigieuse de la famille de Bocsozel : elle a, déjà au début du siècle, une assise seigneuriale importante des Éparres à Serpaize. Elle subit cependant certains changements familiaux : des enfants détachent des morceaux de la branche pour leur héritage, se transformant selon Badin en branche à part. Elle garde néanmoins le territoire le plus vaste et riche de la famille.

Un premier travail général est donné par Rivoire de la Bâtie, il fait ainsi une liste non exhaustive des seigneuries détenues, toutes générations et périodes confondues. On retrouve

alors : Maubec, Roche, Aiguebelle (en Savoie, aujourd'hui dans le canton de Saint-Pierre-d'Albigny), Les Éparres, Renage, Châtonnay, La Val-d'Illins¹⁶⁷, Formont, Serpaize, La Villette¹⁶⁸, Saint-Alban-de-Roche, Éclose, Chèzeneuve, la Garde-d'Artas, Pusignan, Domarin, Meyzieu, la Poype de Montléopard, Rives-Baudril. Cette liste n'est pas d'actualité au XV^e siècle : certaines possessions mentionnées ne sont plus dans leurs possessions (Aiguebelle, Pusignan) et d'autres sont intégrées dans un ensemble plus grand dans les possessions actuelles (la Garde-d'Artas) ou sont en ruines (la Poype de Montléopard). Ils occupent ainsi, selon Rivoire de la Bâtie et Françoise Pellat, un espace pouvant commencer à Éclose et allant jusqu'aux portes de Lyon à leur implantation (on le voit encore à la fin du XIV^e siècle puisque François possède encore des droits à Vaulx-en-Velin).



Carte 3 : Carte des possessions des Maubec entre 1377 et le début du XVI^e siècle

a) Les possessions détenues par le seigneur/baron

- Les alentours du mandement de Maubec

Il faut d'abord connaître l'ancienneté de l'acquisition de ces terres par les Bocsozel qui s'installent à Maubec¹⁶⁹.

Le premier seigneur de Maubec est un certain *Egidius* de Bocsozel. Le château de Maubec, appelé Château des Roches, est bâti par *Egidius* de Bocsozel entre 1257 et 1263 : Gilles (*Egidius*) est seigneur de Montléopard avant cette date. Montléopard est un château non loin du château des Roches que Gilles construit. Il est au sommet d'une motte castrale nommée dite de la Garine : l'origine de ce nom peut prendre des formes variables jusqu'on

¹⁶⁷ Inconnu aujourd'hui, on pourrait supposer sa situation à la frontière entre Rhône et Isère, entre Chaponnay et Luzinay dans le nord de Vienne.

¹⁶⁸ Sûrement le village de la Villette-de-Vienne aujourd'hui, au nord de Serpaize et à l'est de Chuzelles, anciennement Montfort ou Formont.

¹⁶⁹ En Dauphiné, situé au sud de Bourgoin-Jallieu dans le canton de L'Isle-d'Abeau. A ne pas confondre avec Maubec en Vaucluse.

trouve différentes significations dans le dictionnaire du nom “garenne” qui a dû dériver en “Gariné”. On trouve ainsi dans le droit féodal la garenne comme “un terrain où les seigneurs se réservent le droit de chasse et de pêche”, ce qui colle avec l’occupation nobiliaire de la colline qui privatise dans un sens cet espace. Une seconde hypothèse est recevable pour l’origine de ce nom : “endroit clos ou ouvert où l’on élève des lapins en semi-liberté ; tout bois ou toute bruyère où abondent ces animaux”. Dans ce second cas, l’origine du nom de cette colline où le premier lieu de résidence des seigneurs de Maubec semble s’établir aurait un lien avec son utilisation de base et non l’utilisation seigneuriale par la suite. Le château construit sur cette colline, qui n’est pas la création des Bocsozel et que nous n’avons aucune trace aujourd’hui, est nommé Montléopard. *Egidius* de Bocsozel, en arrivant à Maubec, arbore dans un premier temps ce nom avant de créer le château qui est occupé de 1263 jusqu’à, au minimum, la fin de notre période. Une autre théorie donne à *Egidius* son titre de seigneur de Maubec par un mariage avec une descendante d’une famille dite “de Maubec”.

Selon Françoise Pellat, il semble que c’est plus une construction d’identité par *Egidius* avec la construction du château. L’occupation du château des Roches dure donc depuis 1263 pour la famille et devient le centre de la baronnie qui est érigée vers les années 1430. Il est aujourd’hui en ruines (il ne reste qu’un mur soit de l’enceinte, soit d’une tour défensive) et se situe dans le lieu-dit du Brouchoud dans le village de Maubec. Bien qu’il soit en ruine, nous pouvons constater par photographies aériennes les traces que le château laisse dans le paysage. On constate alors une importance toute particulière de cette branche dans la région, ce que nous développerons par la suite.

A treize kilomètres de Maubec, la famille tient un autre château depuis la fin du XII^e siècle (ou le début du XIII^e siècle¹⁷⁰), celui de Châtonnay¹⁷¹. Ce dernier paraît également entre les mains d’*Egidius* de Bocsozel en même temps que les possessions à Maubec. Plusieurs fortifications se trouvent sur les lieux, comme la motte castrale de Châteauvieux (cité depuis le XI^e siècle). Les Bocsozel de Maubec possèdent cette localisation jusqu’en 1432, date à laquelle Philiberte de Maubec vend le château à Humbert de Grolée¹⁷². Les seigneurs et barons de Maubec prêteront hommage pour cette possession encore au début du XV^e siècle malgré son statut de dot¹⁷³.

On connaît d’autres fortifications que la famille possède au XV^e siècle par un document explicatif de la situation : les aveux et dénombremens de François de Bocsozel¹⁷⁴, seigneur de Maubec, pour plusieurs châteaux. Parmi ces châteaux, nous trouvons le château de Maubec, mais également celui des Éparres¹⁷⁵. Le château des Éparres est propriété de cette

¹⁷⁰ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bligny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p.85

¹⁷¹ Situé au sud de Maubec, dans le canton de la Bièvre, dans la région naturelle des “terres froides”.

¹⁷² F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, p.4, Grenoble, 1903

¹⁷³ ADI B 4454 : les tuteurs d’Hugues de Maubec, frère de Philiberte, hommage le château en 1414. consulté avec le résumé d’Auguste Prud’homme dans *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919 tome 4. Partiellement copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, Grenoble, 1903, p.3. Cote reprise en partie par les fiches du Département de l’Isère traitant des différents sites ayant appartenu aux de Maubec : Serpaize, Montfort etc...

¹⁷⁴ ADI B 2655, document n°19, f° 1 à 20

¹⁷⁵ Situé au sud-est de Maubec, dans le canton de Bourgoin-Jallieu

branche depuis 1290¹⁷⁶ : le lignage ne possède pas ce château durant toute cette période de 1290 à la fin du XV^e siècle. Entre le 22 juin 1381 et 1392, le château des Éparres et ses dépendances sont la propriété de la branche de Montgontier. François vend à Guillaume de Bocsozel sa terre des Éparres afin de payer une rançon. La branche de Maubec redevient, avec François, propriétaire de cette terre avant 1395 puisque dans le document mentionné précédemment, les Éparres apparaissent comme la possession du seigneur de Maubec. Les Éparres sont entre les mains de cette branche jusqu'à la fin du XV^e siècle où Charles VIII sépare du mandement et de la baronnie de Maubec la terre et la seigneurie des Éparres, achetée par Marguerite de Montorsier au baron Louis de Maubec-Montlaur¹⁷⁷.

Le château de Saint-Alban (de Roche¹⁷⁸) et ses alentours sont également la possession des Bocsozel de Maubec. Comme les Éparres, on constate une possession depuis (au minimum) 1290. Sa possession n'est pas continue dans le temps : François de Bocsozel en est le seigneur, puisqu'à sa mort la rédibilité s'applique aussi sur le château¹⁷⁹, puis son fils Hugues l'est également¹⁸⁰, mais François-Louis ne semble pas en être le seigneur. En effet, on n'en retrouve pas d'hommages : son fils Louis l'est pourtant en 1485¹⁸¹. Ce manque d'information entre la mort d'Hugues et l'hommage de Louis laisse paraître une période où François-Louis a dû diviser une partie des biens de la baronnie avec ses frères, ou que les hommages correspondant n'existent plus. Le château revient bien entre les mains du fils du seigneur, Louis. Cependant, en 1487, le château fait partie du domaine delphinal¹⁸² puisqu'il est saisi par le châtelain de Bourgoin qui exécute alors les instructions. Encore plus à l'ouest, on note sous François de Bocsozel des droits sur le péage de Saint-Georges d'Espéranche¹⁸³.

Enfin, d'autres possessions gravitent autour des seigneurs dans le mandement de Maubec, ou voisin de ce dernier, nous demandent plus de réflexion sur leur place dans la seigneurie et baronnie. Ils apparaissent de manière ponctuelle dans nos sources. Parmi ces fortifications, on trouve la maison-forte de Meyrieu¹⁸⁴ (où la seule trace est un hommage des tuteurs¹⁸⁵ d'Hugues en 1414¹⁸⁶) ainsi que celle de Domarin¹⁸⁷ où un certain Pierre de Bocsozel est seigneur en 1496 (selon Badin). Par son application dans d'autres actes touchant la branche de Maubec, il se peut que ce Pierre soit un cousin du seigneur/baron.

Chèzeneuve, Artas ou Renage complètent une liste de possession au sud de Vienne déjà bien remplie. Les deux premières fortifications font encore parties de l'ensemble compris dans la baronnie de Maubec, pourtant elles ne sont plus autant détaillées : il est possible que l'hommage, regroupant la baronnie, ne détaille pas ces deux possessions par la

¹⁷⁶ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bligny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p.83

¹⁷⁷ A. Prudhomme, *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919, tome 2 : la côte en question est la ADI B 2655.

¹⁷⁸ Village au sud de Bourgoin-Jallieu, dans le canton de L'Isle-d'Abeau

¹⁷⁹ ADI B 3421, parchemin

¹⁸⁰ ADI B 4454 confirmé à son âge adulte par ADI B 2631 envers le dauphin Louis.

¹⁸¹ ADI Inventaire Marcellier volume 4 f°293

¹⁸² ADI Inventaire Marcellier volume 4 f°294

¹⁸³ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel, tome 1, dernière page*, Grenoble, 1903.

¹⁸⁴ Aussi appelé "Meyrieu-les-Étangs", situé dans le canton de L'Isle-d'Abeau

¹⁸⁵ Mineur à la mort de son père en 1411, ses tuteurs sont sa tante Guigone de Virieu, dame de la Palud, et son fils Aymar de Beauvoir

¹⁸⁶ ADI B 4454 confirmé à son âge adulte par ADI B 2631 envers le dauphin Louis.

¹⁸⁷ Village au sud de Bourgoin-Jallieu, dans le canton de Bourgoin-Jallieu

suite. Ainsi, elles sont groupées dans l'hommage sous "baronnie de Maubec" comme Domarin, Meyrieu ou d'autres villages sans châteaux ou maisons-fortes comme Vermeille, Tramolay¹⁸⁸. Renage diffère : la châtelainie est tirée de l'héritage par Humbert, fils de François de Bocsozel, en 1430. Il crée par la même occasion une nouvelle branche qui ne contient que cette fortification. Comme elle n'apparaît pas dans les hommages de François de Bocsozel (en 1395, 1411), il est possible que l'hommage a disparu avec le temps puisqu'aucune trace ne donne François seigneur de Renage, mais Humbert l'hérite de François.

- Le nord de Vienne

La branche de Maubec s'étend très tôt vers le nord du Dauphiné, dans un contexte d'alliances féodales changeantes au XIII^e siècle entre le dauphin et le comte de Savoie. Un nouveau pôle de possession se crée au nord de Vienne, regroupant plusieurs châteaux sous le contrôle du lignage de Maubec.

Le premier Bocsozel à obtenir ces seigneuries est François de Bocsozel de Maubec, avec une trace dès 1355¹⁸⁹. Ces seigneuries apparaissent et disparaissent ensemble du patrimoine de la famille. On compte alors deux châteaux qui apparaissent encore en 1395 : le château de Serpaize¹⁹⁰ ainsi que celui de Montfort¹⁹¹ (*Monti forti*). L'autre château compris dans cet ensemble est à La Villette. Ce dernier pose plus de problèmes : la Villette semble être aujourd'hui "Villette-de-Vienne" et change de nom à travers les siècles. Au XIV^e siècle on trouve ainsi la possession du château d'Illins parmi le patrimoine de François, puis à d'autres moments le "Val-d'Illins". Il semble que ces trois appellations correspondent au village de la Villette-de-Vienne avec, à chaque fois, le même château qui est toujours présent aujourd'hui (comparé aux deux autres de Serpaize et Montfort).

Ces possessions paraissent attachées aux terres de la baronnie, sans en faire partie. En effet, alors que les Bocsozel, puis les Maubec, puis les Maubec-Montlaur s'enchaînent au XIV^e puis XV^e siècle, les possessions restent ensemble. Cela paraît logique : entre les Bocsozel et les Maubec-Montlaur, rien ne diffère puisqu'ils sont de la même famille élargie. Cependant, lorsque la branche tombe en quenouille pendant la première partie du XVI^e siècle, ces possessions restent entre les mains des différents successeurs des barons de Maubec.

Une dernière remarque pour conclure : aucune trace n'a été retrouvée pour assurer que François-Louis de Maubec-Montlaur soit également seigneur de ces terres. Pourtant, son père Hugues et son fils Louis sont les seigneurs de ces châtelainies. Les mêmes idées qu'avec les possessions d'Artas, Chèzeneuve ou Domarin peuvent expliquer une absence de ces propriétés.

¹⁸⁸ Compris dans l'espace de la baronnie, ces deux villages sont connus par le "mémoire pour les communautés composant la baronnie de Maubec contre messire Louis Gabriel Flanelli de Maserany de la Valette, marquis de Maubec, seigneur desdits lieux et autres places" en 1779 recopié par Badin.

¹⁸⁹ G. Rivoire de La Bâtie, *Armorial de Dauphiné contenant les armoiries figurées de toutes les familles nobles et notables de cette province accompagnées de notices généalogiques complétant les nobiliaires de Chorier et de Guy Allard*, Lyon, 1867, p.394 - 396

¹⁹⁰ Situé à l'est de Vienne, le village est intégré dans le canton de Vienne-1 aujourd'hui.

¹⁹¹ La seule trace que nous avons aujourd'hui est à Chuzelles, au nord de Vienne dans le canton de Vienne-1, avec un lieu-dit Montferrat qui correspondrait au lieu où se trouve le château médiéval.

- Des restes dans le berceau familial ?

Il ne faut pas oublier que cette branche est la principale puisqu'elle descend des seigneurs (*domus*) de Bocsozel¹⁹² qui se déplacent, en même temps que leurs intérêts, à Maubec pendant la seconde moitié du XIII^e siècle. Il est donc légitime de se poser la question par rapport au berceau de la famille à Bocsozel¹⁹³ : est-ce que la branche principale entretient encore des liens avec Bocsozel ?

Certaines terres sont encore leur propriété : il est signalé dans l'hommage prêté pour Hugues de Maubec en 1414 que le seigneur possède encore des terres à Bocsozel même. On peut encore affirmer ceci à la fin du XV^e siècle : un Humbert de Maubec loue et "assense" les dîmes qu'il perçoit pour le monastère de Bocsozel, ces terres sont comprises sur trois paroisses. Ces paroisses sont : Longechenal, Eydoche et Bocsozel. Ce dernier élément nous permet de supposer des liens très faibles avec le lieu d'origine de la famille, mais des liens qui existent encore jusqu'en 1490 minimum.

Les seigneurs ne semblent pas directement impliqués, ou pas plus que les possessions qu'on peut voir dans le patrimoine d'Hugues en 1414. Les restes que la branche de Maubec possède à Bocsozel est à l'image des liens qu'elle entretient avec le mandement de la Côte-Saint-André : faible. L'intérêt de la branche est ailleurs et ne converge en aucun cas avec les intérêts des autres branches encore voisines de Bocsozel.

- En dehors du Dauphiné

Ces intérêts passent alors par d'autres territoires qui se trouvent en dehors du Dauphiné. Nous ne savons pas exactement l'origine de ces possessions ou la façon dont la branche de Maubec les obtient. Elles ne font que paraître à travers certains hommages et titres.

Hugues de Maubec marie le 21 janvier 1425 Jeanne de Montlaur, héritière de Louis de Montlaur et Marguerite de Solignac. Plusieurs familles de Montlaur existent à travers le Moyen Âge : une dans le Languedoc, dans l'actuel département de l'Hérault avec un château à Montaud. La seconde est ardéchoise, avec une seigneurie dite de Montlaur à Coucouron ou le château de Montlaur à Aubenas. Il semble que leur origine soit dans l'ouest et le sud-ouest du Dauphiné : Solignac se trouve en actuelle Haute-Loire, la famille de Montlaur (si originaire du Vivarais, aujourd'hui Ardèche) a pu trouver un mariage relativement proche et prestigieux, donc à Solignac. De plus, le château d'Aubenas appelé également "de Montlaur" confirme une emprise plus large de la famille de Maubec dans le Vivarais.

A la suite de plusieurs tentatives pour interférer dans les testaments de la famille de Montlaur, François-Louis de Maubec ajoute "-Montlaur" après le nom de sa baronnie. Il est alors appelé seigneur de Montlaur par la suite : alors qu'on n'en sait les détails, il a probablement obtenu gain de cause dans ces testaments. Son fils Louis de Maubec-Montlaur est alors intitulé "baron de Maubec et Montlaur" ce qui met encore en avant cette possibilité.

¹⁹² F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bigny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p.83

¹⁹³ Dans la commune du Mottier, canton de la Bièvre.

La seigneurie de Montlaur semble être élevée au statut de baronnie par le prestige de son seigneur. Cependant, les occupants suivants de Montlaur sont également considérés barons : il est possible que la terre de Montlaur soit une baronnie avant l'arrivée de la famille. En dehors de ces changements de nom et appellation, rares sont les preuves exactes d'une occupation de ces espaces : difficile ici de connaître la différence entre une stratégie de contestation en s'appropriant ces noms et une réelle appropriation de ces territoires.

Dans le même contexte, une nouvelle possession s'ajoute en 1491 avec un hommage de Louis de Maubec-Montlaur envers Charles VIII. Cette nouvelle possession s'appelle "Antraigues" selon Badin et semble correspondre à la seigneurie d'Antraigues¹⁹⁴, qui ajoute un peu plus de poids pour ces possessions des Bocsozel en Ardèche. Ainsi, on pourrait penser à une réelle installation ardéchoise des Bocsozel avec Montlaur et Antraigues qui sont possédés jusqu'à la fin de la branche au début du XVI^e siècle.

b) L'entourage et leur possession

- Des possessions par enfant ?

Il n'est pas rare de trouver, au sein de chaque famille noble et puissante, des possessions qui servent exclusivement aux cadets de la famille et autres garçons nés après l'aîné. Nous retrouvons alors deux exemples pour la branche de Maubec au XV^e siècle : cela ne constitue pas une exception dans la famille puisqu'ils semblent déjà utilisés ainsi depuis leur origine.

La châellenie de Roche¹⁹⁵ est utilisée depuis 1202 comme la possession pour soit former le futur seigneur, soit être occupée par un cadet. La date de 1202 n'est pas prise au hasard : c'est à cette date qu'Aymon de Bocsozel donne à son fils Aymon le château de Roche comme une sorte de formation pour devenir seigneur ou pour favoriser son fils parmi une vaste descendance. Au XV^e siècle, ce rôle de formation pour la châellenie de Roche est mis en retrait par rapport à sa deuxième utilité : l'apanage du cadet. En effet, Hugues de Maubec, fils du seigneur puis baron Hugues de Maubec, détache cette châellenie de l'héritage avant la mort de son père dans l'objectif de s'y installer avec Annemonde Allemand de Demptézieu, sa femme (fille de Jeanne de Bocsozel de Belmont). Ils n'ont ensemble qu'un enfant qui n'a pas de descendance : la caractéristique éphémère de la branche nous empêche alors d'en savoir plus sur cet héritier et la suite de la châellenie. On peut seulement assurer que cette dernière ne rentre plus dans le giron familial après le détachement d'Hugues, et conserve un seigneur issu des Bocsozel de Maubec jusqu'à François, petit-fils d'Hugues de Maubec-Roche.

La situation de Châtonnay est similaire au début du siècle. La terre de Châtonnay, avec son château, constitue aussi une possession utile pour caser un cadet. C'est notamment le cas au XIV^e siècle, à la succession d'Hugues de Maubec en 1355. Les terres du défunt seigneur de Maubec sont divisées : Gilles, l'aîné, obtient la seigneurie de Maubec (et, comme dit précédemment, une sorte d'autorité sur la branche), son frère François obtient les

¹⁹⁴ Aujourd'hui Antraigues-sur-Volane en Ardèche

¹⁹⁵ Au sud de Villefontaine dans le Bas-Dauphiné, le village est aujourd'hui dans le canton de La Verpillière

possessions au nord de Vienne (Serpaize, Montfort, la Villette) et le dernier, Bermond, semble obtenir la terre de Châtonnay. Cet héritage, bien qu'il n'appartienne pas à notre période, est important pour constater la division des terres : l'aîné détient Maubec en priorité (avec ses alentours, des Éparres à Domarin), et Châtonnay constitue à chaque fois cette terre qui entre dans le patrimoine des frères les plus jeunes. En 1395, avec le mariage de Philiberte de Maubec et Philippe de Vienne, la terre de Châtonnay se transforme en dot : elle est attribuée à une cadette, mais son appartenance aux seigneurs de Maubec est remise en cause. En 1432, Châtonnay est vendu à Humbert de Grolée.

Un dernier exemple en dehors du Dauphiné apparaît. Le fils de François-Louis de Maubec-Montlor, Claude, est seigneur de Salezieu et Lugnets en Auvergne pendant la seconde moitié du XV^e siècle¹⁹⁶.

Effectivement, il n'est pas rare de trouver des terres "formatrices" ou utiles pour ces enfants sans seigneurie au sein de la branche de Maubec. Par ailleurs, l'importance du lignage souligne une plus grande quantité de terres de ce type (par sa taille et sa richesse également) et nous permet même de nous questionner par rapport à ces deux possessions, quant à leur rentabilité ou leur utilité dans le schéma global de la famille si elles sont si facilement attribuables à des cadets depuis le XIII^e siècle minimum.

- Vaulx-Milieu, Villeurbanne... Une étendue jusqu'aux portes de Lyon ?

Avec l'ensemble de sources consultées, on constate deux membres de la branche qui possèdent des territoires en direction de Lyon. Trois emplacements sont ciblés : Vaulx-Milieu, Villeurbanne ainsi que Fallavier.

Les deux premiers sont visibles entre les mains de François de Bocsozel (environ 1340 - 1411) en 1377¹⁹⁷. Il ne s'agit pas de seigneuries ou châtelainies en question : seulement de droits divers que François y possède. Il est probable que ces droits remontent à des temps plus anciens où la branche possédait en effet un territoire qui s'étendait jusqu'à Lyon. En 1377, il échange ces droits (rentes et censés) contre les droits exclusifs de Maubec (Gilles l'aîné a dû mourir précédemment, pour éviter une contestation future, François s'assure du contrôle total de Maubec). On peut supposer d'autres droits que les seigneurs de Maubec possèdent et assurent encore au XV^e siècle : malheureusement, nous n'avons pas d'autres moyens de s'assurer de ces derniers en dehors de ceux de Vaulx-Milieu et Villeurbanne. Avant d'être le seigneur qui rassemble toutes les possessions de sa branche au début du XV^e siècle, François possède également le fief de Pusignan¹⁹⁸

Un autre François possède des terres en direction de Lyon. Ce François est le fils du précédent : en 1420¹⁹⁹, il passe des reconnaissances envers Jean Louvet pour son fief de Fallavier. Aucun détail n'est ajouté, seul l'inventaire Marcellier nous complète cette prise de point de vue sur la situation, où on découvre que François y occupe également un office.

¹⁹⁶ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 1)*, Grenoble, 1903, p.6

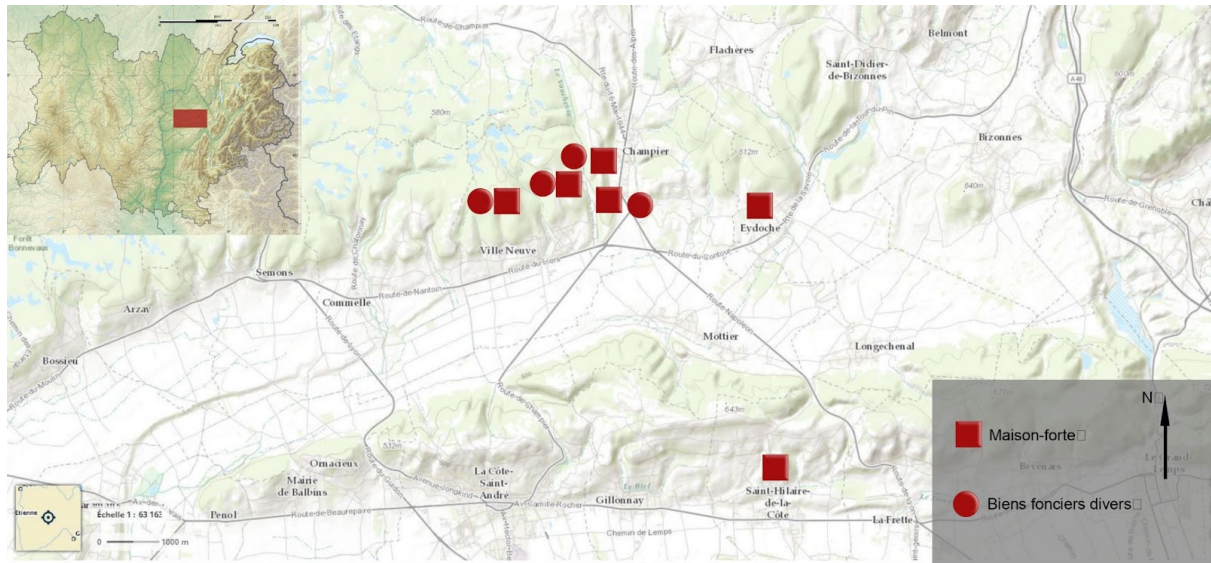
¹⁹⁷ Le "Moniteur de Bourgoin", *Glanes Historiques* rapporté par F.Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel tome 1*, Grenoble, 1903, p.203

¹⁹⁸ A l'est de Lyon, dans le canton de Genas.

¹⁹⁹ ADI B 3375, f° 45 à 46

Les possessions des de Maubec en direction de Lyon se sont réduites par rapport aux siècles précédents. Les fortifications et terres qui dépendent de ce lignage se regroupent en plusieurs noyaux (nord de Vienne, Maubec, Vivarais) et ces terres semblent délaissées au profit d'autres. Les avantages de ces terres paraissent loin maintenant : la géopolitique du Dauphiné doit être à l'origine de ce changement de direction, puisqu'ils n'ont plus besoin de s'étendre vers des terres qui sont ni savoyardes ni dauphinoises pour assurer leur survie.

2) Les seigneurs de Montgontier



Carte 4 : Possessions de la branche de Montgontier au XV^e siècle (mandement de la Côte)

Installés dans le mandement de la Côte-Saint-André, la branche de Montgontier ne change pas au cours de notre période. C'est l'une des plus vieilles branches des Bocsozel (1269) et l'une des plus puissantes : on ne peut cependant pas la comparer à la branche de Maubec, qui n'est pas semblable en termes de puissance. Elle parvient au cours de notre période à sécuriser une forte assise locale grâce à ses fortifications présentes dans un espace limité.

a) Le noyau dur des possessions : Champier

- Montgontier : possession éponyme

Leur implantation est axée sur le village de Champier qui constitue un entonnoir entre la plaine du Liers au sud et la châtelainie d'Éclose au nord. Le village est traversé par une route importante reliant Grenoble et Lyon. Les Bocsozel ont des terres dans ce village avant 1355 : ils y tiennent des terres (vignes, bois, usages et services) pour l'archevêque de Vienne

notamment²⁰⁰. Pourtant, la prise des fortifications dans le village se trouve être assez récente : il faut remonter à 1312, année où Guichard de Bocsozel achète à Guillaume Gottafrey la maison-forte de Montgontier²⁰¹. Pour cette même maison-forte, la branche de Montgontier rend hommage à la branche de Maubec : le 12 février 1330 ou 1332, Guichard prête hommage à Aymon de Maubec et non au comte de Savoie ou au dauphin²⁰². On ne sait pas par la suite si cet hommage perdure : aucun autre acte n'est trouvé dans ce sens, ni dans un autre jusqu'entre 1380 et 1400. Jean et François de Bocsozel, fils de feu Guillaume de Bocsozel, prêtent hommage au dauphin Charles de France pour, entre autres, la maison-forte de Montgontier²⁰³. Il semble donc que l'hommage n'est plus envers la branche de Maubec mais bien au dauphin, la situation ayant pu changer lors du traité de Paris de 1355 où les alliances et stratégies de neutralité entre le dauphin et le comte pour la famille de Bocsozel disparaissent. Ils sont donc en possession de la maison-forte à la fin du XIV^e siècle et au début du XV^e siècle, Jean de Bocsozel prête même hommage seul en 1399²⁰⁴.

Cette maison-forte se retrouve pourtant par la suite dans les mains de la branche d'Eydoche : Gaspard de Bocsozel (mentionné environ entre 1396 et 1447) est même seigneur de la maison-forte de Montgontier²⁰⁵, son fils Berthon également. C'est uniquement après 1496 que Humbert, fils de Berthon, vend cette maison-forte à la veuve d'Antoine de Bocsozel de Montgontier Anne de Garadeur que cette propriété éponyme revient dans les mains de la branche de Montgontier. La maison-forte de Montgontier ne laisse aujourd'hui que des fossés comme seules traces : situé sur la colline de Lanconney, à l'ouest de la sortie du village de Champier, le site doit permettre une grande vision de la plaine du Liers. Il doit cependant donner une vision moins large que le site de Bocsozel : la maison-forte a dû être construite dans un système plus large de fortification en prenant également Eydoche et le Châtelard de Champier en compte.

Cependant, leur habitat évolue au cours de notre période : la maison-forte de Montgontier, bien qu'encore dans la famille, perd de l'importance pour son probable inconfort et on aperçoit dans les sources une maison-forte du Châtelard à Champier qui semble correspondre à leur critère dans cette matière²⁰⁶.

- Châtelard : attribution récente

Ce Châtelard est donc la deuxième possession qui constitue ce noyau dur des fortifications de la branche. Nous savons que cette maison-forte est la possession de

²⁰⁰ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bligny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p.110

²⁰¹ Idem, p.107-111

²⁰² ADI B 2930 f°265 et I J 701

²⁰³ ADI B 2648. Copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, Grenoble, 1903, p.155

²⁰⁴ ADI B 4454. Consultée avec le résumé d'Auguste Prud'homme dans *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919 tome 4. Partiellement copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 1 à 4)*, Grenoble, 1903, p.156-157

²⁰⁵ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, Grenoble, 1903

²⁰⁶ La maison-forte de Montgontier étant progressivement à la fin du XV^e siècle considérée comme "en ruines"

Guillaume de Bocsozel au XIV^e siècle²⁰⁷ : elle fait donc partie de l'héritage qui se retrouve dans la branche de Montgontier. Le Châtelard se situe plus au nord du village à l'inverse de Montgontier, la colline de Lanconney étant à son sud. La maison-forte du Châtelard semble selon son utilisation la plus récente et la plus confortable des deux maisons-fortes : elle devient le lieu d'habitation principal de la famille à la fin de ce siècle et par la suite, Montgontier se ruine de plus en plus. Son état actuel est donc plus favorable que Montgontier : les fossés restent, quelques pierres également, mais la grande partie des pierres est utilisée en réemploi au XVIII^e siècle dans le Châtelard, nouvelle demeure construite par Gerbollet (un notaire de Champier qui achète les terres des Bocsozel) en contrebas de la fortification médiévale. Le Châtelard²⁰⁸ traverse les seigneurs donc : Jean²⁰⁹, François²¹⁰, Antoine²¹¹ et son fils François²¹² en sont les seigneurs tout le long de notre siècle et les Bocsozel le sont encore jusqu'au XVIII^e siècle.

- Des droits éparses

Comme à Maubec, il ne faut pas non plus négliger les autres possessions qui ne sont pas des fortifications : on conserve cependant peu de restes sur ce genre de possession en dehors de Jean de Bocsozel, au début du XV^e siècle donc. Jean possède plusieurs possessions dans le mandement de La Côte-Saint-André²¹³ qui sont en partie détaillés par son hommage conjoint avec son frère. Ainsi, on constate la possession du bourg de Colombier²¹⁴ et ses fossés, clôtures et quarante maisons d'hommes taillables dans les paroisses de la Côte, Champier, Nantoin, Gillonnay et Saint-Hilaire²¹⁵ à la fin du XIV^e siècle. D'autres possessions de la sorte doivent être dans la famille au XV^e siècle mais on ne le croise pas aussi facilement que les fortifications.

Une autre possession pose problème, sans en avoir réponse. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui "l'Hôtel de Bocsozel" ou la "Tour Bayard" à la Côte-Saint-André. Cet hôtel particulier, proche du château Louis XI, est la propriété de Jeanne de Terrail (fille du Chevalier Bayard) qui épouse François de Bocsozel en 1525. François de Bocsozel meurt avant Jeanne : il lui laisse alors cette tour, sur la place des halles de la Côte-Saint-André, à sa

²⁰⁷ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bigny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p.109 à 111

²⁰⁸ Le terme de "seigneur du Châtelard" devient l'adjectif des seigneurs de cette branche plus que de "Montgontier". En cause, l'occupation beaucoup plus fréquente de la maison-forte du Châtelard, beaucoup plus confortable que la précédente.

²⁰⁹ ADI B 4454, consultée avec le résumé d'Auguste Prud'homme dans *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919 tome 4. Partiellement copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 1 à 4)*, Grenoble, 1903.

²¹⁰ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 1 à 4)*, Grenoble, 1903

²¹¹ *Idem*

²¹² *Idem*

²¹³ ADI B 4454 : hommage par Jean, seul, qualifié de *domus* de Montgontier. Consultée avec le résumé d'Auguste Prud'homme dans *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919 tome 4. Partiellement copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, Grenoble, 1903, p.154.

²¹⁴ Étant un nom assez courant, il est difficile de connaître l'emplacement actuel de ce bourg

²¹⁵ ADI B 2648 : hommage de Jean et François pour les possessions de la branche : Montgontier, le Châtelard et le bourg du Colombier ainsi que d'autres droits. Copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 1 à 4)*, Grenoble, 1903, p.155

mort. Après plusieurs contestations et difficultés à récupérer son dû, Jeanne obtient cet hôtel pour y poursuivre sa vie au XVI^e siècle. Notre problème repose sur l'acquisition de cette tour : rien ne nous indique la date à laquelle les Bocsozel obtiennent cette habitation. Françoise Pellat évoque que la branche possède plusieurs maisons à la Côte-Saint-André en 1343 : il est imaginable que cet hôtel fasse partie de cet ensemble. Cet exemple induit des données encore inconnues à propos de la famille : d'autres maisons peuvent être leur propriété dans une ville qu'ils ont longtemps convoités.

b) Leur mouvance

- Les Éparres

En dehors de ces deux fortifications fortement liées à l'histoire précédant et suivant le XV^e siècle de la famille de Bocsozel, d'autres maisons-fortes marquent plus ou moins temporairement leur appartenance à la branche de Montgontier.

Premièrement, un exemple particulier s'offre à nous. Les Éparres, comme rapporté précédemment, est une propriété ancrée à la branche de Maubec de ses débuts dans la seigneurie de Maubec jusqu'à la fin de la branche. Pourtant, Jean de Bocsozel possède la seigneurie jusqu'à 1392. Cette possession s'explique par la vente de François de Bocsozel à son lointain parent Guillaume, seigneur de Montgontier, de la seigneurie des Éparres. Cette vente entre dans le contexte de son procès face aux institutions delphinales bafouées par le seigneur de Maubec. Pour permettre le paiement demandé, François se sépare alors de la seigneurie des Éparres en la vendant à Guillaume de Bocsozel en 1381²¹⁶. La seigneurie appartient pendant une dizaine d'années à la branche de Montgontier, François la rachetant donc avant les aveux et dénombremments que nous avons vu pour ses possessions puisque les Éparres s'y trouvent : aucun acte ne mentionne cette vente. La possession n'est donc que temporaire mais permet toujours une continuité de leur territoire.

- Montbuffet

Une maison-forte fait un passage également temporaire dans le patrimoine de la branche : la maison-forte de Montbuffet (ou Monte-Buffereto). Elle se situe sur les hauteurs du village de Nantoin (aujourd'hui Porte-des-Bonnevaux²¹⁷) : on ne connaît pas son emplacement exact mais un lieu-dit "Grand Taillis Mont Buffet" qui peut être la réserve forestière attachée à la maison-forte. Cette possession paraît récente : elle doit faire partie des acquisitions de Guillaume de Bocsozel²¹⁸, père de Jean et François de Bocsozel, puisque ces derniers hommages tout deux la maison-forte en qualité de co-seigneurs²¹⁹. Par la suite, François de Bocsozel est reconnu comme seigneur de Montbuffet mais à la génération

²¹⁶ On trouve ce transfert dans les écrits de F.Badin, André Comte et Guy Allard.

²¹⁷ Dans le canton de la Bièvre

²¹⁸ ADI B 3435, consultée avec le résumé d'Auguste Prud'homme dans *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919 tome 3.

²¹⁹ ADI B 2648 : hommage de Jean et François pour les possessions de la branche : Montgontier, le Châtelard et le bourg du Colombier ainsi que d'autres droits. Copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 1 à 4)*, Grenoble, 1903, p.155

suivante, donc au partage entre Antoine et André, nous ne gardons plus aucune trace de la maison-forte. Plusieurs pistes peuvent nous venir : la maison-forte est peut-être tombée en ruine et l'hommage n'y est donc plus nécessaire, ou bien elle est peut-être vendue par l'un des héritiers, devenant la propriété d'autres individus. On n'en sait malheureusement pas plus sur la suite de cette maison-forte tant les traces autour de cette dernière sont rares.

- Les Charpennes

Comme celle de Montbuffet, une autre possession s'ajoute sous François de Bocsozel mais ne reste pas aux mains de la branche sur plusieurs générations. Nous traitons ici de la maison-forte dite des Charpennes : cette acquisition semble encore plus récente que les précédentes puisque c'est François (1410-1470 environ) le premier seigneur de ce lieu. Or, après son fils Antoine de Bocsozel plus personne n'en est le seigneur puisqu'elle disparaît comme Montbuffet. Néanmoins, on sait qu'Antoine la reçoit en héritage direct de son père pour son mariage avec les champs alentours²²⁰ et ne compte pas dans le partage égal de toutes les possessions entre lui et son frère. Il est également difficile de trouver une trace d'occupation antérieure : cela pourrait s'expliquer par sa situation. La maison-forte de Charpennes semble laisser aujourd'hui un lieu-dit intitulé "Les Charpennes", on peut logiquement penser que cette dernière est liée au lieu-dit qui se situe à environ cents mètres à vol d'oiseau du site de Montgontier, sur la colline voisine à l'ouest. Ainsi, on peut penser à une création récente proche de la source d'un ruisseau, comme une habitation secondaire de la famille (peut-être pour faciliter les successions ?).

- Saint-Hilaire

La Bâtie de Charlieu de Saint-Hilaire-de-la-Côte appartient également à la branche de Montgontier dès la moitié du XV^e siècle environ grâce au mariage entre Pierre de Bocsozel, fils de François, et Pernette (ou Fernette) de Buffevent. Cette maison-forte appartient par la suite aux seigneurs de la branche sous François de Bocsozel, neveu de Pierre et fils d'Antoine, qui devient seigneur en 1496.

Enfin, il semble que la branche de Montgontier hérite de la branche d'Eydoche puisqu'ils acquièrent la maison-forte dite d'Eydoche (à Eydoche) qui appartient pourtant à leur branche cousine. Elle doit probablement revenir dans les mains de la branche après la mort d'Antoine de Bocsozel d'Eydoche, mort en 1521.

- Les droits des cadets

Dans la branche de Montgontier, les héritiers ont tous une partie du patrimoine s'ils sont des garçons au début : Jean et son frère François partagent la possession de la

²²⁰ Voir passage sur les testaments et les héritages

maison-forte de Montbuffet²²¹, mais les possessions ne sont pas toutes partagées. En effet, certaines possessions semblent dédiées à l'aîné et d'autres aux cadets. On peut notamment prendre en exemple ces deux frères, mais aussi le fils de Jean qui réunit les seigneuries (car François n'a pas d'héritiers). François de Bocsozel, fils de Jean, ne rencontre pas de partage dans son obtention de l'héritage de son père : ses seuls frères sont soit morts (Gaspard, son aîné) ou dans les ordres (Jacques, chanoine de Vienne).

Un partage égal vient à sa propre succession entre Antoine et André : il semble qu'Antoine devient seigneur du Châtelard alors que son frère obtient la maison-forte de Montgontier²²². Antoine, le cadet, semble être favorisé dans cet héritage : il obtient la maison-forte la plus confortable pour la vie quotidienne, mais la moins symbolique. A sa mort, pas de problème de partage non plus : son fils Rolland meurt au service du roi avant 1496 (mort d'Antoine), son fils Falcon meurt jeune au service de l'Église de Saint-Maurice de Vienne, seul reste François l'aîné.

A Montgontier, la tâche de trouver une terre par enfant s'avère plus compliquée : les héritiers apparaissent souvent pendant notre siècle comme propriétaire de toutes les possessions de son prédécesseur, bien qu'on sache que certains partages ont eu lieu²²³. Il ne semblerait pas faux cependant d'affirmer que les nouvelles maisons-fortes acquises pendant notre période (les Charpennes, Montbuffet) semblent des sites privilégiés pour les cadets : on donne aux aînés Montgontier, qui a une portée symbolique de cette branche. Le Châtelard apparaît alors comme secondaire dans l'héritage (attribué à un cadet ou pour la veuve) selon le testament de François de 1470. On ne peut affirmer ces attributions : le XV^e siècle brouille les pistes par la suite puisque ce n'est que l'aîné qui prend les possessions de son père par la suite. Hasard ou non, les autres enfants sont envoyés dans les ordres ou dans les offices locaux ou nationaux : un possible développement d'une pratique de la primogéniture mâle pour sa succession semble se créer, sans en avoir le nom.

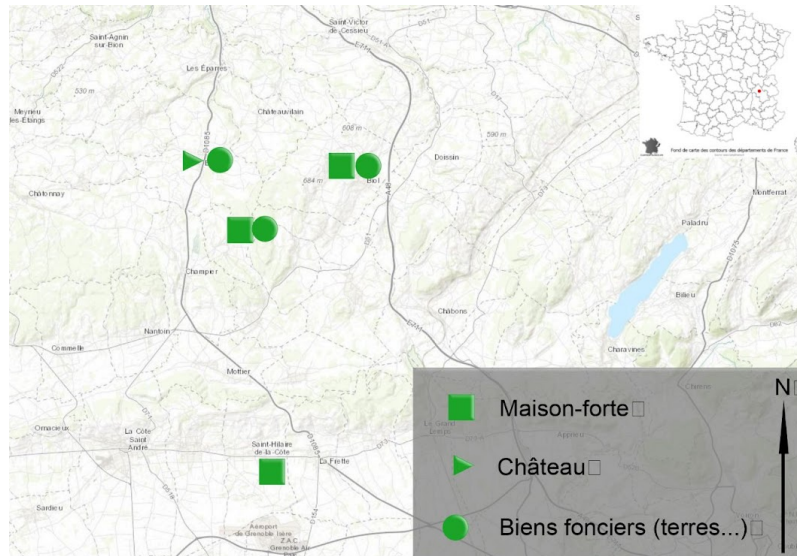
3) La branche de Belmont

L'installation de la branche de Belmont est également très ancienne : vers les années 1280, le fils de Jacques de Bocsozel (seigneur de Gières), Hugues, s'installe à Belmont. C'est donc l'une des branches qui apparaît avant le Traité de Paris de 1355 que Françoise Pellat a pu aborder en 1967. Son importance est moindre dans la région : elle n'a pas le prestige ou la puissance de Maubec, ni les liens proches et précieux avec le pouvoir de sa branche aînée, celle de Gières. Néanmoins, la branche de Belmont survit jusqu'au XV^e siècle où elle tombe en quenouille.

²²¹ ADI B 2648 : hommage de Jean et François pour les possessions de la branche : Montgontier, le Châtelard et le bourg du Colombier ainsi que d'autres droits. Copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 1 à 4)*, Grenoble, 1903, p.155

²²² Qui devient après sa mort (à une date inconnue) propriété des Bocsozel d'Eydoche jusqu'en 1496

²²³ Notamment avec l'exemple déjà repris entre Antoine et André, fils de François.



Carte 5 : Possessions de la branche de Belmont pendant la première partie du XV^e siècle

a) Quelles possessions à Belmont ?

- Une hypothèse non vérifiée : trois châteaux à Belmont ?

Selon un inventaire par canton de 1985 d'un certain Michallet²²⁴, avec certaines informations que la mairie de Belmont partage, trois châteaux sont présents à Belmont. On compte alors la maison-forte de Montflorencin (appelée dans l'inventaire "Château Pellet" d'où les trois châteaux et non deux châteaux et une maison-forte), le château des Ayes et le Château. Le dernier est, encore une fois, une maison-forte moderne du XVI^e siècle.

Le château des Ayes est un château supposé avant la création de la maison-forte de Montflorencin : il est possiblement retrouvable (du moins ses fossés) au centre géographique du village de Belmont, sur le sommet d'une colline à proximité du hameau dit du "Goulet". Il est intéressant de relever cette rumeur : il se peut que ledit château soit la première implantation de la branche à la fin du XIII^e siècle. Le système de fortification se complète alors en 1343 environ avec la création de la maison-forte de Montflorencin, à l'ouest du village sur un cône bordant le "bois Poullins".

De ce fait, on comprend mieux les futures divisions du patrimoine avec une branche encore intitulée de Belmont même si elle ne contrôle pas la maison-forte de Belmont (Montflorencin) : elle peut avoir des droits sur cet ancien château, bien qu'il disparaisse avec le temps.

- Dans les faits sûrs : une maison-forte, celle de Montflorencin

²²⁴ *Inventaire du canton du Grand Lemps*, conservé en un unique exemplaire dans la bibliothèque de la Conservation du Patrimoine de l'Isère, section sur Belmont.

Les seigneurs de Belmont ne semblent détenir à Belmont qu'une fortification au XV^e siècle : celui de Montflorencin, également appelé Château Pellet. Cette maison-forte²²⁵ (parfois appelée château) se situe dans le Bois Poullins aujourd'hui et il n'en reste que des ruines. Ce château est déjà attesté dès 1343²²⁶ dans ce lieu. D'autres localités dans Belmont nous font remettre en question l'occupation de ce site : une autre maison-forte, appelée le Château, est encore debout aujourd'hui mais correspond à une construction du XVI^e siècle. Une autre hypothèse met en avant un château au lieu-dit du Goulet, mais une réelle confirmation doit être faite pour penser à une double fortification de Belmont par les Bocsozel ou une sorte de déménagement entre ces deux sites.

Le site de Montflorencin doit, sans preuve concrète sur le château des Ayes qui serait sur le lieu-dit du Goulet, être le lieu d'accueil de la branche créée par l'un des fils de Jacques seigneur de Gières. Le site est conservé dans la branche jusqu'en 1458. Elle passe donc aux mains de Frépet de Bocsozel à la fin du XIV^e siècle, puis à son fils Guillaume de Bocsozel. C'est sa descendance qui va vendre en 1458 la maison-forte à la branche d'Eydoche.

- Une différence des possessions, une différence de nom

La branche ne tient donc son nom qu'à posteriori : elle continue plus longtemps sous l'appellation "Belmont-Éclose" puisque ses propriétés ne se limitent pas à la maigre possession de Belmont. En effet, en 1414, Marquet de Bocsozel ne possède à Belmont que la maison-forte et ses fossés selon son hommage envers le dauphin Louis²²⁷. Les appartenances de la maison-forte ne sont pas détaillées.

Dans un souci de meilleure compréhension, on peut juger qu'à partir de la descendance de Frépet de Bocsozel, la branche se divise : la descendance de Louis de Bocsozel, avec la possession (entre autres) de la châtelainie d'Éclose, est plus à même d'être appelée branche de Belmont-Éclose. À l'inverse, la descendance de Guillaume qui reste uniquement sur les terres belmontoises, est la continuité d'une branche de Belmont. Cependant, ces marqueurs nous aident aujourd'hui à différencier ces deux parties du lignage de Belmont. Au XV^e siècle, la rupture n'est pas nette : il n'y a pas de branche de Belmont ou de Belmont-Éclose à proprement parler, on parle de seigneurs de Belmont.

b) En dehors de Belmont : une histoire d'héritage

- Le seul château de la branche : Éclose

Il semble, selon Françoise Pellat, que les fortifications à Éclose remontent au XIII^e siècle : il est mentionné en 1288 pour le compte des seigneurs de Maubec une "villa" et plusieurs terres qui en dépendent. La branche de Gières devient seigneur d'Éclose en 1357 avec Jacques de Bocsozel : plus de mention de la villa qui a pu devenir le château qu'on

²²⁵ Archives d'État de Turin, section première, Protocoles ducaux Archives de Cour n°24, copié par Ferdinand Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, Grenoble, 1903, p.136.

²²⁶ Idem

²²⁷ Copie de l'ancien inventaire de la Chambre des Comptes Viennois 2^e volume par Ferdinand Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, Grenoble, 1903, p.159

connaît au XV^e siècle. Comme expliqué précédemment, la branche de Gières s'éteint pendant la seconde partie du XIV^e siècle : Éclose et son château parviennent directement dans la patrimoine de la branche de Belmont, les deux branches entretenant des liens familiaux proches, forts et réguliers.

Guy de Bocsozel (de la branche de Belmont-Éclose) est le dernier seigneur des lieux au XV^e siècle. Il n'a qu'une fille, Jeanne, qui se marie avant 1449 à Aymar Allemand. Guy donne alors à la fin de sa vie la seigneurie d'Éclose à Jeanne de Bocsozel le 20 janvier 1449²²⁸, ce qui fait quitter cette possession des mains des Bocsozel. Elle ne retourne pas dans la main d'un Bocsozel par la suite et agit comme une dot au sein de la famille Allemand de Demptézieu : elle reste dans la famille pendant le reste du XV^e siècle.

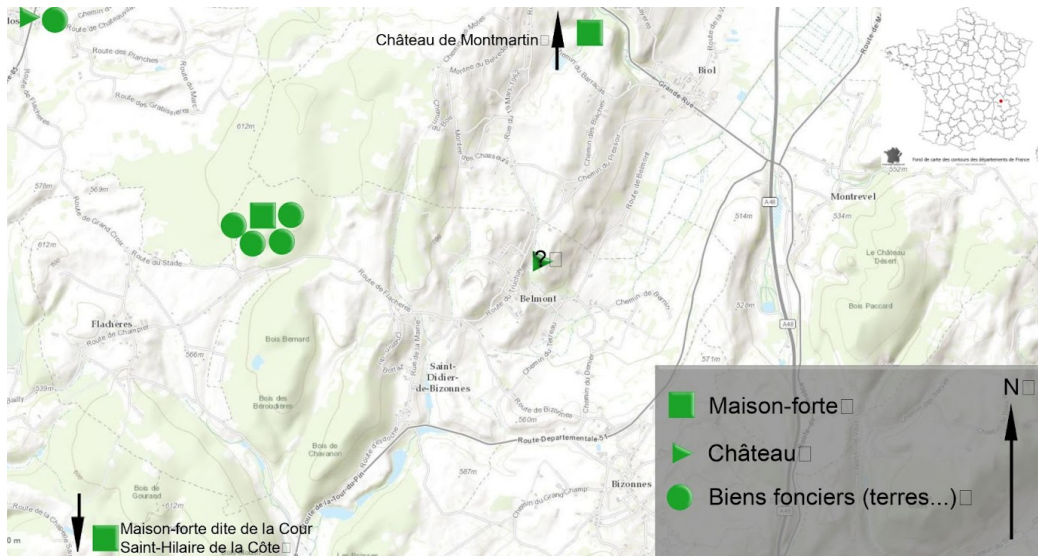
- Le reste du patrimoine

Les possessions de la branche sont complétées par la maison-forte de Saint-Hilaire et le château de Montmartin de Biol.

La première fortification, la maison-forte de Saint-Hilaire (nommée la Cour), apparaît dans le patrimoine de Frépet de Bocsozel pendant la seconde moitié du XIV^e siècle : il est probable que cette maison-forte fasse partie du patrimoine hérité de la branche de Gières comme Éclose. Cette possession reste dans la branche jusqu'à, encore une fois, Jeanne de Bocsozel puisqu'elle est nommée comme dame d'Éclose, Saint-Hilaire et Montmartin. Cette localisation n'est pas surprenante : elle fait partie, comme beaucoup d'autres, des lieux où les Bocsozel sont fortement implantés depuis leurs origines.

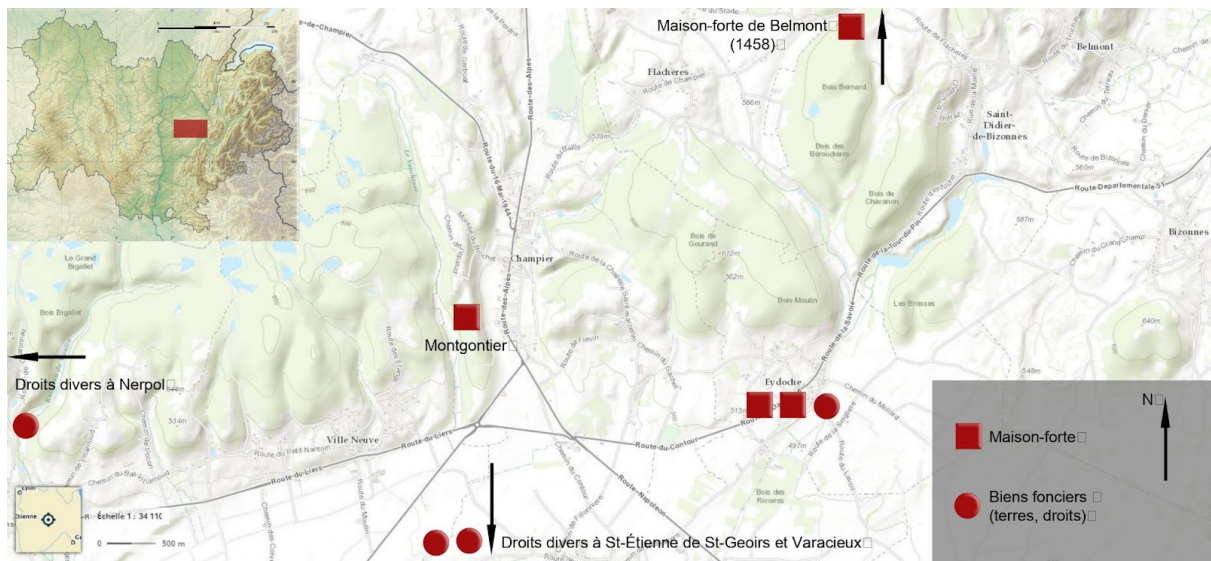
La mention du château de Montmartin à Biol est plus complexe. Il apparaît en même temps que les autres possessions héritées de la branche de Gières, mais peu de sources nous orientent sur son origine. Son existence au sein du lignage est identique au château d'Éclose ou la maison-forte de Saint-Hilaire : il fait partie de la dot de Jeanne pour son mariage avec Aymar Allemand pendant la première partie du XV^e siècle. Il reste ensuite dans la famille Allemand jusqu'au XVII^e siècle au minimum.

²²⁸ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, Grenoble, 1903, p.197



Carte 6 : Possessions de la branche de Belmont au XV^e siècle

4) La branche la plus récente : Eydoche



Carte 7 : Possessions de la branche d’Eydoche au XV^e siècle

L’héritage de Guichard de Bocsozel de Montgontier donne création à une nouvelle branche : celle d’Eydoche. Son fils aîné, Humbert, issu de son second mariage, est émancipé et reçoit par son père la maison-forte d’Eydoche²²⁹. On observe par sa succession la formation de cette nouvelle branche qui mentionne bien son appartenance à Eydoche dans les écrits : elle se différencie ainsi de la branche la plus proche d’elle géographiquement, celle de Montgontier. Ils sont ainsi cousins de cette même branche, issus de l’héritage de Guillaume

²²⁹ I 701 n°3

qui donne la partie d'Eydoche à Humbert. Elle ne naît pas avant 1355 selon Françoise Pellat : la construction de la branche est donc post-Traité de Paris.

a) L'héritage de Montgontier

- L'obtention du patrimoine au XIV^e siècle de Guichard de Bocsozel

De l'héritage direct de Guichard de Bocsozel, la branche d'Eydoche hérite de la maison-forte d'Eydoche. La branche de Montgontier a depuis le XIII^e siècle des possessions à Eydoche : Françoise Pellat nous relate un hommage de 1289 contenant (entre autres) sept hommes taillables à Commelle et Eydoche. Cette tendance se poursuit au XIV^e siècle avec l'achat de Guichard de Bocsozel, père de Guillaume, de la maison-forte d'Eydoche le 19 mai 1338²³⁰. Par la suite, Guillaume émancipe son fils Humbert en lui donnant ladite maison-forte. Humbert meurt avant 1396 puisque Gaspard de Bocsozel, son frère, est l'auteur de plusieurs hommages à propos de la maison-forte²³¹.

La branche se fonde territorialement autour de ce pôle nouveau qu'est la maison-forte d'Eydoche. Ainsi, une nouvelle branche est créée à la fin du XIV^e siècle dans le mandement de la Côte-Saint-André. Plusieurs autres fortifications rejoignent le patrimoine de la famille ensuite.

- Une empreinte préservée au XV^e siècle ?

Jusqu'en 1496 minimum, une forte empreinte du lignage de Montgontier pèse sur la branche d'Eydoche.

Dans un premier temps, la maison-forte d'Eydoche est une ancienne possession de cette branche cousine, mais on peut voir aussi la branche d'Eydoche posséder la maison-forte de Montgontier. Gaspard de Bocsozel et son fils Berthon sont tous deux considéré comme seigneur de Montgontier : la maison-forte qui porte le nom de la branche cousine est une propriété de la branche d'Eydoche jusqu'à sa vente par Humbert, fils de Berthon, à Anne de Garadeur, veuve d'Antoine de Bocsozel-Montgontier (si elle est veuve, c'est donc après sa mort en 1496).

De plus, la branche possède encore sous Gaspard des droits éparses dans le mandement de la Côte-Saint-André. Gaspard ne vend qu'en 1428 des droits divers (rentes, cens...) dans les mandements de Nerpol, Varacieu et Saint-Étienne de Saint-Geoirs. Cela nous laisse penser à un héritage d'influence de la famille de Bocsozel, la branche de Montgontier étant fortement ancrée localement, l'héritage de Guillaume ne repose pas uniquement sur une fortification à propos de cette branche. Il faudrait ainsi se porter sur le

²³⁰ Archivio di stato Turin : prot. n°156 f°70, repris par Françoise Pellat et copié par Ferdinand Badin.

²³¹ ADI B 4454 : hommage de Gaspard de Bocsozel le 13 février 1399 pour les maisons-fortes d'Eydoche. Consultée avec le résumé d'Auguste Prud'homme dans *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919 tome 4. Partiellement copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 4)*, Grenoble, 1903, p.193

XIV^e siècle et sa seconde moitié, axe majeur pour mieux comprendre l'articulation de la branche.

b) La prise d'ampleur locale du XV^e siècle

- Une rapide acquisition de fortification

D'autres acquisitions mettent en avant un enracinement progressif de la branche. Si nous continuons de traiter des fortifications que la branche d'Eydoche obtient, nous pouvons rappeler l'achat de la maison-forte de parents lointains à Belmont.

Cet achat survient en 1458 : Claude de Bocsozel, petit-fils de Frépet de Bocsozel, vend la maison-forte à Berthon de Bocsozel²³². Cette acquisition semble de courte durée pourtant : le fils de Berthon de Bocsozel, Arthaud, hérite de la maison-forte. A la génération suivante, il n'a qu'une fille comme héritière : Antoinette de Bocsozel. Il marie alors sa fille à Louis Vincendon²³³ qui préserve alors la maison-forte par la suite.

La branche d'Eydoche hérite donc de la maison-forte d'Eydoche. Or, il se trouve trois maisons-fortes à Eydoche : celle d'Eydoche, celle dite de la Bovary et celle du Châtelard. Il se trouve que Gaspard de Bocsozel (mentions entre 1396 et 1447, second fils de Guillaume) est seigneur du Châtelard et de la Bovary selon F.Badin : la Bovary est obtenue par mariage à la génération précédente, le Châtelard doit donc être la maison-forte obtenue par cet héritage qu'on retrouve dans un hommage à la fin du XIV^e siècle par Gaspard²³⁴. Gaspard est, entre la fin du XIV^e et le début du XV^e siècle, seigneur de la Bovary et de Montgontier à Champier en plus du Châtelard. En dehors de la Bovary²³⁵ qu'il obtient différemment, il semble que l'acquisition de Montgontier relève de sa qualité d'héritier de Guillaume également : il a pu contester l'héritage de Jean de Bocsozel, son oncle, pour acquérir ainsi la propriété. De cette façon, la branche n'est pas en possession de fortifications dans un seul village. Ils préservent ainsi la maison-forte de Châtelard d'Eydoche à travers toutes les générations du XV^e siècle : Gaspard, Berthon, Antoine²³⁶ et ses descendants en sont les seigneurs.

Il n'en est pas autant pour Montgontier ou la Bovary. La maison-forte de la Bovary n'est plus mentionné après Gaspard dans l'héritage des seigneurs d'Eydoche : il se peut qu'elle ait été vendue (sans acte visible aujourd'hui) ou donnée à un autre héritier, or Gaspard n'a qu'un héritier mâle. L'hypothèse de la vente semble plus probable dans ce cas.

- Quelques achats de terre

On peut également remarquer une implantation plus profonde au niveau des terres qui sont achetées par exemple à François de Bocsozel de Montgontier en 1446 : plusieurs

²³² F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 4)*, Grenoble, 1903, p.200 - 212

²³³ Selon les nombreuses inscriptions au cimetière de Champier actuellement, c'est une famille non noble assez présente localement : il se peut que leur famille n'ait peu changé d'endroit au fil des siècles et soit originaire de Champier déjà au XV^e siècle.

²³⁴ ADI B 3435 et un autre à la cote B 4454

²³⁵ Aucune des maisons-fortes mentionnées ne laisse de traces aujourd'hui à Eydoche dans le canton du Grand-Lemps.

²³⁶ ADI B 3276 : qualifié comme seigneur du Châtelard

possessions sont à enregistrer ainsi, ils n'atteignent pas non plus la puissance de Maubec au niveau des territoires possédés, mais peuvent d'une certaine façon se comparer à Montgontier dans la totalité des fortifications qu'ils possèdent et surtout leur prise d'importance rapide dans la région.

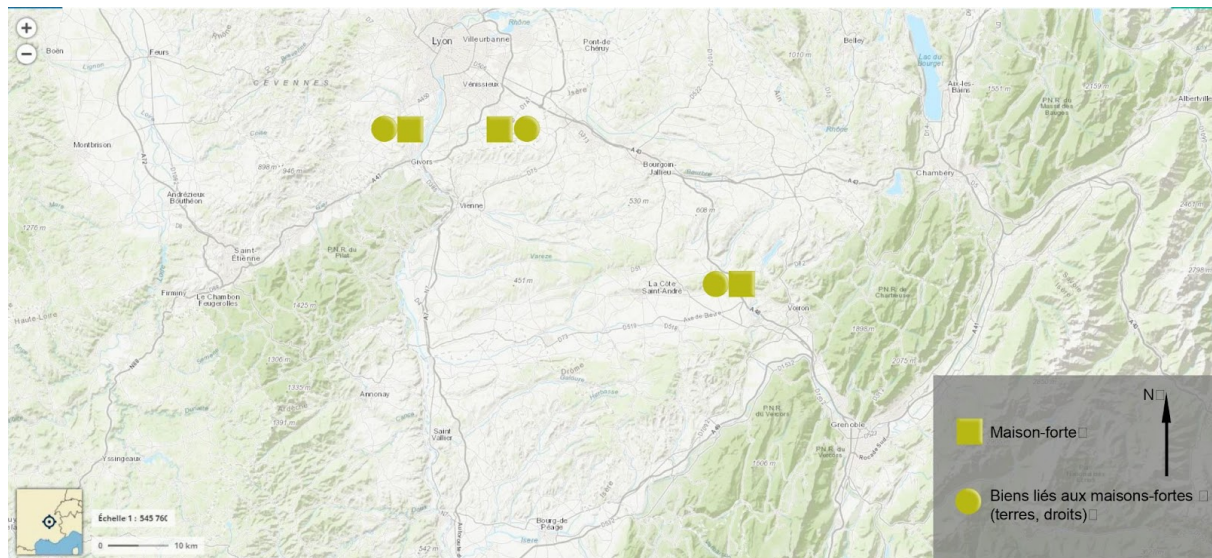
Malgré leur création récente, la branche se base sur des appuis solides de la part d'une branche (et surtout d'une famille) qui possède les territoires présentés depuis des siècles : l'implantation des seigneurs d'Eydoche est facilitée, leur expansion est d'autant plus simple territorialement.

5) Les branches entre deux pôles géographiques : Charly et Martel

Parmi les branches de la famille de Bocsozel, il faut également ajouter l'existence de possessions en dehors du Dauphiné : certaines branches peuvent en avoir (Maubec notamment, l'amplitude exacte de leurs possessions n'étant pas connue) mais les branches de Charly et Martel ont une répartition plus spécifique. Ces deux branches ont des seigneurs qui traversent souvent leurs terres, même lointaines, comparé aux terres lointaines de Maubec (Montlaur, Antraigues).

Ainsi, nous traiterons dans un premier temps de la branche de Charly, entre le mandement de la Côte et le Lyonnais, puis de celle de Martel qui compose comme les Bocsozel jusqu'au XIV^e siècle : entre le Dauphiné et l'espace savoyard.

a) La branche de Charly



Carte 8 : Possessions de la branche de Charly avant 1475

- Dans le mandement de la Côte

Il existe déjà, avant 1355, une branche basée à Saint-Hilaire-de-la-Côte pour la famille de Bocsozel²³⁷. Ce sont eux qui ont les dernières tours de Bocsozel qu'ils vendent à la fin du XIII^e siècle au comte de Savoie. Par la suite ils se développent à Saint-Hilaire en faisant une transaction en 1287 entre Humbert de Bocsozel et Hugues Rivoire d'Éclose pour la maison-forte de Saint-Hilaire et ses proximités, mis en hommage au comte. Comme on ne peut suivre via l'historiographie le développement de cette branche, il est possible que ce soit celle que nous connaissons au XV^e siècle sous le nom de Charly puisque Pierre, cité dès 1377, est seigneur de la Bâtie de Saint-Hilaire.

On ne sait donc pas à partir de quelle date ils sont propriétaires de cette maison-forte si cette branche est dissociée de ce que Françoise Pellat appelle la branche de Saint-Hilaire. On sait seulement que Pierre de Bocsozel (cité entre 1377 et 1405 maximum) est seigneur de cette bâtie. Il faut observer la génération d'encore après pour savoir les autres possessions dans ce mandement. Anthoine de Bocsozel (cité entre 1445 et 1461 au minimum) apparaît seigneur de la Bâtie de Montmartin à Saint-Hilaire : on connaît donc plus précisément les possessions de la branche à Saint-Hilaire (qui possède plusieurs maisons-fortes au sein de la seigneurie). Ensuite, son fils André de Bocsozel est seigneur de la Bâtie Saint-Hilaire jusqu'à sa mort. Son territoire est ensuite séparé entre ses cinq enfants : Jean, Charles, Gaspard, Pierre et Louis.

On se pose cependant la question du changement de nom de la maison-forte de Saint-Hilaire, entre "la Bâtie" au début du siècle à "la Bâtie de Montmartin" à la fin du siècle. Il paraît plus logique que la maison-forte reste la même : ils n'ont pas changé de maison-forte à Saint-Hilaire-de-la-Côte au XV^e siècle, mais ce changement de nom laisse paraître un nom qui était peut-être plus utilisé que les sources ne le laissent paraître. On peut également imaginer d'autres maisons-fortes trop proches avec le même nom qui oblige ce niveau de détail pour différencier.

- Dans le Lyonnais

On ne connaît malheureusement pas parfaitement l'aspect lyonnais de la branche : pour une analyse complète et parfaite de cette dernière, une recherche approfondie au sein des archives lyonnaises est impérative afin de comprendre le développement d'une branche qui n'avait pas de liens lyonnais apparents.

Parmi la descendance de Pierre, Jean de Bocsozel obtient la seigneurie de Charly-en-Lyonnais : on connaît peu de liens directs entre les Bocsozel et le Lyonnais, mais de notre point de vue²³⁸ Jean apparaît membre de la famille de Charly en étant le fils de Pierre. Cette acquisition se situe avant la moitié du XV^e siècle²³⁹ dans les sources puisque le fils de Jean, Anthoine de Bocsozel, récupère toutes les possessions de la famille tant en Dauphiné qu'en Lyonnais : il est alors seigneur (en plus de la Bâtie de Saint-Hilaire) de la

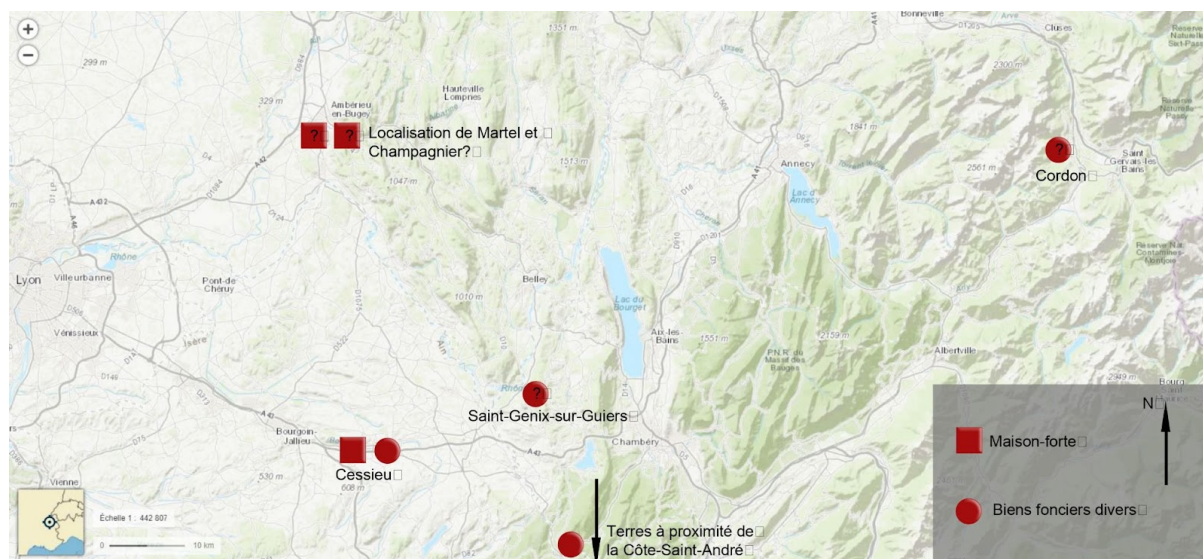
²³⁷ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bligny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p.112 à 113

²³⁸ D'isérois, avec comme archives disponibles les ADI

²³⁹ A l'inverse de ce que Charles-Laurent Salch affirme dans *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Âge en France*, qui met en avant l'acquisition de Charly en 1470.

Bâtie de Charlieu (en Lyonnais) et de la tour²⁴⁰ de Chaponnay²⁴¹. Ces possessions connaissent le même sort que les possessions dauphinoises : à la mort d'André, le territoire est divisé et de la dislocation de ces possessions la branche s'affaiblit dès le début du XVI^e siècle puis disparaît au XVII^e siècle.

b) La branche de Martel



Carte 9 : Possessions supposées de la branche de Martel au XV^e siècle

- Dans le Dauphiné

La branche de Martel reste l'une des branches les plus compliquées à suivre dans la famille de Bocsozel, tant humainement que territorialement : il est difficile de lui trouver un début d'existence, mais la fin de cette dernière l'est plus facilement puisqu'elle intervient pendant le XV^e siècle. Sa particularité repose sur sa dévotion au comte de Savoie qui est toujours présente malgré le traité de Paris, comparé aux autres branches qui sont restés dans le Dauphiné malgré le changement de souverain : les possessions des Martel se rapprochent au contraire de ses besoins auprès du comte.

Les possessions dauphinoises de la branche sont très minces. On ne relève qu'une fortification : la maison-forte du Châtelard²⁴², à Cessieu. Cette possession n'est pourtant qu'éphémère dans la branche : Aymon de Bocsozel en hérite des droits via sa femme, Guyotte de Rivoire, fille de Guy de Rivoire. Le neveu de Guyotte, Guyonnet de Torchefelon, entre dans la succession de son grand-père pour le Châtelard face à Hugonet de Bocsozel, fils d'Aymon. Cette opposition se passe en 1399 : il semble que la situation se décante par la suite puisqu'au début du siècle, Amédée (fils d'Hugonet) et son frère Claude ont la pleine propriété du Châtelard. Ils le vendent le 3 janvier 1402 à Jean de Torchefelon.

²⁴⁰ L'existence actuelle de cette tour n'est pas assurée.

²⁴¹ Aujourd'hui à la lisière entre Isère et Rhône, la ville se situe dans le canton de Saint-Symphorien-d'Ozon.

²⁴² Le site est aujourd'hui occupé par une chapelle de la Salette, bâtie en 1861.

En plus de cette fortification, ils sont propriétaires au XIV^e siècle d'une vigne qu'Amédée vend le 22 juillet 1393 à Joffrey Pichon²⁴³.

Les traces des terres possédées en Dauphiné par la branche sont bien rares, comme les traces relatant l'ensemble de cette intrigante partie de la famille de Bocsozel. Des biens sont connus à Gillonnay²⁴⁴ ainsi que d'autres cens dans le mandement de la Côte ou d'autres terres puisqu'il vend avec sa femme une "émine de froment de cens annuel"²⁴⁵ le 27 novembre 1400.

On suppose néanmoins d'autres terrains possédés dans la région mais l'impossibilité de trouver des actes dauphinois met à mal la possibilité de leur retracer une histoire complète.

- Dans l'espace savoyard

Même constat que pour la branche de Charly : notre impossibilité à traiter d'un sujet aux archives si lointaines nous bloque certaines connaissances qui peuvent être intéressante quand nous voyons le parcours d'une branche telle.

Néanmoins, nous avons d'autres traces de la branche de Martel, et elle se trouve sur les terres du Bugey et en Savoie. On les connaît²⁴⁶ alors seigneur de Martel en Bugey et également Champagnier en Bugey : les sites ne correspondant pas aux localités que nous pouvons connaître aujourd'hui, on ne peut pas décrire plus les possessions connues.

Comme pour les terrains dauphinois, l'impossibilité de trouver des actes savoyards depuis l'Isère nous empêche d'avoir une vision plus globale de la branche.

²⁴³ A. Dénier, "Histoire des Châteaux de La Tour-Du-Pin et de la région" dans la *Revue Évocations*, AD38, 1948, p.48

²⁴⁴ ADI B 2627, Copié par Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, Grenoble, 1903, p.79

²⁴⁵ ADI B 3408, f°86

²⁴⁶ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, Grenoble, 1903, p. 71 - 84

Partie III
Une famille-clan ?

A) Les solidarités familiales

Malgré une vision dans un premier temps axée sur les branches de la famille, traitées individuellement, les différentes branches peuvent être observées en collaboration. Ainsi, au-delà d'une pensée où cette vaste famille se disperse et ne se rassemble plus, on remarque des vecteurs de solidarités entre les différents lignages.

1) La solidarité économique

Le secteur économique semble, dans un premier temps, comme le premier vecteur que l'on peut imaginer en traitant de solidarité. Peu d'axes sont développés économiquement, on va surtout centrer notre discours autour d'actions récurrentes et connues : les achats et ventes. Il ne nous reste qu'à voir si ces liens sont aussi fréquents et répandus que nous pouvons le penser.

a) La préservation des fortifications dans les transferts de propriété

Les différentes possessions, surtout en termes de fortifications (châteaux, maisons-fortes), nous offrent une bonne entrée dans ces diverses transactions entre branches. On remarque en termes de vente peu de fortifications qui sont cédées par ce biais : on peut remonter au XIV^e siècle (vers 1370) pour trouver une vente d'une propriété de Maubec, Les Éparres. Également, nous avons traité de la vente du Châtelard de Cessieu par Amédée et Claude de Bocsozel, de la branche de Martel, au début du XV^e siècle. Enfin, Ferdinand Badin nous relate via sa compilation deux autres ventes : celle de la maison-forte de Belmont en 1458²⁴⁷ ainsi que Montgontier après 1496.

- Entre Maubec et Montgontier

Cet exemple se base notamment sur les monographies traitant de Maubec²⁴⁸ et de Champier²⁴⁹.

L'épisode que nous traitons se déroule entre 1381 et 1392. Après les agissements de François de Bocsozel entre 1366 et 1370 (divers pillages), l'autorité delphinale l'emprisonne et monte un procès contre le seigneur de Maubec. Ce procès se déroule entre 1370 et 1380. Une première sentence est prononcée en 1379 : François doit comme réparation une forte somme (2000 marcs d'or). Pour rembourser dans un premier temps la rançon puis payer l'amende, François de Bocsozel vend l'une de ses possessions : Les Éparres. Guillaume de Bocsozel-Montgontier lui achète ce bien en 1381. Le lien entre Maubec et Montgontier est encore antérieur à cet événement puisque la maison-forte de Montgontier appartient à la branche de Maubec jusqu'en 1355 (probablement), la branche de Montgontier devant rendre

²⁴⁷ ADI B 3182, copié par F. Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, Grenoble, 1903, p.190 - 194

²⁴⁸ A. Comte, *Histoire de la Baronnie de Maubec*, Bosc Frères éditeurs, 1949, p.75

²⁴⁹ G. Laurencin, *Histoire de Champier et de sa région*, Lyon, 1981, p.26 - 28

hommage au lignage cousin pour leur maison-forte. Ce lien perdure malgré l'absence d'hommage entre Montgontier et Maubec au-delà du Traité de Paris de 1355.

Guillaume de Bocsozel-Montgontier meurt peu d'années après cet achat. C'est ses fils Jean et François de Bocsozel qui vont être les héritiers de ce dernier. On ne connaît pas bien le lien entre ces deux seigneurs et les Éparres : peut-être qu'une sorte de copropriété s'y installe pour une courte durée, comme on peut voir à Montbuffet où les deux individus en sont les co-seigneurs.

Le rachat se fait en 1392 entre François de Bocsozel-Maubec et (très probablement) Jean de Bocsozel. Ce rachat semble conclure un lien de longue durée entre ces deux branches : la distance entre les possessions des seigneurs, les différences de statut et d'ambition creusent l'écart entre les deux lignages. Aucun contact n'est constaté par la suite entre les deux branches, on ne peut que supposer quelques contacts brefs. Notamment par rapport à la forte proximité de leurs possessions (entre Champier et Châtonnay, environ huit kilomètres séparent les seigneuries des deux branches) ou même par les faibles intérêts des Maubec qui sont quand même rattachés d'une façon au mandement de la Côte.

Ledit lien s'estompe donc progressivement à la fin du XIV^e siècle jusqu'à n'avoir aucun acte bien visible au XV^e siècle avec deux acteurs de ces deux branches. On le constate notamment sur la mort des seigneurs : aucun individu du lignage de Montgontier n'est présent en 1411 dans la composition de l'hérité de François de Bocsozel-Maubec²⁵⁰, personne n'est présent en 1470 pour le testament de François de Bocsozel-Montgontier. La branche de Montgontier se porte plutôt par la suite sur la branche d'Eydoche, branche cousine plus proche physiquement mais aussi génétiquement.

- Un lien local : Eydoche et Montgontier

En 1496, Antoine de Bocsozel, seigneur du Châtelard²⁵¹, meurt à Rome pendant les Guerres d'Italie sous Charles VIII. Il est inhumé à la basilique Saint-Jean de Latran. En Dauphiné, il laisse sa femme Anne de Garadeur veuve. La mort d'Antoine nous sert d'indicateur dans la vente par Humbert de Bocsozel d'Eydoche, fils de Berthon, à Anne de Garadeur de la maison-forte de Montgontier.

On ne connaît pas la date exacte : on ne peut que connaître le statut d'Anne (veuve) et que Humbert hérite déjà de son père Berthon. Berthon semble mourir en 1512, pourtant il n'est pas impossible que la vente se fasse avant, puisque son autre fils Antoine de Bocsozel d'Eydoche devient seigneur alors que son père n'est pas mort (en 1463, il est déjà considéré comme seigneur de la maison-forte du Châtelard à Eydoche alors que son père est seigneur d'Eydoche²⁵²). La vente se déroule alors à la fin du XV^e siècle ou au début du XVI^e siècle.

Les liens entre les deux branches ne sont pas nouveaux, la branche d'Eydoche se détachant de la branche de Montgontier au siècle précédent avec des possessions proches

²⁵⁰ Le seigneur de Maubec est encore "de Bocsozel" à ce moment. Le rajout présent permet d'éviter toute confusion avec le François de Bocsozel de Montgontier présent à Champier par la suite.

²⁵¹ Donc de la branche de Montgontier, cependant l'attribut "de Montgontier" n'est pas fréquent au XV^e siècle et les contemporains se basent plus sur l'autre possession de la branche : le Châtelard.

²⁵² ADI B 3182, copié par F. Badin dans *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, Grenoble, 1903, p.190 - 194

(dont Montgontier), les deux lignages ne peuvent que se côtoyer depuis la création de ladite branche d'Eydoche. Cette vente met en avant un tissu familial compact entre Eydoche et Montgontier : Anne de Garadeur est la tante par alliance de Humbert (Anne est la femme du beau-frère de Berthon, lui-même père de Humbert). Avec la mort du mari d'Anne en 1496, la famille se mobilise pour qu'Anne garde une vie digne de son rang passé. Une réelle solidarité est alors visible entre ces deux branches : l'alliance entre les deux lignages permet une contribution réciproque des deux côtés pour le bien de l'autre.

Alors qu'on constate un délitement des autres liens dans la famille (comme entre Maubec et Montgontier au début du siècle), le lien de ces deux branches voisines et cousines ne fait que de grandir en importance au cours de notre siècle.

- Conflit pour un testament ou vente familiale ? La vente de Belmont à Eydoche

En 1457, Berthon de Bocsozel d'Eydoche demande une copie du testament de Louis de Bocsozel à la mort du dernier représentant mâle de la branche de Belmont-Éclose, Guy de Bocsozel. Pas d'autres informations à ce sujet sont développées : on ne sait pas ce que Berthon fait du testament, ou autres détails.

Berthon obtient cependant de Claude de Bocsozel, neveu de Louis de Bocsozel, la vente de la maison-forte de Belmont en 1458, mettant un terme au passage à l'existence d'une branche de Belmont. Cet enchaînement sur deux ans nous permet de penser à deux idées : soit Berthon de Bocsozel conteste le testament de Louis de Bocsozel et demande en retour la maison-forte de Belmont, soit on assiste à une vente entre lignages d'une maison-forte de la famille.

Selon Badin²⁵³, la première idée semble plus juste, notamment pour le fait que Berthon demande la consultation du testament de Louis. A partir de ces éléments, il est difficile de reconnaître une solidarité familiale par la conservation des fortifications ou bien, au contraire, un conflit créé de toute pièce par Berthon pour s'étendre localement. Il est possible que Berthon s'immisce dans cette succession : dans la branche de Belmont et celle de Belmont-Éclose, aucun descendant mâle n'apparaît à la moitié du XV^e siècle, laissant la porte ouverte à ce genre de contestation. D'un point de vue généalogique, Berthon n'a aucun lien avec la branche de Belmont : cette dernière descend de la branche de Gières, existant du début du XIII^e à la seconde moitié du XIV^e siècle et pouvant être considérée comme la seconde branche la plus puissante de la famille. Mais son origine est inconnue, nous ne savons pas exactement ses liens avec la branche principale par exemple.

La stratégie de la branche d'Eydoche repose sur deux dynamiques : une voie de grande collaboration familiale entre Montgontier et Eydoche, et des manœuvres diverses pour s'insérer dans les successions des autres lignages.

- Une absence de solidarité entre les autres branches ?

²⁵³ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, Grenoble, 1903, p.190

Alors que la question peut se poser pour les branches d'Eydoche et Belmont via l'exemple précédent, l'absence d'échanges pour les autres branches nous permet de nous questionner sur la solidarité économique avec les autres branches de la famille : Martel, Charly et dans une certaine mesure Belmont sont visés dans ce cadre.

On sait que pour le lignage de Maubec, la vision change : d'une branche qualifiée de principale dans la famille, la branche de Maubec passe de dirigeante à étrangère à cette gestion des territoires de la famille. La dernière trace de solidarité économique auquel la branche participe reste l'amende de son seigneur François entre 1381 et 1392. Le lignage a donc d'autres occupations dans ce secteur au XV^e siècle, avec une dimension beaucoup plus régionale que locale via le passage à la Baronnie de Maubec.

Concernant la branche de Charly, les données ne manquent pas pour les échanges. La branche reste bien active dans ce domaine au cours de notre période. Les échanges ne se font pas avec les autres membres de la famille : l'intérêt de la branche semble se porter autour de ses possessions lyonnaises à Charly, ce qui réduit de fait l'intéressement des branches au mandement de la Côte.

Situation similaire pour la branche de Martel qui n'échange pas économiquement avec le reste de la famille : les diverses ventes sont agricoles, et ne concernent pas de fortifications, les acteurs sont forcément différents et extérieurs à la famille. Même idée que pour la branche de Charly également : les intérêts de ce lignage ne se situent plus en Dauphiné mais en Bresse et dans le reste de l'espace savoyard.

On observe généralement un affaiblissement des achats et des ventes : en dehors d'un manque de solidarité, il faut surtout noter la baisse de ces changements récurrents de possessions. Au XV^e siècle, la famille n'achète qu'une fortification : celle de Belmont. Le reste des acquisitions se comptabilise dans les dons et les successions à travers les générations.

Il se peut donc que les familles soient autant connectées que précédemment, mais que la régression de ces échanges marque une diminution visible dans les actes de ces communications. Les fortifications ne sont pas à blâmer : même les achats plus simples, comme des terres, ne montrent pas des connexions économiques dans la famille. Une diversification des intérêts au sein des branches et l'écart de puissance entre lignage ne permet certainement pas une solidarité aussi soutenue que nous pouvons l'entendre.

b) Une absence d'échange

- Une omniprésence des fortifications

Il est bien difficile, en observant la famille, de trouver suffisamment de sources pour traiter de la variété d'échanges que cette dernière peut avoir.

Nous avons abordé le plus visible : les fortifications. Il reste pourtant énormément de données économiques qui sont difficiles à observer ou connaître : les prêts, d'autres ventes diverses... Il ne faut pas néanmoins affirmer, avec l'absence de plus amples sources consultées, que les Bocsozel sont fermés à l'échange entre branches et ne communiquent que très rarement.

On suppose notamment des contacts sur les places d'échanges, les grands marchés locaux par exemple sont probablement des lieux d'échanges pour ces branches. On n'observe pas pourtant d'actes entre branches nous indiquant des liens économiquement forts ou autres. On se questionne donc sur la cohérence économique de la famille : les structures par branche se ressemblent par leur fonctionnement étudié précédemment, mais les solidarités au-delà de la branche ne semblent être la norme.

Sur les échanges connus entre branches, on peut alors constituer un corpus assez léger. Nous pouvons donc revoir les exemples abordés : la vente (et le rachat quelques années ensuite) des Éparres entre François de Bocsozel de Maubec et la branche de Montgontier entre 1381 et 1392, la vente de la maison-forte de Belmont par Claude de Bocsozel à Berthon de Bocsozel d'Eydoche en 1458, la vente de la maison-forte de Montgontier par Humbert de Bocsozel d'Eydoche à Anne de Garadeur (veuve d'Antoine de Bocsozel de Montgontier) après 1496. Seulement trois exemples montrent la famille de Bocsozel échanger entre branches, ce qui est relativement faible pour une famille avec autant de lignages. On peut donc supposer une famille avec des intérêts très divergents, sans réelle cohésion économique ou liens spécifiques.

Or, en dehors de ces exemples, nous n'avons qu'un achat de terre qui n'est pas une fortification sur lequel nous reviendrons ensuite. Mais il s'agit bien d'une exception : ce sont bien les fortifications qui sont mises en avant dans ces ventes. Cela montre bien le centre d'intérêt le plus important (et partagé) dans la famille, les fortifications.

- Un seul exemple de vente d'une autre propriété

Des échanges, autre que des fortifications, sont tout de même connus dans la famille, mais en l'absence de plus d'informations nous pouvons supposer que c'est surtout les branches à proximité comme entre celle d'Eydoche et de Montgontier : Berthon achète en 1446 des terres diverses à Champier, vendues par François de Bocsozel²⁵⁴.

Ainsi, ce manque d'information supplémentaire peut être observé différemment : une favorisation de la famille pour la vente des fortifications afin de continuer à occuper un large territoire, alors qu'en parallèle les différents échanges complémentaires (ventes des récoltes, prêts, réparations diverses etc...) sont discutés avec des individus en dehors de la famille. La perte est une perte d'influence et de puissance pour la famille, les acheteurs se doivent d'être des membres de la famille en priorité.

Les terres sont donc moins importantes, l'acheteur n'est pas obligé d'être un Bocsozel, comme pour les droits vendus par la famille. Les acheteurs ont des profils alors très variés, de petit vassal local (Jean de la Côte) à grande figure de la région (Humbert de Grolée).

Le tissu familial qui est en place au XV^e siècle est donc un tissu familial sauvegardant les places fortes de la famille. Ce manque d'autres échanges nous questionne par rapport à l'appauvrissement du nombre d'échanges dans la famille, creusant un isolement progressif par branche au courant de notre période, les branches s'orientent dans diverses directions.

²⁵⁴ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, Grenoble, 1903, p.170

2) La solidarité territoriale

En réfléchissant à la structure d'une famille de nobles seigneurs en Dauphiné, la solidarité territoriale se doit d'être observée. Cette dernière nous permet de voir, au-delà des actes, comment la famille de Bocsozel s'articule via ces branches qui nous semblent pourtant si éloignées les unes des autres. Le territoire total de la famille ainsi que les alliances diverses entre branches forment une étude intéressante pour comprendre les rapports possibles à la terre, qui ne peut se dissocier des solidarités économiques que nous avons traitées précédemment.

a) Un territoire continu ?

- Une fragmentation des possessions

Avec la présentation dans nos propos précédents des possessions de la famille de Bocsozel, il nous faut alors analyser cette implantation dans cette optique d'une famille-clan.

On ne peut considérer, dans un premier temps, l'occupation de cet espace comme on pourrait le voir aujourd'hui : l'espace possédé par la famille n'est pas un bloc. En effet, un emboîtement des possessions est à voir, certaines terres au sein de leur seigneurie sont par exemple propriétés d'un individu extérieur : ce genre d'exemple abonde.

Il faut plutôt penser ce territoire comme centré autour de divers points d'accroche dans la région : il est discontinu, mais les différentes branches de la famille de Bocsozel possèdent des possessions au contact d'une autre branche.

Sur ce point, on peut citer les trois branches d'Eydoche, de Montgontier et de Belmont qui, dans un espace limité, se développent : on peut observer une concentration sur une seule surface. Les territoires d'Éclose pour Belmont et de Champier pour Montgontier constituent par exemple ce point de contact. Ces différents fragments se suivent parfois et donnent une impression d'un territoire continu. Dans les faits, le territoire est rassemblé dans des blocs par branche qui côtoient les autres blocs des autres branches.

De même pour Saint-Hilaire-de-la-Côte, où trois branches différentes ont en possession une maison-forte au même endroit : la branche de Belmont (des environs de 1357 aux environs de 1450), celle de Montgontier (à partir de la seconde moitié du XV^e siècle) et celle de Charly (pendant toute notre période également).

Ainsi, cette continuité de plusieurs blocs n'est pas intentionnelle. Les territoires obtenus par la famille ne rentrent pas dans une volonté de constituer un bloc familial, mais plutôt étendre son patrimoine même s'il doit être éparpillé. Maubec, avec une ambition forcément plus grande que les autres lignages, en est la preuve avec l'obtention d'une nouvelle baronnie dans le nord de l'actuelle Ardèche si nous suivons les traces de Coucouron. Cependant, il semble plus probable par son prestige que ça soit le sud de l'Ardèche qui soit dans la main de la branche de Maubec. Les branches de Martel et de Charly évoluent également de la même façon, avec une importance régionale moindre comparé à Maubec.

- Le point d’ancrage : le mandement de la Côte

On observe mieux avec la carte le développement d’un centre géographique pour toutes les branches : le mandement de La Côte-Saint-André. Chaque branche a sa possession dans le mandement : Maubec a des possessions à Bocsozel (des champs²⁵⁵, au minimum), Montgontier a toutes ses possessions audit mandement, Eydoche également, Belmont et Charly ont les maisons-fortes de Saint-Hilaire déjà évoquées, et même celle de Martel en possède avant sa disparition (comme Maubec : au minimum des champs²⁵⁶).

Ce mandement, berceau de la famille puisqu’elle s’y développe à ses origines, regroupe donc toutes les branches. Il n’est pourtant pas le “centre” à proprement parler des possessions de la famille : allant du nord de Vienne à Saint-Hilaire, en passant par les alentours de Vaulx-Milieu et Belmont, les possessions de la famille en Dauphiné sont vastes et déterminer un centre géographique ne peut sembler utile. En parallèle, le centre symbolique que nous traiterons plus tard semble clair : les alentours de Bocsozel.

- Les points de contact entre branches

Enfin, il faut admettre qu’avec une observation en seigneuries et châtellenies, les différentes possessions de la famille font apparaître un ensemble qui semble à première vue cohérente : bien que la gestion des terres se fait par branche, sans ingérence de la part des autres branches (sauf exception²⁵⁷), cet ensemble nous oblige à repenser les liens dans la famille.

Les contacts encore récent entre Montgontier et Maubec pour la seigneurie des Éparres (lors du procès de François, seigneur de Maubec) et la proximité entre Champier et Châtonnay par exemple ne peut que nous faire penser à des contacts “obligatoires” entre ces deux branches.

Il en est de même entre Montgontier et Eydoche, que nous avons déjà traité et donc que nous pouvons assurer. Il est plus difficile d’assurer des contacts entre Montgontier et Belmont, malgré la forte proximité entre Éclose et Champier (cinq kilomètres).

C’est une façon également d’expliquer l’absence de sources sur les autres branches : Montgontier, par sa position géographique, constitue un centre des branches, au contact de celles d’Eydoche, de Maubec, de Belmont et même de Charly à Saint-Hilaire. De cette façon, on connaît beaucoup plus l’agissement de certaines branches (Eydoche, Charly) par leurs interactions avec la branche de Montgontier, mais également on connaît surtout Montgontier par cette quantité de source²⁵⁸. Ce contact géographique, doublé du contact qu’on connaît via les sources consultées, nous permet de visualiser les liens possibles entre les branches.

La branche de Montgontier fait donc figure de “centre” géographique de la famille, reliant les lignages du nord (Maubec) et du reste du mandement (Belmont, Eydoche, Charly),

²⁵⁵ Copie de Ferdinand Badin dans F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 1 à 4)*, Grenoble, 1903 des Archives de M. Poidebard, rue de Jarente à Lyon, *Protocoles de divers contrats concernant les droits dépendants du château de Bizannes reçus par M. Gallon notaire depuis l’année 1442 jusqu’en 1497*.

²⁵⁶ ADI B 3408, f°86

²⁵⁷ Comme la branche d’Eydoche qui interfère dans les héritages de la branche de Belmont

²⁵⁸ Ce n’est ici par la seule explication : la branche de Montgontier est celle qui dure le plus longtemps, finissant au XVIII^e siècle une longue histoire. Elle a pu mieux conserver les archives liées à son histoire etc.

ce qui incite encore plus à penser à ce regroupement de liens autour du mandement de la Côte. On connaît mieux l'histoire de la famille au XV^e siècle par leur point de vue (plutôt que du point de vue de la branche de Belmont, Charly ou Martel), mais c'est aussi par rapport à leur longévité (la branche perdure jusqu'à la fin du XVIII^e siècle) qui permet un regroupement des archives concernant la famille.

b) L'alliance par la terre

- Les ventes, (re)-créatrices de lien

Alors que les échanges au sein de la famille sont normalisés pour les fortifications, avec une préservation pour ces dernières, la branche ciblée par le vendeur (ou inversement) sont des bons indicateurs de ces liens créés ou continués via cette vente.

Les liens entre Montgontier et Maubec ou entre Eydoche et Belmont sont déjà expliqués précédemment et dépendent de cette logique d'un maintien des fortifications dans la famille, entité de confiance pour les branches. Cependant, les fortifications ne sont pas les seules ventes qui créent un lien. Ainsi, l'exemple des liens entre la branche d'Eydoche et de Montgontier sont plus visibles via la multiplication des ventes, témoin des liens.

De plus, les ventes entre les deux branches sont espacées de près d'un demi-siècle, avec des acteurs différents. En 1446, François de Bocsozel-Montgontier vend à Berthon de Bocsozel d'Eydoche, son cousin lointain, plusieurs terres de Champier²⁵⁹. Après 1496, le fils de Berthon (Humbert) vend à Anne de Garadeur (veuve d'Antoine de Bocsozel-Montgontier, fils de François) la maison-forte de Montgontier. Les liens sont donc fréquents entre les deux branches : hormis la valeur différente des biens présents, ces liens sont durables au XV^e siècle.

Se recentrer autour de cette alliance est importante : elle amorce alors un rapprochement durable entre deux branches qui se sont éloignées générationnellement au XIV^e siècle. Alors que le partage des biens est à l'origine de la création de la branche d'Eydoche, ces mêmes biens permettent aux deux lignages de gagner une alliance avec sa branche voisine et cousine.

Toutefois, la terre n'est pas le seul facteur de cette alliance. Il faut en effet voir plus loin avec les liens personnels de Berthon de Bocsozel qui semble être l'acteur principal de ce tournant entre les deux branches.

- La stratégie matrimoniale familiale avec un acteur principal : Berthon d'Eydoche

De même avec les différents mariages contractés entre branches où nous pouvons être sûrs des liens créés par la terre entre les branches. Nous pouvons traiter notamment du mariage de Berthon de Bocsozel d'Eydoche (cité entre 1444 et 1512 environ) et Jeanne de Bocsozel, fille de François de Bocsozel de Montgontier (environ 1410 à 1470) et de sa femme Elinode de Virieu. On peut penser qu'à la moitié du XV^e siècle, les deux branches

²⁵⁹ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, Grenoble, 1903, p.170

effectuent un grand rapprochement : Berthon de Bocsozel possède la maison-forte de Montgontier à Champier, créant un contact récurrent avec la branche de Montgontier (les maisons-fortes sur Champier et Nantoin sont séparés de quelques centaines de mètres), il achète à son lointain cousin d'autres terres dans la paroisse de Champier également (1446). Il semble que des rapprochements étroits se font et sont affirmés alors par ce mariage : le fort projet local de Berthon lui permet d'obtenir une position puissante dans le mandement de la Côte et celui de Bizennes.

Cette alliance permet alors aux Montgontier de ne pas être dépassée par sa branche cadette et de faire un bon mariage : le bouclage consanguin, permettant de sauvegarder non seulement au sein de la branche mais dans la famille large les possessions acquises. Le mariage semble intéressant pour les deux côtés : Berthon obtient un lien plus étroit avec le lignage cousin (avec une possibilité de s'immiscer dans les testaments de la branche, comme réalisé à Belmont) et François de Bocsozel-Montgontier obtient le mariage idéal pour sa dernière fille, avec un noble qui monte en puissance et permet d'espérer le retour de certaines possessions dans les mains des Montgontier (comme la maison-forte de Montgontier).

Ces liens créés de la terre et du mariage ne sont pas uniquement centrés autour de l'alliance avec la branche de Montgontier : la stratégie matrimoniale de Berthon se recentre beaucoup plus sur les bouclages consanguins que les autres branches. Il existe un autre bouclage consanguin dans la branche d'Eydoche issu du seigneur : sa fille, Louise, se marie avec Hugues de Bocsozel, fils d'Anthoine de Bocsozel de Charly et habitent par la suite Gillonnay. Ce mariage se fait dans la seconde moitié du XV^e siècle : le projet de Berthon est donc encore opérationnel. Le degré de consanguinité est ici bien plus important que le précédent néanmoins.

Bien que la branche d'Eydoche contienne plus de bouclages consanguins que dans les autres branches, elle n'en détient pas le monopole : on trouve à Maubec un semblant, beaucoup moins direct. On constate le mariage d'Hugues, fils du seigneur de Maubec Hugues, avec Annemonde Allemand de Demptézieu, fille de Jeanne de Bocsozel (dernière descendante de la branche de Belmont). Ce mariage ne repose pas sur les mêmes enjeux ou paramètres que les mariages incluant la branche d'Eydoche : le degré de consanguinité n'est pas un problème (les Maubec et Belmont n'ayant pas vraiment de liens sanguins depuis le XIII^e siècle voir plus) mais est tout de même à préciser. Ce cas est à différencier du reste : l'alliance n'est pas faite entre Bocsozel, mais plutôt avec la famille Allemand de Demptézieu.

3) La solidarité juridique

Enfin, la dernière solidarité observée pour la famille de Bocsozel est relative au milieu juridique. On constate en effet une large partie des voies empruntées par les cadets dans le milieu notarial (au dépend dans notre cas au milieu épiscopal), bénéficiant à long terme à sa propre famille. Il faut également penser à ce qui est fait depuis les premières observations de la famille dans l'histoire : les nombreuses participations aux actes des autres branches permettent d'affirmer une solidarité plus importante qu'il n'était imaginé pour la famille dans un premier temps.

a) Une aide notariale ?

- Une spécialisation de la branche de Charly ?

Ils constituent, au sein de la famille, une part négligeable : on ne connaît que quelques individus au total. Mais il devient plus intéressant de s'occuper des notaires à l'échelle des branches : dans le cas présent, on constate qu'aucune branche n'a autant de notaires que la branche de Charly, qui semble en faire une spécialité. On note surtout deux notaires qui ressortent parmi la famille : Antoine et Jean de Bocsozel, frères. Ils ont également un autre frère, Étienne, pour lequel nous retrouvons moins d'actes notariés. Ces deux frères semblent pourtant une exception : peu voire pas d'autres membres sont notaires par la suite. Il faut donc observer une implantation particulière de ces notaires provenant de la branche de Charly. Ils sont implantés à Saint-Hilaire (avec leur famille) et exercent à la Côte-Saint-André (centre urbain du mandement associé). On retrouve alors l'idée d'une concentration autour de la Côte-Saint-André : excepté Maubec, toutes les autres branches ont besoin de ce réseau qui est hérité des premiers temps des Bocsozel. Ils ont également besoin de leur réseau familial pour conserver une partie de leur puissance et s'entraider.

Dans ce cadre, les notaires de la branche de Charly agissent pour acter les différentes demandes de leur famille, d'où une hypothèse sur les réseaux familiaux des Charly (qui doit être plus large et toucher : la branche d'Eydoche, Martel, Montgontier et dans une certaine mesure Belmont).

Ils constituent alors une importante force locale pour la famille, et pas que leur branche. En dehors des actes qui montrent leur implication dans le Dauphiné, on constate d'autres actes qui mettent en avant le réseau des notaires parmi les Bocsozel à la fin du XIV^e siècle et qui semble se perpétuer pendant notre période. Dès 1377, lors de la vente de la maison-forte de Montbuffet de Jeanne Rivoire à Guillaume de Bocsozel de Montgontier²⁶⁰, on constate non seulement que Pierre de Bocsozel-Charly est témoin de la transaction mais également qu'Antoine de Bocsozel est le notaire de l'acte : le réseau familial est dense et répond alors à plusieurs besoins, notamment cette période où Guillaume de Bocsozel est en pleine période d'achats de fortifications. Malgré tout, le nombre d'actes où la famille est présente diminue, faute de notaires probablement, avec seulement les deux notaires précédemment cités à la moitié du XV^e siècle.

- Un aperçu du statut de la branche

Comme indiqué au début de notre écrit, la vie de noble n'est pas faite pour avoir un métier : le noble doit vivre de ses possessions. Or, une large partie de la famille, toujours en étant noble, n'est pas seigneur ou n'hérite pas d'assez de propriétés pour vivre de ces dernières. La seule voie qui est permise est le travail : auprès du roi (offices) ou en dehors, notamment dans le cadre de la branche de Charly et ses notaires.

²⁶⁰ ADI B 2623, copié dans F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, Grenoble, 1903, p.170, p.10

Il est alors envisageable de classer la branche de Charly parmi l'une des plus faibles économiquement. L'impossibilité de donner suffisamment d'espace à ses héritiers pour mener une vie noble sans autres travaux met en lumière une branche affaiblie par rapport aux autres lignages de la famille. Alors que les autres branches du mandement (Montgontier, Eydoche) se mettent au service du dauphin puis du roi, la branche de Charly ne semble pas avoir ces liens qui lui permette de mener la même vie.

On n'observe au sein du lignage de Charly qu'un seul individu qui occupe un office au XV^e siècle. Nous n'avons pas les données nécessaires pour obtenir plus d'informations sur les autres enfants qui ne sont pas seigneurs. Toujours est-il que ce qui rend cette branche unique, c'est-à-dire les notaires, nous offre également un regard sur les cadets de la famille qui peinent à mener une vie suffisamment noble par la suite.

b) La participation aux actes de la famille

- La composition de l'hérédité de François, seigneur de Maubec

Cependant, nous pouvons tirer d'autres exemples moins utilisés qui peuvent sûrement nous montrer des alliances plus complexes à trouver à travers les sources consultées.

On trouve en 1411 à travers la composition de l'hérédité du défunt François de Bocsozel, seigneur de Maubec, une série d'individus de la famille de Bocsozel notamment : François, son fils (dans la même branche donc) mais également un Antoine de Bocsozel, témoin pour la châtellenie de Saint-Alban. Il n'existe pourtant pas d'Antoine de Bocsozel pour la branche de Maubec. C'est surtout les branches du mandement de la Côte qui vont utiliser ce prénom. On est probablement devant la présence d'Antoine de Bocsozel de Charly, fils de Pierre (cité vers 1377 et meurt avant 1405) qui est par la suite recensé notaire.

Cette présence peut s'expliquer par les implantations diverses de la branche de Charly : entre le mandement de la Côte et, plus tard, Charly-en-Lyonnais, la branche devait avoir déjà quelques terres en Lyonnais ou à sa limite auparavant. Or, les seigneurs de Maubec ont également des possessions à la fin du XIV^e siècle jusqu'aux portes de Lyon (Meyzieu, Villeurbanne...) et encore au XV^e siècle avec des territoires proches (Serpaize, la Villette...) : il se peut que le lien ne soit pas créé par la profession d'Antoine mais les possessions de sa famille. Il est difficile de connaître la raison de sa présence malgré le détail que donne Antoine de Poisieu à son parcours de 1411 : peut-être que les réponses se trouvent dans le Lyonnais.

- Le testament de François de Bocsozel-Montgontier

Le testament du seigneur de Champier, établi en 1470 au sein dudit village, permet d'affirmer une idée précise des lignages : dispersés en Dauphiné, seuls les lignages réellement proches physiquement apparaissent dans les actes des branches voisines.

C'est donc le cas pour la branche de Montgontier où Berthon de Bocsozel, gendre de François, apparaît comme exécuteur testamentaire : le lien entre les deux branches n'est plus

à démontrer mais à confirmer, surtout autour de ces deux individus qui multiplient les interactions.

On ne peut se méprendre sur l'individu cité : alors que François a son garçon aîné qui se nomme Berton, il meurt avant 1470 puisqu'il n'apparaît jamais dans le testament. De plus, Berthon (gendre) est Berthon de "Bocsozel d'Eydoche" dans les actes locaux auxquels il participe.

Ces apparitions ne sont donc pas isolées : on en retrouve dans plusieurs branches, dans plusieurs actes et à différents moments. C'est avec ces acteurs que nous parvenons à comprendre les liens entre lignages au sein de la branche de Bocsozel. Beaucoup d'exemples mentionnés précédemment comportent la branche de Montgontier ou d'Eydoche, qui apparaissent comme les polariseurs des liens de la famille de Bocsozel. Ensuite, on peut prendre les branches de Charly et de Maubec qui constituent moins de liens que les deux premières branches durant notre période mais qui en développent tout de même (entre elles, avec Montgontier et Eydoche également). Les dernières branches sont plus difficiles à relier aux autres : Belmont, Renage et Martel. La première ne semble liée qu'avec Eydoche dû à la vente de 1458 alors que Renage n'apparaît en lien avec Maubec que de sa séparation. La branche de Martel a des liens matrimoniaux avec Belmont, ce qui reste assez faible sur la durée de notre période.

B) Un attachement à l'histoire de la famille ?

On pourrait se poser, à posteriori, la question du rapport aux Bocsozel du XV^e siècle et leur regard vis-à-vis du passé de leur famille. L'importance, pour une famille noble, de s'accrocher à son passé est capital : dans le cadre de la famille de Bocsozel, on peut notamment questionner ses liens avec la Savoie avant 1355 et l'état de ce dernier au XV^e siècle. Pour débiter, nous verrons quels rapports ces derniers ont avec le lien éponyme de Bocsozel : il est bon de voir leur implantation dans ce secteur. Nous verrons ensuite les rassemblements inter-branches lors des enterrements : est-ce se rattacher à une vision unie des Bocsozel ou un devoir noble ?

1) Rapport au lieu d'origine

Alors, presque un siècle et demi après avoir été évincés du site de Bocsozel, le point de vue de la famille de Bocsozel du XV^e siècle est important : il nous permet de voir un rassemblement ou non autour de cette idée du site éponyme, tant autour de la possible idée qu'il donne de la famille que leur trace historique sur le site (notamment à propos du prieuré).

a) Des possessions à Bocsozel ?

- Un reste maigre des Maubec dans le mandement

De notre point de vue contemporain, il est difficile de comprendre le rapport exact de la famille avec Bocsozel : comment une famille avec un lieu éponyme ne peut entretenir de relations avec ? Il est vrai qu'en termes de fortifications, la famille de Bocsozel ne tient plus aucune maison-forte de Bocsozel : selon Badin, on ne trouve en noble que les Châteauneuf sur le lieu à la fin du XIV^e siècle.

Nous pouvons cependant noter quelques propriétés qui restent dans les branches sur le lieu de Bocsozel et sa proximité. La branche de Maubec détient sous François et Hugues des possessions non spécifiées : ces possessions du début du siècle semblent continuer à prospérer parmi les cadets d'Hugues puisque nous retrouvons des traces de ces possessions à la fin du XV^e siècle dans la branche. C'est un certain Humbert de Bocsozel qui en détient les droits entre le 26 juin 1486 (première apparition de ces terres à la fin du siècle) jusqu'au-delà de 1490²⁶¹. Humbert doit être un descendant d'Hugues ou de François pour avoir un prénom aussi fortement imprégné par l'aspect humbertiens, or on connaît mal les petits-enfants des premiers seigneurs du XV^e siècle : l'accent est surtout porté sur les enfants héritiers, qui sont bien plus simples à suivre. On apprend alors que Humbert est considéré comme seigneur mais la seigneurie n'est pas donnée : il ne peut s'agir d'Humbert de Maubec-Renage, mort avant 1444 (ses enfants rendent hommage pour la châtelainie de Renage à cette date) ni d'Humbert de Bocsozel d'Eydoche, puisqu'il n'est pas considéré comme "de Bocsozel" mais "de Maubec".

En dehors de l'appellation "seigneur", nous pouvons également relever qu'il est le censier du monastère de Bocsozel, fondé par ses ancêtres à la fin du XII^e siècle²⁶². On apprend qu'à chaque année, c'est lui qui loue et assense les dîmes du monastère : en 1486, il loue et assense les dîmes de blés hivernaux et trémois de la paroisse de Bocsozel, Longechenal et Eydoche à noble Falcon de Buffevent, puis trois jours plus tard (30 juin) il loue des droits plus complets (dîmes de pois, fèves, vin et tous les biens quelconques de la dîmerie du monastère) à trois individus : Pierre Galand, Antoine Bouvier et Joffred Bouvier d'Eydoche. Idem l'année de 1490 : le 18 juin il les vend à Philippe de Virieu, seigneur de Bizannes.

On comprend alors que la branche de Maubec joue encore un rôle dans le mandement de la Côte, et surtout dans le berceau de la famille et son monastère. Elle semble encore administrer la terre du prieuré à la fin du XV^e siècle mais on comprend surtout que ce n'est pas le travail du seigneur : Bocsozel semble relégué comme un devoir ou un droit pour les cadets, ou leurs enfants. La comparaison avec l'emprise que la famille de Bocsozel possédait encore au XIII^e sur ces mêmes terres ne peut être faite, nous ne pouvons qu'affirmer que la branche principale et ses descendants sont encore partie prenante des activités entourant les lieux de Bocsozel. Il ne faut toutefois pas amplifier leur emprise sur ce secteur : ce n'est que le seul exemple trouvé de l'implantation de la branche de Maubec, il est donc exagéré de les considérer comme un poids prépondérant encore.

²⁶¹ Copie de Ferdinand Badin dans F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 2)*, Grenoble, 1903, p.99 - 102 des Archives de M. Poidebard, rue de Jarente à Lyon, *Protocoles de divers contrats concernant les droits dépendants du château de Bizannes reçus par M. Gallon notaire depuis l'année 1442 jusqu'en 1497*.

²⁶² F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bigny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p.37 - 54

- La confirmation d'un point d'ancrage symbolique

On affirme alors la continuité de l'existence d'un pôle qui rassemble les Bocsozel : bien qu'ils n'aient pas tous des possessions à Bocsozel, le mandement de la Côte et surtout les alentours de Bocsozel (Saint-Hilaire, Eydoche, Champier...) sont un point d'ancrage fondamental pour la famille. Il est possible, en voyant les acteurs locaux des actes auxquels Humbert participe, un lien encore présent mais faible entre la branche de Maubec et les branches du mandement de la Côte. Il n'est cependant pas possible d'affirmer ceci avec sûreté : aucun acte ne mentionne ces liens.

Se focaliser uniquement sur Bocsozel ne semble pas être une bonne solution : bien que toutes les branches possèdent dans les siècles antérieurs une terre à Bocsozel au minimum²⁶³, la crise du XIV^e siècle et la fragilisation des seigneurs a probablement obligé les propriétaires à vendre une partie des possessions de Bocsozel. En observant avec une échelle plus large, on constate en effet un regroupement dans ce mandement qui paraît toujours symbolique pour la famille. On peut donc conclure que le mandement, qui a et est toujours occupé par la famille, relève d'une identité familiale plus large que le bourg de Bocsozel et son monastère, où toutes les branches adhèrent ou semblent adhérer.

	Nature de l'attache dans le mandement de la Côte	Nature de l'attache à Bocsozel
Maubec	- Censier de Bocsozel (fin XV ^e siècle)	- <i>Idem</i>
Montgontier	- Toutes les possessions y sont présentes	- Rien de défini, seulement une proximité
Eydoche	- Toutes les possessions y sont présentes	- Rien de défini, seulement une proximité
Belmont	- Toutes les possessions y sont présentes	- Rien
Charly	- Une partie des possessions y est présente	- Rien
Martel	- Peu de possessions	- Rien

Fig. 13 : Nature de l'implantation encore présente dans le berceau de la famille

b) Une pensée au passé ?

²⁶³ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bligny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p.75 - 81

- Une continuité au-delà du Traité de Paris

L'abandon du site de Bocsozel n'est pas nouveau : Françoise Pellat l'a déjà bien montré et expliqué pour les siècles antérieurs²⁶⁴. L'attachement de la famille pourrait donc passer par la terre de Bocsozel même ou son monastère : nous avons bien précisé que le mandement seul constituait un point d'ancrage pour toute la famille, plutôt qu'un Bocsozel ou un monastère pour la branche principale uniquement.

Mais la structure autour du site ne peut constituer une forme de connexion interbranche, à travers toute la famille. Si la famille reste dans le mandement, ce n'est pas que pour la symbolique mais par continuité des possessions, de la terre. Les liens familiaux ne connaissent pas un brusque arrêt au Traité de Paris : on constate un recul dans ces liens, mais pas un retrait comme nous le montrons. Ces liens semblent pourtant l'objet de projets pour les raviver : alors que les bouclages consanguins se font rares dans la famille, nous en rencontrons surtout autour de la branche d'Eydoche et surtout autour du personnage de Berthon de Bocsozel, seigneur d'Eydoche entre 1444 au minimum et 1512.

- Des aspirations unificatrices ?

Il est compliqué d'attribuer l'essor d'Eydoche en le comparant au passé des Bocsozel, mais il est possible de s'en référer. Autour de Berthon se font deux mariages consanguins : le sien avec Jeanne de Bocsozel, fille de François de Bocsozel de Montgontier son cousin, puis celui de sa fille Louise avec Hugues de Bocsozel-Charly. Plusieurs interprétations de ces mariages peuvent être faites : on en a déjà expliqué une partie précédemment avec une stratégie territoriale et économique, mais on peut également penser à une possible volonté de réunification de la famille.

En effet, Berthon prends trois directions en tant que seigneur d'Eydoche : une dimension maritale importante, où l'union avec les autres branches locales importe beaucoup, une dimension territoriale en acquérant certains territoires de Belmont, puis une dimension régionale avec l'acquisition d'offices que nous traiterons séparément plus tard. Les deux premiers points peuvent être compris dans ce sens : une montée en puissance de sa personne et de sa branche par rapport aux autres branches du mandement de la Côte et de Bizennes, qui semblent perdre leur souffle, et qui devient *de facto* le Bocsozel qui peut être sur le devant.

Ainsi, une stratégie maritale avec les autres branches permet de prévoir sur le long terme une alliance et une assise locale, et nous pouvons reprendre le second point puisqu'il permet de s'introduire dans les héritages des différentes branches : Belmont (1458²⁶⁵), Charly (par rapport au mariage) mais également Montgontier, en étant le gendre de François de Bocsozel et son exécuteur testamentaire ensuite. De ce fait, on peut alors analyser une tentative d'emprise territoriale forte localement, dans des terres ayant appartenu aux Bocsozel, mais aussi dans la famille même en prenant la tête de ces branches du mandement. Bien évidemment, ce n'est que supposition sur peu d'éléments assurant cette volonté : on ne peut qu'interpréter ce mouvement et cette agitation dans les sources autour de cet individu

²⁶⁴ Idem

²⁶⁵ Achat de la maison-forte de Belmont, un an après la contestation du testament de Louis de Bocsozel.

qui multiplie son apparition dans les actes, tantôt des testaments, tantôt dans les papiers de Louis II, tantôt des procès.

Cependant, il nous est échappé un certain sujet précédemment : la croyance et l'entrée dans les ordres. Il constitue l'un des devoirs nobles et n'a pas semblé très important jusqu'à présent. Or, dans le cadre d'une rétrospective de la famille par rapport à son état au XV^e siècle, il est important de faire un petit point dessus. Selon Françoise Pellat, la famille de Bocsozel constitue son importance, montre sa puissance et affirme son prestige en obtenant les sièges les plus élevés voulus. On assiste à la continuité de ce mouvement : les charges obtenues auprès de l'Église n'attirent plus autant les Bocsozel que précédemment. Ce mouvement semble général dans la famille, le service auprès du souverain semblant également de plus en plus répandu en parallèle dans la famille. On pourrait conclure sur une sorte de transposition de cette importance, passant de l'Église à cet embryon d'État : alors que les figures les plus importantes dans la famille dans les siècles antérieurs ont des rapports importants avec le milieu ecclésiastique, Berthon apparaît donc comme une figure qui rassemble dans la famille et qui s'érige via des rapports importants avec le souverain.

La question de l'unité familiale n'est jamais mise en avant : on ne trouve pas de pacte qui puisse orienter cette idée comme pour la famille Allemand²⁶⁶. Alors, ce qui peut nous aider reste les liens et actions de l'individu. Berthon ne s'installe pas comme un unificateur de la famille et l'idée n'est même pas imaginée : le schéma que Berthon suit durant notre période ne peut que nous faire penser à un rapprochement des branches.

2) Des liens savoyards encore au XV^e siècle ?

Pour finir, nous aborderons la question savoyarde à travers la famille de Bocsozel le siècle suivant le Traité de Paris de 1355. Le changement de seigneur qui, par sa distance maintenant (à Paris), voit "s'anéantir tout espoir de jouer en Viennois, un rôle quelque peu important"²⁶⁷ pour la famille de Bocsozel a-t-il encore des répercussions pendant notre période ? Il nous faut donc traiter le sujet depuis la fin du XIV^e siècle à travers les exemples maubelans puis traiter de la branche de Martel qui, même avec aussi peu de sources, nous permet une excellente observation d'une exception.

a) Une volonté d'autonomie : Maubec après le Traité de Paris de 1355

- Des accrocs multiples

Pendant les années 1360 François de Bocsozel, seigneur de Maubec, commet plusieurs exactions contre Bourgoin et ses alentours qui sont sous la juridiction dauphinoise. Ces accrocs, que nous avons déjà traité précédemment, sont soutenus par François dans le but

²⁶⁶ A. Lemonde, "Les Allemand et le Dauphin (XIII-XV^e siècle). Du lignage médiéval au lignage moderne, réflexion sur les recompositions de la noblesse à la fin du Moyen Âge" dans *Archives familiales et noblesse provinciale, Hommage à Yves Soulingeas*, Grenoble, 2006, p.12

²⁶⁷ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bligny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p. 163

d'une volonté claire d'autonomie. Cette autonomie revendiquée n'a pas un but d'indépendance : le seigneur de Maubec ne revendique que des droits souverains²⁶⁸ sur sa seigneurie, André Comte mettant en avant un rejet de l'hommage delphinal, François voulant être le seul seigneur sur ses terres.

Avec deux volontés qui s'opposent, entre une volonté delphinale d'obtenir un hommage dû par François et pour François une volonté de plus amples droits sur sa seigneurie, les accrocs se multiplient de la part du seigneur de Maubec. Les revendications sont claires : il garde la mainmise sur l'intégralité de la justice à Maubec, il n'accepte aucune enclave dans son territoire où un autre seigneur est présent et s'accapare des droits de la leyde sur le marché de Bourgoin (qui n'est pas l'un des droits que nous trouvons pour la famille dans les siècles précédents).

- Une légende ? : François de Bocsozel, "tyran de Maubec"

En quatre années, François de Bocsozel semble instaurer un climat de terreur si on se réfère à l'érudit maubelan André Comte²⁶⁹ puisque pendant ses périodes de voyage (en Bulgarie et en Prussie), la population locale serait libre de ce tyran, de cette "brute sanguinaire"²⁷⁰.

Dans les faits, les nombreuses attaques du seigneur de Maubec secouent la région : son procès entre 1370 et 1380 met un terme à ces agitations. Cependant, est-ce que cette légende est à lier à des rapports savoyards ? Hugues de Bocsozel, père de François, se range sans agitation dans les rangs dauphinois en 1355. C'est sûrement par rapport à son âge : il meurt dans la même année, laissant trois enfants mineurs. Des remous se créent lors de l'âge adulte des enfants, surtout François lorsqu'il obtient l'intégralité des droits de la branche (il obtient Maubec et ce qui est attaché à cette seigneurie avant ses exactions). La question savoyarde n'est alors jamais posée : François ne cherche qu'un souverain qui entend ses protestations.

Ces protestations arrivent dans une période particulière : le Dauphiné est en proie à la guerre provençale en 1368. On pourrait donc penser que François ne range pas ses revendications pendant cette période, continuant alors ses nombreuses attaques pour l'autonomie de sa seigneurie. On note pourtant sa présence dans les rangs dauphinois qui s'unissent pour affronter les troupes provençales²⁷¹. Il agit bien en tant que seigneur-pilleur en parallèle, sa figure est à nuancer par rapport aux écrits de Comte : François de Bocsozel pille différentes possessions du châtelain de Bourgoin sur une vaste période (début des années 1360 à 1370), mais ses implications dans la défense du Dauphiné comme noble n'est pas à oublier.

Il conserve une figure hostile dans la maigre historiographie qui traite de sa personne, il serait bon de se pencher plus sur cet individu d'un point de vue biographique afin de connaître au mieux la période de transition entre 1355 et le XV^e siècle.

²⁶⁸ A. Comte, *Histoire de la Baronnie de Maubec*, Bosc Frères éditeurs, 1949, p.60 - 75

²⁶⁹ Idem

²⁷⁰ Idem

²⁷¹ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 1)*, Grenoble, 1903, p.200 - 220

b) Des questions dans l'espace maubelans

- Le reste des liens entre Maubec et la Savoie

Alors que, pendant la période antérieure au Traité de Paris de 1355, la famille de Bocsozel est vassale du comte de Savoie (excepté la branche de Gières), le Traité de Paris contraint la famille à adopter un nouveau souverain : le dauphin.

Il nous est compliqué d'imaginer un revirement soudain des hommages dûs et un arrêt net des relations entre le comte de Savoie et les Bocsozel, qui atteignent des hautes sphères dans l'espace politique savoyard (conseiller du comte par exemple). Au XV^e siècle, les liens sont rares mais pas absents.

Déjà à la fin du XIV^e siècle nous expliquions précédemment les liens encore vivaces entre François de Bocsozel, seigneur de Maubec, et Amédée VI. Ce lien s'est vu à travers les voyages faits en communs comme en Bulgarie pour secourir un membre de la famille du comte. Ce voyage implique un lien encore fort à la fin du XIV^e siècle entre les deux partis : il semble cependant que ce lien soit dédié à l'élite de la famille, la branche de Maubec. La bataille d'Anthon et ses conséquences, comme l'érection de la seigneurie en Baronnie de Maubec, semblent enterrer ces liens entre lointains parents. Pourtant, Louis de Maubec-Montlaur épouse en 1476 Alix de Miolans : devons-nous alors nous questionner par rapport à ces liens savoyards à la fin du siècle ? Les éléments manquent pour affirmer des rapports entre les deux partis après le voyage entre François et Amédée au siècle précédent.

Mais est-ce que Maubec est le seul lignage de la famille de Bocsozel à avoir conservé des liens avec son ancien souverain ? Les branches du mandement de la Côte (Charly, Eydoche, Montgontier, Belmont) n'ont plus de liens avec ces derniers, mais une autre branche que nous traitons ensuite est encore en contact avec le souverain savoyard : la branche de Martel.

- La confiscation de Saint-Alban

Comme indiqué dans la partie où nous traitons des terres possédées par les branches de la famille, Saint-Alban (de Roche) est une possession depuis 1290 (au minimum) de la branche de Maubec. La châtelainie connaît plusieurs châtelains que le seigneur nomme : en 1411 par exemple, nous savons que le châtelain est François de Bocsozel, fils de François de Bocsozel (seigneur de Maubec).

Alors que Louis de Maubec-Montlaur prête hommage pour la terre et la châtelainie de Saint-Alban le 28 août 1485²⁷², la situation indique un autre courant en 1487. Ce qui se déroule dans la châtelainie n'est pas claire : il semble qu'une saisie de la terre de Saint-Alban se déroule dans l'année 1487²⁷³, et cette dernière est alors rattachée au domaine delphinal. La raison invoquée est en rapport au "seigneur" de Saint-Alban : il semble qu'on soit plutôt face au châtelain désigné par Louis. Ce dernier se nomme François Royet et est accusé d'être resté au service du duc de Savoie. On ne connaît pas bien cet individu : est-il au service du duc de

²⁷² ADI Inventaire Marcellier volume 4 f°293

²⁷³ ADI Inventaire Marcellier volume 4 f°294

Savoie avant 1487, ce qui induirait une résurgence de lien étroit entre la branche de Maubec et la famille savoyarde puisque Louis se marie à Alix de Miolans, fille d'un baron savoyard.

Dans le cas où François Royet n'a aucun lien avec la famille ducale, il est possible qu'on assiste à l'appropriation de Saint-Alban par le domaine delphinal sans autres raisons que l'agrandissement de ce dernier. Louis de Maubec-Montlor est pourtant un proche du roi, l'assistant pendant la Guerre Folle et en devient même le chambellan. Difficile pourtant d'imaginer un individu qui reste au service du duc de Savoie sans l'avoir été précédemment.

La châtelainie est pourtant à nouveau soumise à l'hommage par le roi (Louis XII cette fois) le 18 juillet 1498. Louis de Maubec-Montlor prête hommage pour, entre autres, Saint-Alban²⁷⁴. La possible querelle n'est pas plus mise en lumière qu'à travers ledit acte précédemment : on peut alors imaginer une perte d'actes, ou bien une affaire rapidement réglée en partant du principe que Louis de Maubec-Montlor possède des liens étroits avec son souverain.

Même si le déroulement de la querelle est encore flou par manque de données, il nous est possible d'observer un phénomène pas encore vu dans nos exemples : la suspicion de trahison pour la Savoie. Alors que la famille de Bocsozel a un passé complexe entre Savoie et Dauphiné, ces accusations ne trouvent pas écho au XV^e siècle excepté pour cet exemple qui traite d'un vassal de la famille. Pourtant, cette accusation se porte près d'un siècle après les derniers liens importants avec la famille ducale (comtale précédemment). Il est surprenant de trouver une telle accusation à cet endroit des possessions de la famille, avec une branche coopérative avec son souverain.

c) La branche de Martel

- La continuité politique des Bocsozel avant 1355 ?

Avant 1355, la famille de Bocsozel constitue une noblesse se reposant sur un jeu de multiples allégeances entre plusieurs souverains : le comte de Savoie, le dauphin, l'archevêque de Vienne... Ce mélange des souverains permet aux Bocsozel d'avoir une marge de manœuvre et de multiplier les situations favorables. Avec le Traité de Paris de 1355, le seul souverain possible devient le dauphin de France. Pourtant, une branche continue cette double allégeance: la branche de Martel.

Cette double allégeance se révèle mieux au XV^e siècle quand la branche de Martel possède une fortification dans l'espace dauphinois : le Châtelard de Cessieu. Cette maison-forte n'est alors pas donnée en fief rendable au comte de Savoie malgré des intérêts qui se tournent en direction de ce souverain, mais au dauphin (Cessieu se situant entre Bourgoin et la Tour-du-Pin, deux espaces profondément dauphinois). En parallèle, la branche de Martel rend hommage au comte (puis duc) de Savoie pour ses possessions en Bugey et en Savoie.

Les Bocsozel de Martel ont donc deux souverains : le dauphin de France et le comte de Savoie. Ce mélange rappelle alors la constitution des possessions de la famille avant 1355,

²⁷⁴ ADI Inventaire Marcellier volume 4 f°295

avec des possessions tantôt savoyardes tantôt dauphinoises. On peut donc considérer la branche de Martel comme la continuité de la famille vis-à-vis de sa stratégie territoriale.

Toutefois, la similitude s'arrête ici : les territoires que la famille de Bocsozel possédait avec cette double allégeance de souverain dans les siècles antérieurs correspondent à des territoires changeant selon l'influence de deux souverains en lutte régulière. On ne constate pas de pression pour ces hommages, l'enjeu n'est pas le même. De plus, les territoires mis en cause ne sont pas les mêmes qu'avant le Traité de Paris, ne constituant pas des zones frontalières sensibles.

Le lignage de Martel, par ses contacts encore persistants avec le souverain savoyard, peut nous faire penser à la famille de Bocsozel avant son adhésion au Dauphiné français. La différence d'importance et de situation nous dissuade cependant de faire un réel rapprochement entre ces deux moments de leur histoire.

- Un abandon total du Dauphiné ?

Mais la branche de Martel s'oriente très tôt, au XV^e siècle, en direction du comte de Savoie.

Dans un premier temps, ils vendent rapidement les biens récemment acquis en Dauphiné comme à Cessieu : acquise en 1399, les deux frères Martel (Amédée et Claude) vendent la maison-forte en 1402 à Jean de Torchefelon avec le reste des possessions de Cessieu (notamment des vignes). Quelques terres au mandement de la Côte doivent leur appartenir, mais ne sont pas attestées en dehors d'une vente de blé par Amédée en 1400.

On peut aussi noter dans le même registre les liens familiaux : la faible participation au tissu familial nous questionne aussi sur une stratégie d'abandon du Dauphiné. Les liens familiaux ne peuvent être coupés si rapidement. Cependant, le seul lien visible est le mariage entre Marquet de Bocsozel (fils du seigneur d'Éclose Louis de Bocsozel) et Peronette de Bocsozel-Martel qui n'est pas la fille d'un des deux derniers seigneurs de Martel. Ce lien faible ne semble pas plus détaillé dans le temps : les deux branches s'éteignent vers l'année 1450.

Également, il faut prendre en compte les agissements du côté savoyard par la branche. Les Bocsozel de Martel tentent de continuer cette intégration savoyarde : Claude de Bocsozel-Martel, commandeur de l'ordre de Saint-Antoine de Chambéry, occupe un poste prestigieux en Savoie, à un point tel que l'un de ses ancêtres dans la famille (un certain Guillaume) devient conseiller du comte au début du XIV^e siècle par ce biais. D'autres exemples d'accession de poste à hautes responsabilités passent par ce genre de position au sein du milieu ecclésiastique. Aussi, on peut noter certains agissements de son frère Amédée qui fait partie des 200 gentilshommes de Savoie qui jurent pour le traité passé entre le Duc et Charles VII en 1455²⁷⁵.

L'abandon des intérêts dauphinois par cette branche n'est pas négligeable : elle devient la seule branche de la famille à se ranger du côté savoyard plutôt que dauphinois (probablement par des intérêts que le lignage possède dans l'espace savoyard). Cet abandon se constate via les biens dauphinois de la branche qui sont peu nombreux, puis vendus mais

²⁷⁵ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, Grenoble, 1903, p.78-84

également par leur prise de responsabilité en Savoie. Néanmoins, leur parcours reste peu connu aujourd'hui : la dispersion des sources traitant de cette branche ainsi que leur faible importance nous contraint à ne disposer que d'informations étroites sur le lignage.

La famille de Bocsozel, au XV^e siècle, est bien une famille-clan. Elle ne repose pas sur une cohésion totale : plusieurs branches sont les clans que nous désignons, et fonctionnent indépendamment. Ces lignages ont leurs propres intérêts, leurs possessions et leur gestion.

On constate néanmoins des contacts entre ces différents lignages : des contacts économiques, territoriaux et juridiques. Ces contacts ne sont pas nombreux et ne concernent pas toute la famille et toutes les branches. Ainsi, certaines branches se dégagent comme étant les plus intégrées à un tissu familial particulier dû à cette organisation en clan : Montgontier et Eydoche, au-delà de leur collaboration, sont les branches qui sont développées le mieux le contact familial large entre la fin du XIV^e siècle et la fin du XV^e siècle. Cependant, d'autres branches sont actives comme Maubec ou Belmont avec d'autres branches.

Les contacts s'estompent peu à peu durant notre période, laissant entrevoir des liens uniquement locaux entre ces branches : le lien entre Eydoche et Montgontier en est, encore une fois, un bon exemple.

Enfin, on ne peut connaître la vision de ces individus sur le passé de leur famille. Toutefois, un lieu rassemble autour de lui la famille : Bocsozel. Le lieu même n'est pas prisé par la famille, mais chaque branche a une possession autour du lieu. Les branches rompent donc avec la famille antérieure au Traité de Paris de 1355 : les intentions, enjeux et intérêts changent par rapport à cette période, avec comme exception Martel qui garde deux souverains selon ses possessions. Les autres familles ne s'intègrent pas non plus directement au Dauphiné : Maubec constitue l'une des forces d'opposition au pouvoir delphinal à la fin du XIV^e siècle avec François, son seigneur.

Partie IV
Les Bocsozel en Dauphiné

La famille de Bocsozel fait partie d'une élite parmi les familles nobles dauphinoises : tant par son ancienneté que sa puissance, elle entre dans cette catégorie grâce à la continuité de ses relations locales et régionales. Ainsi, sa puissance s'exerce (et se voit) sur trois types de relations : son rapport à la population (à travers ses vassaux, les marchands...), son rapport aux autres familles de la noblesse du Dauphiné et les institutions delphinales.

De plus, nous savons après nos précédents propos que la famille de Bocsozel ne constitue pas un bloc uni dans les intérêts : nous allons donc pouvoir observer les stratégies des différentes branches face à ces acteurs, dans la limite des données disponibles. En effet, certaines branches sont mal documentées sur leur lien à la population par exemple, notamment les plus faibles.

A) La population (villageois, marchands...)

Avec les seigneurs présents au sein des branches, les contacts avec les vassaux, marchands, villageois et le reste de la population sont nombreux. Il est alors intéressant de bien connaître le rapport entre ces deux entités. Cependant, il nous est surtout facile de connaître les échanges fait à Maubec : un mémoire établi en 1779, nommé "*mémoire pour les communautés composant la baronnie de Maubec contre messire Louis Gabriel Flanelli de Maserany de la Valette, marquis de Maubec, seigneur desdits lieux et autres places*" et copié par Ferdinand Badin²⁷⁶ en 1903, nous permet de connaître cette face d'un fonctionnement seigneurial peu connu dans les autres branches. Pour notre période, il présente entre autres les nouvelles franchises et immunités accordées par François-Louis pour les habitants de la Baronnie, approuvées le 6 novembre 1479 par son fils Louis qui ajoute certaines parties. On peut cependant admettre des probables similitudes avec les autres lignages.

1) Les revenus seigneuriaux : analyse du fonctionnement des seigneurs et barons de Maubec

Ainsi dit, le mémoire anonyme de 1779 nous offre un excellent point de vue sur la situation médiévale de la Baronnie quant aux lois destinées aux nombreux vassaux sous l'emprise du baron. En complément de ce mémoire, la monographie sur l'histoire de Maubec²⁷⁷ nous permet d'obtenir une vision plus globale des conditions de vie au sein de cet espace. Malgré tout, en observant l'ampleur nécessaire de ce travail d'analyse, il est bon de remettre en cause les ouvrages cités : le premier est écrit avec un parti pris, celui de la condition des habitants de la Baronnie, mettant en avant au XVIII^e siècle un traitement parfois déséquilibré par rapport aux avancées que les seigneurs et barons de Maubec ont pu réalisés au XV^e siècle. Le second ouvrage, la monographie, ne nous offre pas la possibilité d'avoir une réelle vérification du travail : nous avons pu retrouver les sources utilisées mais l'absence d'une vraie mise en avant de ces sources ne peut que donner une raison de rester réservé par rapport aux données inscrites.

²⁷⁶ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 1)*, Grenoble, 1903, p. 132 - 141

²⁷⁷ A. Comte, *Histoire de la Baronnie de Maubec*, Bosc Frères éditeurs, 1949, 130p.

a) Les droits des vassaux

- Quels vassaux ?

Au sein des territoires de la branche de Maubec se voient exister ensemble trois types de vassaux des seigneurs et barons. Alors que les possessions de la branche sont diverses (châteaux, maisons-fortes...), les vassaux le sont aussi.

On peut aborder la présentation par le premier groupe dans la hiérarchie : les nobles. Les Maubec ont comme vassaux des nobles, donc avec le même statut qu'eux mais pas de la même importance localement. On les distingue des autres catégories puisqu'ils doivent prendre les armes pour leur seigneur, ce qui implique de le suivre également lors des guerres où le seigneur suit son souverain (Anthon par exemple). Ils ont une autre prérogative qui permet à ce groupe d'influencer le pouvoir local, comme le rôle de conseiller du seigneur/baron. Ils sont également protégés : en 1291, Aymon de Bocsozel alors seigneur de Maubec confirme les privilèges de ces derniers. Ils peuvent, par exemple, être exemptés de payer une amende si la réparation (pas forcément monétaire) convient au seigneur²⁷⁸.

On observe parmi les vassaux différentes familles qui laissent encore leur place dans la toponymie de certains lieux-dits de Maubec. Parmi ces familles, les Meffrey et les Joffrey semblent au-dessus du lot. Ils détiennent plusieurs places fortes au sein de l'espace des seigneurs de Maubec comme la place de Césarges et de Montquin²⁷⁹ pour les Meffrey, fortifications qui sont séparées de quelques centaines de mètres. Les Joffrey détiennent Meyrié (à l'est des places fortes précédentes).

Ensuite viennent le reste de la noblesse de la seigneurie/Baronnie avec des noms qui sont importants pour la période moderne : de la Barre, Polloud (qui sont, selon Comte, les plus anciens vassaux des Bocsozel et seigneurs de Saint-Agnin). Cette catégorie ne constitue donc pas un bloc hétérogène dans l'espace du lignage de Maubec, avec des différences de puissance importante entre les familles.

Le second groupe que nous allons traiter n'apparaît que dans la seule ville possédée par la famille : Châtonnay. Ce sont donc les bourgeois qui sont présentés, avec un statut différent des nobles étudiés. Ils possèdent leur propre charte d'affranchissement qui reconnaît les rapports entre le seigneur et ces derniers dès 1260²⁸⁰. Différents droits sont alors connus via cette charte : on peut devenir bourgeois en séjournant plus d'un an à Châtonnay, les bourgeois y ont le droit de déménager librement avec leur bien, aucune mainmorte n'est exercée par le seigneur au sein des bourgeois... On est donc face à un groupe qui semble moins vaste que les nobles : on a moins d'exemples d'individus marquants, et les différentes strates au sein de cette catégorie se restreint à la richesse. Il est donc difficile d'obtenir plusieurs groupes au sein de cette catégorie de personnes comparé aux précédents individus.

²⁷⁸ A. Comte, *Histoire de la Baronnie de Maubec*, Bosc Frères éditeurs, 1949, p.91 - 92

²⁷⁹ Les deux fortifications sont situées sur le plateau ouest, face à l'actuel village de Saint-Agnin-sur-Bion au sud de Bourgoin-Jallieu.

²⁸⁰ Idem, p.93 - 100

Pour finir, si Châtonnay est la seule ville et que les nobles ont déjà été présentés, il ne reste donc que le monde paysan, qui constituerait 90%²⁸¹ de la population du mandement. On connaît son implantation, qui est encore plus vaste que ce qu'on peut constater aujourd'hui. Il a également des droits que nous étudierons par la suite : comparé aux deux groupes précédents, les chartes qui établissent les droits de ces individus sont beaucoup plus souvent changées et actualisées.

	Nobles	Bourgeois	Paysans
Où ?	Maubec, Saint-Agnin, Meyrieu...	Châtonnay	Partout
Situation	Grande disparité parmi les plus importants (Meffrey) et les plus petits (de la Barre)	Droits avantageux comme les nobles Similaire à ces derniers (disparité)	<i>miserabilii</i>
Exemples	Meffrey, Joffrey, Polloud, de la Barre...	Certaine mobilité : pas d'exemples précis	///

Fig. 14 : Les vassaux des Maubec

- Des revenus suffisants pour les vassaux ?

Alors que nous avons présenté les acteurs du mandement de Maubec, d'autres questions sont à régler par rapport à ces derniers, surtout pour les revenus de ces acteurs.

Il est difficile d'englober toutes les familles nobles du mandement sous une seule conclusion : alors que les familles nobles en Dauphiné sont toutes différentes, celles du mandement de Maubec le sont également. Par exemple, les Meffrey gagnent de l'importance stratégique au XV^e siècle en acquérant la ferme de Montquin, qui appartenait à la famille de Montquin qui s'éteint. Cette petite noblesse est compliquée à observer : en dehors de ces grands changements de propriété, difficile d'avoir une meilleure vue. On peut également supposer des situations particulières pour ces acteurs, comme la famille de Barre qui a une importance accrue au XVI^e siècle : il est possible que cette importance prenne ses racines durant notre période mais qu'une analyse détaillée sur leur situation nous ouvre plus de voies. De plus, la situation économique des seigneurs dépend en partie des paysans dans cet espace du Dauphiné où la plupart des revenus sont en nature.

L'observation des bourgeois est une chose complexe également. La perte de Châtonnay (dot en 1395, hommage en 1414, vente en 1432) occulte dans l'historiographie et les sources la situation particulière de ces individus.

²⁸¹ M. Berger, *Histoire des communes de l'Isère : Arrondissement de La Tour-du-Pin (vol.2)*, Grenoble, Horvath, 1987, p. 84

Enfin, il semble que les revenus paysans sont largement analysables à travers la richesse de la terre. On apprend via Comte plusieurs informations par rapport à la culture du mandement de Maubec²⁸². Ainsi, le blé est massivement cultivé au sud de la Baronnie (Artas) et doit constituer un pôle important des revenus des paysans. D'autres espaces servent à cultiver le blé comme Crachier qui permet également un grand revenu par les quantités détaillées par l'auteur. C'est donc la partie centre et sud qui cultive le blé à travers ce paysage vallonné, malgré des espaces moins rentables (comme Chèzeneuve, qui est une zone aride avec des étés très secs et peu de sources d'eau à proximité) pour le blé. Le nord de la Baronnie semble plutôt utilisé pour la vigne, avec des reliefs orientés vers le sud. On note alors des lieux-dits encore d'usage aujourd'hui comme Paleysin, Ruffieux ou Domarin. D'autres cultures fruitières sont à noter à Maubec même.

La variété de la culture nous permet d'imaginer une paysannerie assez pauvre, avec peu d'autres débouchés que le blé et le froment comme céréales, bien qu'on peut y voir une certaine richesse avec ce choix. Il est possible que les paysans de Maubec soient moins riches que les paysans des autres possessions de la branche, avec des productions plus variées. Une sorte de monoculture se met en place dans le mandement de Maubec, qui doit fortement impacter la vie des paysans du mandement. Le climat comme cause de la pauvreté de ces paysans est également soutenu dans le livre de Michelle Berger²⁸³, qui soutient par la même occasion en attestant avec l'enquête fiscale de 1448 que Maubec même est peuplé de plus de *miserabili* que de personnes aptes à payer la taille : 13 feux sont solvables pour la taille alors que 21 sont considérés comme misérables.

Pour conclure, on peut donc se tourner vers les individus qui réussissent le mieux au sein du mandement. Les notaires du mandement paraissent former une strate particulièrement aisée, entourant même les seigneurs et barons de Maubec. Les notaires sont une classe qui semble monter les échelons dans l'espace maubelans au XV^e siècle, en opposition aux clercs qui perdent de l'importance dans la production et reproduction d'actes. Cette partie de la structure du mandement est abordée par la suite avec l'organisation de la seigneurie même, les propos concernant cette partie de la population du mandement sera dans notre seconde sous-partie.

- Une gestion abusive...

Avec la brève observation sur les chartes de franchises qui nous est permis via le mémoire précédemment présenté, le nombre de ces chartes peut nous mener à penser à une vie difficile menée par les vassaux les plus misérables, même d'un point de vue juridique. Plusieurs abus sont constatés : physiques, avec des actes de violences directs, mais aussi financiers à travers les lourdes charges demandées.

Plusieurs chartes sont rappelées puis confirmées : en 1291 (sous Aymon de Bocsozel, précédemment cité), 1357 (période de régence, faute de seigneur majeur), 1438 (Hugues de

²⁸² A. Comte, *Histoire de la Baronnie de Maubec*, Bosc Frères éditeurs, 1949, p.118 - 122

²⁸³ M. Berger, *Histoire des communes de l'Isère : Arrondissement de La Tour-du-Pin (vol.2)*, Grenoble, Horvath, 1987, p. 84

Maubec), 1473 (François-Louis) et enfin le 6 novembre 1479 (sous Louis de Maubec-Montlaur²⁸⁴).

On apprend par exemple qu'au XV^e siècle, les deux chartes de franchises rappellent constamment un point : le baron adresse à ses officiers de Maubec une sorte de règlement de justice où ils sont empêchés de "molester" ses sujets en son absence. D'abord, le besoin d'y inscrire dans la charte pose le problème d'une violence de la part de ces officiers envers les autres vassaux (paysans) du baron. La double affirmation, et ce besoin de le réaffirmer en 1473 et 1479 montre un manque à ce règlement de la part des officiers. Ici l'abus ne viendrait donc pas directement du seigneur, mais des officiers.

Mais ça met en évidence un problème suffisamment récurrent pour que ce passage reste ancré et remis en avant constamment. L'absence du baron semble problématique dans ces abus : le manque du baron dans la Baronnie laisse libre cours à la violence des officiers de Maubec. Au-delà de cette violence, c'est donc un problème de la gestion de ses officiers auquel le baron est confronté et laisse perdurer une vision brute de cette période.

Également, on peut rattacher ceci à la vision d'une brute sanguinaire comme expliqué précédemment à propos du seigneur de Maubec François de Bocsozel (1340 - 1411). L'usage de la violence par ses officiers et lui-même ne sont pas des problèmes émergeant en 1438 et cette réputation ne naît pas uniquement avec les attaques et pillages de ce seigneur. En termes de violence, ce problème de gestion doit être plus ancien.

L'abus économique, moins violent que ce qu'on a pu aborder précédemment, est notamment observable en dehors de Maubec. Le mémoire traite ainsi des villages des Éparres, Vermeille²⁸⁵ et "Tramolay"²⁸⁶ pour ce domaine. Les habitants s'offusquent par rapport à la défense de leur village et du coût trop important : ils doivent s'occuper eux-même du service du guet et escarguet dans le château des Éparres, ils ont également une forte contribution monétaire aux fortifications (reconstructions, réparations, entretien) envers le seigneur. Cette partie, débattue entre les deux camps, est revendiquée par François-Louis en 1473 par rapport à un acte de 1393 justifiant ses demandes.

- ...mais une écoute du seigneur

Le baron de Maubec, en dépit des volontés exprimées via ces chartes traitées dans ledit mémoire, recule sur différents points. Il semble par exemple que, par l'absence de plus longues tractations visibles, qu'une participation financière plus élevée compense les services demandés : le guet n'est demandé qu'en temps de guerre par exemple. Ces échanges paraissent donc plus généraux, avec des demandes de la part des paysans qui trouvent une réponse dans le camp du seigneur.

Ainsi, on peut également observer l'interdiction de la molestation pendant l'absence du seigneur par ce biais. Le baron, soucieux de l'usage de la violence sur ses sujets sans avoir

²⁸⁴ Bien qu'il soit cité comme "Louis de Montlaur" par Ferdinand Badin, il ne perd pas son nom "de Maubec". Dans les actes concernant la famille, l'adjectif de Montlaur s'ajoute vers 1454 mais n'enlève pas le précédent.

²⁸⁵ A comprendre ici Vermelle, aujourd'hui fusionné avec Nivolas pour donner la commune que nous connaissons au sud de Bourgoin-Jallieu, Nivolas-Vermelle.

²⁸⁶ Ou Tramolé, sud-ouest des Éparres.

un regard sur ces derniers, l'interdit alors. Cette dynamique est un échange entre le peuple et le seigneur qui constitue la vie du mandement.

Enfin, une liberté particulière est accordée aux habitants du mandement : la liberté de chasser. Cette liberté, mise à mal dans le Dauphiné sous le règne du dauphin Louis II puis sous son règne de roi, ne concerne en aucun cas les barons de Maubec qui perpétuent cette liberté pour leurs vassaux.

On observe donc un réel échange entre les deux partis : le service de guet n'est pas demandé tous les jours, et en échange les habitants entretiennent le pont des Éparres. Ces échanges et les libertés accordées sont les bases de l'écoute seigneuriale. Cependant, il ne faut pas négliger le rapport de force féodal en jeu, qui impose au vassal de se plier d'une certaine façon (financièrement, physiquement) au seigneur.

b) Les droits seigneuriaux

- Quelle organisation en interne pour gérer les droits ?

A propos d'une organisation interne complexe, avec différents organes, seule la branche de Maubec parmi la famille de Bocsozel. Les autres branches n'en ont soit aucune aussi détaillée et développée, soit nous manquons de source pour les connaître. Nous allons toutefois essayer de présenter le maximum connu au sein du lignage principal, celui de Maubec. Autour du baron gravite plusieurs organes pour organiser au mieux sa baronnie : le législatif, le judiciaire et le répressif.

Au sein du législatif, le baron semble donner les directives : c'est cette impression qui ressort des écrits du XVIII^e siècle, mais les vassaux nobles peuvent avoir une place ici (et dans les autres organes) via le droit de conseil donné au seigneur. Deux catégories d'individus vont donc se charger de la suite : le notaire, qui est un notaire dédié à la châtelainie, et les clercs qui sont en charge de la copie qui sera sûrement distribuée aux autres châtelainies de l'ensemble de la branche de Maubec.

Commençons par la tâche des clercs dans la châtelainie qui diminue à partir de Hugues. Alors que l'organisme de la châtelainie se développe, le rôle des clercs dans la copie se fragilise avec une baisse de la paie de ces derniers. A partir de 1438, ils sont payés à la production, avec des demandes de copies les plus concises possible. Aucun seigneur ne revient sur cette partie de la charte. Les clercs disposent encore d'offres de travail, mais on suppose qu'avec ces changements leur nombre diminue drastiquement. La châtelainie semble s'orienter sur un modèle dépendant plus du milieu laïc à l'image du notaire.

Le rôle de notaire de la châtelainie de Maubec apparaît avec le mémoire de 1779 qui traite de la dernière charte de franchises, celle de 1473. L'individu en charge est Pierre Azard²⁸⁷, qui ne nous est pas inconnu : il est le notaire à l'origine de la construction du couvent de Paternoz avec le baron de Maubec en 1465, lieu de sépulture desdits barons. C'est l'élite que nous parlions précédemment : à lui seul, il impulse cette création et dote richement le couvent²⁸⁸ qui sera ensuite exclusivement dédié au baron de Maubec. Le seigneur de Maubec est le seul

²⁸⁷ Ou Hazard ou Azardi selon les actes et sources.

²⁸⁸ A. Comte, *Histoire de la Baronnie de Maubec*, Bosc Frères éditeurs, 1949, p.113

fondateur et protecteur de ce dernier. Le lien entre le seigneur et ledit notaire n'est pas négligeable, le notaire possédant une place probablement privilégiée auprès du baron.

Il semble cependant que ce ne soit pas le seul Azard connu dans le mandement. Pierre Azard descend d'une famille étroitement liée aux Bocsozel de Maubec, spécialement au XV^e siècle. Leur généalogie serait à faire, on observe déjà en 1411 la présence comme témoin d'Audinet Azardi, lieutenant du châtelain de Maubec dans la composition d'hérédité de François de Bocsozel²⁸⁹. Leur présence peut être encore plus ancienne : l'entrée parmi les officiers de la famille commence visiblement par le bas, avec une famille qui gravit les échelons au sein de la seigneurie pendant notre période. Le possible âge d'or de cette famille serait le poste de notaire de la châtelainie, office unique et partie prenante lors de l'établissement (entre autres) des franchises.

La justice est plus sujette à controverse au début de notre période puis moins connue ensuite. Alors que le législatif doit confirmer ses chartes, soumettant la personne du seigneur et ses biens à ces acteurs, auprès du parlement delphinal, de la cour de Vienne et Terre de la Tour ainsi que toutes les autres cours delphinales, la justice pose plus de problèmes au début du siècle. François de Bocsozel, seigneur de Maubec, prétend être le seul à exercer ce pouvoir à la fin du XIV^e siècle et au début du XV^e siècle.

On pense à un possible dysfonctionnement avant la moitié du XV^e siècle : le mémoire, reprenant certaines chartes comme celle de 1473, indique qu'un plus grand contrôle de ce qui est écrit est mis en place. On peut penser à un problème entre le judiciaire et le répressif qui passe par un besoin d'éclaircir certains points. Les ordonnances et concessions réalisées sont observées et à faire observer.

On passe alors par des individus spécialisés, comme avec la confirmation en 1479 de la charte de 1473 par Josserand Folicard, notifié dans le mémoire comme licencié en droit canonique. Cela nous permet de relativiser la perte d'influence des clercs dans cette organisation : ils sont tout de même de partout, à travers le droit comme ici mais également comme témoins dans chaque châtelainies et espaces où les chartes doivent être appliquées, prouvant leur place encore centrale.

Il est difficile cependant de voir un organisme judiciaire complet : alors qu'on note un "juge de la Baronnie" comme témoin de la charte de 1473, regroupée avec d'autres témoins dans la maison d'Antoine Jourdan à Crachier, aucune autre trace n'est trouvée.

Pour finir, le répressif se compose à partir des châtelains. Plusieurs traces nous mènent vers cette organisation : les seigneurs et barons de la branche de Maubec ne peuvent être dans toutes leurs possessions, parfois très éloignées les unes des autres (entre Serpaize et les Éparres, environ quarante kilomètres sont à compter). Le lignage de Maubec a donc plusieurs châtelains à leur service pour gérer ces espaces lorsque le seigneur n'est pas présent.

On en connaît plusieurs : Peuze de Charages (1438, Maubec), Guichard Brunel (1411, Maubec), François de Bocsozel fils (1411, 1420, les Éparres et Saint-Alban)... Ils n'ont pas le nom "capitaine" qui complète leur office comme les châtelains du dauphin (ou du roi-dauphin) peuvent avoir, ce qui peut être un signe d'un manque de réelle attribution

²⁸⁹ ADI B 3421, parchemin, ligne 13.

militaire à leur rôle. S'ils sont à la tête de ces châtelainies, ils ont donc les prérogatives pour le maintien de l'ordre et la mise en place des lois décidées.

- Une absence de droits universels ?

A ce sujet, le mémoire de 1779 est clair : les seigneurs n'ont que des droits personnels à Maubec comme le vingtain, le civerage, les corvées et le gelinage sont demandées par le seigneur.

La notion de "droit universel", mis en avant en 1779, peine à s'adapter à la fin du Moyen Âge : ce terme correspond mieux à une France moderne ou au droit canonique.

Le seigneur de Maubec dispose des droits qu'il hérite depuis son installation au XIII^e siècle. Ces droits sont donc des ponctions diverses en sa qualité de seigneur.

Cette analyse doit être complétée par une analyse moderniste : l'universalité des droits à l'époque moderne ne correspond pas à ce que les seigneurs de Maubec possèdent. Le mémoire, attaquant directement le marquis de Maubec en montrant les actions des seigneurs et barons de Maubec, n'est à prendre qu'à titre de comparaison sur certains points qui n'ont pas leur place au XV^e siècle.

- Un même fonctionnement dans les autres branches ?

Alors que la branche de Maubec peut se permettre une organisation complexe pour régler les affaires de la Baronnie, le reste de la famille de Bocsozel ne peut suivre la branche principale qui ne dispose pas de la même puissance que le reste de la famille.

Peu d'exemples s'offrent à nous pour traiter de ce sujet : les branches en dehors de Maubec ne sont pas aussi riches et importantes (en taille et en poids politique) pour permettre une gestion aussi complexe. Néanmoins, les branches du mandement de la Côte (dans notre cas Montgontier, Charly, Eydoche) complètent l'organisation de leurs possessions par l'intervention de notaires extérieurs à leur seigneurie, et surtout de la Côte-Saint-André, pôle urbain.

C'est ainsi qu'on peut penser l'utilité de certains notaires dans la famille de Bocsozel : une complémentarité dans ce mandement où les branches, nombreuses, ne peuvent autant se développer que leur branche aînée. Il est pourtant difficile d'observer un notaire Bocsozel dans des actes de la famille comme notaire : il n'est pas improbable d'y penser, mais le manque d'une vaste consultation d'actes dans ces branches nous empêche de connaître la réponse.

Ces seigneurs, beaucoup plus faibles, ont donc facilement pliés face au pouvoir delphinal qui s'est installé après le Traité de Paris de 1355. Les différents organes présents à Maubec ont donc forcément moins d'utilité dans cet espace. De plus, l'emprise des territoires est différente : alors que le lignage de Maubec possède plusieurs villages, les branches du mandement de la Côte n'en possèdent souvent qu'un seul (avec d'autres places fortes stratégiques autre part).

c) Bilan : des revenus et une gestion changée post-crise ?

- Absence de paiement en liquidité

Au sein du mandement de Maubec, les paiements dûs au seigneur par les vassaux sont majoritairement des paiements en nature comme l'explique le mémoire : les seigneurs n'ont comme droit que le vingtain, le civerage, les corvées et le gelinage.

Le vingtain correspond à une partie de la récolte que le paysan doit adresser à son seigneur. On sait via la charte de 1473 qu'une benne est mise en place à Maubec (au minimum). Cette benne, aux armes du seigneur, permet de répondre avec un maximum d'efficacité aux difficultés entre le seigneur et la population pour la mesure de l'avoine dans lesdites redevances. La mesure rase s'applique grâce à la benne, ce qui permet une mesure plus juste de l'avoine mais également des autres productions céréalières.

A Maubec, cette redevance s'applique donc sur plusieurs céréales : principalement le blé et le froment dans le centre de la seigneurie, mais aussi le seigle qui est demandé aux Éparres (toujours dans la charte de franchises de 1473) en parallèle de l'abandon du devoir de maintenir les fortifications. La redevance en froment et les fortifications sont liées aux Éparres, cette redevance servant de base aux demandes du seigneur : en cas d'entretien ou de reconstruction, il est en mesure de demander plus par rapport à la planification annuelle.

La charte fait la distinction avec une autre céréale, l'avoine, qui est demandée par un autre impôt : le civerage.

La corvée est également en place à Maubec, avec aucun exemple concret présent dans le mémoire. On ne constate que sa mention.

Enfin, le dernier impôt évoqué n'a aucun rapport avec la production céréalière. En effet, le gelinage²⁹⁰ porte plutôt sur les poules ou autres volailles. Toujours sur l'élevage, la charte mentionne l'obligation de négociation autour de la prise du bétail des vassaux, si le seigneur et le vassal ne trouvent pas d'accord sur la prise dudit bétail, le bétail est séquestré pendant huit jours avant de laisser le vassal décider de la vente et de l'aliénation de ce dernier.

Nous n'observons donc pas de réel échange ou de redevance en monnaie : alors qu'elle vient à manquer au cours du siècle dernier, la monnaie ne semble impacter le cours de la vie de la branche au XV^e siècle. La multiplication, ou la stabilité, des demandes de ces redevances en nature montre une crise qui n'a pas pu toucher directement de la branche de Maubec.

- Une diminution des dépenses ?

Toutefois, le lignage de Maubec n'a pu éviter un besoin fatidique de monnaie pour survivre. Les redevances, leur utilisation et leur vente ne sont pas suffisantes pour subvenir au besoin financier de la seigneurie puis Baronnie. On peut alors trouver certaines baisses dans les dépenses et une augmentation dans certains secteurs (demande de redevances etc...).

²⁹⁰ Le mot semble prendre racine dans *gallus* ou *gallina*, coq ou poule.

Ainsi, l'exemple précédent à propos de ces clercs qui sont moins payés, rémunérés à la production avec une demande instantanée de faire le plus concis possible, entre parfaitement dans cette idée d'une diminution des dépenses prévues. Alors que l'organisme qu'est la Baronnie se développe de plus en plus, la régularisation des dépenses est obligatoire même si ces clercs sont un élément principal du fonctionnement de cet organisme.

Dans le même ordre d'idée, une seule phrase copiée par Ferdinand Badin nous oriente vers un autre échange avec la population. Le seigneur réduit le nombre d'officiers à charge suite à une plainte des vassaux. Nous ne connaissons cependant pas les officiers touchés par cette réduction, ni les offices concernés.

En parallèle, ces demandes accrues et ces longues négociations autour des redevances mettent en avant une augmentation des impôts demandés. L'exemple pointé aux Éparres permet d'observer une gestion simplifiée de la châtelainie : les habitants s'occupent de certains services seuls en cas de guerre, entretiennent le pont et le vingtain de seigle y est mis en place.

Le fait que les impôts ne soient pas monétaires mais en redevances sur les productions n'est pas la seule façon d'observer la gestion de la crise qui apparaît au XIV^e siècle et qui fait disparaître certaines familles nobles. Cette balance des dépenses et des redevances a été modifiée déjà dans la charte de 1357 jusqu'à celle de 1473 pour répondre aux besoins du seigneur de Maubec. Nous ne conservons que les exemples mis en avant en 1473 : ils affirment également certaines mesures déjà mises en place, que les ancêtres de François-Louis de Maubec-Montlor ont instaurées pour compenser les pertes.

- Des seigneurs variés : un rang affaibli

Mais, comme souvent expliqué, la branche de Maubec constitue une réelle exception dans la famille de Bocsozel : son rang de baron ne fait qu'affirmer une puissance supérieure aux autres branches de la famille. Dans le cadre d'une étude globale de la famille, nous ne pouvons éviter d'observer les autres branches qui s'adaptent alors pour survivre après cette crise.

Dans le mandement de la Côte-Saint-André et ses alentours, la noblesse reçoit les mêmes conséquences que dans le reste du Dauphiné et du royaume de France : la crise du XIV^e siècle fait émerger une nouvelle noblesse et éteint une ancienne qui s'est affaiblie.

Les terres, trop divisées, ne rapportent plus assez pour certains seigneurs. Ils vont alors se diversifier dans cette approche. La branche d'Eydoche semble s'adapter à cette baisse de revenus avec différents droits vendus dans un premier temps (exemple en 1428²⁹¹ entre Gaspard de Bocsozel et Humbert de Grolée) avant de s'orienter dans les offices à partir de Berthon de Bocsozel jusqu'à la fin de la branche.

Situation similaire pour la branche de Renage dès 1430 : la prise de la châtelainie pour le compte de Humbert ne suffit pas, en tant que seigneur, de mener une vie en n'étant que seigneur de Renage. Un office entre dans la branche : châtelain de Beaucroissant. Le cas

²⁹¹ ADI B 2982, résumé par Auguste Prud'homme dans *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919, tome 2

est identique pour la branche de Martel où les deux offices sont transmis depuis la fin du XIV^e siècle jusqu'à la fin de la branche à Cordon et Saint-Genis pour le rôle de châtelain.

Ces branches sont beaucoup plus fragiles que celle installée à Maubec : création récente à partir d'un bout d'une plus grande branche (Renage, Eydoche) ou branche avec un patrimoine pas assez important (Renage, Martel), les ventes et offices permet de survivre à une crise dans un premier temps. Dans un second temps, ces mêmes techniques permettent de continuer une vie après la baisse importante des revenus.

2) Les revenus marchands

Les différentes redevances perçues par les seigneurs sur leurs vassaux ne suffisent pas à obtenir un budget sur le long terme pour les seigneurs : une diversification des revenus est indispensable. Les échanges, par différentes voies, sont les éléments qui permettent d'obtenir un bon moyen de pression (via les passages) et des bons revenus. Ces emprises sont importantes : elles témoignent d'un certain prestige en dehors des bénéfices générés.

a) Ponction sur le passage

- Importance de ce droit à Montgontier

La branche de Montgontier, par son implantation à Champier, dispose d'un péage à proximité afin d'accéder au marché de la Côte-Saint-André.

La route est bien fréquentée : l'espace où Champier est localisé, entre deux collines, crée un bon endroit pour ce péage qui occupe la route entre Lyon et Grenoble. Selon les reconnaissances de 1358 après le Transport, il rapporte à la branche le quart que ce que le péage de la Côte produit²⁹². L'auteur ajoute divers éléments qu'on ne peut assurer par rapport au péage : selon une ancienne coutume, les seigneurs de Bressieux et Arzay peuvent prendre la moitié du revenu du péage. Il y aurait également une exception pour les marchands allant ou partant de la Côte-Saint-André, qui ne paieraient pas le péage (puisqu'ils paient déjà celui de la Côte). Si on ajoute la leyde, le marché semble très cher pour les locaux.

- Quels péages pour Maubec

Comme pour Montgontier, traiter des péages sur lesquels la famille possède des droits est compliqué par le manque d'amples informations à ce sujet. Deux péages semblent être producteurs de bénéfices pour la branche de Maubec.

Le premier connu est le péage de Saint-Georges-d'Espéranche, où François de Bocsozel (1340 - 1411) possède certains droits. On ne connaît pas en détails les droits que François possède sur ledit péage, mais c'est probablement une part du revenu du péage.

Le second péage est un peu mieux connu puisque c'est celui de Saint-Symphorien-d'Ozon, qui génère un bon rendement par rapport au passage. On pense

²⁹² G. Laurencin, *Histoire de Champier et de sa région*, Lyon, 1981, p.101 - 111

que François possède également des droits sur ce dernier : Ferdinand Badin relate que le seigneur de Châtonnay possède toute ou partie du péage de Saint-Symphorien²⁹³. On pourrait tendre à confirmer cette idée : en 1278, Humbert de Bocsozel alors seigneur de Châtonnay prête hommage à Amédée de Savoie pour les fiefs de Bocsozel, Châtonnay, des droits sur le château de Demptézieu et le péage de Saint-Symphorien²⁹⁴.

Françoise Pellat, dans son mémoire traitant de la famille de Bocsozel de ses origines à 1355, ne relève pas la vente ou la perte de ces droits sur le péage : il est possible que ces droits soient liés à la qualité de seigneur de Châtonnay, et qu'en 1432 après la vente de cette possession ce soit Humbert de Grolée le nouveau détenteur de ces droits.

b) Les droits sur les marchés

- La manœuvre de Maubec

Avant le passage au Dauphiné français via le Traité de Paris de 1355, les hostilités entre bergusiens (habitants de Bourgoin) et maubelans (habitants de Maubec) causent plusieurs heurts entre les deux mandements.

L'attaque en 1370 de François de Maubec sur le marché de Bourgoin révèle une discorde profonde entre ces deux camps. Le seigneur de Maubec est pourtant jugé coupable après son attaque. Alors qu'il revendique lors de la l'attaque une volonté de percevoir ce qui lui est dû, c'est-à-dire la leyde du marché de Bourgoin, son procès infirme sa demande : aucune preuve ne peut aller dans son sens puisque le seigneur de Maubec n'a jamais obtenu ce droit.

La leyde constitue donc un enjeu majeur de la région des alentours de Bourgoin : elle est le centre d'une querelle qui perdure entre Bourgoin et Maubec jusqu'à sa résolution en 1395, en même temps que les limites du mandement de Maubec et Bourgoin.

Pour des implications aussi larges que l'attaque puis le procès de François, les droits des marchés (et surtout celui de Bourgoin) sont particulièrement intéressants : riche et prestigieux, le lieu est un réel centre névralgique économique. Maubec n'en détient donc aucun droit au XV^e siècle : l'absence de droit dans l'un des plus grands marchés à proximité ne limite cependant en rien leur puissance.

Cependant, c'est le seul volet de leur puissance qui manque afin de constituer un poids encore plus prépondérant dans la région.

- Au mandement de la Côte

Les Bocsozel possèdent jusqu'en 1257 (environ) beaucoup de droits sur le marché de la Côte-Saint-André. Ces droits sont entièrement rachetés par Philippe de Savoie pour créer la ville neuve qu'est la Côte. Une petite partie de ces droits existe encore au XIV^e siècle dans la branche de Muriels-La Bâtie Gillonnay, qui n'existe plus au XV^e siècle.

²⁹³ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 1)*, Grenoble, 1903, p.211

²⁹⁴ ADI B 3612, résumé dans A. Prudhomme, *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919 (tome 3)

Au XV^e siècle, bien que ce soit également un point économique important, la famille de Bocsozel (dans son ensemble) survit financièrement sans son apport.

Aucune contestation n'est visible comme à Bourgoin. La situation n'est pas comparable : aucune branche dans le mandement de la Côte ne peut s'opposer au pouvoir présent, comparé à la puissance de Maubec qui peut contester militairement Bourgoin. Les droits sur le marché, absents de l'ensemble Bocsozel, semblent hors de portée de cette catégorie de seigneurs : longtemps convoitée, la Côte-Saint-André est devenue inaccessible pour la famille au XV^e siècle avec les diverses installations politiques.

B) Autres familles nobles (Allemand, Virieu...)

1) Participer aux événements : une noblesse intégrée

Par son statut de noble, la famille de Bocsozel constitue un exemple d'une puissante famille dauphinoise. De cette façon, elle semble intégrée d'une façon plus large à la région : les offices ou les possessions ne sont pas les seuls indicateurs d'une intégration au Dauphiné et sa noblesse. Certains événements nous permettent aussi de comprendre une participation active à la vie de la région.

a) Quels événements ?

- Le tournoi de Romans de 1450

Avec la participation de 1450 par Antoine de Bocsozel (branche de Montgontier) au tournoi de Romans, peu d'informations nous parviennent.

Nous savons par exemple que c'est en l'honneur de Louise de Clermont, membre de la grande noblesse du Dauphiné (par son ancienneté notamment) au même titre que les Bocsozel. Il y est également ajouté que le futur seigneur du Châtelard fait une bonne impression, se distinguant dans ce tournoi.

Plusieurs auteurs et érudits nous font parvenir cette participation : Guy Allard nous présente la liste, Ferdinand Badin la copie dans ses *Notes généalogiques de la famille de Bocsozel* et Gaston Laurencin, auteur de l'histoire de Champier, le rapporte également via Allard.

D'un point de vue politique, en plus de montrer une intégration à ces événements nobles, Antoine de Bocsozel se présente par la même occasion au dauphin : Louis II (futur Louis XI). En effet, Louis s'installe en 1447 à Romans : ce tournoi est une occasion majeure pour Antoine, tant pour sa participation que sa manifestation auprès de son souverain.

- Une impression d'une vie autour du travail

Ce tournoi entre dans le cadre d'un affaiblissement de ce genre de pratique : si nous ne trouvons pas d'autres Bocsozel ou si nous n'observons pas d'autres participations dans le reste de notre période, c'est difficile d'en identifier la cause exacte.

Il est possible qu'avec l'arrivée de Louis, des tournois rares en la région par manque de souverains pour l'organiser, quelques tournois voient le jour. On ne constate tout de même pas de participation dans la famille par la suite.

De ce fait, si nous prenons sans analyse ce que nous trouvons à propos de la famille de Bocsozel, on a une impression d'une vie orientée uniquement envers le travail : on traite de leurs possessions, de leurs offices, des différentes charges qu'ils ont, mais le loisir et ces événements locaux sont très rares. Il ne faut donc pas observer une famille recluse en dehors des unions matrimoniales, mais bien une absence de sources. Avec une observation et un travail plus en profondeur sur les loisirs nobles en Dauphiné, il ne serait pas surprenant d'y trouver la famille de Bocsozel.

b) Cérémonies et participation

- Une participation souvent locale

Néanmoins, la famille participe à des événements d'autre type : les mariages dans un premier temps, puis nous pouvons aussi considérer les ventes comme une sorte de participation locale (avec un contact direct avec l'acheteur).

Ces présences dans les actes nous permettent alors de visualiser le rôle de la famille en Dauphiné. Ils vont alors être présents (selon les branches) dans les actes et mariages locaux : celui, par exemple, de Louis Blanc et Catherine de Soliers en 1412²⁹⁵. En dehors des individus issus de la famille de Bocsozel (François de Bocsozel dit de Maubec, Jean de Bocsozel, Étienne de Bocsozel), on y trouve plusieurs membres de la noblesse dauphinoise : Jean de Buffevent, Antoine de la Maladière, Aimar de Vaux, Humbert Polloud, Peronet de Poisieu, François de la Porte...

Le mariage et ses dérivés (actes de constitution et restitution de la dot) nous informent de l'ensemble où les Bocsozel sont implantés. On trouve des familles d'une noblesse qu'on pourrait qualifier d'inférieure : les Polloud (vassaux des Maubec), les Buffevent, les Poisieu... Mais on observe surtout par ces noms un ensemble très local. Cet ensemble recouvre principalement des espaces anciennement occupés par la Savoie, avec des vassaux de la famille de Bocsozel (donc précédemment savoyards) mais également d'autres espaces où cette influence s'étend (comme vers Vaux ou la Maladière).

Ainsi, ce mariage n'est qu'un exemple léger, nous pouvons cependant en déduire des liens persistants entre individus anciennement liés par l'hommage savoyard. Ces liens et rapports, hérités de la génération précédant celle de 1412, se trouvent partiellement dérangés à la fin du XV^e siècle. En effet, la famille tend à se limiter à des bornes géographiques beaucoup plus locales, dans un rayon étroit. On observe alors la branche de Montgontier coopérer avec celle d'Eydoche par les actes (ventes et mariages comme présentés dans les parties précédentes), se recentrant toutes deux autour des possessions et offices qu'elles tiennent.

Nous avons moins de traces à la fin du siècle pour les branches de Charly, Martel et Belmont : les deux dernières disparaissent avant, mais la branche de Charly ne suit pas ce

²⁹⁵ G. Allard, *Dictionnaire du Dauphiné*, Grenoble, impression de 1864, tome 1 p 391,

chemin, nous allons donc comprendre ce manque de sources diverses pour voir leur participation locale. Par leur double implantation, dans le Lyonnais et le mandement de la Côte, la branche de Charly repose sur deux points géographiques. Ces deux points sont à l'origine de différents actes : cependant, les affaires semblent plus importantes dans le Lyonnais. Les participations de la branche doivent alors trouver leur place dans les archives lyonnaises.

Enfin, Maubec constitue un pôle à part, que nous avons déjà défini précédemment. Par sa taille et sa puissance, le lignage de Maubec ne peut être comparé aux autres, surtout dans ce thème d'une participation locale. Son statut de baron, couplé à une extension lointaine jusqu'en Vivarais ainsi qu'une importance très large à l'échelle du Dauphiné ne nous permet pas de bien cerner sa participation à la noblesse locale par les ventes et mariages. Il faut plutôt analyser son rôle régional par les familles côtoyées.

- Une continuité dans ces apparitions : l'exemple de Torchefelon

De ce fait, ils sont régulièrement cités dans des actes concernant d'autres familles, notamment celles qui ont un contact ancien avec les Bocsozel. Beaucoup de familles sont aux côtés des Bocsozel depuis leurs origines : les Beauvoir, les Torchefelon... Mais cette persistance des apparitions et des liens entre familles de la noblesse dauphinoise et les Bocsozel peut être surtout remarquée (en dehors des alliances matrimoniales) par des liens constants. Le meilleur exemple, bien que de moyenne importance, repose dans la famille de Torchefelon.

Par leur proximité (moins de quatre kilomètres depuis la maison-forte de Montmartin), la branche de Belmont semble être celle qui possède le plus de lien avec cette famille à leur implantation (on connaît un mariage en 1350 entre un Hugues de Torchefelon et Isabeau de Bocsozel). On ne connaît pas bien le début des liens entre les deux familles : pour notre période, des liens commencent dès le début du XV^e siècle.

Entre le 8 février 1401²⁹⁶ et l'année 1405, les Torchefelon et leurs alliés se battent contre l'archevêque de Vienne, Thibaud de Rougemont. Cette guerre est issue d'une querelle qui commence entre Jean de Torchefelon et le prélat. Ce dernier demande aux seigneurs du château de Montcarra (ledit Jean et l'autre co-seigneur, Jean d'Urre) à lui rendre hommage.

La date du 8 février n'est pas anodine : c'est à cette date que les lettres de l'archevêque de Vienne sont envoyées aux différents évêques environnants²⁹⁷, pour excommunier les alliés de Jean (et son frère Guy) de Torchefelon. On apprend ainsi qu'un membre de la famille de Bocsozel est l'allié des frères de Torchefelon : Gonet de Bocsozel. Il n'est pas encore identifié, mais son prénom trahit une appartenance à une branche qui utilise encore ces prénoms de plus en plus rares dans la famille. On peut ainsi penser à la branche de Belmont qui connaît une continuité dans l'utilisation des prénoms entre le XIV^e siècle et la période présentée.

²⁹⁶ Qui marque un début officiel dans les actes : la querelle semble encore antérieure.

²⁹⁷ Conservées par les Archives Départementales de l'Isère à la cote B 3253

Les deux familles sont donc proches, alliées. Cependant, on ne connaît pas exactement l'ensemble des nobles qui constitue l'alliance des Torchefelon : il se peut qu'avec une étude plus détaillée de cet événement, d'autres Bocsozel nous apparaissent. Pour le moment, nous ne pouvons qu'analyser une guerre locale auxquelles les seigneurs de la famille de Bocsozel ne participent pas, mais d'autres membres avec moins de prestige.

Mais cette alliance ne se limite pas qu'à une branche ou un événement. Antoine de Bocsozel-Montgontier épouse avant 1482 (et après le tournoi de 1450) Antoinette de Torchefelon. Les liens entre les deux familles ne se bornent donc pas qu'à ces liens durables ou un événement : il traverse plusieurs branches et constitue une alliance locale encore présente à la fin du XV^e siècle.

2) Les alliances matrimoniales

Parmi les nombreux vecteurs d'alliances, cet axe est majeur. Il présente alors une alliance importante, durable et non négligeable puisque les acteurs se lient par le sang si précieux aux nobles. Les liens présentés ici sont forcément représentatifs d'intérêts précis et particuliers selon les branches et les moments que ces lignages parcourent.

On peut, par ces mariages, constater le prestige social de l'individu, l'importance territoriale du ou de la mariée ainsi qu'une nouvelle possibilité pour continuer la famille en cas de quenouille ou d'absence d'héritiers.

a) Un prestige social

- Des liens intéressants

Toutes les branches ont des alliances matrimoniales, mais la puissance de la branche révèle des liens divers en fonction du statut de ladite branche. Ainsi, la hiérarchie démontrée précédemment dans la famille, avec Maubec en tête puis les autres branches loin derrière, est respectée à travers des liens de prestige dans les premières branches (Maubec, Montgontier). Ces branches sont les plus anciennes de la famille : par ce statut, elles obtiennent les meilleures relations issues de ce prestige si particulier.

Dans la branche de Maubec, il est possible de distinguer plusieurs familles (au sein d'une liste non-exhaustive) de la noblesse qui entre dans cette catégorie.

Dans l'ordre chronologique, on peut commencer par la famille de Grolée qui est en contact avec le lignage maubelan entre la seconde moitié du XIV^e siècle et 1432 (au minimum). Ces dates correspondent notamment au mariage entre François de Bocsozel, seigneur de Maubec, et Alix de Grolée. Ils se marient en 1363, et le mariage se conclut lors de la mort d'Alix dans le dernier quart du XIV^e siècle. Au XV^e siècle, les deux familles sont encore en contact : Philiberte de Maubec, fille issue du second mariage de François, vend à Humbert de Grolée Châtonnay en 1432.

Alors que le prestige de la famille de Grolée n'est pas à démontrer, la deuxième famille de noble en contact récurrent avec les Maubec pose plus de problèmes. En 1425, Hugues de Maubec se marie à Jeanne de Montlaur, héritière de la famille de Montlaur en Vivarais. Cette

famille détient la Baronnie de Montlaur qui, selon le statut des détenteurs du château, se base autour du château d'Aubenas²⁹⁸. Le mariage n'a pas le prestige d'un mariage avec la famille de Grolée à titre comparatif. La famille de Montlaur ne possède pas un prestige important en Dauphiné, beaucoup plus en Vivarais. Cependant, certains membres de cette famille se distinguent dans différents offices de la région. Cette alliance avec une famille de barons du Vivarais reste tout de même un élément prestigieux : le mariage, avec une famille en dehors du Dauphiné, est une preuve de l'attrait de la famille de Maubec qui est perçue comme un bon parti à cette succession vivaraise. Les liens avec la famille semblent se multiplier sous François-Louis qui aborde le premier le nom de "Maubec-Montlaur" (dès 1454 au minimum). On suppose que c'est pour un but d'accaparement des richesses familiales du côté maternelle, afin d'en avoir l'intégralité.

En parallèle, le second fils de Jeanne et Hugues se marie à Annemonde Allemand. Les parents d'Annemonde sont Jeanne de Bocsozel et Aymard Allemand. Les Maubec démontrent encore avec ce mariage une appartenance à une haute sphère de la noblesse dauphinoise, avec l'union d'un fils. Cependant, on constate que les deux enfants ne sont pas des aînés : l'alliance est évidente entre les deux familles, sauf que les intérêts sont ailleurs de part et d'autre. Pour la partie que nous connaissons, donc des barons de Maubec, la cible intéressante est la famille auquel François-Louis se marie.

Le 24 juin 1445, François-Louis de Maubec épouse la fille du maréchal de France, Anne de Lafayette. La famille de Lafayette est issue d'Auvergne et s'illustre par sa loyauté au royaume de France, Gilbert III Motier de la Fayette en est l'exemple parfait : vainqueur à maintes reprises des Anglais, lieutenant de Charles VII et compagnon de Jeanne d'Arc, il est un homme important du royaume de France. Les Maubec parviennent à obtenir un mariage ambitieux avec cette famille proche du souverain français. On dépasse alors le simple cadre régional, et par la même occasion surpasse l'importance des territoires en Vivarais de l'alliance avec Montlaur : le prestige du mariage avec la fille du maréchal de France l'emporte, car l'intérêt politique en est plus important.

Le dernier exemple d'alliance, mais pas le moins prestigieux, repose en la famille de Sassenage. Entre la fin du XV^e siècle et le début du XVI^e siècle, la fille de Louis de Maubec-Montlaur et Alix de Miolans, Anne, épouse le baron de Sassenage, Louis. Ce rapport entre barons ne peut passer inaperçu dans notre discours, mais le manque d'informations précises nous empêche alors de continuer une analyse plus poussée de ces liens.

Nous pouvons néanmoins tirer une meilleure analyse globale de la branche de Maubec par ces liens. Dans un premier temps, parmi ces noms connus, on constate une intégration dauphinoise réussie après le Traité de Paris de 1355 : plusieurs grands noms du Dauphiné rejoignent le lignage de Maubec et appuient nos connaissances sur une branche importante régionalement avant le titre de baron (ce qui confirme la tendance). Mais la différence se joue autour de la famille Allemand : le seigneur n'est pas directement en lien avec la famille, et c'est surtout les enfants cadets qui occupent cette place dans l'alliance. On va donc voir plus loin que le régional avec une portée territoriale étendue, avec un certain prestige comme dans le Vivarais avec les Montlaur, mais également à l'échelle de toute la noblesse française via le mariage avec la descendance du maréchal de France et gouverneur du Dauphiné (entre 1420

²⁹⁸ En Ardèche

et 1422). La branche de Maubec n'est donc pas qu'une noblesse régionale : elle occupe la place d'une grande noblesse, portée sur des intérêts variés et ambitieux à l'échelle du royaume.

La branche de Montgontier, qui semble être la seconde plus prestigieuse de la famille, reste assez loin de la branche de Maubec en termes d'éclat. De cette façon, on sait qu'une dimension va s'enlever par rapport à sa branche aînée : la dimension à l'échelle du royaume, que le lignage de Montgontier ne peut revendiquer par rapport à Maubec.

Une union semble se retrouver tant dans la branche de Maubec que dans celle de Montgontier, celle avec la famille de Virieu. Alors que la tutrice du premier baron de Maubec, Hugues, est sa tante Guigonne de Virieu (en 1414), le lien est beaucoup plus direct à Montgontier. François de Bocsozel-Montgontier épouse Elinode (ou Hélinode selon les interprétations) de Virieu, sœur de Hugonin de Virieu et fille de Joffroy, seigneur de Pupetières et co-seigneur de Clermont. Alors qu'on peut penser à une installation seulement locale, cette famille possède une grande influence en Dauphiné, via différents acteurs qui sont orientés dans des domaines variés (dans le milieu ecclésiastique, politique...). L'alliance est de taille pour cette branche de seconde zone, ce qui semble être confirmé par la dot d'Elinode que nous avons traité précédemment.

Une autre famille semble s'introduire dans les relations de la famille de Bocsozel, et surtout dans la branche de Montgontier. Cette famille ne dispose pas de moyens considérables en Dauphiné, mais les Garadeur offrent à la branche de Montgontier plusieurs dons considérables dûs aux nombreux liens matrimoniaux que les deux partis ont développés. Marguerite de Bocsozel (une cousine d'Antoine de Bocsozel) eut un enfant avec Jean de Garadeur au début du XV^e siècle. Cet enfant, Jeanne, est la religieuse qui réside dans le couvent de la Déserte à Lyon et fait un don à Anne de Garadeur, sa sœur et épouse d'Antoine de Bocsozel. L'alliance se poursuit donc avec le mariage en 1482 entre Antoine et Anne.

En comparaison à la branche de Maubec, peu d'alliances sont prestigieuses et rayonnent à l'échelle régionale ou au-delà. Effectivement, l'attrait de la branche est bien moindre comparé à la branche aînée. Cependant, le lignage de Montgontier n'est pas effacé de cet ensemble prestigieux régional : il se trouve même fortement posté avec des alliances de qualité comme Virieu et même Garadeur. Pourtant, par son nombre et sa qualité, on peut penser qu'elle s'élève socialement par rapport à ses branches cousines, que nous allons traiter.

La branche de Martel présente d'ailleurs au XV^e siècle, comme seule famille remarquable qu'elle côtoie, une famille identique aux liens de la branche de Montgontier. Dans la première moitié du XV^e siècle, la fille de Hugonet de Bocsozel (mort avant 1423) du nom de Jeanne, se marie à Humbert de Virieu. La branche de Martel ne se désintéresse donc pas totalement du Dauphiné : malgré la vente des biens et l'attribution de plus de responsabilités en Savoie, les alliances matrimoniales de la branche s'orientent beaucoup plus à l'ouest du massif alpin au XV^e siècle.

Nous ne pouvons, malgré tout, pas complètement affirmer une orientation stratégique en Dauphiné : Jeanne est la seule fille que la branche obtient au XV^e siècle et qui se marie, comme les garçons également. La famille de Virieu est le seul contact dans les alliances matrimoniales que la branche développe pendant notre période. Toutefois, c'est possible d'observer la branche comme une branche bien plus ambiguë que ses ventes et ses offices

laissent présager. De ce fait, la branche de Martel nous questionne plus qu'elle ne répond à travers ces différentes données. Nous ne pouvons que conclure sur un double-jeu, pas forcément hostile, entre le Dauphiné et la Savoie, couplé à un rapprochement fort avec le souverain savoyard (plus que dauphinois).

Peu de liens sont prestigieux dans la branche de Charly si l'on compare aux branches cousines. Un mariage entre Feronette de Bocsozel (fille d'Anthoine) et Gabriel Lambert permet néanmoins d'apporter de la matière sur cette partie de la famille de Bocsozel. Le mariage intervient dans les alentours des années 1450. Le seul schéma que nous pouvons dresser via ce mariage repose sur la seigneurie de Gabriel Lambert détenu : il est seigneur de Mions. Mions est une seigneurie à l'est de Charly : Anthoine, premier seigneur de Charly et de Saint-Hilaire, constitue le premier également à adopter une stratégie pour faire reposer sa force sur deux endroits éloignés. L'alliance matrimoniale dans ces alentours de Lyon se porte alors sur cette famille : il est possible, en travaillant dans les sources lyonnaises, qu'on trouve beaucoup plus de liens avec cette famille mais également d'autres acteurs du sud de Lyon. La seigneurie de Mions est savoyarde avant 1355 et le Traité de Paris : on ne peut qu'imaginer une suite de liens qui peuvent être considérés depuis la première partie du XIV^e siècle, compte tenu des amitiés savoyardes que les deux partis entretiennent avec ledit Traité de Paris.

La branche de Belmont, malgré un nombre de liens de prestige assez faible, constitue des alliances importantes avec des familles d'une haute noblesse. Déjà au XIV^e siècle, la famille entretient des liens étroits avec la famille de Virieu. Au début du XV^e siècle, le mariage entre Marquet (petit-fils de Jacques dit Frépet) et de Catherine de Sassenage nous permet de constater le prestige de la branche de Belmont. La fin du XIV^e siècle est particulièrement intéressante pour l'étude de cette branche : la disparition de sa branche aînée, la branche de Gières, lui permet d'obtenir les territoires que nous connaissons, mais également une partie de son influence. Le lignage de Gières, partisan du dauphin depuis sa création, est influent dans la cour delphinale. Le mariage avec la fille d'un baron ne constitue pas une erreur dans la stratégie des Sassenage ou même un événement exceptionnel dans l'histoire de la branche de Belmont : premièrement, ce n'est ni un aîné ni une aînée qui se marient, puis ce n'est que la branche littérale de Belmont qui est touchée (et non les seigneurs d'Écluse). Malgré cette absence de plus amples possessions, on ne peut que constater et affirmer le prestige impressionnant de la branche qui conserve son éclat durant la première partie de notre période, ce qui peut être la source de convoitise par la suite (d'où l'intérêt pour Berthon dans les années 1450 de s'introduire dans les successions de la famille).

En traitant de cette branche d'Eydoche à travers Berthon, nous ne pouvons qu'observer son absence dans notre description : bien que notre période paraît correspondre à une prise d'importance majeure pour la branche dans le secteur politique, elle ne semble pas prendre une prise d'importance similaire dans les alliances matrimoniales. L'intérêt d'une alliance à cette famille ne paraît pas aussi important que dans les autres lignages, bien plus anciens. Ou alors, nous pouvons penser à un développement peut-être trop rapide : d'une survie dans un premier temps à sa création, en s'implantant via des mariages locaux et parfois peu ambitieux, les mariages ne suivent pas le prestige politique que Berthon prend. De plus, on ne connaît pas la suite de la branche après Berthon : le peu d'individus présents après cette

prise d'importance sans égal dans la branche après cet individu nous laisse peu d'exemples pour la suite.

	Famille alliée	Par quel moyen ?	Quand ?
Maubec	Grolée Allemand Sassenage Montlaur Lafayette	Ventes Mariages	1425 (Montlaur) 1432 (Grolée) 1445 (Lafayette) Seconde moitié du XV ^e siècle (Allemand, Sassenage)
Montgontier	Virieu Garadeur Poisieu	Mariages	Début XV ^e siècle (Virieu) Fin XV ^e siècle (Poisieu) Tout le XV ^e siècle (Garadeur)
Martel	Virieu	Mariage	Début XV ^e siècle (Virieu)
Charly	Gabriel Lambert	Mariage	???
Belmont	Sassenage	Mariage	???
Eydoche	///	///	///

Fig. 15 : Récapitulatif des liens intéressants de la famille

- Des liens anciens

Alors que des liens anciens peuvent également être des liens intéressants, nous allons plutôt aborder la persistance de certaines familles dans l'orbite des Bocsozel. Ces familles ont des liens anciens avec les Bocsozel ou une alliance récurrente qui se voit à plusieurs reprises à travers notre période.

A Maubec, deux liens visibles par les mariages sont hérités de grande date. Ces deux mariages seigneuriaux ne sont pas à négliger : les familles que nous allons aborder peuvent trouver leurs places dans la première catégorie. Cependant, l'ancienneté de ces liens nous permettent de les classer à part, avec des caractéristiques uniques.

Le premier mariage que nous allons aborder est le mariage entre François de Bocsozel, seigneur de Maubec entre les années 1360 et 1411, et Marguerite de Beauvoir. Cette alliance

complète le système d'alliance avec les principales familles nobles du Dauphiné (Allemand, Sassenage, Grolée). Cette alliance est tellement ancienne que la famille de Bocsozel (sa branche principale) est encore dans le berceau de la famille (Bocsozel) à ce moment. Les relations datent donc, au minimum, du XIII^e siècle (Françoise Pellat citant même certaines relations avant l'année 1250²⁹⁹). L'ancienneté de cette alliance matrimoniale est donc attestée, mais d'autres alliances plus anciennes dans la famille au sein de la noblesse locale sont à observer : nous traitons des alliances par le sang, d'autres sont tout aussi anciennes³⁰⁰.

En 1476, Louis de Maubec-Montlaur (arrière-petit-fils de François) épouse Alix de Miolans, fille du baron savoyard de Miolans. Ici, le lien ancien est surtout un rapport au passé savoyard de la famille qui, comme on le comprend à travers notre étude, n'a jamais été un passé mais une réalité encore présente. L'alliance par le sang avec le baron de Miolans, l'une des principales figures du duché savoyard, marque alors comme un lien ancien avec le souverain. Ces liens, comme évoqués dans les parties précédentes, ne se coupent pas au Traité de Paris de 1355 : dans les faits, plusieurs événements de ce type continuent encore jusqu'au début du XVI^e siècle.

A Champier, dans la branche de Montgontier, nous ne pouvons qu'observer un lien durable dans la branche avec une famille noble du Dauphiné. Ce lien, tissé avec la famille de Terrail, devient aujourd'hui l'un des vecteurs principaux de la mémoire de la famille de Bocsozel par le lien qui se resserre à la fin de notre période.

La première nous permet de nous pencher sur les grands-parents du chevalier Bayard : Pierre Terrail, seigneur de Bayard, se marie à Marie de Bocsozel avant 1447³⁰¹. L'alliance avec la famille Terrail est encore renouvelée à la fin du siècle : le XV^e siècle est donc une période de fort rapprochement entre ces deux familles. En 1525, François de Bocsozel épouse alors Jeanne de Terrail, fille de feu Pierre III de Terrail, le chevalier Bayard. Entre les Bocsozel de Montgontier et les Terrail, l'alliance est présente depuis (au minimum) le début du XV^e siècle.

Au sein de la branche de Belmont, nous constatons un lien similaire au lien entre Miolans et Maubec. Ce lien, tissé avec la famille de Morges, paraît plus ancien que le XV^e siècle. La famille de Morges paraît être installée sur la rive nord du Lac Léman, dans le canton de Vaud. Le lien savoyard peut encore subsister. Cependant, le manque d'informations sur la branche au XV^e siècle nous contraint de ne faire qu'une brève analyse du mariage.

Pour les autres lignages (Charly, Eydoche, Martel), la situation ne nous permet pas d'en savoir plus en l'état. Cette situation est plus complexe par rapport au passé et à la création de ces branches : Eydoche, descendante du lignage de Montgontier, à ces mêmes liens anciens qui n'ont pourtant pas de résonance dans cette branche. Elle se détache alors complètement de sa branche aînée, de façon à avoir une toute nouvelle organisation.

²⁹⁹ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bligny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p.64 - 70

³⁰⁰ Par exemple, l'alliance Allemand est bien plus ancienne que le début du XV^e siècle : des liens de vassalité mêlent les Bocsozel de "Muriels-La Bâtie Gillonnay" pour la seigneurie de Muriels en 1287. Plusieurs liens sont anciens de cette façon, mais ne peuvent entrer dans notre étude par l'absence de la continuité desdits liens.

³⁰¹ On sait qu'ils sont tous deux mentionnés le 26 septembre dans l'hommage que Pierre Terrail prête et qui est conservé à la Bibliothèque Municipale de Grenoble (Inventaire des titres de la Chambre des comptes, Bibliothèque de Grenoble, R80 , n°852, folio 170.)

Pour Charly et Martel, leurs origines incertaines nous empêchent de connaître des liens avec d'autres familles qui sont anciennes. Également, leur disparition avant la fin du siècle ne nous offre pas suffisamment d'exemples pour observer plusieurs générations s'associer avec la même famille noble.

	Famille alliée	Par quel moyen ?	Depuis quand ?
Maubec	Beauvoir Miolans	Mariages	XIII ^e siècle (Beauvoir) 1476 (Miolans)
Montgontier	Terrail	Mariages	XIV ^e siècle (Terrail)
Martel	///	///	///
Charly	///	///	///
Belmont	Morges	Mariage	???
Eydoche	///	///	///

Fig. 16 : Liens avec des familles nobles antérieurs au XV^e siècle

- Des liens secondaires et plus proches localement

Enfin, nous concluons sur des liens plus locaux que les précédents et d'une moindre envergure pour les lignages. Ces familles ne sont pourtant pas à négliger, apportant un relatif prestige par rapport à des places spéciales occupées par un membre ou même par une certaine ancienneté dans la région.

Avant d'aborder une famille complexe dans cette catégorie, nous pouvons mettre en avant celle de Vienne dans le cadre du mariage entre Philiberte de Maubec (fille de François) et Philippe de Vienne (fils de Philippe de Vienne). Le père de Philippe est chevalier de France, comme son fils : le titre est élevé, comme expliqué pour la famille, et permet une alliance de chevaliers. Certainement dans le cadre d'un appui sûr autour de ses possessions proches de Vienne, François dote Philiberte de Châtonnay. Ladite famille de Vienne entre dans cette catégorie pour son apport flou et son passé encore brumeux : une étude approfondie de ce lignage nous permettrait ainsi de mieux comprendre la stratégie viennoise des Maubec.

Parmi les enfants du seigneur de Maubec, François de Bocsozel, on constate que la cadette, Catherine, est mariée à Guigues de Montbel. Cette famille semble être basée au nord du massif de la Chartreuse : moins locale que prévu, mais ce lien semble bien loin dans la

hiérarchie évoquée. En effet, une seule alliance matrimoniale est évoquée, mais on doit aussi mettre en évidence que l'alliance passe par la cadette de la famille : peu de chances pour que ce mariage ait une influence sur les successions. Cependant, la situation de la famille de Montbel en 1430 (année du mariage) nous permet de penser, dans la même optique que précédemment, à un lien subsistant avec la Savoie. Ce lien, ici de moindre importance par rapport à Miolans, intervient beaucoup plus tôt que ce dernier (1476). En 1430, comme depuis le début, la famille de Montbel d'Entremont oscille entre l'hommage au comte et au dauphin, question qui ne se règle pas de suite mais sûrement avec la force des événements (comme les rattachements successifs de la Savoie à la France, en 1355 puis au début du XVII^e siècle via le rattachement du Bugey et de la Bresse). La dualité de la branche de Maubec ne fait qu'être exposée à travers ces nombreux liens, tant avec des anciens savoyards qu'avec des actuels savoyards ou, dans ce cas, des entités entre les influences.

Au sein des Montgontier, nous allons observer et étudier trois familles : celle de Commiers, celle de Lemps puis celle de Torchefelon.

La famille de Commiers entre en contact durant notre période avec la branche de Montgontier par la fille de Jean de Bocsozel (environ 1380 - 1415) qui se marie alors avec Jean de Commiers, seigneur de Saint-Agnès. Nous allons seulement nous porter sur la seigneurie que Jean possède. Cette seigneurie est loin du noyau des Montgontier, Champier, puisqu'elle se situe à l'est de Grenoble. Le lien n'est pas constant : on ne voit aucune autre alliance avec cette famille. Il est tout de même important de la noter puisque sa situation nous permet d'observer, au contraire des Maubec, un début de XV^e siècle associé au rapprochement des intérêts dauphinois.

Idem pour la famille de Lemps, que la famille va rencontrer deux fois sur trois générations : avec Louis, fille de Jean, qui se marie avec Antoine de Lemps puis avec les enfants d'Antoine (deux générations après Jean) et sa fille Marguerite qui épouse Hugues de Lemps. Ce renouvellement marque un but certain : une alliance entre seigneur par ces mariages de leurs enfants. On ne connaît pas le passé ou le futur de cette alliance : il est possible d'imaginer une continuité dans ces mariages pour une alliance durable.

Enfin, l'alliance avec la dernière famille que nous allons aborder, celle des Torchefelon, se reflète beaucoup plus à l'échelle familiale plutôt qu'à l'échelle de la branche seule. Les éléments que nous avons déployés dans la partie précédente se retrouvent ici : nous assistons à une continuité globale de l'alliance. Or, les contacts sont différents puisque Belmont à un contact plus direct avec les Torchefelon (territorial par exemple) ce qui conduit à une prise d'intérêt plus directe également (d'où l'entrée en guerre contre l'archevêque de Vienne). Dans la branche de Montgontier, le rapport matrimonial semble unique : on ne les observe pas prêter main-forte aux Torchefelon dans leurs démêlés avec le prélat viennois. De plus, on ne connaît pas en détail les liens : Antoinette de Torchefelon mourant tôt, Antoine se remarie avec Anne de Garadeur rapidement.

Alors que la branche de Charly nous propose peu d'exemples pour les parties précédentes, certaines alliances matrimoniales sont plus pertinentes au sein des liens "secondaires" que nous décrivons.

En premier lieu, l'épouse de Pierre de Bocsozel (mort avant 1405). Jeanne de la Balme vient d'une famille noble du Bugey. On ne possède pas d'autres informations au sujet de cette alliance : la provenance de cette famille (le Bugey est alors un territoire savoyard) peu encore

nous orienter vers une piste d'alliance post-1355 qui fait peser le doute sur certains membres de la famille de Bocsozel avec des partisans savoyards (Miolans, Montbel, et donc la Balme). A l'opposé, à la génération suivante (donc le fils de Pierre), la famille d'Ambel s'allie avec les Bocsozel de Charly. Guillaume se marie avec Marie d'Ambel. La famille d'Ambel vient du village du même nom, aujourd'hui à la limite entre les départements de l'Isère et des Hautes-Alpes. Cette famille existe donc en territoire dauphinois, français.

Enfin, nous concluons sur Eydoche : les autres branches (Martel, Belmont) ne possèdent pas réellement d'alliances intéressantes à traiter dans cette partie. Leur courte existence au XV^e siècle ne nous permet pas d'avoir un échantillon vaste de la famille pour analyser au mieux toutes leurs relations en détail. La situation est presque identique à Eydoche, avec une exception : la famille de Paladru. Gaspard de Bocsozel d'Eydoche épouse au début du XV^e siècle (ou à la fin du XIV^e siècle) Marguerite de Paladru. La distance entre les deux points (Eydoche et Paladru) est courte : la famille de Paladru n'est pas une famille d'un prestige comparable à la famille de Bocsozel. Cependant, impossible de faire une généralité dans la famille : la branche d'Eydoche, relativement nouvelle, compose alors avec un prestige différent des Montgontier.

	Famille alliée	Par quel moyen ?	Quand ?
Maubec	Montbel Vienne	Mariages	1395 (Vienne) Environ fin du XIV ^e siècle (Montbel)
Montgontier	Commiers Lemps Torchefelon	Mariages	Début XV ^e siècle (Commiers) Fin XV ^e siècle (Torchefelon) Tout le XV ^e siècle (Lemps)
Martel	///	///	///
Charly	La Balme Ambel	Mariage	Début XV ^e siècle (La Balme, Ambel)
Belmont	///	///	///
Eydoche	Paladru	Mariage	Début XV ^e siècle (Paladru)

Fig. 17 : Récapitulatif des liens secondaires de la famille

b) Un apport territorial certain ?

- Dans le lignage de Maubec

Au-delà d'une pensée qui nous pousse à imaginer des acquisitions constantes issues de ces mariages, toutes les branches n'ont pas la chance d'obtenir de vastes possessions par ces biais. Il est d'ailleurs beaucoup plus courant dans la branche de Maubec d'observer l'inverse, donc une perte de possession après ces alliances matrimoniales. Bien que ces alliances ne soient pas uniquement territoriales, il est plus simple de voir le changement via ces gains et pertes.

Les exemples ne sont pas nombreux : on pourrait citer la perte de Châtonnay comme une perte liée à ces alliances matrimoniales, François devant richement doter sa fille Philiberte. Elle, veuve, la vend par la suite à Humbert de Grolée en 1432. Cependant, on ne peut conduire une telle conclusion à cet épisode, ce serait assurément se tromper dans l'enchaînement des événements. A Châtonnay, nous sommes face à un cas en dehors des alliances matrimoniales : la terre sort de l'escarcelle des Maubec par le mariage, mais la vente est un autre fait.

Nous pourrions ainsi dire de même pour la châtelainie de Roche, que le fils d'Hugues de Maubec retire de la succession. Ce passage se déroule entre les années 1420 et 1440. L'époux d'Annemonde Allemand, Hugues II de Maubec, ne peut être considéré comme celui qui cause la perte de Roche de l'ensemble des Maubec. Cette châtelainie sert, comme expliqué dans le fonctionnement de la famille, au sort des cadets : enseignement, enrichissement, la terre de Roche permet comme à Châtonnay d'occuper les autres enfants. L'alliance matrimoniale avec les Allemand n'en est donc pas la cause. Donc, on ne peut observer de pertes de territoires par les Bocsozel de Maubec via ces alliances par le sang.

Au contraire même, ces alliances sont bénéfiques pour les Maubec, surtout celle contractée en 1425 avec Jeanne de Montlaur. Même si la baronnie de Montlaur et le reste des territoires vivarais ne sont pas entre les mains de Hugues à sa mort, ce mariage (et cette alliance) permet un enrichissement de la famille et une extension de son influence. Du Dauphiné, son influence se propage dans le centre/sud du Vivarais. On sait que les Maubec occupent parfois la Baronnie ardéchoise : le château d'Aubenas possède une tour indiquée "Tour de Maubec".

Or, cet apport n'est pas prévisible : on ne peut travailler en liant ce mariage et la finalité qu'est l'obtention de cette Baronnie pour ces barons du Dauphiné. François-Louis de Maubec rajoute par ailleurs "Montlaur" à son nom dès 1454 environ pour appuyer son poids dans l'héritage complexe de sa famille maternelle. Le mariage en lui-même ne constitue pas une garantie sur ce territoire par la suite mais une entrée dans cette famille. De plus, l'entrée par les Maubec dans les Montlaur est impressionnante : même si les Montlaur sont barons en Vivarais, les barons de Maubec disposent déjà en 1425 d'un grand prestige et d'une certaine richesse.

- Dans la branche de Montgontier

Les alliances matrimoniales au sein du lignage basé à Champier permettent beaucoup plus d'acquisitions qu'on pourrait observer dans les autres branches de la famille. Au XV^e siècle uniquement, deux possessions font leur entrée dans le patrimoine de la branche.

Ces alliances sont particulièrement intéressantes à observer dans cette branche par rapport aux apports qu'elles créent. Le mariage entre Pierre, fils de François de Bocsozel-Montgontier, et Pernelle de Buffevent dans les environs des années 1450 permet aux Bocsozel de Montgontier d'obtenir la Bâtie Charlier située à Saint-Hilaire-de-la-Côte. Elle est intégrée dans les possessions du seigneur à la génération suivante, Pierre ayant probablement préféré son neveu François pour sa succession.

Mais les apports de ces familles alliées ne sont pas que territoriaux. On observe à travers les interactions des Bocsozel avec les familles de Garadeur ou de Terrail d'autres biens acquis. Avec la famille de Garadeur par exemple, Antoine de Bocsozel et Anne de Garadeur obtiennent, comme présenté lors de notre explication sur les dons, la partie de l'héritage maternel du frère et de la sœur d'Anne. Or ces héritages, la famille de Terrail fournit plutôt un bon apport monétaire au fils d'Antoine de Bocsozel, François.

- Des alliances stériles dans les autres branches ?

Excepté les premières branches citées, nous constatons peu de changements dans les autres lignages sauf rares exceptions. L'importance beaucoup plus faible de ces branches est la réponse à cette différence par rapport aux lignages précédents. Seule la branche de Charly nous offre un exemple.

Peu de changements sont constatés après ces alliances matrimoniales dans les autres branches. On ne pourrait parler que de l'acquisition de la seigneurie de Charly par la branche éponyme. Mais son acquisition reste encore complexe : aucune information ne nous oriente, du moins en Isère, vers l'origine de cette implantation lyonnaise au XV^e siècle. D'où notre interrogation sur une possible alliance matrimoniale qui offre par ce biais ladite seigneurie.

Les autres branches ne regorgent pas d'exemples : peu d'individus sont présents dans ces dernières, et peu de pertes de biens sont notées. Nous avons déjà abordé dans la vaste majorité des cas rencontrés la cause de ces pertes.

Les alliances ne sont donc pas stériles à ce propos : dans les faits, l'aspect territorial rentre en compte mais ne constitue pas l'intégralité de l'alliance. Cependant, il est vrai qu'on manque (par rapport aux branches précédentes) d'exemples fournis pour observer les stratégies exactes de ces branches.

	Origine familiale de la possession	Possession obtenue
Maubec	Montlaur	Baronnie de Montlaur
Montgontier	Buffevent	Bâtie Charlier
Charly	???	Seigneurie de Charly

Fig. 18 : Bref récapitulatif des obtentions

c) Une transmission en dehors de la famille : la fin des branches

- La fin de Martel

Après avoir traité des transmissions au sein de cette “nouvelle” famille qui se crée par l’arrivée de l’époux ou l’épouse, nous pouvons voir la fin des branches au sein de la famille comme une transmission alternative. En effet, ces territoires allant dans des mains externes à des individus dits de Bocsozel (ou de Maubec), leur parcours et le choix des individus devient intéressant.

Amédée de Bocsozel-Martel et sa femme Hélinode Berre n’ont, à la mort du seigneur de Martel, aucun enfant. Pour autant, ça n’ouvre pas une crise familiale : le reste de la famille de Bocsozel n’intervient pas dans la succession, bien que des liens soient existants avec les autres branches. Par rapport au reste de la famille, la succession doit être sans intérêt pour qu’aucun contact ne soit visible.

Amédée laisse à sa mort, comme le relate Badin³⁰², l’intégralité de ses biens aux descendants d’Anselme Ribaud, habitant de Gillonnay. On peut bien penser que cet Anselme n’est pas un simple individu : il doit bénéficier d’un statut particulier qui le démarque auprès du seigneur de Martel. Ce statut est possiblement lié à la relation entre la branche de Martel et la famille Ribaud. La seule hypothèse que nous avons pourrait être un lien lointain que la famille Ribaud et de Martel entretiennent, avec un possible mariage : une généalogie complète de la famille, de sa création à sa fin, nous permettrait de comprendre la fin de la branche.

L’alliance matrimoniale, élément possible ici, nous oriente vers un rapport quasi égal entre les deux partis : ce rapport se transforme à la mort d’Amédée en offrant à cette famille plusieurs biens importants. Ladite alliance, même si elle n’est pas formée par Amédée, est héritée d’autres membres de sa famille que nous pouvons découvrir avec une étude approfondie de cette branche si singulière.

- La fin de Belmont

La transmission étant beaucoup plus complexe dans la branche de Belmont, les destinataires sont nombreux. On peut considérer que la vaste majorité des biens sont dans l’escarcelle des Allemand de Demptézieu pendant la seconde partie du XV^e siècle.

L’alliance matrimoniale n’a ici pas le même but que précédemment : alors qu’à Martel la possible alliance permet de souder un lien de longue durée, qui débouche sur la confiance du seigneur pour instaurer les descendants d’Anselme comme héritiers, à Belmont elle est vue différemment. En effet, la situation est différente : Guy, père de Jeanne, dernier seigneur de Belmont, sait qu’il n’aura pas d’héritiers mâles en 1449. Avec cette pensée en tête, la recherche d’une alliance matrimoniale est claire : trouver un digne héritier.

³⁰² F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, Grenoble, 1903, p.79

L'alliance Allemand est nouvelle parmi les Belmont (et Belmont-Éclose). Le seigneur peut directement choisir son héritier mâle à défaut d'en avoir un : ici, l'alliance par le sang permet une sécurisation de la transmission des intérêts.

Partie V
Au service du souverain

A) Institutions

1) La réticence au dauphin

Depuis le Traité de Paris de 1355, les problèmes qu'engendre les hommages sont minimes : la famille de Bocsozel ne doit, dans la majorité des cas, donner son hommage qu'au dauphin puisque les seuls territoires de la famille en lien avec le comte (ou duc) savoyard sont dans la branche de Martel. Pourtant, certaines relations sont relativement tendues avec le pouvoir delphinal, même après le Traité.

a) Une large contestation au pouvoir ?

- Une famille non dauphinoise ?

C'est une question que nous pouvons nous poser en rapport aux actions de la famille avant 1355 : est-ce que la transformation est complète entre un vassal savoyard et un vassal français ?

Il serait faux d'affirmer que la famille de Bocsozel n'est déjà pas dauphinoise avant 1355 et le Traité de Paris : un jeu d'opposition se forme entre la Savoie et le Dauphiné avant, auquel les Bocsozel participent selon les alliances en place. De ce fait, les Bocsozel sont déjà en partie dauphinois avant l'intégration totale de leurs biens dans l'espace devenu français en 1349.

Les intérêts des différentes branches peuvent nous faire penser à une politique encore floue pendant le XV^e siècle. L'exemple de Maubec qui, pendant la seconde partie du XIV^e siècle, pille les alentours de sa seigneurie pour affirmer des droits plus autonomes, forme un départ à la croyance d'une famille en opposition avec les institutions dauphinoises.

Dans le mandement de la Côte, difficile d'observer une réaction anti-dauphinoise. On ne peut que l'observer à des moments précis : les prénoms parfois utilisés rappellent le passé de la famille ou les mariages (comme le mariage avec la famille Morges par Belmont) sont des exemples rares. Le plus souvent, ces branches vont agir en direction du pouvoir delphinal : ce rapprochement passe par les mêmes voies que ce que nous avons dit avant, entre alliances matrimoniales et autres biais (prénoms, offices...).

On ne peut donc pas exclure les Bocsozel de l'appartenance dauphinoise : cette appartenance n'est, bien évidemment, pas développée. Cependant, sur l'aspect politique, on peut imaginer une certaine division dans la famille qui crée plusieurs sortes de comportement.

- Un comportement marginal ?

A travers une vaste majorité de cas et d'exemples, la famille de Bocsozel offre une première image d'une famille qui s'intègre progressivement. La branche de Maubec semble être décalée par rapport à la stratégie familiale.

Il faut donc distinguer trois parties : la branche de Maubec, celle de Martel, et les autres. La première a le pouvoir nécessaire pour faire peser son poids dans le Dauphiné, et

ainsi créer plusieurs revendications qui auront plutôt tendance à aboutir. Sinon, l'option militaire est possible, comme ce qui se passe entre 1360 et 1370.

La branche de Martel opte pour une stratégie différente, entre deux territoires et deux souverains. Elle bénéficie d'une attention différente via son importance : comme elle ne pèse pas autant que Maubec dans l'espace politique, la branche de Martel a une marge de manœuvre plus large, dans les limites des contraintes du souverain.

Enfin, les branches restantes n'ont pas ces chances pour être considérées comme marginales. Les lignages de Montgontier, Eydoche, Charly, Belmont et Renage n'ont pas la puissance nécessaire pour s'opposer efficacement au pouvoir en place. De ce fait, on constate moins de dérives par ces branches : elles vont, plus tôt que les autres, se mettre au service du dauphin (ou du roi-dauphin) pour espérer obtenir une meilleure place.

Donc, nous pouvons imaginer un lien entre cette "appartenance" politique et les liens entre les branches. Ces trois axes vont rarement se rencontrer : on ne constate qu'un mariage entre la branche de Belmont (dans le bloc 3) et Martel (bloc 2) dans la première partie du XV^e siècle. Idem entre Maubec (bloc 1) et Montgontier (bloc 2) qui étaient précédemment liés au XIV^e siècle. Ainsi, on comprend mieux les solidarités au sein de la famille et le développement en plusieurs clans.

Il est donc plus logique d'observer trois pôles dans la famille : un premier pôle important régionalement, évoluant en autonomie, puis un second pôle (Martel) qui reste en retrait mais est coupé des autres pôles par ses intérêts politiques divergents. De plus, les ventes en Dauphiné des fortifications de la branche ne restent pas dans la famille : on peut également penser à un lien avec cette explication, la branche ne favorisant pas cette conservation familiale. Enfin, le dernier pôle est formé des dernières branches qui constituent un ensemble plus dense (géographiquement), étroit (fortement liés) et influent localement.

La contestation au pouvoir n'est donc pas large : avec Maubec, nous ne faisons que face à une famille noble qui se bat pour le maintien de ses droits. Ce n'est donc pas une question d'appartenance politique ou de volonté d'un retour à l'hommage savoyard (bien qu'il existe des liens étroits avec le comte encore au XV^e siècle), comme ce qui se passe déjà au XIV^e siècle au même endroit. La branche de Maubec est face à sa survie, la poussant à faire ces exactions pour préserver ses droits seigneuriaux (justice, passage...).

b) Ou une profonde adhésion ?

- Un exemple qu'on ne peut généraliser

L'image d'un seigneur brutal reste ancrée dans l'historiographie régionale pour François de Bocsozel, le seigneur de Maubec au début du XV^e siècle. Cela dit, il ne faut pas penser à une branche rebelle : comme le reste de la noblesse, ses intérêts convergent avec le Dauphiné et le royaume de France ensuite.

On peut donc affirmer ce que nous avons précédemment avancé : les Maubec ont exercé leur mécontentement via les attaques déjà décrites (sur la Maladière, la Commanderie

de Vaux et le marché de Bourgoin entre 1366 et 1370), mais que ce n'est pas un mécontentement de prêter hommage au dauphin.

En effet, les seigneurs de Maubec font par exemple partis des seigneurs qui se mobilisent pour défendre le Dauphiné. Successivement, en 1368 et 1430, ils sont au nombre de ceux qui se battent contre les envahisseurs. En 1368 dans la guerre provençale, François de Bocsozel se mobilise selon Guy Allard avec les autres seigneurs locaux. En 1430, nous l'avions déjà abordé, Hugues de Maubec (fils de feu François) s'ajoute aux troupes dauphinoises pour défendre Anthon de l'attaque jointe entre les forces du Prince d'Orange et du comte de Savoie.

Or Allard, aucune source ne mentionne cet engagement. Cependant, on sait que François attaque la Commanderie de Vaux en 1368. L'attaque extérieure repoussée, rien n'arrête le seigneur de Maubec de continuer ses pillages. Une seule pensée n'est donc possible : on ne peut voir dans les Maubec des fervents défenseurs du Dauphiné ou des attaquants du pouvoir en place, mais les deux suivants les actions en cours. Le seigneur répond avant tout à ses obligations pour la défense de son territoire face à une menace imminente, mais il doit aussi défendre ses intérêts.

Il faut bien comprendre le statut de la famille de Bocsozel depuis ses origines : il n'existe que des liens entre individus et familles. La famille correspond à ce fonctionnement, et ses liens depuis 1355 s'orientent majoritairement en direction du Dauphiné et une grande partie réduite du côté savoyard. Ces relations parfois anciennes, déjà décrites précédemment, ne sont pas forcément à voir d'un œil indépendantiste ou rebelle : ce sont des projections bien différentes de la réalité des faits. Les actions décrites précédemment ne sont pas à prendre seules : les liaisons, les alliances, l'investissement de la famille en Dauphiné sont autant de critères à prendre en compte pour mettre en avant une complexité de relations.

- L'intégration totale

Dans l'ensemble, les branches semblent adhérer au nouvel ensemble auquel elles appartiennent. Nous ne pouvons pourtant pas intégrer toutes les branches ici : la branche de Martel par exemple continue d'évoluer sur deux ensembles, rendant son analyse plus complexe qu'une simple adhésion ou non à l'ensemble dauphinois. Plusieurs critères par branches nous permettent de déduire une intégration que nous pouvons juger totale.

Dans un premier temps, nous reviendrons sur le cas de la branche de Renage. Pour rappel, c'est la seule qui compte un individu désigné comme "écuyer" parmi la famille. Il n'apparaît que pour Guillaume de Maubec-Renage (vivant aux alentours de la moitié du XV^e siècle), châtelain et mistral de Beaucroissant vers 1446. Plusieurs définitions peuvent entrer en compte pour Guillaume : est-ce un rang aristocratique qui lui est donné plus jeune en attendant d'être chevalier ou est-ce plutôt une question de charges données par son souverain ? Dans le premier cas, ça pourrait induire qu'une autre partie de la famille soit considérée comme chevalier, modifiant la rareté du titre au sein de la famille. Dans le cas second, cela mettrait en avant un lien étroit entre pouvoir delphinal et famille de Bocsozel, surtout pour les de Maubec-Renage. Par le peu de connaissance que nous avons sur la branche, il nous est impossible de connaître au mieux les enjeux de ce titre pour cette branche.

Or la branche de Renage, des exemples plus sûrs peuvent être mis en avant. Nous pouvons confirmer son intégration totale en 1430, après la mort de François en 1411 (figure encore trop singulière pour espérer une adhésion intégrale avant) et surtout après la bataille d'Anthon de 1430 qui octroie aux Maubec le rang de baron. Ce titre est capital pour la place de la famille dans le Dauphiné, notamment pour ses prérogatives. Le baron se pose sur le devant de la noblesse dauphinoise : lors des États, il ne siège pas avec le reste de la noblesse dauphinoise mais tient un poste particulier avec les autres barons. On peut, par ce titre, tirer une conclusion simple : les Bocsozel de Maubec s'intègrent à la noblesse dauphinoise, et s'intègrent même dans les plus hautes sphères.

Par le même biais, les Maubec peuvent ainsi représenter la noblesse dauphinoise dans ces réunions avec les représentants du souverain ou dans d'autres affaires. Cette montée en puissance est à mettre tout de même en parallèle avec la question de cette promotion en baronnie : il faut toujours penser à cette alternance avec Bressieux. Ce titre n'est donc pas unique à Maubec : il est partagé avec la baronnie de Bressieux pour les événements cités plus hauts ou les autres auxquels la noblesse dauphinoise est conviée, les deux baronnies ont un siège partagé une année sur deux (dans les États du Dauphiné par exemple). D'autres droits s'ajoutent comme la possibilité de faire juger ses affaires contentieuses ou criminelles devant le Parlement, ce qui continuerait les traditions des pairs qui se jugent entre eux³⁰³. Ils font de ce fait pleinement partie de l'organisation de ce territoire.

Dans le mandement de la Côte, l'intégration est présente mais différente. Elle se voit surtout dans les branches de Montgontier, Eydoche et Belmont. Ces trois branches vont s'orienter plutôt dans le service au prince via différents offices. Belmont est la première branche visible à effectuer ceci à travers Frépet de Bocsozel dans la seconde moitié du XIV^e siècle (bailli du Viennois et châtelain de Morestel) puis la tendance passe surtout dans la branche d'Eydoche (Berthon et Antoine multipliant les divers offices) pour que la branche de Montgontier s'intéresse aussi à cette voie, mais par les cadets et non les aînés.

Plusieurs exemples sont visibles pour montrer cette intégration. Il semble tout de même que la participation à l'organisation de la région reste le meilleur exemple. De baron à châtelain, les Bocsozel sont dans différentes strates de cette vaste organisation. Cette participation n'est pas récente : elle résulte d'un enracinement dont la famille est l'auteure depuis son origine.

2) Un enracinement continu

Veillons en revanche à ne pas considérer entité politique (Dauphiné, comté de Savoie, duché de Savoie) et les espaces qui s'y trouvent comme deux choses dans un même ensemble. L'enracinement n'est pas un enracinement politique mais bien plus territorial, confirmant une logique qui continue depuis leurs origines.

a) Une implantation par le clergé

³⁰³ A.Comte, *Histoire de la Baronnie de Maubec*, Bosc Frères éditeurs, p 87-88, 1949.

- Un rôle d'une certaine importance et des stratégies restreintes

Alors que la partie dauphinoise de la famille agit, non uniformément, vers des intérêts convergents d'entrée dans la cour princière (et royale ensuite), il ne faut pas oublier la partie savoyarde qui reste à des hautes sphères ecclésiastiques via Claude de Bocsozel-Martel ou même les autres membres qui entrent dans le clergé.

Abordons d'abord la question de la branche de Martel en fonction des données que nous avons, donc brièvement. Claude devient dans la première partie du XV^e siècle commandeur de Chambéry (pour l'ordre de Saint-Antoine). Cette place dans le clergé est visiblement d'une haute importance : il devient une figure influente. Ce n'est pas la première dans la famille : plusieurs membres sont commandeurs de Chambéry (comme un certain Guillaume au début du XIV^e siècle) et deviennent, avec une bonne relation avec le comte, souvent conseiller du souverain savoyard. Cependant, il semble que l'ordre perd de l'influence entre le moment où Guillaume est commandeur et que Claude le devient : on ne garde pas comme trace que Claude conseille le comte.

Dans le Viennois, les Bocsozel continuent une stratégie mise en place dans les siècles précédents et commune parmi les familles nobles : les cadets sont envoyés dans les ordres ecclésiastiques des établissements proches. C'est l'occasion pour nous d'observer au mieux l'influence des Bocsozel, ou du moins leurs centres d'intérêts en la matière. Jacques, fils de Jean de Bocsozel-Montgontier (cité entre 1380 et 1415), devient chanoine de Vienne. Deux générations après, Falcon (fils d'Antoine, mort en 1496) entre jeune au sein de l'église de Saint-Maurice de Vienne (il semble également mourir jeune). Cette installation des cadets dans les établissements religieux locaux nous fait savoir un intérêt restreint géographiquement : la branche de Montgontier semble la seule à faire ceci, et avec uniquement deux enfants sur trois générations.

- Une diminution d'intérêt visible

Ainsi, le manque de plus d'exemples que Claude nous permet d'imaginer une perte sévère d'intérêt pour les sièges ecclésiastiques, en complète opposition aux stratégies de la famille de Bocsozel deux siècles avant.

On ne peut que conclure, par rapport à la stratégie de la famille depuis le XII^e siècle, à une grande perte d'intérêt dans les carrières que le milieu ecclésiastique offre. Seulement deux branches participent à la continuité de cette stratégie : Martel et Montgontier.

Pour la branche de Martel, la diminution d'intérêt semble légère : Claude atteint tout de même un échelon élevé dans la hiérarchie, ce qui induit une stratégie encore bien présente dans le lignage jusqu'à la fin de ce dernier. Il semble que cette tendance n'est pas qu'au sein de la famille de Bocsozel : la fin pour le commandeur de Chambéry d'être l'un des principaux conseillers du comte pourrait nous faire penser à une diminution d'intérêt dans des sphères plus hautes.

Pour la branche de Montgontier, bien que la quantité soit faible, ils assurent encore un envoi fréquent des cadets dans des lieux locaux. Cette noblesse reste encore très locale encore

à la fin du XV^e siècle : c'est bien ici qu'on peut creuser encore la limite avec Maubec, qui peut avoir une portée bien lointaine. Le lignage de Montgontier reste un bon témoin des stratégies d'implantation par une famille noble avec des cadets qui rejoignent des établissements de prestige certes, mais localement. On pourrait surtout se questionner par rapport à la paroisse de Champier : bien que sous contrôle du chapitre des chanoines de Saint-Maurice de Vienne à sa création, elle passe sous le couvent de Saint Theudère de Saint-Chef³⁰⁴. Peut-être qu'une division au sein de Champier entre laïcs et ecclésiastiques sous la protection de Saint-Chef ne pousse pas les seigneurs à continuer cette collaboration en envoyant leurs enfants à Saint-Chef. Ou bien, nous pouvons aussi penser au rayonnement de Vienne, qui pourrait être également à l'origine de cet envoi de cadets.

Toujours est-il que les autres branches n'ont pas (ou peu) d'exemples de ces envois parmi le clergé. Les échanges qui se font entre les Bocsozel et le clergé sont majoritairement par des seigneurs ou des membres de la famille laïcs qui font fonder des chapelles ou faire des dons, ce à quoi se limite l'action des Bocsozel au XV^e siècle dans ce domaine. Ils continuent cependant la stratégie d'enracinement que la famille fait depuis le XII^e siècle, mais avec moins de moyens dans ce secteur que leurs ancêtres.

b) Une forte participation globale de la famille

- La famille et l'investissement local

L'enracinement local pousse la famille à participer de manière large à la vie régionale. Nous avons observé son investissement dans les trafics marchands, une partie dans les guerres, mais d'autres éléments s'ajoutent.

Au début du XV^e siècle (entre 1403 et 1407), un pont pour accéder à la ville de Vienne s'écroule³⁰⁵. Plusieurs envoyés viennois vont alors faire le tour des seigneuries du Dauphiné pour recueillir une trésorerie suffisamment imposante afin de faire les réparations nécessaires. En 1407, deux seigneurs de la famille de Bocsozel font des dons : François de Maubec avec un écu d'or, et Jean de Bocsozel-Montgontier qui donne un florin d'or.

Premièrement, il semble que Vienne représente un lieu particulier pour la famille de Bocsozel : sans rapport direct avec la ville, plusieurs membres financent la reconstruction du pont. Leur économie se base en partie sur la cité, puisque plusieurs marchands vont faire halte à Vienne avant de venir dans les seigneuries citées.

Deuxièmement, c'est un bon exemple qui réunit la famille autour d'une aide locale. Rares sont les exemples où la famille va largement participer. Vienne apparaît comme une place qui capture les intérêts de cette noblesse. On doit alors constater l'importance de Vienne à l'échelle régionale : en plus d'y envoyer les cadets, la famille de Bocsozel participe à plusieurs collectes similaires afin d'aider la cité.

- Des Bocsozel encore de partout ?

³⁰⁴ G. Laurencin, *Histoire de Champier et de sa région*, Lyon, 1981, p. 41

³⁰⁵ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, Grenoble, 1903, p. 152 - 162

Donc, nous pouvons penser à un développement continu de la famille. Alors qu'on observe des membres dispersés à plusieurs endroits de la région dans les siècles précédents, ils disparaissent peu à peu au XIV^e siècle. Pour autant, ils sont encore bien visibles.

Avec le *Dictionnaire du Dauphiné* de Guy Allard écrit en 1684, copié en partie par Badin, on peut connaître (en complément de ce que nous savons déjà sur l'étendue de la famille en seigneurie) jusqu'où certains membres de la famille vit quand ils ne sont pas seigneurs. Allard reprend la révision des feux faite en 1458.

On sait que plusieurs Bocsozel sont domiciliés à la Côte-Saint-André : un certain Guiffrey de Bocsozel et un Jean. Ces deux ont le surnom "Parpaillon", c'est donc des membres de la branche de Charly, ce qui renforce la double orientation de la branche entre espace lyonnais et cotois.

Toutefois, ces informations ne sont pas nouvelles : on sait que le mandement de la Côte est un espace fortement occupé par la famille depuis son implantation jusqu'à sa disparition. D'autres espaces qui ne sont pas retranscrits dans leurs possessions apparaissent, comme Saint-Clair (de la Tour) où un Antoine est recensé, ou même Châbons.

Il convient alors de comprendre que la famille, répartie du nord au sud sur tout le Dauphiné, joue un rôle important par sa noblesse et son rang dans les espaces où elle se situe. L'exemple du pont de Vienne peut tendre à se généraliser dans d'autres espaces, si nous avons les données pour le montrer.

Mais en opposition à François Pellat et plusieurs autres historiens et érudits locaux, qui mettent en avant une présence importante de la famille de Bocsozel dans les siècles antérieurs à notre période, il n'est plus possible de pouvoir observer une densité telle de Bocsozel. Même dans le mandement de la Côte, ils sont beaucoup plus éparses (entre Champier et Saint-Hilaire par exemple) ce qui nous montre un changement par rapport aux siècles susmentionnés. L'éclatement du territoire de la famille³⁰⁶ engendre, déjà au XIII^e siècle, la multiplication de tenanciers nobles dans la famille. Cette fragilité créée par l'éclatement a probablement favorisé l'extinction de ces divers membres avec la crise générale du XIV^e siècle.

3) Un retrait par rapport à d'autres familles ?

On ne connaît pas bien la famille de Bocsozel au XV^e siècle : avant d'en étudier les individus qui la composent, on ne peut la connaître que pour certaines grandes actions comme son accession au rang de baron. En comparaison, nous avons une meilleure vision sur d'autres familles sur la même période : Allemand, Virieu, Grolée... Tous sont mieux connus au XV^e siècle que cette famille qui semble disparaître avec le Traité de Paris de 1355. Pourquoi pouvons-nous avoir cette impression ?

a) Aucun rôle "majeur" ?

³⁰⁶ F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bigny, Université Pierre-Mendès France, 1967, p.122 - 127

- Délaiisé les ordres religieux pour les offices

La baisse des individus de la famille dans les ordres religieux est compensée en termes de prestige par une croissance forte de la présence de la famille dans différents offices, et notamment delphinaux.

Alors que nous expliquions précédemment cette baisse d'intérêt pour l'entrée dans le milieu ecclésiastique au sein de la famille de Bocsozel, il faut comprendre où l'intérêt de la famille se situe à la place.

Les rôles majeurs acquis par leur statut au sein de l'Église tendent à se transformer en rôle majeur atteints par le service au souverain. On compte ainsi plus d'une dizaine d'individus de la famille qui occupent un office au XV^e siècle. Les offices sont variés, d'offices locaux à centraux (c'est-à-dire loin du prince ou proche de ce dernier), ils permettent à la famille de bénéficier d'un certain prestige en côtoyant le souverain, voire même un gain significatif de richesse.

Cette stratégie est particulièrement efficace dans la branche d'Eydoche qui, autour d'un personnage, connaît un véritable âge d'or à l'échelle du lignage. Par ce biais, on voit qu'on vide d'intérêt les rôles que l'Église peut donner pour favoriser ce service direct au souverain. Une sorte de transmutation se passe entre les deux pôles : on n'obtient plus aussi facilement un pouvoir important via l'entrée dans l'Église, alors que l'ascension sociale et professionnelle que les offices offrent en font un domaine attirant. De ce fait, la famille de Bocsozel continue d'apparaître dans l'historiographie, mais plus sous le prisme religieux.

- Une représentation faible ?

Il faut cependant se pencher sur la qualité des offices obtenus pour pouvoir en juger.

On ne trouve pas de Bocsozel au Parlement du Dauphiné avant les années 1560 (avec Soffrey de Bocsozel-Montgontier). Néanmoins, ce n'est pas la seule option pour observer une vaste représentation de la famille dans les offices.

Bien avant la création du Parlement, ils sont notamment châtelains ou capitaines de plusieurs châtelainies/seigneuries delphinales (ou savoyardes pour la branche de Martel). Par ailleurs, c'est une majorité de cas qui vont occuper ces postes : sur l'ensemble de la famille de Bocsozel, seuls deux membres ont un office central. On va donc avoir une surreprésentation des offices locaux parmi les officiers de la famille.

Dans la branche d'Eydoche, plusieurs offices locaux sont détenus : châtelain de la Côte, de Romans, de Saint-Nazaire en Royans, Saint-Lattier... D'autres offices locaux sont connus dans la famille : Morestel dans la branche de Belmont, Cordon et Saint-Genis pour Martel, ou Beaucroissant pour Renage. Parmi tous ces officiers, l'accumulation des offices est courante encore au XV^e siècle dans la famille, bien que cette tendance soit plutôt du XIII^e siècle³⁰⁷.

³⁰⁷ F. Lot-R.Fawtier, *Histoire des institutions françaises au Moyen Âge, vol II : Institutions royales. Les droits du roi exercés par le roi ; vol III: Institutions ecclésiastiques*, Paris, 1958, p. 98 - 113

Auprès du roi, deux postes sont occupés par la famille durant notre période : l'office de chambellan et celui de maître des Eaux et Forêts du Dauphiné. Ces deux offices sont centraux : ils peuvent être admis à la cour, et sont en lien direct avec le souverain.

Dans les offices, la famille de Bocsozel est donc largement présente, surtout dans les seigneuries qui sont aujourd'hui entre les départements de la Drôme et de l'Isère. Elle est notamment aux côtés du souverain (roi ou dauphin) dans deux offices précieux et prestigieux pour les branches qui l'occupent.

b) Des offices obtenus en dehors des liens avec le souverain ?

- Acquérir par la famille

Alors que les offices ne sont pas héréditaires, la famille de Bocsozel parvient à se maintenir sur plusieurs offices grâce à une transmission entre père et fils, ou même entre membres éloignés de la famille.

Nous connaissons pour le moment deux branches qui pratiquent la transmission (avec l'accord supposé du souverain) de ses offices. La première chronologique est la branche de Martel, en Savoie, avec les offices de châtelain de Cordon et Saint-Genis³⁰⁸. Ces deux localités, respectivement situées au nord-ouest du Mont Blanc et la seconde au nord du massif de Chartreuse, sont détenues par le comte puis duc de Savoie. Amédée de Bocsozel en est le châtelain entre 1451 et 1472³⁰⁹, mais il semble selon Ferdinand Badin que l'office est précédemment occupé par Humbert de Bocsozel. Humbert n'est pas son frère : pas les liens au sein de la famille, il est probable que ce soit son oncle, donc le frère de Hugonet. L'office circule donc entre les deux hommes : toutefois, nous ne pouvons en savoir plus sans analyser les archives hautes-savoyardes, puisqu'il est impossible de savoir si Humbert et Amédée se succèdent directement à la tête de ces châtelaineries savoyardes.

En Dauphiné, l'exemple réside à Beacroissant avec la branche de Renage. Peu abordée du fait du manque terrible de sources à son propos, la branche se développe jusqu'à la fin du XV^e siècle (au minimum) dans les alentours du fief obtenu en 1430 : Renage. L'office de châtelain et mistral de Beacroissant n'est pas obtenu immédiatement : c'est qu'en 1446 qu'on signale que Guillaume de Maubec (ajoutons "-Renage" pour une meilleure compréhension) est châtelain et mistral du lieu. Idem en 1490 sous Guillaume II de Maubec-Renage. Le père et le fils occupent le même office : une mainmise est effectuée sur ce dernier par la branche entre 1446 et 1490 au minimum.

Malgré une volonté de casser cette hérédité des offices, les souverains semblent laisser passer certains cas locaux. Parmi ces cas, il est possible que nous assistons à des individus proches dudit souverain : Amédée de Bocsozel-Martel apparaît parmi les 200 gentilshommes de Savoie qui jurent le traité passé entre le Duc et Charles VII en 1455 par exemple³¹⁰. Pour la branche de Renage, nous avons expliqué qu'à travers son statut assez flou d'écuyer, il est possible que son service soit rendu au souverain.

³⁰⁸ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 3)*, Grenoble, 1903, p.78 - 84

³⁰⁹ Idem

³¹⁰ Idem

- Une méconnaissance de certains membres

La problématique des sources est un problème récurrent : beaucoup de membres d'une famille que nous pouvons analyser disparaissent sans nous laisser de traces suffisantes pour mieux détailler leur parcours.

Outre les branches de Martel et Renage qui constituent, malgré le peu d'exemples détaillés que nous avons sur leurs membres, un corpus intéressant concernant l'hérédité des offices, d'autres membres nous parviennent sauf informations supplémentaires.

C'est le cas dans la branche de Montgontier avec Rolland, fils d'Antoine, qui meurt à Fontarabie "au service du roi"³¹¹ selon Badin. Deux choses restent en suspens : la date de sa mort et la nature du service envers le roi. Deux sièges sont menés par la France sur la ville de Fontarabie : un sous Louis XI en 1476 et un autre en 1521 avec Henri II de Navarre appuyé par François Ier. Par rapport à la date (Antoine n'est pas encore marié à Anne de Garadeur, mère de Rolland, avant 1482), il semble plus logique que ce soit durant le siège de 1521 que Rolland meurt. Deuxièmement, sa mort probable durant le siège nous laisse imaginer un service plutôt militaire, et donc pas forcément comme officier.

Néanmoins, il est possible qu'il ait un grade élevé : son père et son frère participent aux Guerres d'Italie, qu'il semble suivre également. On peut envisager une récompense pour la loyauté de la famille, Antoine mourant à Rome en 1496.

- Un lien obligé avec le souverain : une emprise de plus en plus forte

Il reste que, dans la plupart du temps, la famille et le dauphin disposent d'un certain lien pour que la famille de Bocsozel puisse obtenir tant d'offices.

Observé avec l'hérédité des grades, le souverain intervient dans tous les cas : ainsi, même si la succession semble lointaine à son emprise via notre vision, il interfère forcément pour valider l'accession à l'office.

En Dauphiné, l'arrivée de Louis II met en péril ces stratégies héréditaires dans la noblesse. Le but semble clair : limiter le pouvoir séculaire de certaines familles. De ce fait, la famille de Bocsozel est touchée, mais une partie de la famille parvient à continuer avec accord du roi la transmission de ces offices.

A Beaucroissant, l'accord du souverain paraît obligatoire pour assurer cette succession sans accroc apparents. Le statut de la châtellenie et son attrait ne font qu'affirmer l'idée. On ne peut obtenir des offices sans la relation qu'il faut avec le souverain. Sans faire de généralités, les officiers de la famille sont probablement dans les bonnes grâces du souverain, et inversement.

B) Le don d'offices

³¹¹ F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 4)*, Grenoble, 1903, p.181

1) Un basculement de pouvoir régional

A l'échelle régionale, on constate précédemment un certain engouement autour de la cité viennoise, capitale historique du Viennois. La réalité du XV^e siècle change profondément les rapports humains : l'arrivée de Louis, fils du roi de France Charles VII, à Montélimar en 1446 va entraîner une redéfinition de la structure régionale. Les mouvements du dauphin dans cet espace ont un fort impact sur le développement des Bocsozel.

a) L'installation de Louis II à la Côte-Saint-André : des changements ?

- Le rôle des Bocsozel en Dauphiné avant l'implantation de Louis II

Avant 1446, les Bocsozel évoluent en tant que seigneurs dans leurs terres, et bien peu de contact avec leur souverain.

A Maubec, la récente attribution du titre de baron ne nous laisse pas apparaître des meilleurs rapports avec le roi ou le dauphin. Pour le mandement de la Côte, les Bocsozel présents (branches de Charly, Montgontier, Eydoche et Belmont) n'ont pas encore une grande quantité d'offices. Seule la branche de Belmont compte un officier avant cette date : Jacques (Frépet), le châtelain de Morestel à la fin du XIV^e siècle.

En d'autres termes, les avantages issus d'un lien courant avec le souverain sont absents. Ainsi, la conclusion du mémoire de Françoise Pellat prend tout son sens : "[La famille de Bocsozel] voit s'anéantir tout espoir de jouer en Viennois, un rôle quelque peu important. Les contacts personnels, avec le lointain seigneur, devenant impossibles, elle se range désormais parmi tous les fidèles sujets du roi de France et tombe dans l'anonymat" (*La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, dernière page). Bien que "l'anonymat" soit bien fort à prononcer pour une grande famille noble en Dauphiné, cette phrase relève bien une période de calme (relatif) institutionnel pour les Bocsozel : les liens rares avec le souverain, les offices le sont aussi, le prestige est moindre par rapport à une période de faste et d'importance majeure lors des conflits delphinaux-savoyards.

Il faut donc y comprendre une période entre le Traité de Paris de 1355 et 1446 : un siècle entier où la famille de Bocsozel se recompose tant bien que mal, suivant les éléments que nous avons avancés précédemment. On peut caractériser cette recomposition par une réorientation des dépenses : moins militaires, la famille se dirige vers une existence seigneuriale bien plus "calme". On observe par la même occasion une période de faibles acquisitions. Aucune branche n'agrandit son patrimoine dû à cette perte d'importance, les seules entrées sont par des héritages.

Également, il faut comprendre que cette période est doublée d'une crise importante : économique et humaine, certaines familles de seigneurs périssent. Certaines branches de la famille disparaissent donc à ce moment : les branches de Châbons, de Gières ou de Muriels-La Bâtie que Françoise Pellat mentionne dans son écrit en 1967 ne nous apparaît plus au XV^e siècle.

Cette période de repli n'est pas à confondre avec une période de crise dans la famille (autre que la crise économique). On assiste à une période de léger déclin où la famille doit s'adapter dans un nouvel environnement économique et politique, où les alliances sont plus fermes qu'ils ne le sont au début du XIV^e siècle dans l'enclave savoyarde.

Avant l'arrivée de Louis II, le tableau dépeint semble terne : les Bocsozel n'ont pas de réels offices ou de rôles de pouvoir, et ne sont que seigneurs de leurs propres terres. C'est également ainsi qu'on peut analyser certaines exactions commises par la famille : les pillages du seigneur de Maubec sont à cause d'une perte d'influence du seigneur, qui se fait entendre de cette façon. Également, le contact encore marqué avec le souverain savoyard (ou même le déplacement d'intérêt en Savoie comme la branche de Martel) nous montre une partie de la famille qui hésite probablement, qui cherche à jouer encore un rôle majeur auprès d'un souverain.

- L'accession au pouvoir de Louis II et le devenir des Bocsozel

Le premier contact que nous pouvons trouver entre la famille de Bocsozel et Louis II est un hommage³¹² envers les gouverneurs de Dauphiné le 22 février 1446 à Montélimar. Lieu d'arrivée du dauphin, c'est Jean (*Jehan*) de Bocsozel dit Parpaillon qui se déplace en son nom et au nom de son frère Antoine (que nous appelons Anthoine depuis le début de notre démonstration) au sujet des rentes qu'ils ont dans le mandement de la Côte.

Il est ensuite possible de suivre une continuité dans les approches de la famille. En 1450 par exemple, le tournoi auquel Antoine de Bocsozel-Montgontier participe se situe à Romans. La probabilité que le souverain soit à l'origine de ce dernier est forte.

Cependant, jusqu'à son accession au trône de France, on ne sait pas réellement la connexion que les deux partis ont. A défaut de plus de sources, difficile d'affirmer que l'ambiance entre les Bocsozel et Louis II et sa cour sont aux beaux jours. On ne peut que supposer un bon rapport entre (au minimum) la branche d'Eydoche et le souverain du Dauphiné.

Ce n'est qu'en juillet 1461 qu'il entre en contact direct avec la famille de Bocsozel. Dès lors, il va proposer divers offices dans la famille, et (s'il ne les propose pas) plusieurs membres de la famille vont devenir officiers. Il commence ici une série de plusieurs officiers dans la famille de Bocsozel : au-delà de la mort de Louis, les souverains de la fin du siècle font recours aux Bocsozel pour certains offices.

Les branches les plus touchées sont celles d'Eydoche (presqu'une dizaine d'offices entre 1461 et 1493) et Montgontier (avec l'incertitude autour de Rolland). C'est donc deux branches du mandement de la Côte : il n'est pas impossible que certains cadets soient également intégrés dans ces nombreux postes dès 1446. Également, d'autres branches se situent dans le même mandement, avec probablement des liens variés avec le souverain.

Il serait donc bien compliqué d'affirmer que Louis nomme ces individus à des bons postes sans affirmer qu'il les côtoie lors de son passage en Dauphiné. Avec son installation à Grenoble et l'érection de la Côte-Saint-André comme lieu important de la gestion du

³¹² ADI B 2651, document n°15.

Dauphiné, il ne faut douter de la réaffirmation des Bocsozel dans leur mandement. On suppose que les branches de Montgontier et Eydoche vont être intéressées par ces contacts avec le dauphin puisque c'est elles qui ont un meilleur rapport avec le roi après son accession au trône.

Donc en dehors de ce que les sources peuvent (ou ne peuvent) montrer, Louis et la famille de Bocsozel doivent avoir un certain passé entre 1446 et 1457 (voire même entre 1457 et 1461 !). Ces nombreux Bocsozel officiers sont le résultat d'une bonne relation avec Louis, ce que les Bocsozel peuvent obtenir sans avoir été proches du prince dans la période mentionnée.

- Les Bocsozel et leurs offices

	Office au XIV^e siècle (si connu)	Office avant 1446	Office après 1446
Maubec	X	X	Chambellan de Charles VIII (Louis, 1483 - 1498)
Roche	X	X	X
Renage	X	Châtelain et mistral de Beaucroissant (tous les seigneurs)	Châtelain et mistral de Beaucroissant (tous les seigneurs)
Charly	X	Châtelain de Pommiers (Jean, 1444 - 1451)	Châtelain de Pommiers Châtelain de la Côte-Saint-André (Jean, fin XV ^e siècle)
Martel	X	Châtelain de Cordon Châtelain de Saint-Genis (Humbert, ???)	Châtelain de Cordon Châtelain de Saint-Genis (Amédée, 1451 - 1472)
Montgontier	X	X	Officiers militaires ? (Rolland)
Eydoche	X	X	Châtelain de la Côte Châtelain de Romans

			Châtelain de Saint-Nazaire en Royans (Berthon, 1461 - 1493) Châtelain de Saint-Lattier (Berthon, 1461 - 1468 / Antoine, 1476 - 1482 minimum)
Belmont	Châtelain de Morestel (Jacques, 1363 - 1366 puis 1367 - 1370) Bailli du Viennois	X	X

Fig. 19 : Les offices de la famille de Bocsozel entre la seconde partie du XIV^e siècle et la fin du XV^e siècle

Nous allons alors procéder branche par branche.

Au sein de la branche de Maubec, peu d'officiers sont connus : dans les faits, seul Louis de Maubec-Montlaur semble être un officier. En effet, il est chambellan du roi Charles VIII, donc forcément entre 1483 et 1498 mais sans réelle précision.

Aucun officier n'est découvert dans la branche de Roche (sous-branche de Maubec).

Dans la branche de Renage, Guillaume et Guillaume II sont châtelains et mistraux de Beaucroissant. Guillaume I^{er} l'est à partir de 1446 alors que Guillaume II l'est en 1490 : on ne sait pas exactement la date de succession.

Pour le lignage de Charly, nous observons quelques officiers dont nous sommes peu informés : Jean de Bocsozel dit Parpaillon, châtelain de Pommiers³¹³ entre 1444 et 1451 puis entre 1457 et 1461. Un second est connu comme châtelain de la Côte-Saint-André. Il s'agit du petit-fils de Guillaume (frère dudit Jean), Jean. Il est possible qu'il succède à Berthon de Bocsozel que nous traiterons ensuite.

La branche de Martel a un officier savoyard au XV^e siècle, Amédée de Bocsozel, qui est châtelain de Cordon et Saint-Genis entre 1451 et 1472.

Au sein du lignage de Montgontier, on ne peut que faire peser le doute sur ce que Rolland, fils d'Antoine, offre comme service au roi en mourant à Fontarabie.

A Eydoche, Berthon est châtelain de Saint-Hilaire (autrement appelé Saint-Lattier car Saint-Hilaire semble une erreur de transcription) entre juillet 1461 et 1468, capitaine de

³¹³ Impossible de savoir si c'est l'actuel village de Pommier-de-Beaurepaire ou l'ancien village de Pommiers-la-Placette

Saint-Nazaire en Royans entre 1461 et 1493 ainsi qu'à la Côte-Saint-André et Romans en 1462. Les deux derniers offices peuvent avoir été détenus plus longtemps, mais la *Gallia Regia* nous donne uniquement cette date comme certitude. Son fils, Antoine, est également châtelain de Saint-Lattier entre 1476 et 1482 (au minimum).

Le seul officier de la branche de Belmont l'est au XIV^e siècle, où Frépet (Jacques) est châtelain de Morestel entre 1363 et 1366 puis 1367 et 1370.

On est donc face à une famille d'officiers dès l'arrivée en 1446 de Louis. Dans certaines châtelainies, une réelle hérédité se forme pour des offices qui sont censés ne pas l'être.

b) Un changement équivalent en dehors du mandement de la Côte ?

- La branche de Maubec et ses sous-branches

Alors que le poids politique du Dauphiné se décale dans le sud, autour de la Côte-Saint-André ainsi que Grenoble, il nous faut observer les conséquences pour la branche de Maubec.

L'arrivée de Louis II doit se faire sous le règne de Hugues de Maubec, fils de François et baron de Maubec. On ne constate pas pour autant de changement entre l'avant et l'après de cette arrivée. Le prestige de la branche reste le même mais la génération suivante est plus surprenante, notamment avec le mariage par François-Louis à Anne de Lafayette. Impossible de savoir le déroulement : peut-être que les deux éléments ont un lien, ou bien la montée en puissance de Maubec permet le mariage. Sans éléments supplémentaires, la seconde idée reste la plus probable.

Dans les sous-branches de la famille (Renage, Roche), on ne peut voir dans le lignage de Renage et l'obtention de l'office de châtelain et mistral de Beaucroissant un élément lié à Louis II. Le manque d'informations pour Roche ne nous permet pas d'en apprendre plus.

Par rapport au mandement de la Côte-Saint-André, le mandement de Maubec est moins touché par cette arrivée : le prestige de Maubec au XV^e siècle n'est pas de la même nature que celui des branches des alentours de Bocsozel. Le premier dispose d'une assise territoriale suffisamment importante pour devenir baron et s'élever parmi les principales familles nobles du Dauphiné alors que les autres, bien plus secondaires, vont avoir besoin du dauphin pour s'élever.

- La branche de Charly

Pourtant, la branche de Charly diverge par rapport à ce que nous venons d'avancer. D'un prestige comparable à la branche de Montgontier, la branche de Charly n'a pas de relation privilégiée avec Louis II.

On ne connaît pas la raison : on sait que plusieurs hommages sont rendus par Charly à Louis, mais la branche n'occupe aucun office ou de services particuliers au prince.

Au sein de la famille de Bocsozel, l'adhésion à cette stratégie orientée autour du prince proche n'est pas partagée. La branche d'Eydoche se tourne entièrement dans cette

voie, alors que les autres sont plus ou moins réceptives. Cette stratégie permet au lignage d'Eydoche de bénéficier de plusieurs avantages, et d'un grand prestige sous Berthon.

2) Une grande mobilité ?

Avec cette prise de pouvoir, les officiers de la famille sont une bonne façon d'observer le déplacement au XV^e siècle. Les offices sont parfois loin de leurs seigneuries (Eydoche et Saint-Nazaire en Royans sont séparés de 55 kilomètres environ) et les officiers vont devoir s'employer à parcourir de longues distances.

a) La mobilité des offices

- Mobilité physique

Les offices sont parfois éloignés de l'habitation de l'officier. Comme montré précédemment, Saint-Nazaire en Royans se situe à 55 kilomètres d'Eydoche, soit quelques jours de marches qui séparent la seigneurie de Berthon et son office.

Dans les offices locaux, il semble que les déplacements restent relativement courts sur l'échelle dauphinoise. Ainsi, bien que Saint-Nazaire soit éloigné d'Eydoche, l'autre office de Berthon est proche de ce dernier puisque Saint-Lattier est à moins de sept kilomètres.

Même en Savoie les déplacements des officiers peuvent se faire sur de longues distances : Ambérieu-en-Bugey, supposément proche d'un fief des Martel, se situe à environ cinquante kilomètres de la châellenie la plus proche (Saint-Genis).

Dans la branche Renage, cette caractéristique n'est pas présente. Renage est le bourg à l'est de Beaucroissant, rendant cette mobilité très courte.

Dans les offices centraux, ces déplacements peuvent être encore plus longs et fréquents : alors que le châtelain s'installe dans la châellenie qu'il doit garder pour un certain temps, certains offices vont contraindre son officier à parcourir de longues distances. Berthon de Bocsozel d'Eydoche, maître des eaux et forêts du Dauphiné, va par exemple avoir des déplacements lointains en 1462 (probablement). On sait qu'il va aux alentours de Veynes³¹⁴ (presque cent cinquante kilomètres d'Eydoche) puis à Serres (à l'ouest de Veynes), Agnières³¹⁵, (au nord de Veynes), Aspres³¹⁶ (nord-est d'Agnières). L'année précédente, il est donc à Saint-Lattier puisqu'il obtient de Louis XI le poste de Simon Galbert dit Bargène³¹⁷. On sait également qu'en 1462, il dépose en main propre les comptes de seigneurie de la Côte, Romans, Saint-Lattier et Saint-Nazaire³¹⁸.

Il est donc plus facile de tracer le chemin d'un officier aussi important que Berthon : on le voit donc parcourir de longues distances dès juillet 1461 et avant mars 1463. On

³¹⁴ A l'ouest de Gap dans les Hautes-Alpes.

³¹⁵ "en-Dévoluy" de nos jours.

³¹⁶ Aujourd'hui Aspres-lès-Corps dans le nord du même département.

³¹⁷ G. Dupont-Ferrier, *Gallia regia ou état des officiers des bailliages et sénéchaussées de 1328 à 1515*, Paris, 1947, p.419

³¹⁸ Idem

observe donc facilement à quel point la mobilité est importante pour ces individus, et surtout on comprend que le déplacement est plus fréquent que ce qu'on peut penser.

- Mobilité professionnelle

Avec ce même office central, Berthon est aussi l'auteur d'une certaine flexibilité. Les officiers n'ont pas qu'une tâche précise.

On sait par exemple ce que les châtelains doivent faire administrativement : le rôle est relativement bien cadré. En dehors de la gestion administrative sur place, on relève un second rôle tout aussi important : le militaire. Il a donc la mission de garde et de défense de la châtelainie. Ainsi Antoine de Bocsozel d'Eydoche est mandaté par Louis XI pour "ordonnans mandemens ou deffensans a nos frais". Le fils de Berthon a en charge Saint-Lattier à partir du 7 juin 1476³¹⁹ de Saint-Lattier et sa châtelainie ainsi que ses revenus. Ce qui est demandé est presque transparent. Antoine doit gérer la châtelainie et protéger cette dernière aux frais du roi. On peut penser que ces frais sont uniquement pris sur les revenus de Saint-Lattier, comme la châtelainie est assez éloignée des points de friction. Globalement, la tâche de châtelain ne change guère souvent.

Berthon et son office de maître des eaux et forêts du Dauphiné devient alors un bon exemple de la flexibilité attendue dans certains offices. Heureusement pour nous, un document est écrit pour définir ses pouvoirs le 5 janvier 1471 à Grenoble, fait par le comte de Comminges³²⁰. Il a, dans un premier temps, une tâche de patrouille : il doit débusquer les délinquants qui sont hors-la-loi dans leur utilisation de ce qui touche aux forêts et eaux de la région (chasse, pêche, coupe de bois, moulins...).

Il se doit d'avoir un grand contrôle sur ces espaces. Logiquement, il ne peut réaliser seul cette tâche. Effectivement, il va donc se constituer une troupe pour affronter ces délits : son fils, Antoine, en fait partie entre 1462 et 1463 au minimum. Il est alors le lieutenant de son père, comme un certain Raimond Jean (entre 1470 et 1488).

Également, il agit de manière à bien punir lesdits délinquants, il peut alors nommer un juge exclusif pour le jugement de ces derniers dans chaque siège de justice des bailliages et sénéchaussées. Cela induit une profonde connaissance du droit et du secteur par Berthon : il doit connaître le territoire et ses habitants, mais principalement leurs compétences.

Enfin, il récupère l'intégralité des amendes que les receveurs ordinaires perçoivent puis les rends à la Chambre des Comptes.

La tâche, en plus des longs déplacements, est multiple pour cet office : l'office de châtelain-capitaine n'est pas à négliger non plus, demandant aussi des compétences certaines pour une administration complète de la châtelainie et la gestion militaire du même lieu. La différence semble plutôt géographique, le châtelain étant plus sédentaire.

b) En comparaison : une stagnation des seigneurs ?

³¹⁹ ADI B 3276, f°262

³²⁰ ADI B 2904, f°289

- Mobilité physique

Les exemples sont variés dans la famille de Bocsozel : alors que nous n'avons pas leurs itinéraires exacts, les seigneurs parcourent également de longues distances.

En prenant l'exemple de la branche de Maubec, on peut supposer de longs déplacements. Au sein du Dauphiné premièrement, Maubec est séparé de trente kilomètres de Serpaize. Les deux châteaux de la branche sont donc sous le contrôle d'un même seigneur, aussi on suppose un déplacement (pas forcément régulier) entre ces deux points. Idem avec l'acquisition des possessions en Vivarais, avec cent-cinquante-cinq kilomètres doivent être parcourus depuis Maubec pour accéder au château d'Aubenas.

C'est donc une variation en fonction des branches puisque les possessions du lignage de Montgontier sont resserrées. Le Châtelard et les Charpennes par exemple sont, à vol d'oiseau, qu'à un kilomètre l'un de l'autre. Aussi, dans la branche de Charly, les déplacements entre le cœur lyonnais et Saint-Hilaire sont relativement longs (soixante kilomètres).

Mais nous avons bien peu d'éléments dans la famille qui, en tant que seigneur, nous montre ces déplacements entre possessions.

- Mobilité "professionnelle"

Toutefois, les obligations du seigneur nous permettent de voir des déplacements longs.

Les guerres par exemple sont des vecteurs de déplacement (sur Paris, en Italie...), comme le fonctionnement de la province (via les réunions des États).

Enfin, une autre obligation pousse le seigneur à faire ces longues distances. On peut ainsi rapidement penser aux hommages, où le seigneur va parfois devoir se déplacer pour rendre hommage à son souverain. C'est le cas des Charly (juste Jean) en 1446 à Montélimar, parcourant près de cent kilomètres pour rendre hommage envers Louis II de rentes et cens qu'il dispose à la Côte avec son frère.

3) La gratification

Alors que nous avons présenté les offices obtenus au de la famille, la question de la gratification se pose. On distingue alors deux rémunérations : les gages et la ponction locale.

a) Une importance des gages ?

- Par qui ?

L'origine de ces gages est indiscutable : on sait bien que c'est le souverain qui paie ses officiers.

La durée n'est cependant pas définie. Le plus souvent, le souverain laisse l'officier à son poste pendant longtemps quand il s'agit de la famille de Bocsozel. On ne constate par ailleurs qu'un remplacement, celui de Berthon de Bocsozel d'Eydoche comme châtelain de Saint-Lattier en 1468. En effet, Louis XI appelle Richard Vaugis, trompette du roi, pour prendre sa place.

Le roi-dauphin a donc ce rôle de nomination et de paie finale, ce qui laisse présager un réel contact entre la famille et le souverain entre 1447 et 1461 afin de développer cette profonde confiance réciproque. Le roi entretient ainsi la rareté voulue des offices par ce maintien ou non du châtelain en place.

On souligne donc précisément ce que Joseph Morsel met en avant, avec une proximité au roi importante puisque c'est bien Louis XI qui nomme et paie les gages liés à l'office. C'est également lui qui va établir la noblesse, et la définissant et la donnant. En liant ce rapprochement aux titres que la famille possède, nommer Berthon comme un "noble et assez puissant" alors que son père n'a rien de tout ça résulte sûrement de ces liens précieux avec le souverain.

- Une part négligeable des revenus ?

Bien que le roi fixe et paie les gages de l'officier, on peut se demander si les gages sont réellement importants dans le revenu de l'officier (et par extension dans la famille, du seigneur).

Via plusieurs comptes de châtelaineries³²¹, on apprend les gages annuels de Berthon. Ainsi, par châtelaineries, il obtient dix petits florins annuels. Alors que pour son fils Antoine, c'est uniquement dix petits florins annuels qu'il possède entre 1476 et sa mort pour la châtelainerie de Saint-Lattier, Berthon perçoit bien plus.

Châtelain et capitaine de Saint-Nazaire en Royans (1461 - 1493), de la Côte-Saint-André (1462 - ???), de Romans (1462 - ???) et de Saint-Lattier (1461 - 1468), il cumule entre 1462 et (environ) 1468 près de quarante petits florins d'or annuels. Or, il faut ajouter une autre charge qu'il possède depuis 1461 probablement : l'office de maître des eaux et forêts du Dauphiné. On ne sait pas exactement les gages attendus par cet office : en comparant, les baillis et sénéchaux nommés à vie par le dauphin obtiennent des gages de 366 livres annuels à la fin du XV^e siècle³²². Il est possible que Berthon obtienne une somme environnante, ce qui fait porter ses gages annuels entre 1462 et 1468 à des sommes importantes (à coupler avec les revenus de sa seigneurie).

Cependant, Berthon est un cas à part : il est le seul membre de la famille à cumuler autant d'offices. La situation de son fils Antoine, dès 1476, semble bien plus courante avec seulement dix florins d'or annuels.

b) Une ponction locale ?

³²¹ Dans l'ancienne cotation des ADI : B 635 f°15 et 23, B 639 f°49 et 57 etc...

³²² F. Lot-R. Fawtier, *Histoire des institutions françaises au Moyen Âge, vol II : Institutions royales. Les droits du roi exercés par le roi*, Paris, 1958, p.94

- Un court-circuit des revenus

Ces gages sont volontairement bas : les châtelains vont déjà s'enrichir localement.

Une partie de la recette des droits seigneuriaux est détournée par le châtelain. Ainsi, une sorte de "compensation" se fait. Les gages, bien que faibles, ne sont que très secondaires pour des châtelains avec un poste unique, comparé à Berthon.

Le châtelain se pose comme réel seigneur dans la châtelainie, en retour il doit rendre des comptes à la Cour des Comptes chaque année, avec un déplacement sur Grenoble à faire.

La famille de Bocsozel ne laisse pas de trace de cette ponction : le faible revenu de la seigneurie d'Eydoche, couplé au faible gage de l'office de châtelain de Saint-Lattier font qu'Antoine de Bocsozel doit probablement trouver d'autres revenus.

- Dans les faits : une richesse des offices des Bocsozel ?

Ce qui induit alors une hiérarchie des châtelainies pour un meilleur revenu des châtelains. Qu'en est-il des localités où les Bocsozel sont châtelains ?

Pour Saint-Lattier, les Bocsozel d'Eydoche semblent particulièrement bien traités par le nouveau roi de France. Dans les siècles antérieurs, les dauphins sont attachés à cette châtelainie. En effet, la richesse de la châtelainie est importante notamment par ses péages et gabelles qui rapportent en 1333 près de 3800 livres tournois (en comparaison, celui de Grenoble ne rapporte que 181 livres tournois)³²³. De plus, il semble que les châtelainies de Saint-Lattier et de Saint-Nazaire, proches) ne forment plus qu'une entité administrative après le passage de Berthon puisque son fils, Antoine, donne un rapport commun dès 1482³²⁴

La châtelainie apparaît prestigieuse pour Berthon et Jean (de la branche de Charly, arrière-petit-fils de Pierre qui est la première génération qu'on a étudiée). Son poids politique nouveau ainsi que son poids économique lié à son marché en font un office de choix dans la région. Par ailleurs, la ville même est convoitée par la famille depuis leurs origines, ce qui nous permet aussi d'observer un but atteint par d'autres voies que l'acquisition seigneuriale.

Les autres châtelainies peuvent être analysées de la même façon. Mais le résultat est le même : Antoine et Berthon deviennent des nobles forts et puissants à travers ces offices, le basculement politique s'accompagne alors d'un bousculement des carrières où le service du prince est fortement récompensé dans la famille de Bocsozel. Ce statut touche même les plus "petits" offices comme le châtelain, le titre étant encore très prestigieux puisque selon Valbonnais, son aspect ancien prime : "sous les anciens dauphins, les principaux de la noblesse recherchaient déjà l'office de châtelain"³²⁵.

C) Les guerres pour le royaume de France

³²³ C. Mazard (sous la direction de), *Patrimoine en Isère, Chambaran*, 1999, Grenoble, p.133

³²⁴ ADI 8 B 494 et 8 B 493

³²⁵ F. Lot-R.Fawtier, *Histoire des institutions françaises au Moyen Âge, vol II : Institutions royales. Les droits du roi exercés par le roi*, Paris, 1958, p.94

1) Suivre le souverain

Toujours dans la même idée que les offices, les Bocsozel constituent une famille d'officiers fidèles au roi de France. Ils occupent alors dès Berthon des places intéressantes dans l'entourage du roi et ses desseins.

a) Une place à côté du roi ...

- Qui et quand ?

Avant de traiter d'un nouvel exemple, nous pouvons rappeler pour commencer que Berthon de Bocsozel d'Eydoche est un individu proche du dauphin puis roi de France Louis XI. Cette place est notamment connue par rapport à son office de maître des eaux et forêts du Dauphiné qui est un office central, dépendant directement du souverain. Il a donc une place dans la cour du prince.

Dans la branche de Maubec, l'accès à la cour royale est plus tard. Cependant, l'arrivée dans cette dernière se fait par un poste remarquable. Louis de Maubec-Montlor occupe auprès de Charles VIII une place prestigieuse : chambellan du roi.

La charge que Louis prend avec ce poste n'est pas définie dans la durée. On sait qu'il l'occupe à la fin de notre période, donc entre la fin du XV^e siècle (environ de 1485) jusqu'au début du XVI^e siècle probablement. Malgré la consultation de la *Gallia Regia*, les dates précises ne sont pas exprimées.

Seuls ces deux membres de la famille ont donc un office qui offre une place si proche dans l'entourage du roi.

- Chambellan : la consécration de l'âge d'or de Maubec ?

Alors que nous avons déjà abordé l'âge d'or des Eydoche avec Berthon de Bocsozel, la question se pose à Maubec.

Toujours selon l'historiographie locale à propos de la baronnie, on attribue à Maubec un âge d'or commençant en 1430. On peut donc juger que ce début d'âge d'or correspond à un rapprochement direct du lignage maubelan avec les institutions delphinales : par la suite, Maubec devient baronnie, confirmant cette date pour le début de l'âge d'or. Avec l'acquisition de Montlaur, les Maubec sont alors à leur maximum territorial : les possessions sont vastes et se retrouvent même en Vivarais.

Les Maubec ont donc déjà une place importante en Dauphiné, prouvé via leur baronnie, mais ici on se trouve bien plus proche du souverain. Ce gain de prestige s'accompagne d'une entrée par la famille dans un nouveau cercle de la noblesse, tissant ainsi des liens forts avec des grandes familles nobles françaises, à l'échelle du royaume et non locales uniquement.

Il ne faut cependant pas y voir un abandon d'intérêts locaux. Cette prise d'importance à une strate supérieure s'accompagne pour la famille d'une solidification locale de leurs intérêts. Par exemple, la fille de Louis se marie à Louis de Sassenage, baron. Ce

rapprochement avec les autres barons permet de boucler la famille à un très haute noblesse dauphinoise, qui commence ici à s'intégrer au niveau du royaume entier. Le mariage de Louis, plus simplement, affirme une volonté d'une structure régionale forte : se mariant à Alix de Miolans, on observe une prolongation des mariages faits dans la branche de Maubec, avec des mariées venant des régions des alentours du Dauphiné (Montlaur en Vivarais, Lafayette en Auvergne) dans une double optique d'ancrage local (les Miolans étant barons de Savoie) et d'une projection à l'échelle supérieure (en dehors des grandes familles dauphinoises).

En dehors des bons rapports que la famille entretient avec le roi, son âge d'or passe aussi par une forte consolidation de leur règne (création d'une sépulture spéciale, multiplication d'alliances de haut rang...). L'accession à cet office confirme bien une tendance dans la branche de Maubec qui pousse toujours le lignage à gravir encore les échelons.

b) ... et de fortes responsabilités

- Des places rares

Berthon et Louis, à leurs époques respectives, occupent des places uniques : elles ne sont pas partagées avec d'autres officiers.

Ces charges nous montrent une résurgence de la famille de Bocsozel. Nous parlions précédemment d'un repli entre le Traité de Paris et l'arrivée de Louis II en tant que dauphin, mais ce temps est passé. Le départ par la suite de Louis, dans un premier temps en Bourgogne puis à la tête du royaume, confirme le début d'un âge d'or pour toute la famille de Bocsozel.

La famille devient à nouveau une famille principale dans le Dauphiné, et les places obtenues pendant la seconde partie du XV^e siècle affirment cette tendance.

- Le signe d'une famille fiable ?

Il n'est donc pas possible de dire l'inverse : la famille de Bocsozel passe pour le souverain comme une famille fiable, de confiance.

Mais on constate surtout la loyauté d'une branche envers le souverain : la branche d'Eydoche. Nous allons observer Berthon et Antoine de Bocsozel, seigneurs d'Eydoche. Berthon est officier du roi dès 1461 (châtelain, capitaine, maître des eaux et forêts), et comme indiqué également, il constitue une troupe pour patrouiller en Dauphiné. Parmi ses hommes, Antoine (son fils) est désigné comme son lieutenant dans l'enquête qui est faite contre les deux individus.

En effet, entre 1463 et 1464, Siffroy de Vitrolles (commissaire spécifique) est envoyé en mission "par le gouverneur du Dauphiné et son vénérable Parlement"³²⁶. Sa mission consiste à réunir des informations et enquêter au sujet des "compositions, des rançons, des dommages, des extorsions et des oppressions tant par noble Berton de Bocsozel que par ses

³²⁶ ADI B 3182, premier cahier, f°1

associés sous ombre de d'inhibition de chasse et de pêche". On reproche à Berthon une gestion abusive de son pouvoir : il sévit de manière trop sévère sans tenir compte des droits et privilèges de chacun.

Siffrey demande alors que ceux qui ont été victimes au sujet de la pêche et de la chasse témoignent. Plusieurs témoins rapportent des arrestations arbitraires : Berthon vient avec ses compagnons, fait convoquer des syndicats ou un commissaire pour sa communauté puis les capture. Ensuite, ils les forcent à payer pour être relâchés.

L'un des témoignages type peut être celui d'un Vincent Blain, notaire, qui est le représentant du lieu-dit de "Bourrier"³²⁷. Berthon lui reproche de chasser et pêcher, ou qu'au moins les individus qu'il représente le font souvent. Il est alors convoqué à Aspres : il y est emprisonné par Berthon car Vincent Blain a chassé une fois (mentant sur le fait qu'il n'avait jamais chassé). Berthon présente l'impossibilité de sortir sans payer. Au total, c'est douze écus qu'il doit payer.

Par ailleurs, cette violence reste à des lieux connus : Berthon stagne dans des châtelainies delphinales, il ne s'aventure pas dans l'arrière-pays, bien trop peu connu. Dans les livrets suivants, on apprend que les mêmes techniques sont reproduites également en Valentinois.

Les agissements sont les mêmes : convocation, arrestation, extorsion contre la liberté etc... On a une impression que toutes les communautés proches des lieux d'installation (comme Aspres) sont concernées.

L'exemple nous montre une aristocratie inquiète de nouvelles mesures. Siffrey et le Parlement sont inquiets de ces agissements autour de la chasse et la pêche qui tend à se privatiser. L'enquête paraît plus politique qu'autre chose : Louis XI cherche à effacer ces droits, afin de laisser ces espaces au domaine du roi.

C'est bien une charge frontale contre les nobles hors du domaine. C'est souvent les nobles qui vont défendre leurs roturiers dans les témoignages, en chargeant beaucoup Berthon et ses pratiques. De plus, ce sont les seuls à connaître son nom : beaucoup d'autres témoignages, sûrement des individus moins intégrés à la noblesse ou son entourage, ne qualifient Berthon que de "commissaire à la chasse".

Berthon devient un bras armé de cette volonté politique. La violence utilisée est justifiée par la déclaration des droits que Berthon possède en tant qu'officier³²⁸. Or, cette déclaration est faite le 5 janvier 1471. Les événements qui emmènent Berthon et son fils dans cette enquête sont des agissements de 1462, avec une fin d'enquête en 1464. Il utilise surtout cette force en dehors du domaine delphinal : cette volonté est bien politique, et semble bien venir de Louis XI qui veut contraindre ces aristocrates et utilisateurs.

Berthon mène donc à bien la ligne politique de Louis XI, avec une mise au pas de cette noblesse reculée. On rappelle donc à la population qu'ils sont bien sous le contrôle du souverain.

Ce rappel n'est en rien pacifique. Les mots sont forts pour qualifier ses actes : non seulement on aborde plusieurs seigneuries, mais en plus il semble qu'il impose ses revendications par intimidation mais surtout par la terreur (*terroribus*). On peut donc se

³²⁷ L'intégralité des témoignages sont en Gapençais : l'oppression effectuée par Berthon semble tourner autour de cet endroit

³²⁸ ADI B 2904, f°289.

questionner sur l'arrivée de Berthon : est-ce qu'il arrive en faisant peur à tout le monde ? On ne connaît pas vraiment son arrivée ou son départ, mais surtout ses agissements.

Enfin, le père et le fils divergent de leur intérêt initial. On sait également comment les officiers peuvent obtenir de meilleurs revenus. Dans le second cahier, on apprend dans le quatrième folio qu'Antoine et Berthon négocient avec les locaux pour qu'ils continuent de pêcher et chasser alors que le roi l'interdit.

Les membres ont donc beaucoup de responsabilités, même politique au-delà qu'on puisse penser. Toutefois, il nous manque certaines informations sur les membres dont nous parlons. Par exemple, nous ne savons pas ce que Louis de Maubec-Montlaur accomplit en tant que chambellan auprès du roi Charles VIII. Peut-être que les archives qui restent avec le roi, à Paris, nous indiquent plus de détails au sujet de ce baron.

2) Faire la guerre pour le souverain

Au XV^e siècle, les Bocsozel prennent le parti français dès 1415 à Azincourt : en résulte la mort d'un membre de la famille. Cette famille noble ne cesse de prendre parti dans les conflits de son souverain, par obligation mais également pour une certaine recherche d'un prestige qu'ils obtiennent à la fin du siècle.

a) Sous Charles VII

- Une place inconnue dans la guerre civile

Alors que nous avons plusieurs informations sur les conflits armés de la famille, on ne constate pas de prise de partie définie dans la guerre civile entre Armagnac et Bourguignon.

Nous serions tentés d'affirmer une neutralité bien évidemment voulue par la famille. Pendant ladite période de déclin, de repli que les Bocsozel traversent, ce choix pose un risque futur. Elle n'a cependant pas la puissance nécessaire pour faire basculer quoique ce soit : peut-être que l'intérêt n'est pas assez grand pour entrer dans un conflit qui semble bien lointain à leurs terres. De plus, l'expérience du choix entre Savoie et Dauphiné vient peut-être ajouter bien des doutes dans la famille sur ce conflit.

Notons toujours que la famille est divisée en clan : aucune union, aucun membre ne peut prendre la parole pour toute la famille. Si l'on prend la branche aînée, celle de Maubec, son entrée dans ce conflit ne peut être faite. Premièrement, on peut imaginer que la leçon est bien tirée du début du XIV^e siècle, où l'hésitation entre le comte de Savoie et le dauphin coûta la vie au seigneur de Maubec. Deuxièmement, les enfants de Hugues de Maubec sont encore mineurs à sa mort en 1355. Jusqu'à la fin du siècle la situation en est donc agitée : les intérêts divergent de cette cause. Enfin, les Bocsozel (surtout les Maubec) ne se posent pas encore comme une noblesse qui s'intègre au royaume, mais encore une noblesse très locale par ses alliances et actions.

Il n'est donc pas étrange de ne croiser aucun lien entre la guerre civile et les Bocsozel : l'intérêt global est absent. La famille n'a aucun intérêt à rejoindre un nouveau conflit lors de

sa période de recomposition. Elle reste néanmoins dans une optique d'aide au royaume, notamment avec des interventions en dehors du Dauphiné, à Azincourt.

- En dehors du Dauphiné : Azincourt

Face aux Anglais, les Bocsozel ne semblent participer qu'à une bataille, celle d'Azincourt.

La source qui nous ramène cette participation reste Guy Allard dans ses compilations. Avant même de traiter le conflit en soit, la source pose problème. Allard met en avant les dauphinois morts dans la bataille : Jean de Bocsozel (qui est sûrement le seigneur de Montgontier). Or, il ne peut nous montrer l'ensemble de la noblesse dauphinoise qui s'est déplacée pour le royaume. Il est donc possible que Jean soit accompagné : son fils aîné, Gaspard, n'hérite pas de ses possessions, il est par exemple possible qu'il vienne.

Les années 1410 ne sont pas optimales pour l'entrée en guerre des Bocsozel : toutes les branches sont en phase de succession, le seigneur étant mort et l'héritier étant le plus souvent mineur (Maubec, Charly, Belmont) ou visiblement trop vieux (Eydoche). Ainsi, seul Jean peut participer comme seigneur dans la famille, rejoignant les autres nobles guerriers.

Cette mobilisation de la noblesse dauphinoise répond donc bien aux attentes du royaume de France. Jean fait probablement partie, en sa qualité, des nombreux chevaliers qui s'écrasent contre les Anglais.

Or, ce n'est pas un déplacement pour suivre le roi. Jean se déplace plus pour chasser les Anglais que suivre la défense ou la conquête de son souverain.

C'est, par ailleurs, le seul déplacement sans suivre le roi qu'un Bocsozel effectue. Les batailles auxquelles la famille participe sont soit défensives, soit sous les ordres directes du souverain.

- Au sein du Dauphiné : Anthon

Anthon constitue un fait d'arme majeur pour la famille de Bocsozel

Les premiers récompensés sont les plus impliqués. Les Maubec obtiennent leur statut de baron suite à cette bataille : plusieurs sources observent la bravoure du seigneur de Maubec, Hugues.

Hugues n'est pas un élément négligeable dans la composition de cette défense. Il obtient la gestion de l'aile droite de l'arrière-ban des troupes dauphinoises. On compte, selon Allard repris par René Verdier, 600 hommes qui sont sous le commandement du seigneur³²⁹.

La figure de "rebelle" du seigneur de Maubec tombe : Hugues n'est en rien son père, seigneur sanglant et brute locale. Les nobles dauphinois, dont fait partie Hugues, ont une certaine confiance en Hugues de Maubec pour permettre le contrôle d'une aile entière.

Malgré la victoire finale ainsi que l'obtention du titre de baron, on n'obtient que peu d'informations détaillées à propos de Hugues dans la bataille. Que pouvons-nous comprendre

³²⁹ R. Verdier, *La bataille d'Anthon (1430), Lyon et le Dauphiné restent français*, Presse Universitaire de Grenoble, 2018, p.32

par sa distinction sur le champ de bataille ? A quel moment intervient l'attribution dudit titre ?

Beaucoup de questions techniques restent donc en suspens. On ne peut qu'y voir une fervente volonté de s'opposer à la conquête de la province. On renforce l'idée d'un seigneur attaché à son indépendance et son bien actuel plutôt qu'une volonté d'être à nouveau savoyard.

On ne peut se concentrer sur un autre Bocsozel : à travers les batailles vues, et les prochaines également, on ne voit qu'un Bocsozel par batailles au XV^e siècle. Rares sont les batailles où plus d'un seigneur de la famille participe. Par ailleurs, les branches ne vont pas souvent se confondre dans ces batailles.

b) Sous Louis XI

- Montlhéry

Avec le souverain, les Bocsozel possèdent des liens forts. Ces liens ont été vus dans les offices, mais la guerre renforce l'idée.

Elle renforce surtout une idée sur la branche d'Eydoche. Aucune autre bataille ne voit les seigneurs de la branche prendre parti, mais la bataille de Montlhéry en 1465 nous permet d'observer la mort de Gaspard. Guy Allard compile encore les mêmes documents que pour Azincourt, où seuls les morts sont connus (on ne voit pas d'autres Bocsozel dans les morts ou les vivants).

On comprend alors un lien au-delà de Berthon et Louis. Berthon n'est qu'un membre d'une branche qui est profondément ancrée dans la stratégie locale de Louis II (puis Louis XI). Les Bocsozel d'Eydoche rejoignent aisément le ban dauphinois de Louis à sa demande.

La proximité du lignage et du roi est d'autant renforcée par le statut du ban dauphinois, placé comme garde rapprochée du souverain pendant cette bataille.

On souligne d'autant plus la participation à cette bataille dans la guerre du Bien Public, où l'aide à Louis prime sur les revendications des nobles du royaume. On peut voir un écho au travail de Berthon en parallèle dans le Gapençais et le Valentinois (au minimum), où cette partie des Bocsozel aide le roi à affirmer sa domination sur les nobles.

Un certain paradoxe est visible : la branche d'Eydoche, noble, affronte d'autres nobles pour modifier, dans une certaine mesure, le statut juridique particulier qu'ils possèdent. Mais le lien privilégié entre les Bocsozel d'Eydoche et Louis XI implique une autre façon d'obtenir des prérogatives, c'est-à-dire être dans les bonnes grâces du souverain. Cette stratégie paie : les Bocsozel d'Eydoche peuvent même prétendre prendre le dessus sur les autres branches (sauf Maubec) tant leur prestige se retrouve auréolé de cette bonne relation avec le roi de France.

Enfin, la mort d'un seigneur pour son roi permet aux héritiers d'encore mieux souligner le dévouement extrême que la famille (d'Eydoche) porte envers son souverain.

- Une place constante dans les guerres du roi ?

On ne peut mettre en avant l'absence d'autres membres de la famille sous prétexte qu'ils sont, au contraire, contre le roi de France et ses volontés d'une "destruction" de leurs prérogatives. Néanmoins, on peut s'interroger au sujet de cette absence : la branche d'Eydoche, la moins puissante et prestigieuse avant l'arrivée de Louis II en Dauphiné, apparaît comme la seule qui suit Louis. Il est possible que cette différence de puissance en soit la cause, avec un Louis XI qui favorise (parfois indirectement) la petite noblesse que représente les Bocsozel d'Eydoche plutôt qu'une noblesse forte et solidement implantée (Maubec).

La bataille de Montlhéry révèle alors deux partis dans la famille : des individus pour Louis, favorables à une politique où le roi n'a pas réellement de problème face à ces nobles, alors que le reste de la famille serait du côté d'un roi qui favorise les plus grands nobles. Ici, on adhère ou pas à Louis et sa vision.

Comme pour la guerre civile, la (quasi) majorité des Bocsozel ne s'immiscent pas dans les conflits autour du concept de la féodalité et de la noblesse.

c) Sous Charles d'Orléans et Louis XII

- La Guerre Folle

Un changement des lieux royaux s'opère en 1483, avec la mort de Louis XI.

Avec la Guerre Folle, c'est au tour des Maubec de s'engager dans les conflits du souverain, en commençant ici. Ils s'allient alors avec Louis d'Orléans (futur Louis XII) et Charles VIII pour affronter la régence mise en place à la mort du Louis XI.

On comprend vite le changement en place. La branche d'Eydoche perd son point d'accroche avec le souverain, et est délaissée par Louis d'Orléans qui n'a pas les mêmes points d'intérêts que Louis XI par rapport aux campagnes. Les Bocsozel d'Eydoche n'ont donc plus de rôle à jouer dans cette optique. Au contraire, les Maubec entrent dans le jeu du nouveau roi et du Louis d'Orléans. Les intérêts se retrouvent, et la Guerre Folle permet aux Maubec de s'introduire parmi les relations du nouveau pouvoir.

Nous nous trouvons ici dans la phase d'ascension rapide de la branche de Maubec au niveau du royaume. Alors que les Bocsozel d'Eydoche posent plus de problème dans leur ascension, vu leur départ, les Maubec n'ont pas ce problème. Au sommet de la hiérarchie nobiliaire dauphinoise, il n'est pas compliqué pour eux d'atteindre une nouvelle strate parmi la noblesse, cette fois-ci du royaume.

La Guerre Folle permet alors un double renversement par les liens : le début du déclin pour le mandement de la Côte dans le poids politique plus global, et une montée des Maubec. Ainsi, l'attribution d'une régence favorable à Louis d'Orléans permet aux Maubec de s'installer dans les relations du roi.

La participation des Maubec témoigne aussi d'un essor économique suffisant pour participer : on peut ainsi dire de même pour les Bocsozel d'Eydoche qui se mobilisent pour Louis XI. L'appui sur la richesse est obligatoire pour pouvoir participer à des guerres aussi lointaines, qui ne concernent pas la défense du Dauphiné par exemple.

- Les Guerres d'Italie

Enfin, les Bocsozel participent aux derniers événements de la fin du XV^e siècle : le début des Guerres d'Italie. Du moins, comme nous l'avons déjà relevé, qu'une seule branche semble participer : la branche de Montgontier.

Nous observons à nouveau les mêmes limites qu'avec les précédentes guerres, puisque nous ne pouvons trouver d'exemples où les branches sont rassemblées (au moins en partie) pour une guerre ou une bataille depuis le Traité de Paris de 1355. Avec notre dernier exemple, cette idée se concrétise. Nous ne pouvons en connaître les raisons : il est possible que ce soit des coïncidences ou alors, à l'inverse, une stratégie intentionnelle à l'échelle familiale.

Cependant, les exemples précédents, avec des branches qui sont favorables à des rois en particulier, ne nous orientent pas en direction de la seconde idée. Dans la branche de Montgontier, difficile d'affirmer une adhésion à un seul roi, mais plutôt à plusieurs souverains. Bien qu'ils ne participent qu'à deux événements au XV^e siècle (Azincourt et les Guerres d'Italie), la branche peut s'orienter dans une logique plus large que le service à un souverain en particulier.

Ainsi, on les retrouve au service de Charles VIII puis Louis XII. Antoine de Bocsozel semble le premier à suivre Charles VIII en Italie. Il meurt par ailleurs en 1496 à Rome, étant enterré à la basilique de Saint-Jean de Latran.

Au minimum un fils accompagne Louis XII, c'est François. On ne peut parler des autres fils puisque revient à nouveau le problème que soulève Rolland. François intervient au début du XVI^e siècle et est donc plus facile à suivre. On sait par exemple qu'il se fait remarquer parmi l'armée française à Fornoue et Pavie. Le mariage qu'il obtient avec Jeanne de Terrail fait supposer à plusieurs érudits locaux un lien entre François et Pierre de Terrail (le chevalier Bayard) au sein des campagnes militaires.

La mobilisation précise de cette branche relève probablement d'une perte brute du prestige dudit lignage. En effet, on constate qu'ils sont en marge des événements que nous avons pu développer se déroulant en Dauphiné. D'autres branches sont dans le même cas : Charly, Belmont ou Martel. Or, ces dernières n'existent plus depuis les années 1470. La branche de Montgontier doit combler l'écart de prestige qu'elle dispose avec les branches voisines (Eydoche et Maubec). L'expédition italienne semble une opportunité parfaite pour le lignage, puisqu'il prend appui militairement sur la région et offre une belle perspective pour plaire au souverain.

Comme les exemples précédents, la branche est en partie récompensée : elle garde un bon rôle dans le Dauphiné, avec un mariage prestigieux avec la fille de Bayard ainsi qu'une place dans le Parlement quelques années plus tard.

En parallèle, on ne sait pas pourquoi les Maubec ne se mobilisent pas pour partir en Italie. A Eydoche, les seigneurs et membres de la famille ne peuvent partir combattre. On ne trouve plus vraiment leurs traces après la fin de leurs offices, donc au début des années 1490. Ils n'en sont pas pour autant morts : Antoine de Bocsozel d'Eydoche signe son testament en 1521. Toutefois, les âges supposés dans la branche ne permettent pas de suivre la mobilisation noble pour la péninsule italienne. La génération est vieillissante sans perspective de descendance après Antoine, petit-fils de Berthon.

On ne peut que constater à travers ces exemples le développement d'un système monarchique qui se nourrit de ces batailles/guerres/violences auxquelles la noblesse participe activement. Les Bocsozel agissent dans cette logique : ils se nourrissent de ces guerres (via des gages, du prestige etc...) et nourrissent ainsi le souverain de cette même façon, la guerre (et les offices) étant un excellent moyen de contrôle des nobles par le souverain³³⁰.

	Sous Charles VII	Sous Louis XI	Sous Charles d'Orléans puis Louis XII
Maubec	Bataille d'Anthon <i>Hugues</i> (1430)	X	Guerre Folle <i>Louis</i> (1485 - 1488)
Montgontier	Bataille d'Azincourt <i>Jean</i> (†1415)	X	Guerres d'Italie <i>Antoine (†1496) - François - Rolland</i> 1494 - ???
Eydoche	X	Bataille de Montlhéry <i>Gaspard</i> (†1465)	X

Fig. 20 : La participation militaire de la famille

³³⁰ J. Morsel, *L'aristocratie médiévale*, Paris, 2004, p. 146

Conclusion

Ce travail ne saurait prétendre à l'exhaustivité et il reste beaucoup à faire. Nous avons néanmoins dégrossi un certain nombre d'aspects qui mériteront d'être creusés à l'avenir.

Premièrement, nous avons pu constater la taille de la famille de Bocsozel. Au XV^e siècle, ce sont six branches qui existent jusqu'à la seconde moitié du siècle pour plus de cent individus dans l'entourage des seigneurs. Ces branches ont chacune leurs attributs, leur façon de fonctionner et leurs intérêts : peu d'intérêts sont communs entre les branches pendant notre période. C'est ainsi qu'on peut retrouver l'analyse qu'Anne Lemonde propose sur la famille Allemand à la même période : une hiérarchie horizontale des branches dans la famille, qui n'influe pas réellement sur les autres. La famille de Bocsozel se développe bien en lignage-clan avec des clans qui ont un mode de fonctionnement différent les uns des autres.

C'est ensuite, le grand espace occupé par la famille, encore pendant notre période, nous conforte dans la grandeur de la famille. Ces six branches sont dispersées sur un ensemble cohérent : ce que nous appelons aux siècles précédents le Viennois, qui est encore le cœur de la famille.

Elle renoue également avec ses racines chevalières en participant à nouveau à des grandes campagnes militaires, d'Azincourt à la Pavie, de la branche d'Eydoche à la branche de Maubec. Ainsi, un lien politique et diplomatique fort est encore présent dans la famille : elle influe encore sur le cours des événements en Dauphiné, mais avec une influence amenuisée par la taille et la puissance du souverain.

Également, elle possède alors un prestige partagé avec peu de familles dauphinoises dans la région : la baronnie. C'est ce qui lui permet de figurer devant les autres nobles localement, puis de se hisser dans les hautes sphères à l'échelle du royaume ensuite. On note cependant de grandes disparités entre les branches, tant à propos de la représentation auprès du souverain qu'économiquement.

On peut alors voir plusieurs branches s'éteignant durant notre siècle ou au XVI^e siècle, il serait même plus simple de dire l'unique branche restante au-delà : celle de Montgontier. Le processus qui conduit à cela est un processus qui commence déjà à la moitié du XIII^e siècle, c'est-à-dire la séparation des branches et l'éclatement de leurs possessions qui fragilisent alors ce système de lignage-clan. Mais ce n'est pas l'unique raison, puisque c'est notamment le hasard des naissances qui pousse par exemple les branches de Martel, Maubec ou Belmont à cesser leurs existences. Seule Charly est la branche qui succombe du fait précédent.

La proximité du souverain est donc importante pour une famille noble, et spécialement pour les Bocsozel qui basent leur stratégie de développement sur ces liens depuis leurs origines. Déjà durant les conflits delphino-savoyard, cette double allégeance permettait d'obtenir une relative autonomie et des offices intéressants. Au XV^e siècle, la stratégie ne change guère. Alors qu'on pense à une famille écartée en 1355 du pouvoir, elle obtient ce prestige nécessaire à la continuité tranquille de son existence.

Le XV^e siècle est donc un siècle de grandeur, de transformation et de déclin brutal pour la famille. Grandeur par sa proximité au roi, ses offices imposants, ses seigneuries et châtelainies détenues mais aussi par les titres qu'elle acquiert. Transformation par la stratégie fluctuante des branches, entre adhésion complète aux volontés du roi et un retrait relatif, et évolution interne liée à la peur de l'éclatement des possessions seigneuriales. Enfin, déclin par la fin de plusieurs branches et le retour à l'état normal pour la branche d'Eydoche par

exemple. Nous ne sommes donc pas face à une famille éloignée du seigneur et sans avenir : la famille se recompose et vit encore dans la gloire en étant éloignée du souverain.

Alors que notre présentation d'un siècle a été orientée autour de la découverte d'une puissante famille noble, son fonctionnement et ses accomplissements après une recomposition contrainte, beaucoup de cas ont été laissés de côté. Combien de fois la branche de Martel, Renage ou Charly n'a pas été évoquée dans l'analyse par branche sur des sujets économiques, administratifs ou militaires? Il convient de comprendre cette étude comme une première synthèse globale avant qu'un autre chercheur se plonge dans les détails. Il serait possible de continuer une analyse plus précise par branche : bien que Maubec soit la plus importante, ses membres seraient à considérer un par un, notamment François de Bocsozel et son statut de "brute" des alentours de Bourgoin. Enfin, un travail sur la branche de Martel pourrait nous orienter sur un comparatif entre la stratégie des Bocsozel avant 1355 et celle de cette branche au XV^e siècle. Bien des sujets restent possibles avec une entrée aussi globale que la mienne.

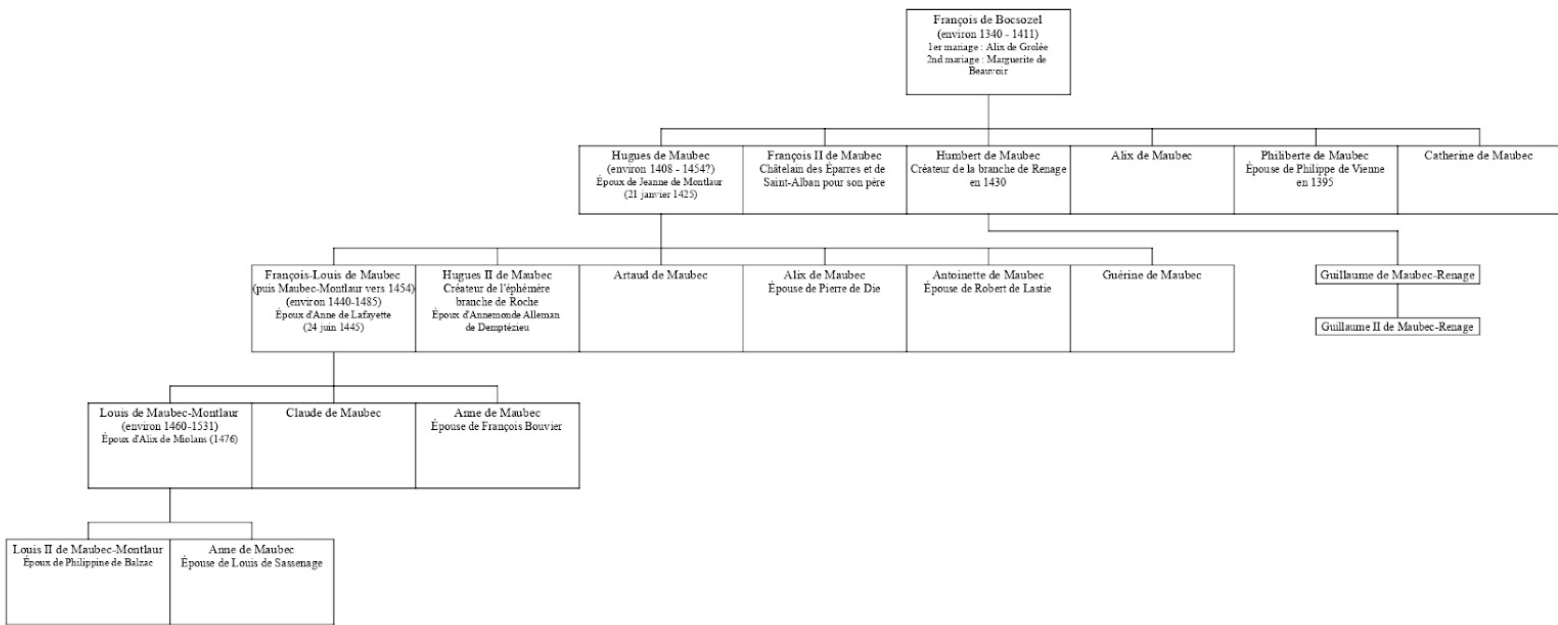
On ne peut qu'espérer une meilleure connaissance de la famille par la suite. Connue uniquement des passionnés de l'histoire locale, elle n'a que peu d'échos (comme l'histoire locale) dans le grand public en dehors du château de Bocsozel (dont la visite ne nous en apprend guère sur la famille). Plusieurs vecteurs ont été repérés qui diffusent aujourd'hui la notoriété de cette famille : on peut observer des entreprises rendre hommage à cette famille médiévale noble en incorporant son nom dans l'enseigne³³¹, ou même dans la littérature³³².

Alors que plusieurs autres travaux ont été réalisés sur la noblesse dauphinoise, le développement par région au sein du Dauphiné doit également être analysé pour y voir des différences entre localités. Pour finir, la question de la noblesse viennoise (du Viennois et non de la ville de Vienne) demeure un vaste champ d'étude, notamment du fait de ce passé savoyard. Est-ce que toutes les familles ont une recomposition comparable aux Bocsozel ? Comment se recomposent les autres familles dans le même mandement, anciennement savoyards puis dauphinois? Il faut ainsi continuer à creuser pour connaître les différentes stratégies nobles afin de "persévérer dans leur être" entre la fin du XIV^e siècle et du XV^e siècle.

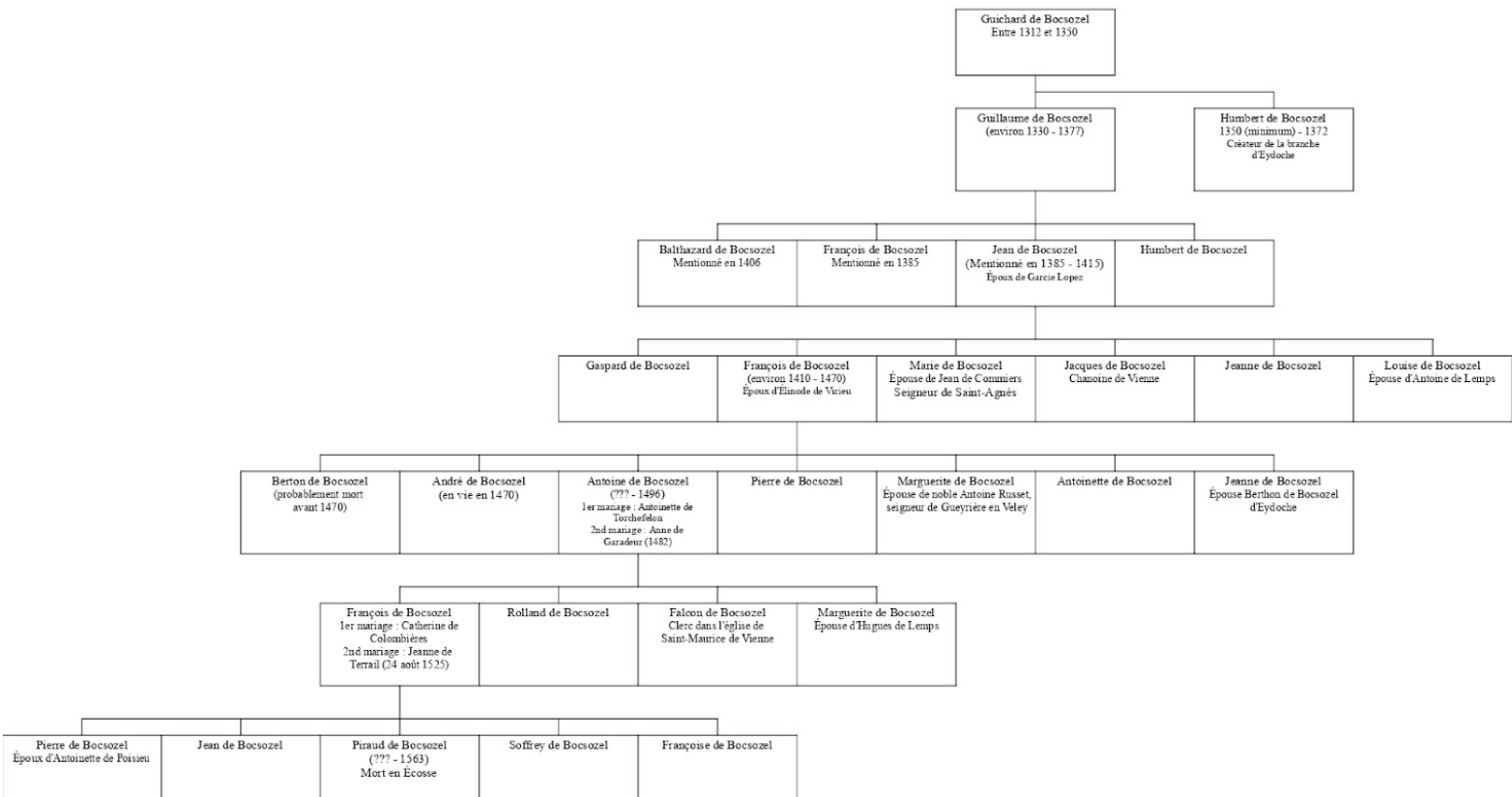
³³¹ Comme l'entreprise "Paysage de Bocsozel" basée à Belmont, berceau d'une branche de la famille.

³³² P. Escoffier, *Le chevalier des terres froides*, Du Pierregord, 2009

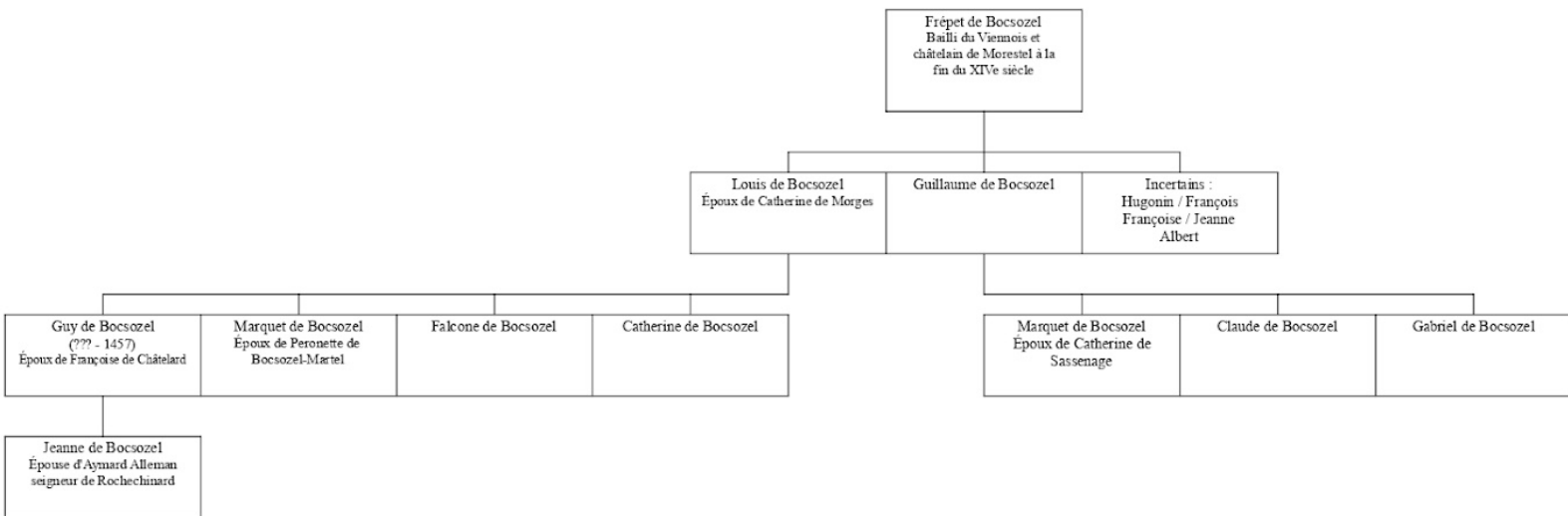
Annexes



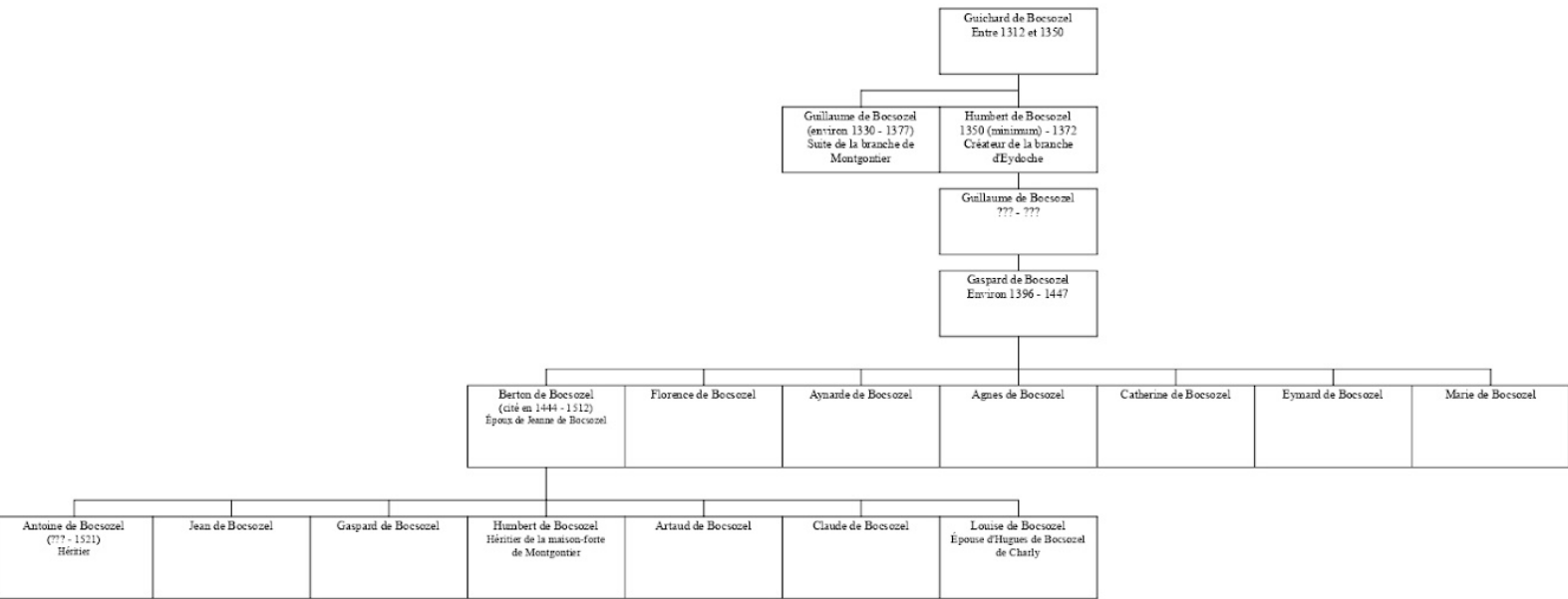
Généalogie 1 : Les branches de Maubec, Renage et Roche



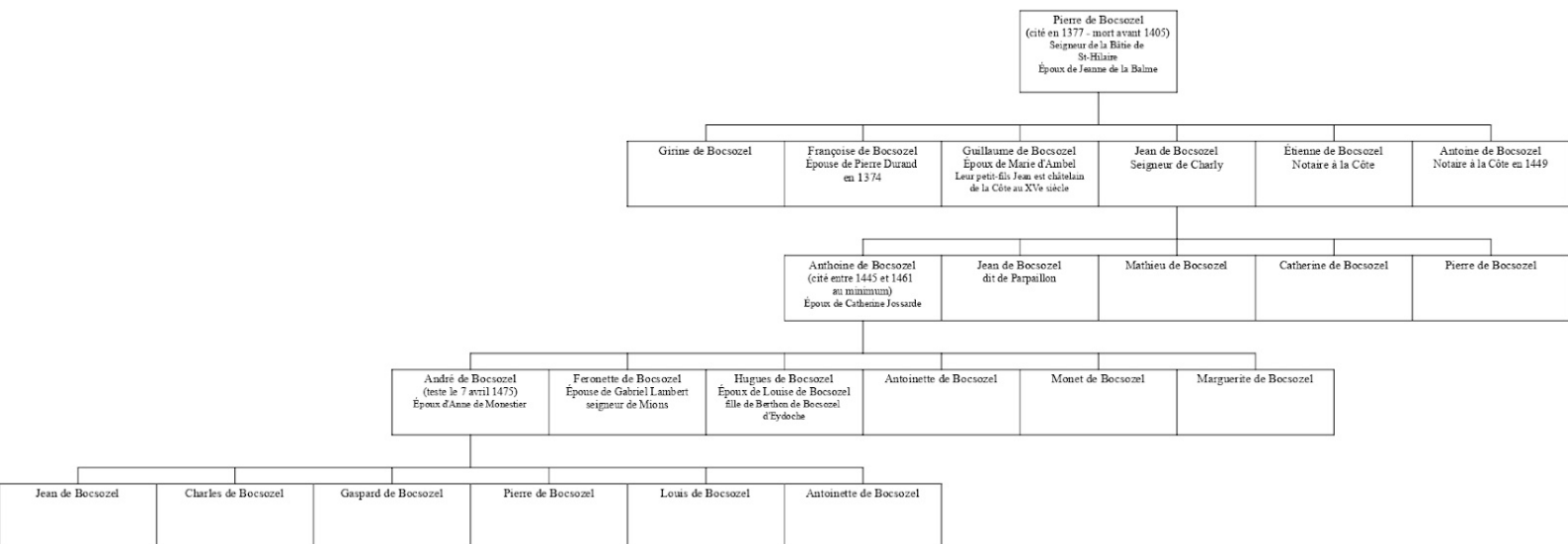
Généalogie 2 : la branche des Bocsozel de Montgontier



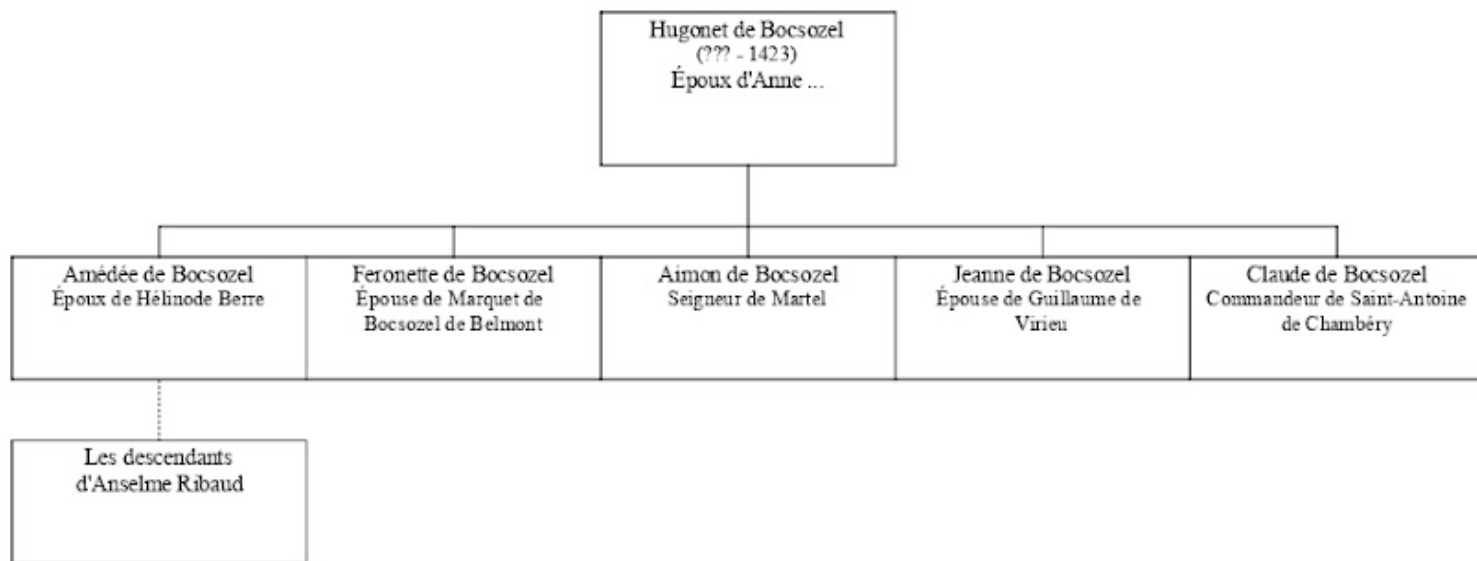
Généalogie 3 : La branche de Belmont et de Belmont-Écluse



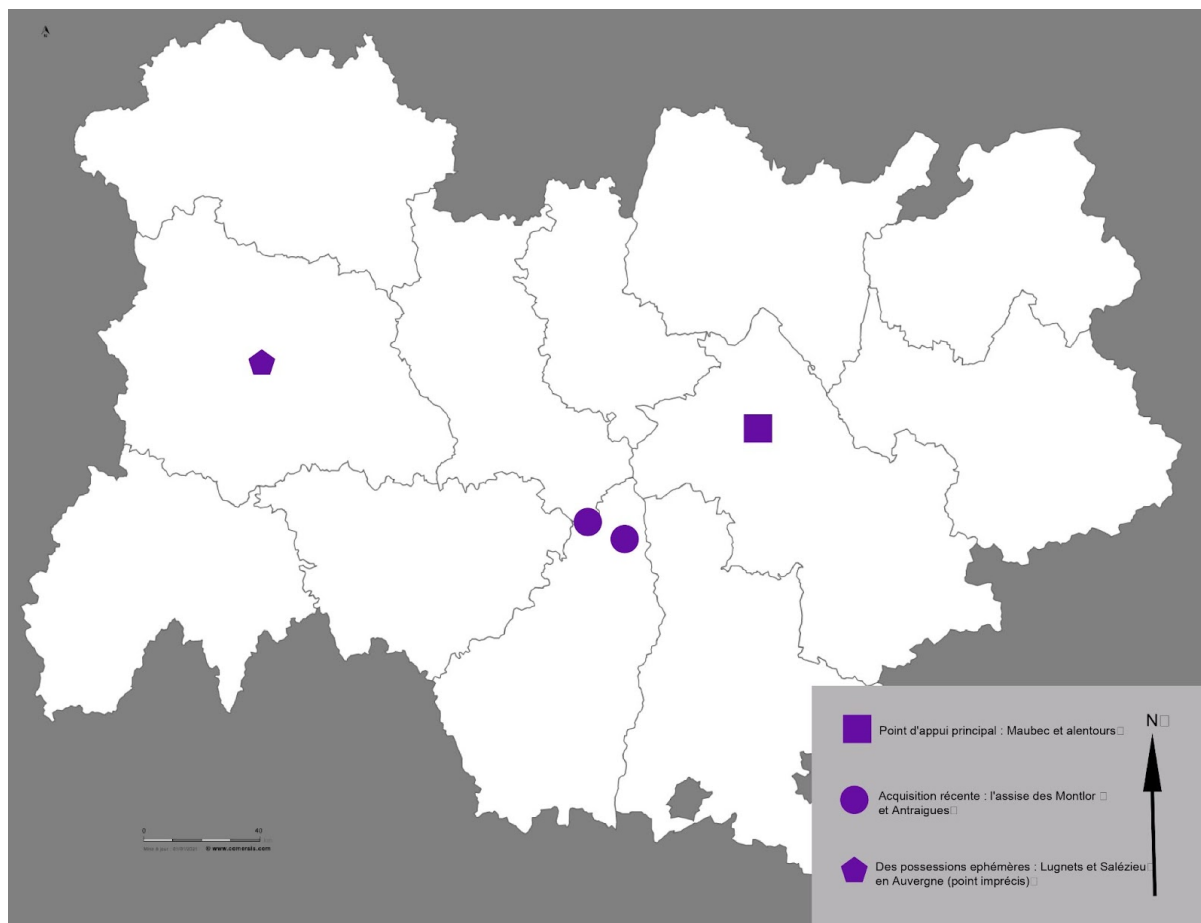
Généalogie 4 : La branche des Bocsozel d'Eydoche



Généalogie 5 : la branche de Bocsozel-Charly



Généalogie 6 : La branche de Bocsozel-Martel



Carte 10 : Possessions de la branche de Maubec à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes

La branche de Maubec

<u>Nom</u>	<u>Désignations</u>	<u>Possessions</u>	<u>Épouse (ou épouses)</u>	<u>Enfants</u>	<u>Informations supplémentaires (offices...)</u>
François de Bocsozel (environ 1340-1411)	Noble et puissant, seigneur, noble, <i>miles</i>	Château de Maubec, Les Éparres, Serpaize, Saint-Alban (de Roche), Montfort (ou Formont). Probablement la châellenie de Renage. Aussi selon Badin : fief de Pusignan, certains droits sur le péage de Saint	Alix de Grolée puis Marguerite de Beauvoir	- Hugues - François - Humbert - Alix - Philiberte (épouse de Philippe de Vienne) - Catherine (épouse de Guigues de Montbel)	1366 : accompagne Amédée VI en Turquie 1370 : supposé en combat en Prusse contre les chevaliers teutoniques ? 1377 : abandon des revenus et cens hommes qu'il percevait à Vaulx-en-Velin et Villeurbanne. Son fils Humbert commence, selon Badin, une autre branche : celle

		Georges d'Espéranche			de Renage
Hugues de Maubec (Environ 1408-1454???)	Seigneur, noble et puissant, baron	Château de Maubec, Chèzeneuve, Les Éparres, Châtonnay, Saint-Alban, Domarin, Meyrieu, Serpaize, Montfort et des possessions à Bocsozel. Seigneur également de Roche	Jeanne de Montlaur	- François-Louis - Hugues - Artaud - Alix (épouse de Pierre de Die) - Antoinette (épouse de Robert Lastie) - Guérine	Participation à la bataille d'Anthon. Son second fils (Hugues) épouse Annemonde Allemand de Demptézieu fille de Jeanne de Bocsozel (de la branche de Belmont)
François-Louis de Maubec (puis Maubec-Montlaur vers 1454) (environ 1440-1485)	Baron, seigneur, noble	Baronnie de Maubec, seigneurie de Montlaur. On peut ajouter avec sûreté : Les Éparres, Vermeille, Tramolay.	Anne de Lafayette	- Louis - Claude - Anne (épouse de François Bouvier)	On peut supposer qu'il a le reste des possessions de son père car son fils hérite de tout le reste. Ajoute le nom "Montlaur" à sa nomination et celle de ses descendants pour contester l'héritage de cette famille.
Louis de Maubec-Montlaur (environ 1460-1531)	Baron, seigneur, chevalier, noble	Baronnie de Maubec et Montlaur, Les Éparres, Serpaize, Saint-Alban, Formont, La Villette, Antraigues	Alix de Miolans	- Louis - Anne (épouse de Louis, baron de Sassenage)	Participe à la guerre folle dans le camp de Charles d'Orléans. Chambellan du roi. Sa fille Anne épouse Louis, baron de Sassenage

La sous-branche de Renage

<u>Nom</u>	<u>Désignations</u>	<u>Possessions</u>	<u>Épouse (ou épouses)</u>	<u>Informations supplémentaires (offices...)</u>
Humbert de Maubec (première fois cité en 1430 - ???)	Noble	Châtellenie de Renage	???	A deux fils : Guillaume et Aymar
Guillaume de Maubec-Renage (???-???)	Noble, écuyer	<i>Idem</i> Prête hommage avec son frère en 1444	???	Châtelain et mistral de Beaucroissant en 1446
Guillaume de Maubec-Renage	???	<i>Idem</i>	???	<i>Idem</i> en 1490

La branche de Charly

<u>Nom</u>	<u>Désignations</u>	<u>Possessions</u>	<u>Épouse (ou épouses)</u>	<u>Enfants</u>	<u>Informations supplémentaires (offices...)</u>
Pierre de Bocsozel (cité en 1377, meurt avant 1405)	Seigneur, noble	Seigneur de la Bâtie de Saint Hilaire	Jeanne de la Balme	- Girine -Françoise (épouse Pierre Durand en 1374) -Guillaume (épouse Marie d'Ambel, son petit-fils Jean en châtelain de la Côte) - Jean - Étienne (Notaire à la Côte) -Antoine (Notaire à la Côte en 1449)	Mort avant 1405 Ses descendants ont le surnom Parpaillon
Jean de Bocsozel	Seigneur, noble	Seigneur de Charly	???	- Anthoine - Jean dit de Parpaillon - Mathieu - Catherine - Pierre	On le connaît mieux grâce aux actions de son fils
Anthoine de Bocsozel (cité entre 1445 jusqu'à 1461 au minimum)	Seigneur, noble	Seigneur de la Bâtie de Montmartin (St-Hilaire), de Charlieu (Charly-en-Lyonnais), de la tour de Chaponnay	Catherine Jossarde	- André -Feronette (épouse de Gabriel Lambert seigneur de Mions) - Hugues (époux de Louise de Bocsozel, fille de Berthon) - Antoinette - Monet - Marguerite	Obtient le château de la Bâtie par son mariage en 1441
André de Bocsozel (teste le 7 avril 1475)	Seigneur, chevalier, noble et puissant	La Bâtie-St-Hilaire, Charly, la Tour de Chaponnay	Anne de Monestier (une fois veuve, se remarie à Humbert de Varey, damoiseau	- Jean - Charles - Gaspard - Pierre - Louis - Antoinette	Division du territoire à sa mort.

			et seigneur de Belmont)		
--	--	--	-------------------------	--	--

La branche de Martel

<u>Nom</u>	<u>Désignations</u>	<u>Possessions</u>	<u>Épouse (ou épouses)</u>	<u>Enfants</u>	<u>Informations supplémentaires (offices...)</u>
Hugonet de Bocsozel (???-1423)	Seigneur	Martel et en Champagnier Bugey	Anne...	- Amédée - Feronette - Aimon (seigneur de Martel) - Jeanne (épouse Humbert de Virieu) - Claude (Commandeur de Saint-Antoine, demeure à St-Genis)	
Amédée de Bocsozel	Seigneur	Martel, une partie du châtelard de Cessieu	Hélinode Berre	///	Fait parti des 200 gentilshommes de Savoie qui jurent le traité passé entre le Duc et Charles VII en 1455

La branche de Montgontier

<u>Nom</u>	<u>Désignations</u>	<u>Possessions</u>	<u>Épouse (ou épouses)</u>	<u>Enfants</u>	<u>Informations supplémentaires (offices...)</u>
Jean de Bocsozel (environ 1380 - 1415)	Noble, seigneur, chevalier	Maison-forte du Châtelard, de Montgontier, co-seigneur de la maison-forte de Montbuffet	Garcie Copiez	- Gaspard - François - Marie (épouse de Jean de Commiers, seigneur de Saint-Agnès) - Jacques (chanoine de Vienne) - Jeanne	Possède les Éparres avant le rachat par François de Maubec en 1392 Meurt à Azincourt

				- Louise (épouse d'Antoine de Lemps)	
François de Bocsozel (environ 1410 - 1470)	Noble, seigneur	<i>Idem</i> en plus d'être seigneur de Montbuffet, de posséder la maison-forte des Charpenes.	Elinode de Virieu	- Berton - André - Antoine - Pierre - Marguerite (épouse de noble Antoine Russet, seigneur de Gueyrière en Velay) - Antoinette - Jeanne	Son fils Pierre épouse Pernette de Buffevent et en acquiert la Bâtie Charlier de Saint-Hilaire
Antoine de Bocsozel (???-1496)	Noble et puissant, seigneur, chevalier	Seigneur du Châtelard et des Charpenes (Aucunes informations supplémentaires : probable partage avec son frère André)	Antoinette de Torchefelon puis Anne de Garadeur en 1482	- François - Rolland - Falcon (mis jeune dans l'église de Saint-Maurice de Vienne) - Marguerite (épouse d'Hugues de Lemps)	Il participe à un tournoi à Romans en 1450 Son fils Rolland est au service du roi et meurt à Fontarabie. Meurt à Rome en 1496
François de Bocsozel (???)	Noble, seigneur	Seigneur du Châtelard, de Montgontier, de la maison-forte d'Eydoche et de Charlieu sur Saint-Hilaire	Catherine de la Colombière puis Jeanne de Terrail (24 août 1525)	- Pierre (épouse d'Antoinette de Poisieu) - Jean - Piraud (décapité en	Participe aux guerres d'Italie comme son père, se fait remarquer à Fornoue et Pavie. Son fils se fait exécuter en Écosse en 1561 par amour pour Marie Stuart

				Écosse en 1563) - Soffrey - Françoise	
--	--	--	--	--	--

La branche d'Eydoche

<u>Nom</u>	<u>Désignations</u>	<u>Possessions</u>	<u>Épouse (ou épouses)</u>	<u>Enfants</u>	<u>Informations supplémentaires (offices...)</u>
Gaspard de Bocsozel (mention en 1396- teste en 1447)	Seigneur, noble	Seigneur des maisons-fortes du Châtelard et de la Bovary à Eydoche ainsi que celle de Montgontier	Marguerite de Paladru	- Berthon - Florence - Aynarde - Agnes - Catherine - Eymard - Marie	Il possède avant 1428 des droits divers dans les mandements de Nerpol, Varacieu et St Étienne de St Geoirs. Il meurt en 1465 à la bataille de Montlhéry.
Berthon de Bocsozel (cité en 1444 - 1512)	Damoiseau, noble et assez puissant	Seigneur d'Eydoche, de Montgontier et de Belmont	Jeanne de Bocsozel (fille de François de Bocsozel de Montgontier et Elinode de Virieu)	- Antoine - Jean - Gaspard - Humbert - Artaud - Claude - Louise	Capitaine-châtelain de Saint-Nazaire en Royans, Saint-Lattier (remplacé en 1468 ici) entre 1461 et 1493, capitaine-châtelain de la Côte-Saint-André en 1464, idem à Romans. Maître des eaux et forêts du Dauphiné dès 1463 au minimum (est poursuivi à ce sujet)
Antoine de Bocsozel (??? - 1521)	Noble et puissant	Seigneur du Châtelard d'Eydoche (maison-forte)	???	///	Lieutenant de son père, succède à ses offices à certains endroits comme Saint-Lattier qui lui est donné par le roi. Il est poursuivi avec son père entre 1463 et 1464.

La branche de Belmont-Éclose

<u>Nom</u>	<u>Désignations</u>	<u>Possessions</u>	<u>Épouse (ou épouses)</u>	<u>Enfants</u>	<u>Informations supplémentaires (offices...)</u>
Frépet (Jacques) de Bocsozel	Seigneur, chevalier	Éclose, Biol, Saint-Hilaire, Belmont (le dernier est hériter de Marquet	???	- Louis - Guillaume (qui a lui-même comme	Hérite de son cousin Jacquemet de Gières dans la seconde moitié du XIVème siècle de la

		de Bocsozel, son père)		descendance Marquet, époux de Catherine de Sassenage / Claude qui vend Belmont à Berthon de Bocsozel/ Gabriel) Éventuellement : - Hugonin - Françoise - Albert - François - Jeanne	seigneurie d'Éclose. Il est bailli du Viennois et châtelain de Morestel à la fin du XIVème siècle. Son petit-fils Claude de Bocsozel vend la maison-forte de Belmont à Berthon de Bocsozel, seigneur d'Eydoche, en 1458
Louis de Bocsozel	Seigneur	Seigneur d'Éclose, Montmartin, St Hilaire	Catherine de Morges	- Guy Marquet (seigneur de Montmartin, époux de Peronette de Bocsozel-Martel) - Falcone - Catherine	Division de son patrimoine : Éclose à son fils Guy et Montmartin (Biol) à son autre fils Marquet (mettant Guillaume de Bocsozel héritier en 1417)
Guy de Bocsozel (???-1457)	Seigneur	Seigneur d'Éclose, Montmartin, St-Hilaire	Françoise de Châtelard	- Jeanne, dame d'Éclose, Montmartin et Saint-Hilaire (épouse d'Aymard Alleman seigneur de Rochechinard)	Sa fille Jeanne épouse Aymard Allemand, seigneur de Rochechinard.

Tableau 21 : Ensemble des informations synthétisées sur toutes les branches

Liste des sources

Cote	Date	Résumé
B3375	1420	François de Bocsozel (fils du seigneur de Maubec), reconnaissance passées par le dauphin Charles (futur Charles VII , roi de France) pour les fiefs du château de Fallavier
B3253	Environ le 8 février 1401	Excommunication de Gonet de Bocsozel, allié de Guy et Jean de Torchefelon, suite à une guerre face à l'archevêque (pillages de lieux religieux et leurs habitants)
B2982	Pas de date précise : entre 1410 et 1434	Vente par Gaspard de Bocsozel, noble et fils de Guillaume, à Humbert de Grolée de tous les droits des mandements de Varacieu, Nerpol et Saint-Étienne de Saint-Geoirs.
B2631	Entre 1413 et 1436	Hugues de Maubec, prête Hommage au dauphin Louis (fils aîné de Charles VI, futur Louis XI)
B2652	Entre 1461 et 1500	Louis de Montlaur, chevalier et baron pour la seigneurie de Maubec prête hommage au roi-dauphin Charles VIII
B2655	Entre le XIVè et le XVème siècle	Aveux et dénombremets de François de Maubec, chevalier, pour le château de Maubec, celui des Éparres, Saint-Alban, Montfort et Serpaize
B2772	Fin XVème	Le roi Charles VIII sépare du mandement et de la Baronnie de Maubec la terre et la seigneurie des Éparres, achetée à Louis de Maubec (baron) par Marguerite de Montorsier (dame de Marolles et Valleroy, veuve de Poisieu)
B3375	Entre 1419 et 1420	Querelles entre le dauphin Charles et le Conseil Delphinal autour de l'investiture de Jean Louvet pour les fiefs de Theys et Fallavier (à l'origine), ainsi que la Pierre et Domène. François de Bocsozel passe alors des reconnaissances notamment pour certains fiefs relevant du château de Fallavier.
B2648	Entre 1380 et 1400	Hommage de François et Jean de Bocsozel (fils de feu Guillaume) prêté au dauphin Charles de France (fils du roi Charles V), futur Charles VI. Hommage à propos des maisons fortes de Montgontier et de Châtelard, pour le bourg de Colombier “avec ses fossés et clôtures et quarante maisons d’hommes taillables dans les paroisses de La Côte” , Champier, Nantoin, Gilonay et Saint-Hilaire
B3408	27 novembre	Amédée de Bocsozel (et mention de sa femme Hélinode Berre) vend à Jean de la Côte une “émine de froment de cens annuel”.

	1400	
B3421	19 novembre 1414	Composition de son hérédité, ce qui est fait par Antoine de Poisieu, châtelain de Fallavier. On fait état de ses possessions (Maubel, Les Éparres, Saint-Alban, Montfort et Serpaize).
B4454	-13 février 1399 - 1413 - 1414	<ul style="list-style-type: none"> - Mais également recensement de l'hommage de Jean de Bocsozel de Montgontier, venant de Champier, pour le mandement de La Côte et ses possessions dans le mandement (mention de sa situation : noble) - Aussi le noble Marquet de Bocsozel, seigneur de la maison-forte de Belmont. - Mention également du noble Hugues, seigneur de Maubec (représenté par Aymar de Beauvoir et Guigone de Virieu, seigneur de dame de Palud et tuteurs d'Hugues) pour les châteaux de Maubec, Chèzeneuve, Les Éparres, Châtonnay, Saint-Alban, Domarin, Meyrieu, Serpaize et Montfort et toutes ses possessions à Bocsozel (même côte mais ici relevé en 1414). - Philiberte de Maubec, veuve de noble Philippe de Vienne, chevalier pour le château de Châtonnay (12 juillet 1414)
B3182	1463 - 1464	Antoine de Bocsozel, cible de poursuites et "d'informations" par le roi Louis XI (au sujet des eaux et forêts du Dauphiné)
B3276	1468	Lettres du roi Louis XI faisant don à Antoine de Bocsozel (seigneur du Châtelard) pour services rendus l'office de capitaine et châtelain de Saint-Lattier avec les revenus accompagnant le poste.
8 B 463, 8 B 464	Entre 1476 et 1482	Comptes de châtelainies et mentions en tant que capitaine également à Saint-Hilaire, Saint-Lattier.
B2904 folio 289	5 janvier 1471	Définition des pouvoirs de Berton de Bocsozel comme maître des eaux et forêts du Dauphiné, la façon d'agir et les doutes à ne pas avoir.
B2627	Années 1470	Amédée de Bocsozel lègue ses biens aux héritiers d'Anselme Ribaud
Inv. Marcellier , tome 4, f°293	1485	Hommage de Louis seigneur de Montlaur et de Maubec, conseiller et chambellan du roi Charles VIII pour les ch. terre et seigneurie de Maubec, Les Eparres St Alban, Formont, Serpeze et la Vilette.
Inv. Marcellier , tome 4, f°294	1487	Saisie de la terre de St Alban, rattachée au domaine delphinal, à cause que noble François Royet, seigneur de St Alban de la Roche, estoit resté au service du Duc de Savoye. Le chatelain de Bourgoin exécute cet acte ; compte de la châ. pendant la saisie.

Bibliographie

Outil de travail

E. Pilot de Thorey, *Catalogue des acte du dauphin Louis II devenu roi de France Louis XI relatifs à l'administration du Dauphiné*, Grenoble, 1899

A. Prudhomme, *Inventaire sommaire des Archives Départementales antérieures à 1790*, Grenoble, 1884-1919 (tome 2 à 4)

Sources secondaires

G. Allard, *Nobiliaire de Dauphiné: ou Discours historique des familles nobles qui sont en cette province. Avec le blason de leurs armoiries*, Grenoble, 1671

N. Chorier, *Histoire générale du Dauphiné*, Grenoble, 1661

G. Rivoire de La Bâtie, *Armorial de Dauphiné contenant les armoiries figurées de toutes les familles nobles et notables de cette province accompagnées de notices généalogiques complétant les nobiliaires de Chorier et de Guy Allard*, Lyon, 1867

Manuels

- R-H. Bautier–J. Sornay, *Les sources de l'histoire économique et sociale du moyen âge*, Paris, 1974
- B. Bove, *Le temps de la guerre de 100 ans (1328-1453)*, Paris, 2009
- P. Contamine, *La noblesse au royaume de France*, Paris, 1997
- A. Debord, *Aristocratie et pouvoir. Le rôle du château dans la France médiévale*, Paris, 2000
- G. Dupont-Ferrier, *Gallia regia ou état des officiers des bailliages et sénéchaussées de 1328 à 1515*, Paris, 1947
- F. Lot–R. Fawtier, *Histoire des institutions françaises au Moyen Âge, vol II : Institutions royales. Les droits du roi exercés par le roi ; vol III: Institutions ecclésiastiques*, Paris, 1958
- J. Morsel, *L'aristocratie médiévale*, Paris, 2004

Ouvrages spécialisés

- F. Badin, *Notes généalogiques sur la famille de Bocsozel (tome 1 à 4)*, Grenoble, 1903
- F. Badin, *Notes sur le mandement de Bocsozel et de la Côte-Saint-André*, Grenoble, 1903
- C. Carozzi–H. Taviani-Carozzi, *Hiérarchies et services au Moyen Âge*, Aix, 2001
- J. Charmoillaux, *Rapport d'étude : Le site médiéval de Bocsozel sur la commune du Mottier*, Grenoble, 2005
- A. Clavier, "Observations archéologiques à la tour de Bocsozel, Le Mottier" dans *La Pierre et l'Écrit*, Grenoble, 2008, p. 27-41.
- A. Comte, *Histoire de la Baronnie de Maubec*, Bosc Frères éditeurs, 1949.
- G. Duby–J. Le Goff, *Famille et parenté dans l'Occident médiéval. Actes du colloque de Paris (6-8 juin 1974)*, Rome, 1977
- R. Favier, *La Nouvelle Histoire du Dauphiné, une province face à sa mémoire*, Grenoble, 2007
- P-R. Gaussin, *Louis XI roi méconnu*, Paris, 1976
- J-F. Lassalmonie, *La boîte à l'enchanteur. Politique financière de Louis XI*, Paris, 2002
- J-F. Lassalmonie, « Une élite d'État ? Les gens des finances de Louis XI à l'épreuve du pouvoir (1461-1483) » dans *La fabrique des sociétés médiévales méditerranéennes. Les Moyen Âge de François Menant* s. dir. Diane Chamboduc de Saint Pulgent et Marie Dejoux, Paris, 2018, pp. 351-361.
- G. Laurencin, *Histoire de Champier et de sa région*, Lyon, 1981
- A. Lemonde, "Les Allemand et le Dauphin (XIII-XVème siècle). Du lignage médiéval au lignage moderne, réflexion sur les recompositions de la noblesse à la fin du Moyen Âge" dans *Archives familiales et noblesse provinciale, Hommage à Yves Soulingeas*, Grenoble, 2006
- A. Lemonde, "Prince, seigneurs et Église à la fin du Moyen Âge. Les enjeux du pouvoir autour du prieuré de Saint-Martin de Miséré (XIIIe-XVe siècles)" dans *La Pierre et l'Écrit*, Grenoble, 2015
- A. Lemonde, *Le temps des libertés - L'intégration d'une principauté à la Couronne de France (1349-1408)*, Grenoble, 2002
- C. Mazard, "Un projet culturel autour d'un château en ruine. Bocsozel et son devenir" dans *Le Monde alpin et rhodanien. Revue régionale d'ethnologie*, p 19-24, Grenoble, 2005
- J-P. Moyne, *Les bourgs fortifiés savoyards en bas-Dauphiné*, thèse de doctorat, université

Paris EHESS, 1996

H. Muller, "Fouilles de Bocsozel" dans *Société Dauphinoise d'ethnologie et d'Anthropologie*, Grenoble, 1896

P. Murray Kendall, *Louis XI, l'Universelle Araigne*, Paris, 1971 (trad.)

P. Paravy, *De la chrétienté romaine à la Réforme en Dauphiné : évêques, fidèles et déviants : vers 1340-vers 1530*, Rome, 1993

F. Pellat, *La famille de Bocsozel (des origines au traité de Paris)*, maîtrise sous la direction de Bernard Bligny, Université Pierre-Mendès France, 1967

SHMES, *Les serviteurs de l'État au Moyen Âge. 29e congrès de la SHMES*, Pau, 1998

Table des illustrations

GÉNÉALOGIES

Généalogie 1 : Les branches de Maubec, Renage et Roche.....	14
Généalogie 2 : La branche des Bocsozel de Montgontier.....	17
Généalogie 3 : La branche de Belmont et de Belmont-Éclose.....	18
Généalogie 4 : La branche des Bocsozel d'Eydoche.....	20
Généalogie 5 : La branche de Bocsozel-Charly.....	22
Généalogie 6 : La branche de Bocsozel-Martel.....	24

FIGURES

Figure 1 : Les titres au sein de la famille de Bocsozel.....	27
Fig. 2 : Les prénoms de la famille de Bocsozel à de la fin du XIV ^e siècle à la fin du XV ^e siècle.....	40

Fig. 3 : Les prénoms des Maubec.....	43
Fig. 4 : Les prénoms des Bocsozel de Montgontier.....	44
Fig. 5 : Les prénoms des Bocsozel d’Eydoche.....	44
Fig. 6 : Les prénoms des Bocsozel de Belmont.....	45
Fig. 7 : Les prénoms de la branche de Charly, dernière branche du mandement de la Côte...	46
Fig. 8 : Les prénoms de la branche de Martel.....	47
Fig. 9 : Modèle de succession dans le lignage de Maubec.....	51
Fig. 10 : Modèle de succession dans la branche de Montgontier.....	53
Fig. 11 : Présence aux enterrements des seigneurs de Maubec et de Montgontier (présentation non-exhaustive).....	68
Fig. 12 : Les sépultures de la famille.....	71
Fig. 13 : Nature de l’implantation encore présente dans le berceau de la famille.....	126
Fig. 14 : Les vassaux des Maubec.....	137
Fig. 15 : Récapitulatif des liens intéressants de la famille.....	154
Fig. 16 : Liens avec des familles nobles antérieurs au XV ^e siècle.....	156
Fig. 17 : Récapitulatif des liens secondaires de la famille.....	158
Fig. 18 : Bref récapitulatif des obtentions.....	160
Fig. 19 : Les offices de la famille de Bocsozel entre la seconde partie du XIV ^e siècle et la fin du XV ^e siècle.....	176
Fig. 20 : La participation militaire de la famille.....	192

CARTES

Carte 1: Carte des possessions des branches de la famille de Bocsozel entre 1399 et 1450...	85
Carte 2 : Carte des possessions des branches de la famille de Bocsozel entre 1450 et le début du XVI ^e siècle.....	87
Carte 3 : Carte des possessions des Maubec entre 1377 et le début du XVI ^e siècle.....	89
Carte 4 : Possessions de la branche de Montgontier au XV ^e siècle (mandement de la Côte)..	96
Carte 5 : Possessions de la branche de Belmont pendant la première partie du XV ^e siècle...	102
Carte 6 : Possessions de la branche de Belmont au XV ^e siècle.....	105
Carte 7 : Possessions de la branche d’Eydoche au XV ^e siècle.....	105
Carte 8 : Possessions de la branche de Charly avant 1475.....	108
Carte 9 : Possessions supposées de la branche de Martel au XV ^e siècle.....	110
Carte 10 : Possessions de la branche de Maubec à l’échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.....	202

Table des matières

INTRODUCTION.....	6
Partie I : Une organisation en différentes branches.....	11
Présentation et caractéristiques des branches	12
1) Les branches de la famille de Bocsozel.....	12
a) La branche de Maubec : suite et fin d’une branche (...)	12
b) L’une des premières branches créées : la branche de Montgontier.....	15
c) Une lointaine branche : celle de Belmont	18
d) L’apparition récente de la branche d’Eydoche.....	20
e) Une branche avec deux centres géographiques : la branche de Charly ou La Bâtie-Gillonay et de Charly	21
f) Les branches moins documentées : Martel, Renage, Roche.....	23
2) Comment appeler la famille de Bocsozel ? Les titres et qualificatifs de la famille.....	25
a) “Noble”, “chevalier”, “écuyer” : les qualificatifs d’une strate	25
b) “Noble et puissant” : une élite au sein des Bocsozel ?	30
c) Les seigneurs parmi les Bocsozel : une majorité ?.....	36
d) Le rang de baron à Maubec, son importance et ses enjeux.....	37
3) Les prénoms et surnoms au sein de la famille de Bocsozel.....	39
a) Les prénoms récurrents	39
b) Des différences par branche ?	42
c) Les surnoms : rareté ou manque d’informations ?.....	49
4) Le seigneur comme chef de la branche.....	50
a) Organiser l’entourage.....	50
b) Organiser les possessions.....	59
5) La mort d’un seigneur : un événement limité à la branche ?.....	65
a) Le rassemblement de la branche	65
b) Une même sépulture ?.....	68
Le sort des autres enfants	71
1) Mariages et dots des filles	71

a) Le choix du marié	71
b) Dot monétaire, dot territoriale	74
c) La fin du mariage : l'organisation sans le conjoint.....	77
2) Vers une remise en question de sa noblesse ?.....	79
a) Une vie moins "noble" pour les autres enfants ?	79
b) Les preuves de noblesse.....	81
Partie II : Le territoire de la famille de Bocsozel	84
Cartographie d'ensemble.....	85
L'organisation territoriale de la famille.....	87
1) Les seigneurs de Maubec	87
a) Les possessions détenues par le seigneur/baron	88
b) L'entourage et leur possession	93
2) Les seigneurs de Montgontier	95
a) Le noyau dur des possessions : Champier	95
b) Leur mouvance	98
3) La branche de Belmont	100
a) Quelles possessions à Belmont ?	101
b) En dehors de Belmont : une histoire d'héritage.....	102
4) La branche la plus récente : Eydoche	104
a) L'héritage de Montgontier	105
b) La prise d'ampleur locale du XVe siècle	106
5) Les branches entre deux pôles géographiques : Charly et Martel	107
a) La branche de Charly	107
b) La branche de Martel	109
Partie III : Une famille-clan ?.....	111
Les solidarités familiales	112
1) La solidarité économique.....	112
a) La préservation des fortifications dans les transferts de propriété	112
b) Une absence d'échange	115
2) La solidarité territoriale	117
a) Un territoire continu ?	117
b) L'alliance par la terre	119
3) La solidarité juridique	120
a) Une aide notariale ?	121
b) La participation aux actes de la famille	122
Un attachement à l'histoire de la famille ?.....	123
1) Rapport au lieu d'origine	123
a) Des possessions à Bocsozel ?	123
b) Une pensée au passé ?.....	125
2) Des liens savoyards encore au XVe siècle ?	127
a) Une volonté d'autonomie : Maubec après le Traité de Paris de 1355	127
b) Des questions dans l'espace maubelans.....	129
c) La branche de Martel	130
Partie IV : Les Bocsozel en Dauphiné	133
La population (villageois, marchands.....)	134

1) Les revenus seigneuriaux : analyse du fonctionnement des seigneurs et barons de Maubec	134
a) Les droits des vassaux	135
b) Les droits seigneuriaux	139
c) Bilan : des revenus et une gestion changée post-crise ?	141
2) Les revenus marchands	144
a) Ponction sur le passage	144
b) Les droits sur les marchés	145
Autres familles nobles (Allemand, Virieu...)	146
1) Participer aux évènements : une noblesse intégrée	146
a) Quels événements ?	146
b) Cérémonies et participation	147
2) Les alliances matrimoniales	149
a) Un prestige social	149
b) Un apport territorial certain ?	157
c) Une transmission en dehors de la famille : la fin des branches	159
Partie V : Au service du souverain dans le royaume	161
Institutions.....	162
1) La réticence au dauphin	162
a) Une large contestation au pouvoir ?	162
b) Ou une profonde adhésion ?	163
2) Un enracinement continu	165
a) Une implantation par le clergé	165
b) Une forte participation globale de la famille	167
3) Un retrait par rapport à d'autres familles ?	168
a) Aucun rôle "majeur" ?	168
b) Des offices obtenus en dehors des liens avec le souverain ?	170
Le don d'offices	171
1) Un basculement de pouvoir régional	172
a) L'installation de Louis II à la Côte-Saint-André : des changements ?	172
b) Un changement équivalent en dehors du mandement de la Côte ?	176
2) Une grande mobilité ?	176
a) La mobilité des offices	177
b) En comparaison : une stagnation des seigneurs ?	178
3) La gratification	179
a) Une importance des gages ?	179
b) Une ponction locale ?	180
Les guerres pour le royaume de France	181
1) Suivre le souverain	181
a) Une place à côté du roi	182
b) ... et de fortes responsabilités	183
2) Faire la guerre pour le souverain	185
a) Sous Charles VII	185
b) Sous Louis XI	187
c) Sous Charles d'Orléans et Louis XII	188
Annexes	195
Liste des sources	207

Bibliographie	211
Table des illustrations	214
Table des matières	217